



SAMEDI 24 FÉVRIER 1996

No 36198 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Espionnage au détriment du DMF: trois arrestations

On passe aux aveux

Le juge d'instruction militaire a obtenu les aveux des trois personnes arrêtées jeudi dans l'affaire d'espionnage au Département militaire fédéral (DMF). Selon le juge, il s'agit de ressortissants suisses qui ont piraté le système d'alarme protégeant certaines installations militaires, éventuellement dans un but lucratif. Ils devraient être relâchés d'ici peu.

dio et numéros de téléphone, classés «confidentiels».

DÈS L'AUTOMNE 1994

«Tous trois ont admis, dans les grandes lignes, les faits qui leur étaient reprochés», a indiqué hier le juge d'instruction militaire, Michael Eichmann. Pour l'essentiel, il s'agit de violation de secrets militaires. Quant à la motivation des accusés, la justice militaire présume qu'il n'est pas question d'espionnage au profit d'un Etat étranger, mais plutôt de piratage dans un but lucratif.

Berne
François NUSSBAUM

Les trois personnes, arrêtées jeudi dans la région zurichoise, avaient réussi à s'introduire dans les réseaux radio et téléphonique, utilisés comme système d'alarme pour protéger certaines installations, notamment des dépôts d'armes. Ils avaient repéré les fréquences ra-

L'affaire remonte à l'automne 1994, lorsque des dérangements ont été constatés dans le système radio: des inconnus essayaient d'entrer dans le réseau. La récolte d'indices a permis à la justice militaire d'ouvrir, un an plus tard, une enquête en complément de preuves. Elle a abouti à de forts soupçons contre trois personnes, qui espionnaient effectivement le réseau.



REBONDISSEMENTS

L'affaire a connu quelques rebondissements, qui ont embarrasé à la fois le conseiller fédé-

ral Adolf Ogi et l'auditeur en chef de l'armée, Jürg van Wijnkoop. D'abord parce que le chef du DMF n'a été mis que tardi-

vement au courant de ce cas et de celui du colonel Nyffenegger, du moins dans leurs implications précises.

Ensuite parce que la justice militaire avait prévu une information sur l'affaire d'espionnage au début mars. Le quotidien zurichois «Blick» l'ayant dévoilée jeudi dernier, il a fallu procéder d'urgence aux trois arrestations dans l'après-midi. Au risque, selon Jürg van Wijnkoop, que les trois accusés fassent disparaître des moyens de preuve dans l'intervalle.

MANQUE DE TEMPS

Les responsables de l'enquête n'en diront pas plus pour l'instant. Il semble qu'ils aient manqué de temps pour surveiller les trois personnes avant de les interroger, notamment pour mieux cerner les «buts lucratifs» évoqués hier. Allaient-ils monnayer les codes piratés? Peut-on, à partir de ces codes, déjouer la surveillance des dépôts d'armes? Autant de questions encore sans réponse. F.N.

Sarajevo

L'exode continue

L'application des accords de Dayton se fait dans la douleur. La police croato-bosniaque a pris le contrôle hier d'un premier faubourg serbe de Sarajevo, Vogosca, dont la plupart des habitants avaient fui.

Page 2

UBS

Moins bon que prévu

Les bons résultats opérationnels de l'Union de Banques Suisses (UBS) en 1995 sont occultés par la morosité des affaires suisses. Celle-ci a entraîné un doublement des provisions.

Page 4

Duo du banc

Il est réjouissant pour l'homme que Kasparov ait gagné le match exhibition d'échecs qui l'opposait à un ordinateur!

Qu'est-ce que ça change que ce soit un homme ou une machine qui gagne quand on n'est que...



Page 4

La Chaux-de-Fonds

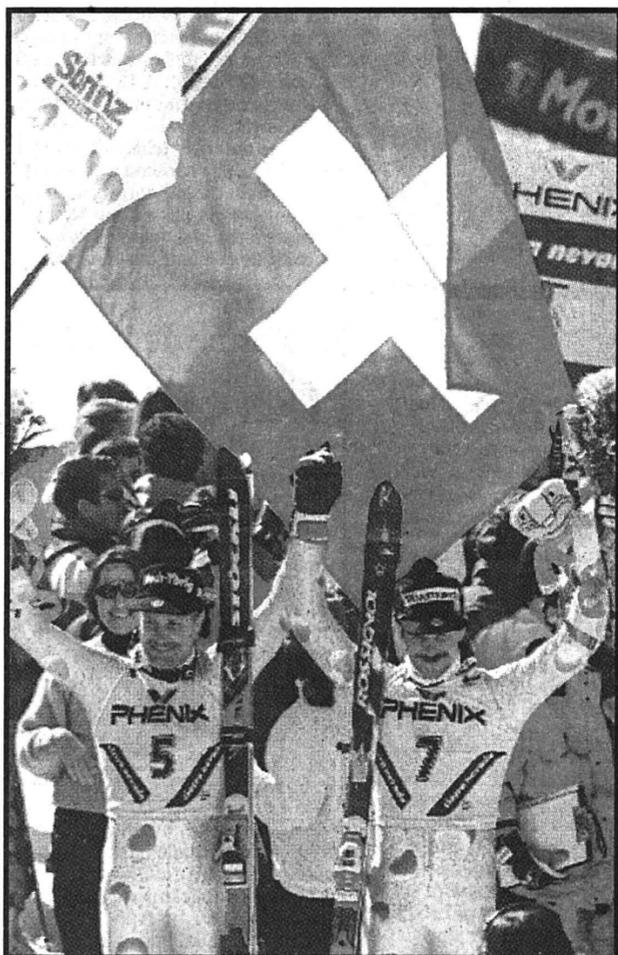
Le «blues» du couvreur

L'hiver s'est installé à La Chaux-de-Fonds. Les tas de neige s'amoncellent sur routes, trottoirs et routes. Tout le monde y met du sien pour aménager le quotidien. Les couvreurs, particulièrement, sont mis à l'épreuve. Chaque matin, ils affrontent dès 7 heures leurs «parois de l'Eiger». Petit tour d'horizon des toitures de la cité.

Page 17

Ski alpin: deux médailles suisses

Les dauphins du roi



Urs Käelin - Michael von Grünigen

En se classant immédiatement derrière Alberto Tomba, les deux Suisses ont répondu aux attentes. (Keystone)

Page 13

OPINION

Exposition nationale: cherchez la femme...

Réalizable, faisable, merveilleux même, selon le président Jean-Pascal Delamuraz! Ouf, le projet d'Expo 2001 a passé l'un des premiers obstacles; on s'est serré les mains entre complets gris et on a ri au-dessus des cravates.

Entre tous ces cocoricos, cherchez la femme, les femmes. Il y a bien une conseillère exécutive bernoise, Elisabeth Zölch-Balmer qui a eu droit à un petit entrefilet, représentante de son canton. Mais parmi les penseurs, les concepteurs, les pères spirituels appelés à accoucher de bonnes idées, pas l'ombre de l'ombre d'une femme.

L'Expo nationale, une histoire d'hommes? Eh oui, on peut sérieusement le craindre. Sans vouloir gloser sur l'absence de contenu, interrogeons-nous tout de même sur les bonnes intentions brandies face aux détracteurs: l'Expo devra refléter ce que la Suisse veut et peut être en l'an 2001; les thèmes de réflexion porteront sur l'avenir d'une société de services, les sciences et technologies, le travail et la cohésion sociale, etc., etc., etc. Une participation large sera recherchée et la réflexion sera menée en «incluant les femmes» a concédé l'un des porte-parole.

Gentil, n'est-ce pas pour celles qui représentent la moitié de la population helvétique.

Le problème est plus grave. S'interroger aujourd'hui sur la Suisse de demain, celle que l'on désire et projette, sans remettre en cause le déséquilibre hommes-femmes dans la société actuelle, c'est essayer la vaisselle avant de la laver. Tant que l'on n'aura pas risqué en postulat premier la question de l'égalité des hommes et des femmes, la place qui doit être faite à la famille et donc à l'enfance et à la jeunesse, que l'on n'aura pas sérieusement chamboulé des schémas vieillots et sans avenir, on ne pourra que tourner en rond sur les trois lacs.

Les revoilà qui ressortent leurs rengaines, diront autour du projet Expo 2001 ceux qui n'ont peut-être plus l'âge et encore moins le courage de tout mettre à plat sur la table de cuisine.

C'est curieux aussi de voir comme ces mâles compétences se pressent au portillon quand il y a une quelconque manne à glaner. Il est vrai que tout travail, et toute réflexion, mérite salaire mais rappelons qu'il n'y avait pas autant de bonnes volontés masculines autour de l'Année internationale de la famille, au budget de pingres, et qui pourtant aurait aussi pu être un événement idéal pour se poser les questions fondamentales du futur.

Dans ces vagues de grandes idées, où voguent les arteploges et ateliers du futur, où s'annoncent des bistrotts et structures hôtelières, les femmes pourront toujours jouer les hôtes et les serveuses, rapides, habiles et de bonne composition; petit hoquet dans la Suisse en mouvement...

Irène BROSSARD

Il était une fois

Une médaille et des souvenirs



Rafael Serena

Cet ancien gymnaste de l'Ancienne a marqué son époque. (Impar-Galley)

Page 16

Hockey sur glace

HCC: trois joueurs remplissent

Page 14

Contingent croato-musulman dans un quartier serbe

L'exode continue à Sarajevo

Les premiers policiers croato-musulmans ont été déployés hier à Vogosca, quartier serbe de Sarajevo, alors que la population serbe de la capitale continue de fuir. A Banja Luka, des officiers de l'IFOR et de l'armée serbe de Bosnie ont par ailleurs tenu leur première réunion depuis un mois.

Un petit contingent de 31 policiers a pénétré dans la matinée dans les rues désertes de Vogosca. La quasi-totalité des 17.000 habitants serbes de ce quartier ont en effet fui avant le déploiement. Seuls 1700 civils serbes sont restés, a estimé le responsable de la Force de police internationale de l'ONU (IPTF) Peter Fitzgerald.

«Les choses se sont parfaitement bien déroulées», a déclaré dans la matinée un porte-parole de l'ONU. Quelque 70 instruc-

teurs de l'IPTF ont accompagné les hommes de la Fédération pour les encadrer, a-t-il précisé. Des soldats italiens de la force multinationale en Bosnie (IFOR) ont assuré la protection de l'IPTF lors de ce déploiement.

L'ONU a toutefois dénoncé dans l'après-midi des violations qui préludent selon elle à une campagne d'intimidation contre les Serbes de la capitale. «Les policiers font des choses qu'ils n'étaient pas censés faire: ils patrouillent en dehors de la surveillance de l'IPTF et ont commencé à ériger des barrages», a déclaré un porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

DERNIÈRE ÉTAPE

Des habitants serbes en fuite ont dévalisé un entrepôt du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), selon les correspondants de l'AFP à Sarajevo. La

police de la Fédération, encadrée par des instructeurs de l'IPTF, est intervenue pour

interrompre le pillage mais n'a procédé à aucune arrestation. (ats, afp, reuter)



Aux abords de Sarajevo

Plus de 20.000 Serbes sur 40.000 à 50.000 habitants sont partis vers les territoires de la République serbe. (Keystone-EPA)

A Berne

Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) ne pourra pas accomplir sa mission «sans le soutien politique, moral et logistique de la communauté internationale». Le président du TPI Antonio Cassese est venu hier à Berne chercher celui de Flavio Cotti, en sa qualité de président de l'OSCE.

Actuellement en tournée européenne, M. Cassese a informé le chef du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) des résultats de ses entretiens avec les autorités de différents pays de l'ex-Yougoslavie. Lors d'une conférence de presse, le professeur de droit italien a estimé que la Croatie et la Serbie collaboraient de manière encore insatisfaisante avec le TPI. (ats)

BRÈVES

Irak

Ex-transfuges assassinés

Le général transfuge repentant Hussein Kamel Hassan et son frère Saddam, gendres du président irakien Saddam Hussein, ont été tués vendredi soir avec leur père et un autre frère par des membres de leur famille, a annoncé une chaîne de télévision irakienne. Les deux gendres et leurs épouses étaient rentrés mardi en Irak.

Sea Empress

Opérations repoussées

Le lancement des opérations de pompage du pétrolier Sea Empress a été repoussé à samedi, ont annoncé hier les gardes-côtes de Milford Haven (Pays de Galles). Des préparatifs minutieux sont en cours. Amarré depuis mercredi à un quai du port, le super-pétrolier continue de laisser échapper un petit peu de pétrole de ses cuves.

Londres

Explosifs découverts

La police britannique a découvert hier une nouvelle quantité «substantielle» d'explosif et de composants de bombes au domicile d'Edward O'Brien. Ce membre de l'IRA avait été tué dimanche par l'explosion de sa propre bombe.

Etats-Unis

Et maintenant, le Delaware

Les élections primaires pour les investitures républicaine et démocrate se tiennent aujourd'hui dans le Delaware, dans l'est des Etats-Unis. Seul le millionnaire Steve Forbes a fait campagne, l'attention générale se centrant déjà sur l'importante consultation de l'Arizona mardi prochain.

Espace

Arrimage à Mir

Le vaisseau spatial Soyouz TM-23 transportant deux cosmonautes russes s'est arimé hier à la station Mir. Ils vont relever l'équipage mixte russo-allemand de la mission Euromir-95, a rapporté l'agence Interfax. Les deux cosmonautes, le commandant louri Onoufrienko et l'ingénieur de bord louri Oussatchev, avaient décollé mercredi du cosmodrome de Baïkonour.

Le président russe s'est adressé à ses concitoyens à la télévision

Les nombreuses promesses de Boris Eltsine

Le président Boris Eltsine, candidat à sa propre succession en juin prochain, a promis vendredi à ses concitoyens de soulager les difficultés entraînées par les réformes économiques et menacé de limoger le gouvernement s'il échouait dans cette tâche.

«Pendant longtemps, nous avons demandé à nos concitoyens de se serrer la ceinture, et c'est ce qu'ils ont fait. Mais la limite de leur patience est maintenant atteinte», a reconnu le chef du Kremlin dans son discours annuel à la Nation, mêlant fermeté, optimisme mais aussi constat des tensions sociales et du mécontentement qui menacent sa réélection.

«Nous sommes arrivés au bord de cette ligne dangereuse au-delà de laquelle l'épuisement et la méfiance peuvent emporter sur la force d'âme et l'espoir des gens», a-t-il dit dans son allocution télévisée de 50 minutes.

DERNIÈRE CHANCE

«Notre tâche est de développer

l'économie de marché et de réduire le coût social de ce processus, mais sans réduire les réformes elles-mêmes». «Je travaillerai à mener cela à bien et j'exige la même chose de tous les responsables, surtout du gouvernement. Soit il sera capable d'accomplir cette tâche, soit il y aura un autre gouvernement pour le faire.»

Faisant allusion à la percée des communistes et des ultranationalistes aux élections législatives de décembre, il a estimé que l'élection présidentielle de juin constitue «probablement notre dernière chance de briser le cercle vicieux» de l'agitation politique et de la répression de style soviétique.

Au lendemain d'une promesse de prêt de 10 milliards de dollars à la Russie par le FMI, le président Eltsine n'a pas hésité à critiquer les effets de la rigueur économique sur la population. «Le gouvernement a tenté de parvenir à la stabilisation des finances, mais a oublié les gens qui vivent uniquement de leurs

salaires et de leurs pensions», a-t-il lancé. Pour lui, «la faute et le problème des réformateurs ont résidé dans leur échec à instaurer un réel dialogue avec le peuple».

Puis le candidat Eltsine a avancé une série de propositions et de promesses populistes qui ressemblent fortement à un programme électoral: «sécurité et protection pour les gens, bien-être, spiritualité et espoir pour la famille, stabilité politique et développement économique pour le pays»; mais aussi lutte contre la corruption et la criminalité, baisse de l'inflation, hausse de la production, sans oublier la création d'un fonds de compensation à destination des nombreux Russes dont l'inflation galopante a fait fondre les économies.

UN REJET

A propos du conflit en Tchétchénie, il a laissé entendre que le gouvernement était prêt à certaines concessions, tout en continuant toutefois à rejeter ca-

tégoriquement toute idée d'un retrait des troupes russes de la petite République sécessionniste.

Il a également appelé à une réforme du secteur agricole, dans le sens d'une privatisation des terres, mesure hautement impopulaire parmi les électeurs communistes.

Ces derniers n'ont d'ailleurs pas tardé à exprimer leur mécontentement. Quelques heures

seulement après le discours, à l'occasion de la Fête de l'Armée, quelque 10.000 manifestants communistes, agitant des drapeaux rouges, ont défilé dans les rues de la capitale aux sons de musiques patriotiques de l'ère soviétique. A l'approche du Kremlin, la manifestation s'est transformée en rassemblement électoral géant au cours duquel la foule a acclamé les discours enflammés des dirigeants communistes. (ap)

Souvenir tchéchène

Plus de 5000 personnes se sont rassemblées hier à Ourous-Martane, à 20 kilomètres au sud de Grozny, pour commémorer le 52e anniversaire de la déportation du peuple tchéchène effectuée sur ordre de Staline. A Grozny, les forces russes avaient mis en place des barrages pour empêcher l'accès au monument aux victimes du 23 février 1944.

Les autorités tchéchènes placées à la tête de la république caucasienne par Moscou avaient interdit les manifestations à Grozny pour éviter toute «provocation». Mais c'est dans le calme que les manifestants ont marqué leur deuil à Ourous-Martane, en présence d'une cinquantaine de policiers tchéchènes et d'une cinquantaine de combattants indépendantistes. (ats, afp, reuter)

PARTI PRIS

La France et son armée ou la loi du balancier

Jacques Chirac a tranché: le service militaire obligatoire aura cessé d'exister à la fin du septennat. L'armée de terre sera réduite à un format d'environ 140.000 hommes dont le tiers formera un corps expéditionnaire. Le substitut de la conscription n'est pas trouvé: service civil obligatoire ou facultatif? Le président de la République penche pour le second...

Cette incertitude exprime bien le traditionnel embarras de la France sur l'organisation du lien entre l'individu et la collectivité, la culture française ayant privilégié le premier, au contraire des Etats de tradition protestante, avec une exception, toutefois, issue des aléas de la démocratie et des désastres militaires: la conscription. Mais au-delà de cette corvée plus ou moins brève, l'osmose Armée-Nation, à travers les réserves ou un service civil, est toujours restée inachevée.

La création de réserves apparaît en 1869, en catastrophe, alors que la France voit monter le danger prussien et l'unité allemande. L'échec sera dramatique. Un an plus tard, avec les «mobiles», sans préparation ni motivation, la fameuse «Innere Führung». En 1959, soit près d'un siècle plus tard, la Ve République dote, enfin, la France d'une doctrine de défense qui s'appuie sur une panoplie de trois forces: nucléaire, manœuvre et défense opérationnelle du territoire. L'ambition

est noble, mais coûteuse: les forces de manœuvre seront sacrifiées à la dissuasion nucléaire, alors que la DOT restera dans les cartons de l'état-major... Quant au service civil, il relèvera d'abord de filières népotiques, connues d'initiés, soucieux d'échapper au service armé, avant de devenir, chômage aidant, une voie d'accès à l'emploi, grâce au service volontaire dans la gendarmerie et la police.

Finalement, depuis la Révolution, la France n'aura cessé de balancer entre deux systèmes de défense: l'armée de métier qui est celle de la monarchie, rétablie après les guerres d'Empire et abandonnée après le désastre de 1870, moins pour des raisons techniques que politiques – le coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte –, d'autre part, l'armée de conscription qui s'achève, mais n'a jamais su ou voulu organiser des réserves sur le modèle d'une troisième voie, celle de l'armée de milice, propre à la Suisse qui l'a empruntée à la Prusse pour l'adapter à la tradition du citoyen-soldat. La France a, certes, toujours disposé d'une élite dans son armée, mais c'était un noyau dur de soldats professionnels, alors que Landwehr et Landsturm sont restés des concepts étrangers, pour des raisons de culture nationale et de tradition coloniale.

Aujourd'hui, le balancier revient de l'Armée-Nation à l'armée de métier, sans avoir exploré la troisième voie de l'armée de milice.

Pierre LAJOUX

Réforme de la défense en France

Les critiques sont vives

La réforme de la défense présentée jeudi soir par Jacques Chirac a provoqué une salve de critiques de la droite comme de la gauche. Selon des diplomates de l'OTAN, cette réforme s'inscrit dans une stratégie globale d'adaptation de l'Alliance atlantique à l'après-Guerre froide.

Des voix discordantes se sont élevées au sein même de la majorité. François Léotard, ancien ministre de la Défense qui brigue la présidence de l'UDF, a «regretté cette évolution vers une armée totalement professionnelle» au détriment de «l'outil républicain» qu'était «la conscription». Au RPR, Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur, s'est dit «partisan du maintien d'une certaine forme de conscription conforme à notre culture et à notre histoire».

Au Parti socialiste qui, de l'avis même de Lionel Jospin, n'a pas encore tranché son propre débat sur la professionnalisation, l'inquiétude est le sentiment dominant. Le premier secrétaire du PS a jugé que «renoncer au système de la

conscription méritait un grand débat devant les Français». D'autres responsables socialistes ont affirmé que la réforme entraînerait plus de 70.000 suppressions d'emplois. Une centaine de villes seraient concernées par la fermeture des garnisons, des écoles militaires ou par la restructuration des sites d'armement.

UNE ÉVOLUTION

La réforme de la politique de défense de la France s'inscrit dans une stratégie globale d'adaptation de l'Alliance atlantique à l'après-Guerre froide, ont estimé hier des diplomates de l'OTAN. «A Londres, Paris ou Washington, nous sommes tous confrontés au même défi», a expliqué l'un d'eux. «Nos appareils de défense ont été conçus pour arrêter les Cosaques sur le front de l'Est. Toutes les armées doivent d'adapter aux nouvelles missions».

Le déclin a bien été, comme l'a expliqué Jacques Chirac, l'incapacité pour la France, faute de disposer d'une armée de métier, d'envoyer plus de 12.000 hommes participer à la guerre du Golfe. (ats, afp, reuter)

Les importations, une nécessité pour la Suisse!

Pourquoi importons-nous autant de denrées alimentaires alors que notre agriculture se bat avec les excédents? N'est-ce qu'une question de prix? La qualité ne joue-t-elle aucun rôle?

En 1995, la Suisse a importé pour près de 91 milliards de francs de marchandises et en a exporté pour 91,5 milliards. Le commerce extérieur est vital pour notre bien-être. Mais nous ne saurions nous contenter de vendre. Nos partenaires commerciaux doivent pouvoir exporter des produits agricoles afin d'obtenir des devises leur permettant de payer nos machines, médicaments et montres.

Pour sa part, la Suisse exporte aussi des denrées alimentaires: plus de deux milliards de francs

en 1995. Sans la vente de fromage à l'étranger, par exemple, notre production de lait devrait être drastiquement diminuée, ce qui entraînerait la disparition de nombreuses exploitations paysannes.

Importations suisses

La Suisse importe des matières premières et des denrées dont la production indigène n'existe pas, est insuffisante ou ne satisfait pas à la qualité souhaitée. Ils s'agit surtout de pays chauds, de café, thé, cacao, épices, poisson, blé dur

(pour les pâtes), riz, tabac, huiles et graisses végétales, mais aussi de vin, fruits et légumes, produits surgelés, fromages (à pâte molle et parmesan, notamment) ainsi que des produits carnés (salami). Un regard au-delà de nos frontières montre qu'également à l'étranger la protection de l'environnement et des animaux, tout comme la production biologique et intégrée, prennent toujours plus d'ampleur.

Tourisme d'achat

Ces derniers temps, le volume des achats alimentaires privés au-delà de nos frontières a considérablement augmenté. Les spécialistes estiment qu'il excède de beaucoup 1,5 milliard de francs. Nos compatriotes y achètent

principalement de la viande, du fromage, des huiles végétales et du vin.

N'oublions pas que près de deux millions d'habitants vivent dans un périmètre de trente kilomètres en-deçà de nos frontières. Mais même dans la région lucernoise, un quart des consommateurs va s'approvisionner à l'étranger. Des comparaisons de prix montrent combien les prix de détail sont attractifs à l'étranger. Suivant la composition du panier de marchandises, les achats y sont entre 30 et 40 % meilleur marché. De plus, notre franc fort diminue le prix des achats. On prendra encore en compte les frais de déplacement (essence, etc.).

Avec ses magasins situés en France près de Genève, à Lörrach près de Bâle et dans le Vorarlberg autrichien, Migros tente de récupérer une partie de ce pouvoir d'achat en fuite. Mais l'évolution de la situation est également préoccupante au Tessin. A eux seuls, ces faits prouveraient déjà la nécessité d'un rapprochement

Willy Burth, directeur, marketing FCM: «Nous sommes contraints d'importer des articles que nous ne pouvons pas acheter dans notre pays. Nous posons toutefois les mêmes exigences de qualité aux importations qu'aux produits indigènes. La production internationale fait d'ailleurs des progrès considérables, les qualités s'harmonisent. Ne sous-estimons pas l'étranger, dont les fournisseurs arrivent en tous points à la hauteur de nos partenaires suisses!»

de nos prix à la production avec ceux des pays voisins.

La qualité décide

Migros importe aussi des produits alimentaires, principalement des matières premières pour ses entreprises industrielles. Nous n'importons que des articles de la meilleure qualité, car nous leur imposons les mêmes critères qu'aux produits suisses.

Il va néanmoins de soi que nous achetons d'abord de la marchandise indigène, chaque fois que c'est possible. Preuve en est que Migros acquiert plus du quart de

la production agricole suisse, étant dès lors le meilleur client de l'agriculture suisse. Mais ce sont nos propres clients qui décident en dernier ressort. Et nous leur facilitons le choix, en munissant nos articles d'une déclaration d'origine.

Voire Migros

144-740724

PR + Information
Case postale 266, 8031 Zurich

MIGROS

IMMOBILIER

A louer ou à vendre dans immeuble transformé

(Déjà occupé par 5 cabinets médicaux)
rue de la Serre 7 et 7a,
La Chaux-de-Fonds, avec ascenseur:
Rez: bureau de 110 m², 3 entrées séparées, avec sanitaires.
1er étage: appartement 2½ pièces.
2e étage: appartement 3½ pièces.
Entrée tout de suite ou à convenir.
Pour tous renseignements et visites:
Manuel Mendez, 2718 Lajoux
Tél. 032/91 96 14 - Natel 077/32 29 64

132-783465

A vendre à Séprais (15 km de Delémont), centre du village

ancienne ferme

Visite et renseignements sur place le samedi 2 mars de 14 h à 16 h.
Faire offres sous chiffre G 014-781396, à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

4x4

Feu: 118

DIVERS

Lundi 26 février

Nos magasins du canton de Neuchâtel seront

OUVERTS

toute la journée

MIGROS

28-42519



5e ANNIVERSAIRE



St HUBERT SPORTS
ARMES PECHE CHASSE

Et pour l'ouverture de la pêche
Action spéciale

20%

sur tous les articles nécessaires pour une bonne prise.

Fritz-Courvoisier 61, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 33 83

132-783989



Chrysler-Jeep Festival

Vendredi 23 février de 14 à 21 heures
Samedi 24 février de 10 à 19 heures
Dimanche 25 février de 10 à 18 heures

NOUVEAU!

Grand Cherokee 96 et la gamme Voyager!



Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 039/279 777

132-783552

L'UBS déçue de l'évolution de son bénéfice en 1995

Nettement moins que prévu

24 février 1946 - Le Comptoir suisse accueille une grande manifestation de commerçants, artisans, paysans, voyageurs et employés de commerce venus des cantons romands et de quelques cantons alémaniques. Les manifestants critiquent l'attitude des autorités fédérales à l'égard des grandes sociétés de distribution telles que Migros. Ils dénoncent aussi ces entreprises de créer des monopoles qui étouffent le petit commerce indépendant.

BRÈVES

Bâle-Campagne Devant les juges à 86 ans!

Le Tribunal correctionnel de Bâle-Campagne a condamné jeudi une retraitée de 86 ans à 18 mois de prison avec sursis pour lésions corporelles simples et homicide par négligence. La vieille dame avait asséné un coup de poêle sur la tête de son époux. Laissée sans assistance, l'homme avait succombé au froid.

Harcèlement Société créée

Une «Société contre le stress psycho-social et le mobbing» (GpSM) a été fondée hier à Zurich. Elle entend organiser l'aide aux personnes qui souffrent de harcèlement et d'exclusion sur leur lieu de travail et promouvoir des colloques sur le thème du «mobbing», a-t-elle annoncé vendredi.

Jeunes de Schaffhouse Première suisse

Première suisse en ville de Schaffhouse: le Parlement des jeunes a décidé jeudi soir de présenter une liste hors parti pour les élections cantonales et communales de septembre et de décembre prochains. Les jeunes souhaitent ainsi mieux faire entendre leurs revendications. Pour financer sa campagne électorale, le Parlement des jeunes a décidé à l'unanimité de percevoir une contribution de 50 francs auprès de ses membres.

Exportations de fromage Sous la loupe

Les ristournes à l'exportation accordées à l'Union suisse du fromage (USF) sont examinées par une sous-commission commune des Chambres fédérales. Celle-ci informera les commissions des finances et de gestion en mai prochain sur les résultats de ses investigations.

Matériel militaire Contre-projet libéral

Le groupe libéral aux Chambres fédérales va déposer une proposition constitutionnelle en guise de contre-projet à l'initiative socialiste «pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre». Il a pris cette décision hier à Berne lors de sa séance de préparation de la session de printemps.

L'Union de Banques Suisses (UBS) a annoncé hier un bénéfice net de 1,683 milliard de francs pour l'année 1995, en progression de 4%. C'est nettement moins que ce qui était attendu. Les provisions élevées ont pesé sur les résultats de la première banque helvétique qui cependant envisage l'avenir avec optimisme.

Alors que les analystes financiers prévoient une progression du bénéfice net d'environ 12% et une légère augmentation du dividende, l'UBS a ouvert le cycle des conférences de presse des grandes banques sur un constat décevant. Malgré l'essor des opérations de négoce et une augmentation du cash-flow de 12%, le bénéfice net du groupe n'a progressé que de 4% par rapport à 1994, atteignant 1,683 milliard de francs. La maison mère a même enregistré un recul de 7% à 1,141 milliard de francs.

La rentabilité des fonds propres est restée de 7,5%, niveau que l'UBS juge insatisfaisant. Les résultats de 1995 n'ont de loin pas suffi à compenser le mauvais exercice de l'année précédente. C'est pourquoi le conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende inchangé.

FAIBLESSE

En augmentation de 21% à 1,886 milliard de francs, les amortissements et provisions demeurent le poste le plus insatisfaisant, a souligné hier Robert Studer, président de la direction générale.

La faiblesse persistante de l'économie suisse et la crise durable de l'immobilier sont les causes principales du niveau toujours élevé des correctifs de valeurs et des provisions pour risques de recouvrement.

Rien que l'année dernière, l'UBS a acheté 477 immeubles provenant de faillites. A fin 1995, elle était propriétaire de 845 immeubles provenant de

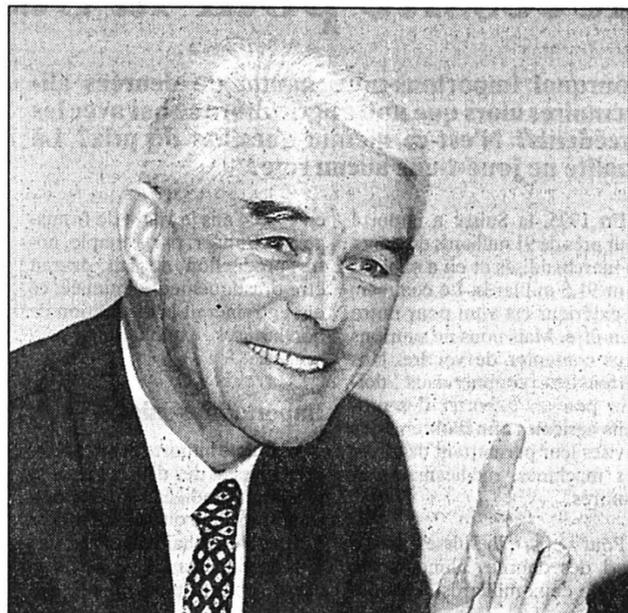
faillites, d'une valeur globale de 651 millions de francs.

Malgré l'intégration de cinq banques régionales, les effectifs de l'UBS en Suisse ont reculé de 202 unités en 1995. En revanche, ils se sont accrus de 391 personnes à l'étranger. L'Amérique du Nord est la région où les effectifs de l'UBS augmentent le plus. Au total, le groupe UBS employait 29.071 collaborateurs à fin 1995.

«Nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme», a déclaré Robert Studer. La situation au niveau des risques devrait se calmer à plus ou moins brève échéance. L'étranger contribuera encore plus fortement aux résultats.

«BONNE CONSCIENCE»

«Dans l'ensemble, nous pouvons donc affirmer en toute bonne conscience que la situation de l'UBS est saine et son potentiel important», selon Robert Studer qui, en avril prochain, devrait succéder à Nikolaus Senn à la présidence du conseil d'administration. (ap)



Robert Studer

«Nous pouvons envisager l'avenir avec optimisme.» (Keystone-Bieri)

Entrée en fonction du nouvel évêque de Bâle Kurt Koch reçu par les siens

Le nouvel évêque de Bâle est officiellement entré en fonction hier à Soleure. Une cérémonie en la cathédrale St-Ours de Soleure a réuni fidèles, pouvoirs publics et ecclésiastiques. Le conseiller fédéral Kaspar Villiger y a représenté la Confédération.

Mgr Kurt Koch a pris ainsi les rênes du plus grand diocèse de Suisse (BS, BL, SO, LU, BE, ZG, AG, TG, SH, JU) et la houlette spirituelle de 1,1 million de fidèles. C'est la première fois depuis 111 ans que l'entrée en fonction et la consécration du nouvel évêque n'ont pas lieu le même jour. Le pape Jean-Paul II avait tenu à consacrer Mgr Koch au Vatican.

Privée de fête lors de la consécration du nouvel évêque, So-

leure s'est rattrapée hier. Plus de mille personnes ont traversé l'ancienne cité des ambassadeurs pour prendre place dans la cathédrale St-Ours archiprêtre. Cardinaux et évêques venus du monde entier, le conseiller fédéral Kaspar Villiger, quinze conseillers d'Etat comptaient au nombre des personnalités présentes. Absence remarquée: celle de l'évêque de Coire, Wolfgang Haas, à qui Mgr Koch n'a pas épargné ses critiques.

La cérémonie a commencé par la lecture de la bulle papale confirmant l'élection du nouvel évêque. Elle s'est poursuivie avec la remise à Mgr Kurt Koch de la précieuse crosse de l'ancien prince-évêque Jakob-Christoph Blarer von Wartensee (1575-1608). Le service religieux pou-

vait commencer. Dans son prêche, Mgr Koch a souligné que dans une Europe fatiguée, la chrétienté actuelle ne vit pas réellement avec Dieu, mais bien plus avec une abstraction divine, fade et sans force. Selon lui, la chasse gardée de Dieu comprend les personnes en situation de crise: souffrance et faute, maladie et mort. On ne pense plus à lui réserver une place au festin de la vie.

AIDE ET SOUTIEN

L'Eglise et l'Etat sont plus que jamais tenus de compter l'un sur l'autre, a déclaré avant la cérémonie religieuse le nouvel évêque à l'Hôtel de Ville de Soleure aux représentants des dix cantons faisant partie de l'évêché de Bâle. (ats)

Le bilan des exportations a été tiré à Berne Une correction vers le haut

Le bilan du commerce extérieur suisse est supérieur d'environ un demi-milliard de francs aux chiffres qui avaient été annoncés précédemment.

L'Administration fédérale des douanes a corrigé hier les résultats qu'elle avait publiés en début d'année. Une partie des exportations de produits pharmaceutiques vers l'Allemagne,

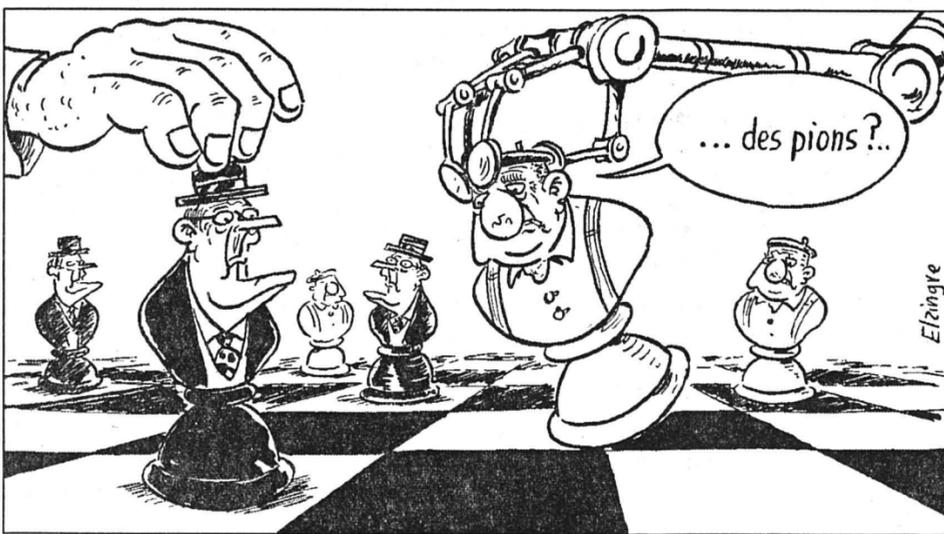
d'un montant de 460 millions de francs environ, n'avait pas été correctement annoncée et ne figurait pas dans la statistique du commerce extérieur de la Suisse en 1995.

En répétant le bouclage annuel de 1995, d'autres inexactitudes ont été découvertes. Selon les chiffres corrigés, la Suisse a exporté en 1995 des marchan-

disés pour une valeur de 92,01 milliards de francs. Les importations s'élevaient à 90,78 milliards de francs. Le solde positif de la balance commerciale est ainsi de 1,24 milliard de francs.

Les exportations dépassent les importations de 1,4% en valeur nominale. Au début de l'année un excédent de 0,9% seulement avait été annoncé. (ap)

DUO DU BANC



Que de travail pour la protection civile Des jours par milliers

L'an dernier dans la protection civile, une intervention sur cinq a eu lieu dans des homes pour personnes âgées ou des foyers pour enfants. Les quelque 31.000 membres de ce service ont consacré plus de 100.000 journées à la communauté, a indiqué hier l'Office fédéral de la protection civile.

Pour près de la moitié des cas, les personnes astreintes au service ont travaillé à l'amélioration des infrastructures de leur commune. 15.000 personnes ont été engagées à cet effet en 1995, pendant 48.000 journées. 5.000 personnes ont consacré 20.000 jours de travail aux hôpitaux, établissements médico-sociaux

et foyers pour enfants. On a engagé 4300 membres de la protection civile, pendant un total de 15.000 journées, dans la remise en état de zones touchées par des catastrophes naturelles. Cela a été le cas notamment en Haut-Valais, à la suite des graves intempéries de l'automne 1993.

Enfin, 6000 personnes ont effectué leur service dans le cadre de manifestations publiques et de journées portes ouvertes dans les communes. La protection civile accorde une attention accrue aux tâches d'intérêt public qui répondent aux préoccupations quotidiennes de la population, souligne l'office. (ats)

L'écolier avait été abattu par un ami Un père sur la sellette

Le père d'un garçon de treize ans qui avait été abattu par accident un jeune camarade à Bäretswil (ZH) l'été dernier devra répondre d'homicide par négligence. Il est accusé de manque de diligence dans l'entreposage de son fusil d'assaut et de la munition avec lesquels son fils a commis l'irréparable.

La responsabilité du père ne peut toutefois pas être qualifiée de très grave, a déclaré vendredi le juge d'instruction Iris Matzinger, commentant une information du «Tages-Anzeiger» et du «Zürcher Oberländer». Il risque une amende de quelques centaines de francs.

Le drame s'était déroulé le 28 août 1995, dans la commune oberlandaise de Bäretswil. Un jeune de treize ans a voulu effrayer deux camarades qui l'avaient taquiné en rentrant de l'école.

UN TRAITEMENT

Il s'est emparé du fusil d'assaut de son père et de la munition d'ordonnance, a effectué un mouvement de charge et tiré par la fenêtre de l'appartement familial en direction de ses camarades, qui se trouvaient à l'extérieur. Un des garçons, âgé de douze ans, a été tué. Le tireur suit actuellement une psychothérapie. (ats)

Canton de Schwytz: une victime au Titlis Avalanche meurtrière

La mort blanche a fait une nouvelle victime. Une avalanche est descendue hier à la mi-journée au Titlis et a coûté la vie à un adepte de la planche à neige. Les sauveteurs sont parvenus à dégager le corps. Ils s'activaient encore dans l'après-midi pour retrouver un skieur toujours porté disparu. Cet hiver, 14 personnes ont déjà perdu la vie dans des avalanches.

L'avalanche est descendue pendant la pause de midi sur le domaine skiable, a indiqué la

police cantonale d'Obwald. Les sauveteurs et le personnel d'entretien des pistes devaient découvrir un adepte de la planche à neige qui avait cessé de vivre.

Une cinquantaine de personnes assistées par neuf chiens d'avalanche et soutenues par deux hélicoptères ont tenté tout l'après-midi de dégager d'éventuelles autres victimes.

Les sauveteurs présumant qu'un skieur se trouve encore pris sous le cône de l'avalanche. (ap)



Vous êtes

RESTAURATEUR/TRICE dynamique, travailleur(euse) et qualifié(e)

La Commission du Bois du Petit-Château, vous offre dès le début mai 1996, la possibilité d'exploiter la nouvelle terrasse et la grande salle du premier étage du Restaurant de l'Ancien Stand à La Chaux-de-Fonds, terrasse avec accès direct au parc zoologique.

Votre offre manuscrite est à envoyer jusqu'au 22 mars 1996, à:

Commission du Bois du Petit-Château
Passage Léopold-Robert 3
2300 La Chaux-de-Fonds

132-783769/4x4



Kaderselektion für Marketing,
Verkauf und Kommunikation

Kurt Schindler AG

Kosmetik

Unsere Auftraggeberin, die **Juvena of Switzerland**, hat sich durch starken Innovationsgeist zu einem der erfolgreichsten Unternehmen auf dem internationalen Prestige-Kosmetikmarkt entwickelt. Hochwirksame Präparate die sich stets den wandelnden Bedürfnissen und Lebensbedingungen ihrer Verwender/-innen anpassen, bilden die Basis für diesen Erfolg.

Die optimale Kundenberatung und -betreuung nehmen immer mehr an Bedeutung zu. Um die Marktpräsenz zu erhöhen und die Kundenbetreuung zu optimieren, suchen wir einen dynamischen, abschlussstarken

District Manager

für die Nordwestschweiz, der französisch sprechenden Schweiz und Tessin.

In diesem Gebiet übernehmen Sie die bestehenden Kunden und bauen den Stamm der Abnehmer im Bereich der Depotkosmetik durch stetige, gezielte Neuaquisition laufend weiter aus. Ziel dabei ist, die erweiterte Präsenz der Juvena Produkte im Fachhandel (Drogerien, Parfümerien) um den Umsatz weiter auszubauen. Reisekosmetikerinnen stehen Ihnen, für eine gezielte Verkaufsförderung am Verkaufspunkt, ebenfalls unterstützend zur Verfügung.

Für diese anspruchsvolle Tätigkeit wenden wir uns an Persönlichkeiten mit Verkaufs- und Branchenerfahrung. Sie sprechen fließend Deutsch und Französisch, zusätzliche Italienischkenntnisse wären wünschenswert. Der ideale Wohnort liegt in der Region Grenchen - Biel - Yverdon - Freiburg.

Geboten werden nebst einer sorgfältigen Einführung laufende Unterstützung an der Verkaufsförderung sowie fortschrittliche Anstellungsbedingungen.

Gerne erwarten wir Ihre schriftliche Bewerbung mit der Projektnummer 96296. Herr R. Santschi steht Ihnen für weitere Fragen gerne zur Verfügung.

Kurt Schindler AG
Spalenberg 62, 4051 Basel, Tel. 061/261 30 70, Fax 061/261 30 70
Geschäftsstellen in Muri b. Bern, St. Gallen, Zürich
Partner of **ADMS** Associates for International Management Search

233-55067/ROC

NOS PROCHAINS VOYAGES

Du 5 au 11 avril (7 jours)

Les Lecques

sur la côte d'Azur
Hôtel***, pension complète
sauf 1 repas, excursions
Fr. 1065.-

Du 5 au 8 avril (4 jours)

La Toscane

Hôtel***, pension complète
sauf 2 repas de midi, visites
avec guide Fr. 875.-

Du 14 au 20 avril (7 jours)

Lioret

Costa Brava, hôtel***,
pension complète sauf 2 repas de
midi, visite et excursion Fr. 755.-

Du 28 avril au 4 mai (7 jours)

La Hollande en fleurs

Hôtel***, pension complète
croisière, visites Fr. 1455.-

TVA COMPRISE

Notre catalogue 96 est sorti!

28-42114

VOYAGES Favre

Les artisans du voyage

2203 Rochefort 038 45 11 61
2052 Cernier 038 53 17 07
2035 Corcelles, gare 038 31 64 31

OFFRES D'EMPLOI

Café le Strapontin
Léopold-Robert 32a
à La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 26 98

cherche

DES EXTRA

Se présenter ou téléphoner.

132-783938

Le Centre pédagogique
de Malvilliers

cherche

un(e) éducateur(trice)
d'internat

à temps complet;

un(e) éducateur(trice)
d'internat

à temps partiel;

Ces postes requièrent:

- un diplôme d'éducateur(trice) spécialisé(e) ou formation jugée équivalente;
- intérêt pour le travail en équipe auprès d'adolescents.

Conditions: selon convention collective.

Entrée en fonction: 15 août 1996 ou date à convenir.

Les offres manuscrites, accompagnées d'une photo, d'un curriculum vitae et références sont à adresser à la direction du Centre pédagogique, 2043 Malvilliers.

28-42477

IMBATTABLE! La nouvelle Sephia!

Sephia SLX 1,6l: Fr. 17780.-
Sephia GTX 1,6l: Fr. 19760.-
TVA incluse



En comparant l'équipement complet et l'ensemble de garanties que vous offre cette nouvelle berline de la classe moyenne, vous ne voudrez pas manquer de l'essayer.

FAMILIALE KIA Sportage 4 x 4.

Nouveau: version boîte automatique!

Sportage MRDI 2.0l: Fr. 29 625.-
Sportage MRI 2.0l: Fr. 28 540.-
TVA incluse



Cette voiture familiale à la mode répond à tous les souhaits: place à profusion, 4x4 enclenchable, démultiplicateur et - nouveauté - boîte automatique à 4 rapports!

La voiture qui dépasse son prix

Passez à **KIA** Testez-la!

Journées portes ouvertes

Vendredi 23 février de 14 à 21 h

Samedi 24 février de 10 à 19 h

Dimanche 25 février de 10 à 18 h



Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/279 777

132-783555

IMMOBILIER

Saint-Imier
A louer

logement 3 pièces

Fr. 650.- ch. incl.
Renseignements:
☎ 071/79 18 91,
12 heures et dès
18 heures

216-48126

A vendre à COURTÉTELLE

villas en habitat groupé

• Dans quartier périphérique tranquille à 5 minutes du centre du village, seront construits pour le printemps 1996, trois duplex de 120 m² de 4 1/2 pièces (3 chambres, cuisine-repas, séjour, salle de bains, cave, buanderie, couvert à véhicule), sur une parcelle entièrement aménagée.

- Libre choix pour l'agencement de cuisine, les carrelages et revêtements.
- Possibilité de créer un sous-sol, une véranda et de rendre les combles habitables.

S'adresser: tél. 066 223262.

14-781369/4x4



h-me d'enfants
centre éducatif et pédagogique
crêt du saplot
2608 courtelary

met au concours, pour son groupe d'accueil et d'observation, un poste d'

ÉDUCATEUR à 70 ou 80%

- Exigences:
- formation spécialisée ou équivalente;
 - aptitudes à l'engagement et au travail en équipe;
 - bonne compréhension du monde de l'enfance et de l'adolescence.

Par souci d'équilibre à l'intérieur de l'équipe, ce poste est exclusivement réservé à une candidature masculine.

Nous offrons: - un travail enrichissant et varié, dans le cadre d'un groupe dynamique;
- traitement selon législation cantonale.

Délai de candidature: 22 mars 1996.

Renseignements et offres sont à adresser à la Direction du home, CEP - 2608 Courtelary, tél. 039 44 11 27.

06-106975/4x4



ADIA

039/23 63 83

31, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous recherchons une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour assurer toutes les tâches de secrétariat liées à la direction générale.

Nous demandons:

- Diplôme commercial ou titre équivalent.
- Sens pour les travaux variés et diplomatie.
- Goût pour les travaux variés et l'indépendance.
- Maîtrise de l'outil informatique Word-Perfect et Excel.
- Sens aigu de la qualité.
- Maîtrise du français, de l'anglais et de l'allemand.

Pour en savoir plus, appeler **M. De Bortoli** qui se fera un plaisir de vous renseigner

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié

SCS
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

**Feu:
118**

À VENDRE

A La Chaux-de-Fonds

SURFACE INDUSTRIELLE

transformable en appartement - locaux de réunion - bureau. 300 m² divisibles ou davantage si nécessaire. Facile d'accès depuis le centre ville et places de parc disponibles.

espace & habitat

Tél. 039/23 77 77-76

132-783679

À VENDRE OU À LOUER
très confortable

maison mitoyenne

à Chézard. Comprenant: 5 pièces, dont deux avec mezzanine, vaste salon avec cheminée, coin à manger et cuisine très bien agencée. Cave et buanderie. Trois places de parc dont deux en garage collectif. Faire offre sous chiffre L 132-783627 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

132-783627

**Publicité intensive,
Publicité par annonces**

Place réservée pour
votre annonce.

La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10

Le Locle
Tél. 039/31 14 42



PUBLICITAS

OFFRES D'EMPLOI

GAIN ACCESSOIRE

sans aucun risque et sans engagement de capital
 Nous cherchons des hommes et des femmes pour la vente de produits suisses de qualité de consommation journalière.
 Nous vous proposons des représentations locales ou régionales. Aimez-vous la vente? Vous sentez-vous prêts à prendre des engagements et des initiatives?
 Si oui, voici le travail idéal pour vous.
 BERINA AG Lussolin Produkte
 Roltzbergstr. 16, 6362 Stansstad, Tel. 041 - 61 20 33
 Fax-Tel. 041 - 61 18 22
 NEU ab 23. März 1996: Tel. 041 - 610 20 33
 Fax-Tel. 041 - 610 18 22 185-752016/4x4

Hôtel du Cerf

Restaurant - Pizzeria
 Little Wolf Pub
 2316 Les Ponts-de-Martel
 ☎ 039/37 11 08
 cherche
PIZZAIOLO
 Entrée tout de suite ou date à convenir. Salaire en rapport avec les capacités. Contacter M. Wenger. 132-783954

ADIA

POSTE FIXE 039/23 63 83
 31, AV. LÉOPOLD-ROBERT,
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client engage un
MÉCANICIEN PROGRAMMEUR RÉGLEUR

pour un parc de 4 automates CN à commandes Fagor.

Poste évolutif, salaire attractant.

Conditions de travail de 1er ordre.

Pour en savoir plus, appelez
P. Blaser au 23 63 83

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié
 ISO 9002/EN 29002
 Reg. N° 11735-01

PATRIC SA

Fabrique de machines
 Tôlerie industrielle

Nous cherchons tout de suite ou à convenir des
SOUDEURS MIG/TIG

Nous offrons:
 - place stable dans une entreprise en plein expansion;
 - outils de travail modernes;
 - horaire libre et ambiance de travail agréable.
 Pour tous renseignements, contactez
 M. J. Luini, Patric SA, Horizon 29,
 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
 ☎ 038/57 22 01 28-42852

Entreprise d'horlogerie de Tramelan cherche pour tout de suite ou date à convenir

UN(E) OUVRIER(ÈRE)

Vos tâches seront les suivantes:
 - gestion du stock et préparation de la fourniture pour la production;
 - connaissance en horlogerie souhaitée.

Nous vous offrons un poste à responsabilité et indépendant ainsi que des conditions de travail attractives.

Intéressé(e)?
 Votre dossier est à envoyer sous chiffre D 6-106766 à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1. 6-106766

ADIA

POSTE FIXE 039/23 63 83
 31, AV. LÉOPOLD-ROBERT,
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons une
VISITEUSE expérimentée dans le visite de cadrans de montres

Poste évolutif avec possibilité d'avoir la responsabilité d'un atelier.

Vous avez la connaissance de ce travail.

Vous avez envie de vous investir.

Alors appeler sans tarder
P. Blaser au 23 63 83

Sponsor officiel du HCC

Système de Qualité Certifié
 ISO 9002/EN 29002
 Reg. N° 11735-01

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.
 On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli-Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 63 42), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an.
 Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Collaborateur/trice spécialiste

à la division de la politique régionale.
 Le/la titulaire sera appelé/e à collaborer à la mise en œuvre et à l'application des mesures de politique régionale; à traiter des questions ayant trait au développement économique régional et à assurer la coopération entre la Confédération, les cantons et les régions. Connaissance des données institutionnelles. Formation commerciale et perfectionnement (ES-CEA, ECCA ou diplôme équivalent). Bonne connaissance de l'informatique (NOVEL, Windows 95, UNIX, Oracle, SQL). Expérience en matière administrative souhaitée. Disposition à travailler en équipe et à s'adapter à un horaire de travail flexible. Langues: le français et très bonne connaissance de l'allemand ou l'anglais (expression orale et écrite). Connaissance de l'anglais souhaitée. Toutes candidatures de femmes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Berne
 Poste à temps partiel: 60%
 Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail OFIAMT, service du personnel, Bundesgasse 8, 3003 Berne, Renseignements: ☎ 031/322 28 75, M. S. Huber, Division politique régionale, Réf.-Nr. 4/96

Traducteur/trice

Traducteur/trice de français à plein temps. Traduction de descriptions et règlements techniques, de correspondance technique et commerciale, de contrats de livraison et de développement, de documentation pour la presse, de parties de messages d'armement ainsi que de rapports adressés à des commissions parlementaires, etc. d'allemand en français et partiellement vice-versa. Révision de textes allemands et français. Connaissance parfaite de l'allemand et du français; si possible formation spéciale et expérience en tant que traducteur; culture générale et agilité d'esprit au-dessus de la moyenne; vaste entendement technique et juridique; caractère résistant.

Lieu de service: Berne
 Groupement Armement, section personnel ZV/BA, Kasernenstrasse 19, 3003 Berne

Conservateur/trice ainsi que secrétaire d'une commission

Le conservateur ou la conservatrice administre le musée «Am Römerholz» à Winterthur, qui abrite une collection de tableaux, de dessins et de sculptures de renommée internationale. Il ou elle gère la collection selon des critères scientifiques et assure l'exploitation du musée sur le plan organisationnel. Il ou elle a aussi pour tâche plus spécifique de gérer la correspondance d'Oskar Reinhart, de travailler à l'inventaire scientifique et de s'occuper de travaux rédactionnels. Le ou la secrétaire de la fondation Gottfried Keller administre les affaires de cette dernière, gère les œuvres acquises au fil des ans avec les ressources de la fondation, apporte des conseils techniques lors de l'achat d'œuvres et organise la gestion de la fondation sur le plan financier, administratif et du personnel. Il ou elle devra en outre participer à la revitalisation du musée du couvent de Saint-

Georges à Stein am Rhein, acquis avec des fonds de la fondation. Nous recherchons une personne ayant le sens de l'initiative et du contact et qui sache travailler sous pression. Titulaire d'une licence en histoire de l'art, le/la candidat/e a acquis une solide expérience en muséologie et dans l'encadrement d'une équipe et possède de bonnes connaissances de l'allemand, du français, de l'italien et de l'anglais. Les deux offres d'emploi s'adressent de préférence à une personne qui serait prête à occuper les deux demi-postes. Les deux postes pourraient éventuellement aussi être occupés par deux personnes. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein de l'Office, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Winterthur
 Poste à temps partiel: 100%, év. 2x50%
 Office fédéral de la culture, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3000 Berne 6, ☎ 031/322 92 70, D'Urs Staub

Traducteur/trice

auprès du Commandement des écoles d'état-major et de commandants, Forces terrestres. Traduire des textes techniques, administratifs et juridiques (règlements, directives, ordonnances, communiqués et documentation d'instruction) de l'allemand vers le français, l'anglais ou, en partie, l'italien. Traducteur/trice diplômé/e ou formation équivalente, bon/le traducteur/trice. Une expérience de traducteur/trice et une formation de cadre dans l'armée sont souhaitées. Langues: le français, avec de très bonnes connaissances des langues allemande et anglaise (parlées et écrites); connaissances de la langue italienne souhaitées. Capable de traduire des textes difficiles. Bonnes connaissances du TED.

Lieu de service: Emmen
 Division principale des services centraux des forces terrestres, section du personnel et de la formation, Papiermühlstr. 14, 3003 Berne, ☎ 031/324 23 19, M. Pierre Marchioni, Réf. 2609

Adjoint/e scientifique

Activité exigeante et indépendante au sein de l'état-major de la division prévoyance professionnelle de l'Office fédéral des assurances sociales. Par votre contribution vous nous aiderez à continuer à développer une branche importante des assurances sociales, en tenant compte du contexte juridique, économique, social et financier, tel qu'il se présentera dans un proche avenir. Vous participerez à l'élaboration de projets et de textes législatifs. Vous accomplirez également des tâches de coordination au sein de la division et à l'extérieur. Vous possédez des connaissances étendues de la prévoyance professionnelle. Vous avez le sens de la conceptualisation et êtes capables d'innover et de travailler en équipe. Etudes juridiques complètes. Afin d'augmenter la part des femmes, les candidatures allant dans ce sens seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Berne
 Office fédéral des assurances sociales, Personnel et formation, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ☎ 031/322 90 62, Peter Tröhler, Réf. BV, 51

Collaborateurs/trices scientifiques

En 1998, la Suisse célébrera le 150^e anniversaire de l'Etat fédéral suisse. Chargé d'assurer la coordination et d'apporter son concours aux projets lancés ou cofinancés par la Confédération, l'Office fédéral de la culture coordonne également les projets émanant de tiers et sert de centre d'information pour ces derniers. Afin de seconder la direction de l'Office dans le cadre des préparatifs aux festivités de 1998, nous cherchons des personnes titulaires d'un titre universitaire et au bénéfice d'une expérience professionnelle acquise, si possible dans l'administration ou dans un domaine voisin. Vous avez le sens de l'organisation, êtes apte à travailler avec les services les plus divers et savez vous exprimer avec aisance aussi bien par écrit que par oral. Vous parlez le français ou l'allemand et possédez d'excellentes connaissances de l'autre langue. Afin d'augmenter la part des femmes ainsi que la représentation des minorités linguistiques au sein de l'Office, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Durée de l'engagement: jusqu'au 31 décembre 1998.
Lieu de service: Berne
 Poste à temps partiel: dès 50%
 Office fédéral de la culture, service du personnel, Hallwylstrasse 15, 3000 Berne 6, ☎ 031/322 92 82, M. A. Sprecher

Un/une juriste

Activité intéressante, variée et exigeante dans le domaine de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) et celui de la prévoyance individuelle liée (3^e pilier) au sein de la section obligation d'assurance et prestations de la division Prévoyance professionnelle. Collaboration à la surveillance des institutions de prévoyance ainsi que des institutions de libre passage et du 3^e pilier. Examen et approbation de statuts et de règlements, étude de nouvelles fondations, de fusions et de liquidations, traitement de recours touchant la surveillance, préparation et exécution de mesures de surveillance. Participation aux activités portant sur la juridiction et la jurisprudence. Etudes universitaires complètes en droit et expérience professionnelle, de préférence dans le domaine de la prévoyance professionnelle. Sens de la collaboration, esprit d'initiative et capacité de travailler de manière autonome. Langues: l'allemand avec de très bonnes connaissances de la langue française. Afin d'augmenter la part des femmes, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Lieu de service: Berne
 Office fédéral des assurances sociales, Personnel et formation, Effingerstrasse 33, 3003 Berne, ☎ 031/322 92 10, Patricia Zurkinden, Réf.: BV, 52

Assistant/e du directeur de l'AFF

En qualité d'assistant/e de direction, vous fournirez un appui au directeur de l'Administration fédérale des finances (AFF) à tous les niveaux de son activité dans le cadre de l'analyse de problèmes, de la préparation et de l'application de décisions ainsi que de l'élaboration d'idées. Vous traiterez des dossiers concernant le processus de gestion et d'autres dossiers importants, du stade de la collecte des informations à celui où la prise de décision est possible. Votre cahier de charges comprendra également des travaux de base en matière de politique financière et le traitement de questions particulières. Vous coordonnerez en outre les affaires qui concernent plusieurs offices ou divisions. Des tâches rédactionnelles vous seront par ailleurs confiées. Vous vous intéressez à la politique financière, vous avez un esprit d'analyse, vous êtes capable de penser en termes conceptuels, de vous mettre rapidement au courant de situations complexes et de présenter des résultats de manière transparente. Vous disposez d'un diplôme universitaire en sciences économiques et de quelques années d'expérience professionnelle. Langues: l'allemand ou le français avec de très bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
 Administration fédérale des finances, service du personnel, Bundesgasse 3, 3003 Berne, ☎ 031/322 60 62, M. H. Gurtner, chef du personnel

Un/une chef de section

Vous dirigez la section offre et, à ce titre, vous gérez l'ensemble des transports publics régionaux de la Suisse. En tant qu'interlocuteur principal des entreprises de transport et des cantons, vous êtes responsable au sein de l'office de l'examen compétent des offres de transport et de leur conception, de la gestion des tarifs et des concessions ainsi que de la budgétisation. Les dossiers généraux liés aux budgets et aux comptes des CFF, comprenant notamment la rédaction annuelle des messages ad hoc à l'intention du Parlement, ainsi que le traitement des concessions pour les installations de transport à câbles sont également du ressort de votre section. La personne appelée à ce poste devra être apte à diriger du personnel, faire preuve d'endurance et de talent de négociateur et connaître les transports publics. Diplôme universitaire en économie, expérience professionnelle de plusieurs années et aisance dans la rédaction. Langues: allemand ou français avec de très bonnes connaissances de l'autre langue et, si possible, de l'italien.

Lieu de service: Berne
 Office fédéral des transports, services centraux, Palais fédéral Nord, 3003 Berne

Collaborateur/trice scientifique

La Chancellerie fédérale va intensifier ses activités d'état-major en faveur du Conseil fédéral et des départements. Elle sera notamment chargée d'établir et de mettre à jour une liste des principales activités des départements liées à la politique du Conseil fédéral et aux planifications de ce dernier (notamment le programme de la législature, le programme annuel et la planification des affaires), de créer et de gérer une banque de données en la matière, de vérifier la conformité des projets des départements avec les planifications existantes, de concilier les avis divergents, de contrôler l'application des décisions du Conseil fédéral, de préparer des rapports destinés au Conseil fédéral, aux départements et à la Conférence des secrétaires généraux, et de seconder cette dernière. Nous cherchons une personne disposant de préférence d'une formation en droit ou en politique, ayant déjà travaillé dans une administration, manifestant de l'intérêt pour les questions interdisciplinaires les plus diverses, aimant les contacts, possédant des talents de négociateur, s'exprimant par écrit avec aisance et étant à même de présenter de manière claire et précise des questions complexes.

Lieu de service: Berne
 Chancellerie fédérale, section du personnel et des ressources, 3003 Berne

Collaborateur/trice spécialiste

pour systèmes électroniques de direction des feux et de conduite de l'artillerie (NAPOS/FARGO/FARGOF/INTAFF) ainsi que pour systèmes d'engins guidés sol-sol et sol-air ainsi que pour systèmes d'armes de la DCA, gonimètres météorologiques (P-760+P-763). Direction d'essais dans le domaine des troupes du matériel y compris évaluation. Elaboration des compétences en matière de réparation et d'équipements de réparation dans le domaine des échelons d'entretien 1-3 pour les artisans de troupe. Coordinateur dans le domaine technique pour les règlements des artisans de troupe de la division. Elaboration et vérification des règlements des artisans de troupe. Elaboration des concepts de reconversion et d'instruction pour les artisans de troupe des divers échelons d'entretien. Définition des objectifs globaux pour l'établissement des plans d'instruction et vérification de ceux-ci. Appréciation du niveau de l'instruction technique. Engagement comme remplaçant/e du/du chef/fe de projet (év. chef/fe de projet) de l'OFARSL. Ingénieur ETS option électronique ou formation équivalente avec expérience professionnelle pratique (év. diplôme de maîtrise). Langues: français ou allemand, avec connaissances de l'autre langue. Officier ou ofRép souhaité.

Lieu de service: Thoun
 Office fédéral des armes et des services de logistique service d'état-major du personnel enseignant et de l'administration, Malerweg 6, 3602 Thoun, Réf. Nr. 10.12



CANTON DE NEUCHÂTEL

Nous cherchons une
infirmière-animatrice à temps partiel

pour l'accompagnement et la responsabilité sur place de cinq séjours par année, dont un à Nouvel-An, avec l'aide d'un(e) ou plusieurs auxiliaires.

Nous demandons:

- disponibilité nécessaire;
- intérêt pour les personnes âgées et sens des contacts;
- capacité d'assurer de manière indépendante le bon déroulement des séjours sur place, l'animation, les sorties et les soins éventuels à donner aux handicapés d'un de nos séjours;
- connaissance de langue allemande utile.

Nous offrons:

- collaboration avec la responsable administrative du secteur;
- collaboration sur place de stagiaires-infirmières(ères), auxiliaires;
- possibilité de suivre des cours de perfectionnement;
- salaire forfaitaire à la journée (y compris temps de préparation), sur la base des normes cantonales ANEMPA.

Entrée en fonction: 1er avril 1996 ou à convenir.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae, copies de diplômes et certificats à la
DIRECTION DE PRO SENECTUTE
 Case postale 261, 2301 LA CHAUX-DE-FONDS 132-783617

CENTRE DUPONT

PSYCHOLOGUES & CONSEILS
 EN RESSOURCES HUMAINES ET ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Avenue des Baumes 4
 CH-1814 LA TOUR-DE-PEILZ

Achetez maintenant:
essence gratuite pendant 1 an.



NEXIA 1.5i GTX 3 portes (66 kW/90 CV)
Fr. 16 950.-



Génial! Désormais, à l'achat d'un modèle NEXIA, nous vous offrons 1 an d'essence gratuite. Base de calcul: crédit sur euroShell Card d'une valeur équivalente à 15 000 km, selon normes officielles de consommation OEV-1, parcours mixte. Validité de la promotion: 5.2.-20.4.96. Pour 1 an d'essence, faites preuve de bon sens, précipitez-vous chez votre concessionnaire DAEWOO.

GARAGE des STADES

A. Miche & B. Helbling
Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 68 13

Nouvel agent

DAEWOO

Qui l'aurait pensé.

132-783811

Achetez maintenant:
essence gratuite pendant 1 an.



ESPERO 2.0 MPI (77 kW/105 CV)

Fr. 20 990.-

Version «Luxe» avec ABS, climatisation et jantes alu Fr. 24 990.-



Génial! Désormais, à l'achat d'un modèle ESPERO, nous vous offrons 1 an d'essence gratuite. Base de calcul: crédit sur euroShell Card d'une valeur équivalente à 15 000 km, selon normes officielles de consommation OEV-1, parcours mixte. Validité de la promotion: 5.2.-20.4.96. Pour 1 an d'essence, faites preuve de bon sens, précipitez-vous chez votre concessionnaire DAEWOO.

DIVERS

Lundi 26 février

OUVERT

toute la journée

METROPOLE

CENTRE

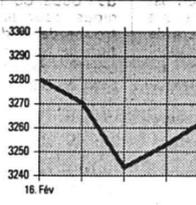
LA CHAUX-DE-FONDS

132-783588

BOURSE



Swiss Market Index

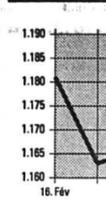


Indices

	22/02	23/02
SPI	2126.21	2143.94
SMI	3264.40	3296.20
Dow Jones	5608.46	5605.20
DAX	2412.00	2451.78
CAC 40	1953.26	1974.79
Nikkei	20340.90	20300.40



Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.14	1.23
Angleterre	1.77	1.89
Allemagne	80.25	82.75
France	23	24.3
Belgique	3.88	4.08
Hollande	71.25	74.25
Italie	0.073	0.0775
Autriche	11.35	11.85
Portugal	0.75	0.83
Espagne	0.92	1.02
Canada	0.82	0.9
Japon	1.07	1.17

Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	1.12	1.25	1.37
Oblig. de caisse	3 ans	5 ans	8 ans
	2.75	3.50	4.00
Banque Nationale Suisse			
Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.17	4.13	
Taux Lombard	3.62	3.50	

Bourse suisse

	22/02	23/02
Adia p	228	230
Agie n	85.5	93
Alusuisse p	946	956
Alusuisse n	948	960
Bâloise n	123	124
Ares Sersono	908	904
Ascom p	1300	1280
Attisolz n	585	577
Banque Coop	890d	895
Bâloise n	2300	2300
Baer Holding p	1220	1220
BB Biotech	3210	3270
BBC p	1439	1465
Bernoise Ass. n	1240t	1225
BK Vision p	1471	1495
Bobst p	1880d	1910t
Buehrle p	104.5	106.25
Bucher Holding p	825	840
CFN	545d	548d
Ciba-Geigy n	1023	1035
Ciba-Geigy p	1020	1032
Clariant n	368	369
Cortailod p	639	630
CS Holding n	113.5	114
Electrowatt p	419	420t
Elco Loser n	532	530d
EMS Chemie p	5230	5250
Fischer p	1520	1545
Fischer n	290	293
Forbo n	505	500
Fotolabo p	530	530
Galenica n	419	420
Hero p	545	530
Hero n	138t	137
Hilti bp	915	922
Holderbank p	848	852
Immuno	697	702
Interdiscount p	78	75.5
Jelmoli p	510	515t
Kaba Hold. n	590	598
Kuoni N	2180	2170
Landis & Gyr n	850	850d
Lindt Sprüngli p	20150	20250
Logitech n	125.5	125.5
Mercure n	269	263
Michelin	535	535
Motor Col.	2150	2110
Mövenpick p	400	410t
Nestlé n	1275	1281
Pargesa Holding	1460	1465
Pharmavisio n	6010	6070
Phonak	1230t	1280
Pirelli p	136	131
Publicitas bp	1110d	1140
Publicitas n	1200	1190
Rentch Walter	197	193
Reassurance n	1241	1256
Richemont	1785	1800
Rieter n	349	348

Indices

	22/02	23/02
Roche bp	8975	9125
Roche p	16050	16200
Rorento C.S.	68	68.25
Royal Dutch C.S.	164.5	167
Sandoz n	1069	1087
Sandoz p	1074	1097
Saurer n	514	517
SBSI bp	370d	370d
SBS n	220	220
SBS p	440	440
Schindler n	1300	1340
Schindler bp	1305	1340
Sibra n	186d	186
SIG P	2680	2680
Sika n	294	295
Sika p	47t	46.5
SMH p	724	727
SMH n	156	158
Sulzer bp	728	726
Sulzer n	769	774
Surveillance n	461	445d
Surveillance p	2375	2395
Swissair n	1015	1040
Swissair bj	145d	145d
UBS n	274	276
UBS p	1229	1230
Tege Montreux	50.5	51.5
Von Roll p	23.5t	23.75
Winterthur n	784	788
Winterthur p	784	787
Zurich n	320	324

Londres (ESTG)

	22/02	23/02
Amgold	66.625	67.625
Anglo AM	43	44
B.A.T.	5.775	5.77
British Petrol.	5.265	5.265
British Telecom.	3.735	3.71
BTR	3.23	3.22
Cable & Wir.	4.58	4.52
Cadbury	5.4	5.38
De Beers P	20.1875	21.25
Glaxo	9.235	9.26
Grand Metrop.	4.41	4.436
Hanson	1.9025	1.879
ICI	8.57	8.74

Frankfurt (DM)

	22/02	23/02
AEG	161.4	162.5
Allianz N	2753	2782
BASF	348.7	357.5
Bay. Vereinsbk.	43.4	43.75
Bayer	433	442.8
BMW	808	820.5
Commerzbank	337.2	340.3
Daimler Benz	800	806.5
Degussa	528.5	532
Deutsche Bank	73.35	74.05
Dresdner Bank	38.6	38.82
Hoechst	438.5	454
MAN	420	431.4
Mannesmann	497.2	512.7
Siemens	824.3	831
VEBA I	65.7	67.1
VW	538.5	548

Paris (FF)

	22/02	23/02
AGF	146.6	151.6
Alcatel	437	443.7
BSN	773	774
CCF	69.8	72
Euro Disneyland	14.25	15
Eurotunnel	6.5	6.4
Gener. des Eaux	515	518
L'Oréal	1392	1402
Lafarge	334	342.5
Total	325	342

New York (SUS)

	22/02	23/02
Abbot	41.75	41.625
Am Medical	32.125	32.125
Amexco	47	47
Amoco	71.25	70.125
Apple Computer	29.875	29.875

Fonds de placements

	22/02	23/02
Atlantic Richfield	115.375	114
ATT	66.125	66
Avon	83.5	83.75
Baxter	43.875	44.875
Black & Decker	34.25	34.375
Boeing	83.625	83.25
Bristol-Myers	87.75	87
Can Pacific	19.625	19.625
Caterpillar	70.25	69.75
Chase Manh.	72.625	74.75
Chevron Corp.	58.25	57.125
Citicorp	77.75	78.375
Coca-Cola	84.25	82.75
Colgate	78.875	79
Compaq Comput	51.5	52.25
Data General	17.75	17.125
Digital	74	74.75
Dow Chemical	77.375	79.75
Dupont	79	79.125
Eastman Kodak	75.125	75.375
Exxon	83.625	81.25
Fluor	66.25	66.5
Ford	31.125	30.5
Gen. Motors	51.75	51.125
General Electric	79.625	78.625
Homestake	54.5	53.75
Goodyear	48.875	48
Hewl.-Packard	103.125	102
Homestake	19.125	19
Honeywell	54.5	54.875
IBM	124.125	125.25
Intern. Paper	37.625	37.5
ITT	26.625	26.5
Johns. & Johns.	94.875	94.25
Kellogg	78.125	78.5
Lilly Eli	63.25	63.875
Merck	67.375	67.25
Merrill Lynch	59.875	60.375
MMM	66.5	65.125
Mobil Corp.	116.5	114.25
Motorola	58.5	58.125
Pacific Gas & El.	25.875	25.875
Pepsico	63.375	65.5
Philip Morris	99.5	99.875
Procter & Gambl.	82.875	83.75
Ralston Purina	66	66.125
Saralee	33.25	33.875
Schlumberger	75.375	74.375
Scott Paper	-	-
Sears Roebuck	45.375	47.5
Texasco	82.875	80.875
Texas Instr.	53.625	53.625
Time Warner	44.125	43.5
UAL	187	186.875
Unisys	6.75	6.625
Walt Disney	64.5	65
WMX	28.75	29.25
Westinghouse	19.375	19.125
Woolworthouse	12	12
Xerox	131.375	131.5
Zenith	6.875	6.875

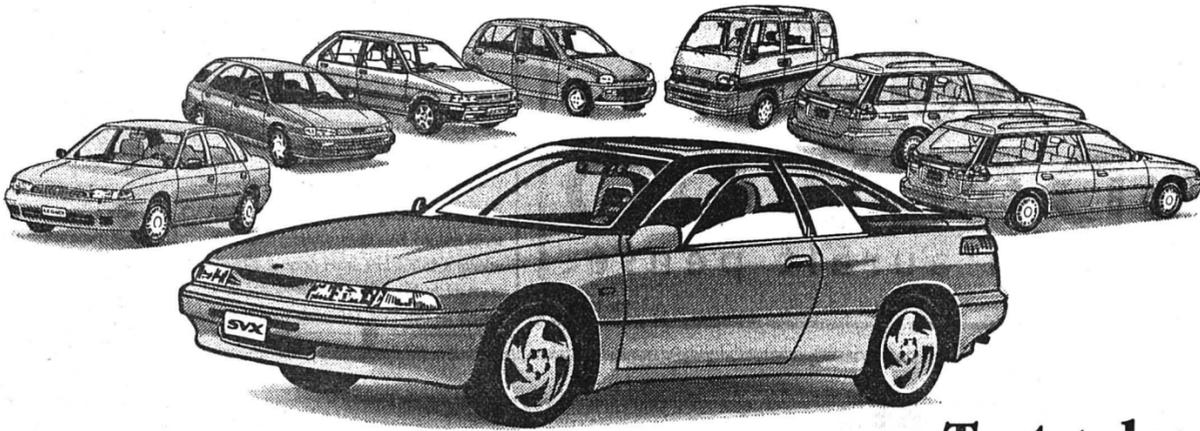
Fonds de placements

	22/02	23/02
MMF CS	1437.85r	1437.86e
MMF DM	1888.76r	1888.77e
MMF Ecu	1523.01r	1523.02e
MMF FF	6780.39r	6780.4e
MMF Fih	1289.88r	1289.88e
MMF Sfr	6166.92r	6166.93e
MMF US	1956.97r	1956.98e
S+M C Sz Sfr	234.2r	238.9e
Eq Fd Em M	1093.39r	1093.4e
Eq Fd LA US	868.16r	868.17e
Eq Fd C E DM	1058.82r	1058.83e
Eq Fd C USA	1430.18r	1430.19e
Cap 1997 DM	1943.66r	1943.67e
Cap 2000 DM	1636.22r	1636.22e
Cap 2000 Sfr	1706.24r	1706.25e
B Fd DM B	1587.45r	1587.46e
B Fd FF B	1183.68r	1183.69e
B Fd E B	834.58r	834.59e
B Fd CS B	1376.97r	1376.98e
CS Pf Inc Sfr A	1021.42r	1021.43e
CS Pf Inc Sfr B	1092.31r	1092.32e
CS Pf Bld Sfr	1081.43r	1081.44e
CS Pf Grwth Sfr	1008.54r	1008.55e
CS E Blue-Ch a	218.58r	218.59e
CS E Blue-Ch b	231.29r	231.3e
CS Germ Fa	191.63r	191.64e</



SUBARU

Le plus grand choix des 4x4



Vendredi 23 février de 14 à 21 h
 Samedi 24 février de 10 à 19 h
 Dimanche 25 février de 10 à 18 h

Testez les
 nouveautés
 96



GARAGE ET CARROSSERIE
Auto-Centre Emil Frey SA
 Rue Fritz-Courvoisier 66 - 2300 La Chaux-de-Fonds - tél. 039/279 777

OFFRES D'EMPLOI

VIBREURS APPLICATIONS SA

CH-2400 Le Locle - Rue Girardet 29
 ☎ 039/34 11 50

Nous cherchons à engager immédiatement ou pour date à convenir:

- **dessinateur constructeur de machines**
Niveau technicien ET, maîtrise d'Autocad
- **mécanicien-électricien**
Titulaire d'un CFC ou équivalent
- **mécaniciens de précision**
Capables de travailler de manière autonome sur des machines conventionnelles.

Nous offrons:

- prestations sociales modernes;
 - ambiance de travail agréable;
 - un travail varié à gérer de façon autonome.
- Veillez adresser vos offres de services manuscrites accompagnées des documents usuels + prétentions salariales au service du personnel.

132-783712



Les métiers du service de Police

Mise au concours de postes d'agentes et d'agents

La formation professionnelle aux métiers du service de la Police locale comprend notamment:

- contrôle de la sécurité, de l'ordre public et de la tranquillité;
- service de circulation;
- premiers-secours en cas de sinistres;
- service d'ambulance et secours routiers.

Nous cherchons: du personnel féminin et masculin de nationalité suisse, âgé de 20 à 27 ans.

Si vous avez une éducation et une instruction de bon niveau, si vous êtes au bénéfice d'un métier et jouissez d'une bonne santé (pour les hommes, être incorporé dans l'élite de l'armée), si votre réputation est honorable, si vous êtes sociable et avez le sens des responsabilités, nous attendons votre offre jusqu'au **15 avril 1996**.

Traitement selon l'échelle communale.

Date d'entrée en fonction: 1er janvier 1997.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez vous adresser au

Secrétariat de police
 Place de l'Hôtel-de-Ville 1
 2302 La Chaux-de-Fonds 2

où les formulaires de postulation sont disponibles ou téléphoniquement au No 039/276 552 pendant les heures de bureau.

132-783891

Vidéotex: * NE #
 Audiotex: 24 21 21

OFFRES D'EMPLOI

EgoKiefer

Fenêtres et portes

Nous sommes la société leader de la branche, occupant 750 collaborateurs dans 2 centres de production et 9 succursales de vente.

Afin de garantir un service optimal à notre clientèle, nous cherchons un

représentant régional

ayant de l'initiative pour le secteur

Neuchâtel/Jura

Vous dépendrez de la direction régionale pour la Suisse romande basée à Villeneuve (VD) et travaillerez de manière autonome; responsable de la réalisation des objectifs budgétaires fixés, vous serez à même de conseiller avec compétence notre clientèle. En outre, vous serez chargé de l'organisation des chantiers et superviserez les travaux de montage et d'entretien de votre région.

Cette offre s'adresse à un professionnel expérimenté issu de la branche des fenêtres et/ou des portes qui se soit spécialisé dans un domaine commercial ou technique et qui possède une expérience confirmée de la vente. De langue maternelle française ou allemande, vous devrez avoir de bonnes connaissances de l'autre langue.

Pour en savoir plus sur ce poste exigeant aux perspectives d'avenir intéressantes, appelez-nous ou envoyez-nous votre offre de service accompagnée des documents usuels.

Département du personnel

9450 Altstätten

Téléphone 071/76 33 33

41-194335



Nouvelle Piquerez SA

Manufacture de Boîtes de Montres

Rue Saint-Hubert 38 CH-2854 Bassecourt

Notre manufacture de boîtes de montres de haute qualité prépare activement son avenir.

Peut-être êtes-vous la personne que nous cherchons?

Nous voulons trouver le meilleur

RESPONSABLE MARKETING ET VENTES

Vous connaissez bien le marché de l'horlogerie suisse, la vente n'a plus de secret pour vous, vous parlez français, allemand et éventuellement anglais. Entrée tout de suite ou à convenir. Eventuellement poste à temps partiel (60-80%).

Si vous correspondez à ce portrait, envoyez-nous rapidement votre dossier complet, à l'adresse suivante:

Nouvelle Piquerez SA, Saint-Hubert 38, CH-2854 Bassecourt, à l'attention de M. Renfer.

Nous cherchons également pour le mois d'août 1996 un ou une

APPRENTI(E) DE COMMERCE

Faites parvenir votre candidature à l'attention de M. Willemin.

14-781345/4x4

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

113

Mary Higgins Clark

Recherche jeune femme aimant danser

Roman

(Droits réservés: Sciaky Presse et Albin Michel)

- Alors pourquoi ne l'avez-vous pas avoué à Darcy Scott? Lorsqu'elle vous a posé la question, vous avez nié avoir rencontré Erin.

- Parce que je savais que je finirais chez vous.

Vous habitez Neuvième Avenue,

quarante-huitième rue, n'est-ce pas?

- Oui.

- Votre chargé de compte à la banque vous soupçonne d'avoir une autre résidence. Vous avez retiré une importante somme d'argent il y a cinq ou six ans.

- J'ai le droit de dépenser mon argent comme je l'entends.

- Avez-vous acheté une autre résidence?

- Prouvez-le.

Samedi après-midi, après en avoir terminé avec Len Parker, Vince D'Ambrosio se rendit 101, Christopher Street et sonna à la porte. Gus Boxer, le visage bougon, vint lui ouvrir. Il portait un sous-vêtement à manches longues. Des bretelles élimées retenaient un pantalon informe. Il parut peu impressionné par le badge du FBI.

- J'suis pas de service. Qu'est-ce que vous voulez?

- Je veux vous parler, Gus. Vous préférez que ce soit ici ou au quartier général? Et laissez tomber vos grands airs. J'ai votre dossier sur mon bureau, monsieur Hoffman.

Les yeux de Boxer regardèrent fébrilement à droite et à gauche.

- Entrez. Et baissez la voix.

- Il ne m'avait pas semblé l'élever.

Boxer le conduisit jusqu'à son studio au rez-de-chaussée. Comme Vince s'y attendait étant donné l'habillement du bonhomme, l'appartement reflétait davantage encore sa personnalité. Des meubles fatigués, tachés. Les vestiges d'un tapis autrefois beige. Une table branlante qui disparaissait sous une pile de magazines pornographiques.

Vince les feuilleta d'une man.

- Vous en avez une sacrée collec-

tion.

- Y a pas de loi qui l'interdise, non?

Vince tapa du poing sur les revues. - Ecoutez, Hoffman, nous n'avons jamais rien retenu contre vous, mais votre nom à la sale habitude d'apparaître un peu trop souvent sur l'ordinateur. Il y a dix ans, vous étiez le concierge d'un immeuble où une fille de vingt ans a été retrouvée morte au sous-sol.

- Je n'avais rien à voir dans cette histoire.

- Elle avait déposé une plainte auprès du gérant, déclarant qu'elle vous avait trouvé dans son appartement en train de fouiller dans sa penderie.

- Je cherchais à repérer une fuite d'eau. Une canalisation passait dans le mur derrière cette penderie.

(A suivre)

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Publicité intensive, Publicité par annonces

Concours

Une vraie vie de roman

Peu d'écrivains de cette renommée peuvent se targuer d'avoir connu une existence aussi riche en péripéties et hauts faits d'armes que lui. «La vie est un roman», aurait-il pu proclamer. Et c'est vrai que ses héros possèdent ce don d'humanité qui les rend si proches du public des lecteurs qui, ne s'y étant pas trompé, a à chaque parution réservé un accueil très favorable aux publications de l'homme de plume dont nous vous demandons l'identité aujourd'hui.



L'écrivain en uniforme d'aviateur, au service de la «France libre».

Né en Lituanie, à Wilno où sa mère est actrice de théâtre, notre jeune homme débarque en France alors qu'il est à peine âgé de 14 ans. Il y suit une brillante scolarité; étudiant à la faculté de droit de Paris et brillant polyglotte, il embrassera d'ailleurs plus tard une carrière diplomatique au service de sa nouvelle patrie. En 1940, âgé alors de 26 ans, il s'engage auprès

de de Gaulle. Et il mettra ses talents d'aviateur au service de la «France libre». Plusieurs fois blessé, il terminera la guerre avec le grade de capitaine et la poitrine ornée de plusieurs décorations. La publication de son premier roman coïncide avec la fin de la Deuxième Guerre mondiale. C'est en effet en 1945

que son «Education européenne» paraît. Le roman est d'emblée remarqué et vaut à son auteur le Prix des critiques. C'est également cette année-là que le jeune auteur fait son entrée en diplomatie. Le Quai d'Orsay l'enverra en poste en une multitude d'endroits sur la planète, tels que Berne, Los Angeles, Sofia ou New York. Il fait ses adieux à la diplomatie en 1961. Mais auparavant, en 1956, une des plus clinquantes récompenses des lettres françaises lui est décernée: il reçoit le prix Goncourt pour les «Racines du ciel».

Ecrivain à succès, il décide de se jouer de ce parisianisme qui n'apprécie guère le message contenu, en filigrane, dans ses ébouriffants récits, message qui plaide en faveur de la personne humaine même la moins favorisée par l'existence. Il signe un roman sous un pseudonyme et ce roman-là obtient lui aussi le prix Goncourt! Cette mystification littéraire lui permet ainsi d'être le seul écrivain francophone à avoir été «goncourisé» par deux fois. On ne saura vraiment la vérité qu'après la mort de l'écrivain, qui se suicide en 1980.

Jouez avec nous...

Chaque samedi un jeu concours différent est proposé.

Un prix par semaine est attribué par tirage au sort parmi les réponses exactes.

Un abonnement d'un an à L'Impartial est tiré au sort chaque trimestre parmi les participants aux concours des trois derniers mois.

SOLUTIONS DES JEUX DE SAMEDI PASSÉ

Creuse-méninges 512

Réponse: l'appareil téléphonique de Tim est à affichage digital du numéro. Il lui suffit de presser la touche de rappel pour voir s'inscrire le dernier numéro composé... celui d'une ligne rose! Et comme le combiné était encore tiède, il sait, de plus, que l'appel était récent.

Le master mots No 579 ESTOC

La pyramide No 593

Dans la ligne du bas: 2-8-7-4-1

En cinq sept 552

COMÉDIE - CHAMADE - MOINEAU - PÉNICHE - CHEVRON le Maine et l'Idaho

Mots pour mots 535 Pavoisé

Huit erreurs

- Oreille de l'homme.
- Son coude droit plus long.
- Botte du dessus plus courte.
- Manche de la tondeuse moins haut.
- Carter plus long sur la roue droite.
- Fourche de l'arbre de droite plus profonde.
- Arbre du milieu plus long au pied.
- Rateau plus court.

CONCOURS

No 500

Huit sur dix

Il fallait assembler les carrés de manière à pouvoir lire sur la première ligne: DO-CILES-E-COUVER et sur la cinquième: RAI-E-ILL-AI-GLES. Apparaissait alors dans la colonne fléchée (11e) le mot **CARNAVAL**.

Le tirage au sort a désigné comme gagnante cette semaine, Madame **Andrée Fresard, St-Hubert 5, 2725 Le Noirmont, qui recevra un prix spécial pour la 500e édition de nos jeux.**

RÉPONSE AUX JEUX DE CETTE PAGE
SOLUTION DU CONCOURS NOM DU GAGNANT DANS LA PAGE DES JEUX DE SAMEDI PROCHAIN

Enigme

Donnez une valeur à A, B, C et D, sachant que:

- A = 3 x C
- C - B + A = la moitié de B
- A + D = B
- D - A = C - B x 2
- C + A : [B - D] = 4
- B + D = C + A + 1

(roc-rd-508)

La partie de scrabble

Placez un cache horizontalement en ne laissant apparaître que les lettres du premier tirage. Cherchez la solution la plus payante. En déplaçant votre cache vers le bas, vous découvrirez les points et la référence de la solution proposée. Pour cela, vous numérotez horizontalement votre grille de 1 à 15, et verticalement de A à O.

Si une référence commence par une lettre, ce mot est à placer horizontalement, et verticalement si cette référence commence par un chiffre, ? = joker et entre parenthèses, la lettre qu'il représente.

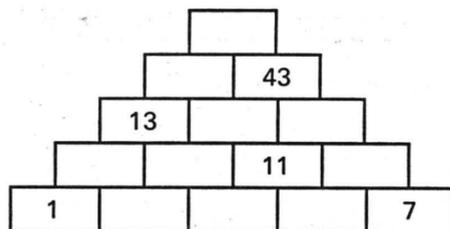
Tirage	Solution	Position	Pts
1. ETRMAEL			
2. UIHSTPH	MARTELE	H 4	70
3. H+SESIXD	MUPHTIS	4 H	26
4. -AAUESLO	EX	3 L	46
5. URDSE?T	SAOULERA	6 B	62
6. -DLMOELA	D(A)TEURS	11 E	87
7. OL+IIFBO	MALADE	C 3	20
8. OLIO+PYE	BIEF	8 A	39
9. IO+DNRAR	PLOYE	12 C	47
10. IATRKFC	RONDIRA	13 G	74
11. TC+N?RUI	FAKIR	N 10	59
12. GNEASZ	(S)CRUTIN	O 5	81
13. NU+QTIMO	GAZES	15 J	43
14. IMO+GSUH	QUANT	4 A	40
15. MGU+OEWN	HOPIS	J 2	31
16. MGOEN+TE	WU	13 B	30
17. MGETE+JI	WON	B 13	24
18. TJ+EOSVB	ENIGME	15 A	30
19. TEOSVB+N	JE	F 14	25
20. V+VLEICA	BENTHOS	2 F	21
21. VLCA+AEN	VIE	1 G	31
22. VLAN+EE	ACRE	14 L	23
23.	ALLENE	F 4	19

Total: 928

Partie modèle du Scrabble-Club La Chaux-de-Fonds. (Réunions le mardi, 19 h 45, Maison du Peuple).

La pyramide

Placez dans chacune des cases vides un nombre. Dès la deuxième ligne depuis le bas, le nombre figurant dans une case doit être la somme des deux nombres des cases qu'elle chevauche. Il ne doit pas y avoir deux fois le même nombre dans la pyramide.

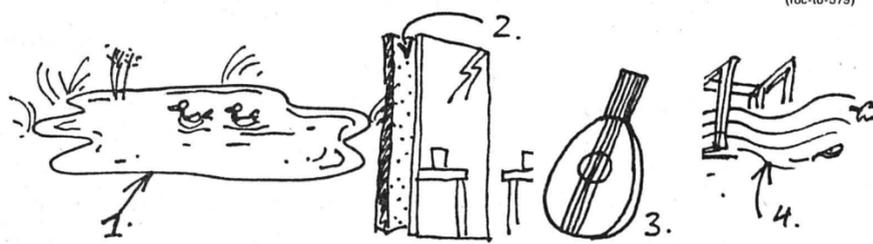


(roc-rd-605)

Rébus 579

Illustré par ce rébus, le nom d'une personnalité que vous pourrez identifier.

(roc-to-579)

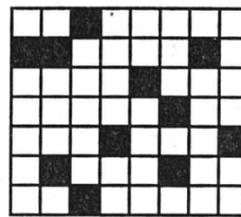


Croisez les mots

Placez tous les mots dans la grille, horizontalement et verticalement. Quel mot de deux lettres n'en croise aucun autre?

(roc-rd-509)

- A S A I R C I N E C I R E R
- C E N E T R A C E I V R E S
- E N O V E S A U T O C R E R
- E T R A U V I T E S T O R E
- R U R E E V O I T V E N I R
- S U T O C V I R E R
- T E



La grappe 532

Amusez-vous à ajouter une lettre à chaque rangée de grains. Cela sans tenir compte, ni de l'ordre des lettres, ni des accents.

Vous découvrirez à la fois notre chemin et le dernier mot de huit lettres, un mot d'usage plus ou moins courant.

Nos solutions évitent les pluriels et les formes verbales conjuguées.

Bonne recherche.

(roc-mo-532)

Homme de cour.

Source d'énergie.

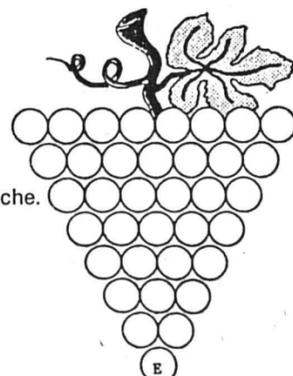
Huitre des côtes de la Manche.

Loir inférieur.

Dure de la feuille.

Terme de tennis.

Pronom personnel.



Neige en février, profitez!

No	Lieux/Centres	Stations	Caractéristiques	SKI DE RANDONNÉE		SKI ALPIN		
				pistes éclairées	style classique	style skating	pistes éclairées	en fonction
01	La Côte-aux-Fées	La Côte-aux-Fées	40-70 Poudreuse	-	22,5 km	22,5 km	-	OUI
02	Les Cernets-Verrières	Les Cernets-Verrières	40-70 Poudreuse	-	60 km	60 km	*	OUI
03	La Brévine	La Brévine - Le Cernil	40-70 Poudreuse	-	10 km	10 km	-	OUI
04	Couvet	La Nouvelle-Censière - Le Couvet	40-50 Poudreuse	-	28 km	28 km	-	OUI
05	Le Cerneux-Péquignot	Buttes - La Robella	30-100 Poudreuse	*	15 km	15 km	-	OUI
06	Le Locle	Le Cerneux-Péquignot	40-50 Poudreuse	*	15 km	15 km	*	OUI
		Champ-Guillaume	40-50 Poudreuse	*	20 km	30 km	*	OUI
		Le Locle	30-50 Poudreuse	*	20 km	30 km	*	OUI
		Sommartel	30-50 Poudreuse	*	20 km	30 km	*	OUI
		La Jaluse	30-50 Poudreuse	*	20 km	30 km	*	OUI
07	Les Ponts-de-Martel	Les Ponts-de-Martel, La Tourne	30-50 Poudreuse	-	40 km	25 km	*	OUI
		Les Prises	30-50 Poudreuse	-	40 km	25 km	*	OUI
		Brot-Dessus	30-50 Poudreuse	-	40 km	25 km	*	OUI
08	La Sagne	La Corbatière - Le Communal	30-60 Poudreuse	-	30 km	30 km	-	OUI
		La Corbatière - La Roche-aux-Cros	30-60 Poudreuse	-	30 km	30 km	-	OUI
09	Tête-de-Ran	Tête-de-Ran - La Vue-des-Alpes	30-60 Poudreuse	-	20 km	20 km	-	OUI
		Le Crêt-Meuron	30-50 Poudreuse	-	20 km	20 km	*	OUI
		Les Hauts-Geneveys/La Serment	30-60 Poudreuse	-	20 km	20 km	*	OUI
		La Bosse	30-50 Poudreuse	-	20 km	20 km	*	OUI
10	La Vue-des-Alpes	La Baume	30-50 Poudreuse	*	20 km	20 km	*	OUI
11	La Chaux-de-Fonds	La Vue-des-Alpes, Les Loges	30-50 Poudreuse	-	20 km	8 km	-	OUI
		Secteur nord	35-50 Poudreuse	-	20 km	8 km	-	OUI
		Les Arêtes	35-50 Poudreuse	-	20 km	8 km	-	OUI
		Les Foulets	35-50 Poudreuse	-	20 km	8 km	-	OUI
		Le Chapeau-Rablé	35-50 Poudreuse	-	20 km	8 km	*	OUI
		La Sorcière	35-50 Poudreuse	-	20 km	8 km	*	OUI
12	Chaumont	Chaumont	30-50 Poudreuse	*	10 km	10 km	-	OUI
13	Enges	Enges	30-50 Poudreuse	*	10 km	10 km	-	OUI
14	La Joux-du-Plâne	Mont-d'Amin	30-40 Poudreuse	-	25 km	10 km	-	OUI
		Les Bugnens, Les Savagnières	40-50 Poudreuse	-	25 km	10 km	-	OUI
		Le Pâquier - Crêt-du-Puy	40-50 Poudreuse	-	25 km	10 km	-	OUI
		Les Bugnens	40-50 Poudreuse	-	25 km	10 km	-	OUI
		Les Savagnières	50-80 Poudreuse	-	25 km	10 km	-	OUI
		Les Savagnières - Les Pontins	50-80 Poudreuse	-	25 km	10 km	-	OUI
		Les Près-d'Orvin	70-100 Poudreuse-dure	-	40 km	6 km	-	3/4
		Les Près-d'Orvin - Chasseral	70-100 Poudreuse-dure	-	40 km	6 km	-	3/4
		Les Reussilles - Le Cernil - Les Breuleux - La Ferrière - La Cibourg	60 Poudreuse	-	22 km	22 km	-	OUI
		Les Breuleux	60 Poudreuse	*	22 km	22 km	-	OUI
		Les Breuleux télébob	40-60 Poudreuse	-	22 km	22 km	-	OUI
		Anneau d'entraînement des Breuleux	60 Poudreuse	-	22 km	22 km	-	OUI
		Saignelégier - Le Noirmont	60 Poudreuse	-	19 km	19 km	-	OUI
		Les Bois - La Ferrière	60 Poudreuse	*	19 km	19 km	-	OUI
		Le Noirmont	60 Poudreuse	*	2 km	2 km	-	OUI
		Le Noirmont - Les Breuleux	60 Poudreuse	-	9,5 km	9,5 km	-	OUI
		Saignelégier	60 Poudreuse	*	2 km	2 km	-	OUI
		Saignelégier - Montfaucon	60 Poudreuse	-	8 km	8 km	-	OUI
		Saignelégier - Le Cernil	60 Poudreuse	-	8 km	8 km	-	OUI
		Les Genevez - Lajoux	60 Poudreuse	-	20 km	20 km	-	OUI
		Circuit Les Genevez	60 Poudreuse	-	8 km	8 km	-	OUI
		Montfaucon - La Combe - Lajoux	60 Poudreuse	-	9 km	9 km	-	OUI
		Bellelay - Les Genevez	60 Poudreuse	-	3 km	3 km	-	OUI
		Mont-Crosin - Mont-Soleil	- Poudreuse	-	25 km	10 km	-	OUI
		Mont-Crosin - Col de Pierre Pertuis	- Poudreuse	-	24 km	10 km	-	OUI
		Tramelan	50-80 Poudreuse	-	24 km	10 km	-	OUI

Données fournies vendredi 23 février 1996

* Piste éclairée



Des renseignements journaliers peuvent être obtenus aux numéros de téléphone suivants:

Canton de Neuchâtel
Téléphone: 039/24 20 20
Vidéotex: *1700#
Télétext: page 251

Jura
Tél. 039/51 26 26

Jura bernois
Tél. 032/93 64 66

Bulletin permanent
Tél. 039/189

LE MENU LA CARTE PAR LE MENU LA CARTE

RESTAURANT DE L'ELITE
Rue du 1^{er}-Mars 9
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 28 95 55
Fermé le lundi soir
Dimanche 25 février 1996
Moules marinières
Potage du jour
Entrecôte de bœuf sauce aux morilles
Pommes frites, légumes
Coupe maison - Fr. 19.90
CE SOIR COMPLET
FONDUE CHINOISE À GOGO Fr. 21.50

AUBERGE DU GARDOT
25500 Montlebon
Vendredi 1er mars dès 20 h 30
Grande soirée «Moules frites»
animée par Lucine et Manu, FF 80.-
Réservez dès maintenant
au ☎ 0033/81 67 16 26
132-784004

Hôtel du Vaisseau
G.-A. Ducommun 2016 Petit-Cortailod
Tél. (038) 42 19 42

Vendredi 1er mars
à l'occasion de l'Indépendance neuchâteloise, nous vous proposons
A midi menu du terroir à Fr. 40.-
Pour vos enfants, une salle de jeux surveillée avec TV et vidéo est mise à disposition.
Et le soir notre traditionnel buffet chaud et froid avec des spécialités neuchâteloises
Enfants jusqu'à 15 ans: Fr. 2.- par année
Salle pour fumeurs ou non-fumeurs
Réservation souhaitable
Salles de séminaires et banquets

DIVERS
fédération romande des consommatrices
Grenier 22/1er étage
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 37 09
AVIS IMPORTANT
Le bureau Consommateurs-Informations sera fermé exceptionnellement
lundi 26 février
A votre service, tous les lundis de 14 à 17 heures.

Café Le Pantin
Ronde 5
☎ 039/28 67 20
MATCH AUX CARTES
Dimanche 25 février à 14 heures
132-783960

Police-secours: 117

Seulement jusqu'au 29. 2. 1996
SOLDES CUISINES BAINS
Super-rabais exceptionnel!
Sur une foule de cuisines agencées, salles de bains et appareils électroménagers de toutes les grandes marques! Apportez-nous vos plans, nous créerons avec vous la cuisine ou la salle de bains de vos rêves. Possibilité de commande pour montage jusqu'en automne 1996.
Entreprise générale FUST
Pour votre cuisine, salle de bains, appartement ou maison! Pour toute nouvelle construction, rénovation ou transformation! Votre directeur des travaux FUST prend en charge toute la planification, l'établissement d'offres, permis de construire, la direction des travaux et de la main-d'œuvre, contrôles inclus. Le tout à un prix fixe garanti. Nous vous renseignerons volontiers.
FUST CUISINES BAINS
Electroménager, Luminaires, TV/Hifi/Video, Photo, PC, CD
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust (EG), bd des Epilatures 44, tél. 039 26 16 50. Neuchâtel, rue des Terreaux 5, tél. 038 25 53 70. Bienne, Hyper-Fust (EG), rte Soleure 122, tél. 032 52 16 04. Yverdon, rue de la Plaine 5, tél. 024 21 86 16.
EG = (Succursales cuisines / salle de bains avec département Entreprise Générale).

ENSEIGNEMENT
RÉPUBLIQUE CANTON DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES AFFAIRES RÉGIONALES
CENTRE DE LULLIER
INSCRIPTIONS
ÉCOLE D'HORTICULTURE
Formation de base
- formation professionnelle pratique et théorique, y compris en entreprises, en arboriculture fruitière et ornementale, architecture paysagère, culture maraîchère, floriculture;
- obtention du diplôme de l'École d'horticulture;
- concours d'entrée: 7 mai 1996;
- délai d'inscription: 16 avril 1996;
- rentrée scolaire: 26 août 1996;
- durée des études: 4 ans.
Perfectionnement
- stage pour les candidats en possession d'un CFC; inscription dans l'une des cinq branches de l'horticulture correspondant à la spécialité du certificat obtenu;
- délai d'inscription: 19 juillet 1996;
- rentrée scolaire: 5 août 1996;
- durée des études: 11 mois.
ÉCOLE POUR FLEURISTE
Formation de base
- formation professionnelle pratique et théorique y compris en entreprises;
- obtention du diplôme de l'École pour fleuriste;
- concours d'entrée: 13 mars 1996;
- délai d'inscription: 5 mars 1996;
- rentrée scolaire: 26 août 1996;
- durée des études: 4 ans.
ÉCOLE D'INGÉNIEURS ETS
- formation d'ingénieurs ETS en gestion de la nature;
- formation d'ingénieurs horticoles ETS;
- formation d'architectes paysagistes ETS;
- délai d'inscription: 15 juin 1996;
- rentrée scolaire: 26 août 1996;
- durée des études: 3 ans + diplôme.
Conditions d'admission
A. en 1^{re} année
1. maturité professionnelle technico-agricole
2. maturité professionnelle technique (sur dossier)
3. maturité gymnasiale et stage obligatoire de 10 mois sur sites agréés
4. diplômes étrangers équivalents (sur dossier)
5. CFC groupe horticole et agricole avec examens d'entrée
B. en 2^e année
1. admission sur titre pour les diplômés universitaires.
RENSEIGNEMENTS
Les inscriptions sont enregistrées au Centre de Lullier ou par correspondance.
Adresse: Direction du Centre de Lullier, 1254 Jussy, tél. 022 759 18 14
Le conseiller d'Etat chargé du Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales: Claude Haegi

L'AUBIER
Soirée du 29 février? Menu à 29.-
Un jour de plus dans l'année, ça se fête... sinon ça sert à quoi?
Jeudi soir 29: soirée exceptionnelle!
038 30 30 10
MONTEZILLON

Ski nordique - MegaMicro: l'édition 1996 sera un grand cru

Vive la neige!

CIO: cadeau à l'Afrique - Le CIO a décidé d'assurer la retransmission la plus large possible en Afrique des Jeux olympiques d'Atlanta. Le CIO offrira gratuitement l'accès à la plus large couverture des Jeux, mettant en évidence la participation africaine. Cette solution illustre une fois de plus la politique de solidarité du CIO envers l'Afrique. (si)

Critérium à succès

Records!

Record de participation et également record de froid, hier soir à La Chaux-du-Milieu, pour le Critérium organisé par la Société de jeunesse de la localité. Sympathique prélude à la MegaMicro, cette manifestation a vu concourir soixante-six équipes, toutes catégories confondues, de fondeurs émérites et de très jeunes skieurs. Un chouette mélange pour une super partie de ski.

S'il a fallu être très courageux pour affronter une température avoisinant les moins dix degrés, tant les spectateurs que les participants ont parfaitement joué le jeu. Les premiers se sont réchauffés comme ils pouvaient en encourageant leurs protégés, tandis que les seconds se sont lancés sur une boucle de 1500 mètres, particulièrement rapide et bosselée à souhait, pas franchement réservée aux amateurs de longue distance; au contraire.

C'est ainsi que les amateurs de courtes distances et d'efforts intenses y ont trouvé leur compte. Ce phénomène a sans aucun doute favorisé les régionaux Cédric Haldimann et Daniel Schumacher, qui ont réalisé une époustouflante performance. Thomas Wassberg et Daniel Sandoz, leurs principaux rivaux, ont obtenu un bon septième rang, démontrant vraisemblablement une certaine réserve (bien compréhensible) à l'égard de la course à venir de dimanche.

CLASSEMENT

Hommes élites: 1. C. Haldimann - Schumacher (La Chaux-du-Milieu et Le Locle), 28'37". 2. F. Pellaton - Borel (La Brévine) à 14". 3. E. Matthey - Feuz (Le Locle) à 43".

Juniors: 1. J. Schmid - M. Schmid (La Brévine), 29'52". 2. Girardin - Y. Pellaton (La Brévine) à 3". 3. Dubois - Michau (La Brévine et Le Locle) à 5'47".

Dames: 1. Singlé - Isler (La Sagne), 17'29". 2. N. Matthey - Maegerli (Le Locle et La Vuedes-Alpes) à 26". 3. Simon-Vermet - Cuenot (La Brévine) à 43".

OJ garçons: 1. F. Matthey - R. Haldimann (La Brévine), 16'46". 2. Schafer - Arnaud (France) à 1'12". 3. D. Calame - Morand (La Brévine) à 1'13".

OJ filles: 1. Baehler - Fahrny (La Brévine), 18'08". 2. Larfi - M. Calame (Le Locle et La Sagne) à 1'06". 3. F. Matthey - L. Ray (La Brévine) à 2'38".

Populaires: 1. Pretre - Vanhee (Le Russey), 17'57". 2. O. Maire - C. Brunner (Les Ponts-de-Martel et La Chaux-du-Milieu) à 1'09". 3. Dreyfuss - Guignard (Colombier et Le Cerneux-Péquignot) à 1'25".

Animation: 1. L. Vuille - Challenges (La Chaux-du-Milieu), 6'14". 2. Coita - Aubry (La Sagne) à 4". 3. M. Monard - G. Faivre (La Chaux-du-Milieu) à 19". (pal)

Vive la neige! Même si l'on annonce un redoux et du föhn pour demain, la MegaMicro 1996 sera un grand cru. La présence de Thomas Wassberg, légende parmi les légendes du ski de fond, y est certainement pour quelque chose. Mais, plus que le simple nom de Wassberg, c'est la présence abondante de la neige qui réjouit Jean-Bernard Vuille et son comité. De fait, c'est sur le tracé originel que se déroulera la MegaMicro, qui fête cette année son dixième anniversaire. Tout est donc réuni pour que cette édition-anniversaire s'apparente à une réussite totale.

Par

Renald TSCHOUMY

«Nous méritons enfin d'avoir d'excellentes conditions, lance d'emblée Jean-Bernard Vuille.

Arrivée dynamisée

Les organisateurs de la MegaMicro, conscients de la difficulté de rendre l'aire d'arrivée intéressante, se sont attachés les services du «célébrissime» Jean-Marc Richard pour animer la fin de la course.

«Nous essayons de muscler la course pour les spectateurs, explique ainsi Jean-Bernard Vuille.

De la sorte, les spectateurs ne devraient pas s'ennuyer aux Foulets.»

On en est convaincu...

R.T.

Vraiment, tout est pour le mieux depuis deux semaines.»

Le président du comité d'organisation relève cependant qu'il est passé par tous les états d'âme. «Lorsque nous avons annoncé notre jumelage avec la Transjurassienne, le 1er février dernier, notre canton était on ne peut plus vert. Et je dois avouer qu'à ce moment-là, je doutais sincèrement. Mais pour une fois, les conditions météorologiques ont été à notre avantage.»



MegaMicro

DÉPARTS À 9 H

Annulée en 1989 et en 1990, la MegaMicro va donc se dérouler cette année sur la totalité du tracé reliant Les Cernets-Verrières à La Chaux-de-Fonds (60 km). Le parcours proposé par le

grand fond des vallées franco-suisse de la précision sera, comme à son habitude, très sélectif, tout comme ceux du 35 km (départ de La Brévine) et du 15 km (départ de La Chaux-du-Milieu, style classique). Les trois départs seront donnés à 9 h.

Tête d'affiche de l'édition 1996, Thomas Wassberg risque d'attirer la curiosité des foules demain. Quadruple champion olympique (15 km en 1980, 50 km en 1984, relais 4 x 10 km en 1984 et 1988), double champion du monde (50 km en 1982 et 30 km en 1987), premier homme de l'histoire à dépasser les 1000 points en Coupe du monde (avant les nouveaux quotas), le Suédois aura cependant affaire à forte partie.

Ses principaux adversaires seront notamment le Français Philippe Grandclément (vainqueur l'an dernier), son compatriote Pascal Moysse (troisième en 1995), André Rey (qui en est à sa troisième participation), Daniel Sandoz (deuxième en 1988 et 1991), Lukas Kalbermatten (membre du cadre national B) ou encore Steve Maillardet. Du côté féminin, on relèvera la participation de la Russe Olga Kamenskaia, qui s'était

imposée l'an dernier, mais aussi celle de Jasmin Nunige-Baummann. Il va de soi que les meilleurs éléments du Giron jurassien seront également de la partie.

TRACEURS UNANIMES

Mais la MegaMicro, c'est aussi – voire surtout – une course populaire. «Les inscriptions rentrent très fortement, confirme Jean-Bernard Vuille. Mardi, nous en étions déjà à quatre cents. Je suis donc à peu près certain que six cents fondeurs et fondeuses prendront le départ de la MegaMicro.»

Et le citoyen de La Chaux-du-Milieu de se réjouir des conditions climatiques. «Les traceurs sont unanimes: il n'y a jamais eu autant de neige que cette année. C'est notamment le cas à La Brévine, où le passage de quelques murs posait parfois problème. Mais ce n'est pas le cas cette année. En plus, il a continuellement neigé ces derniers jours. Le fait d'avoir une piste recouverte de neige fraîche est garant d'une course régulière.»

JUMELAGE PAYANT

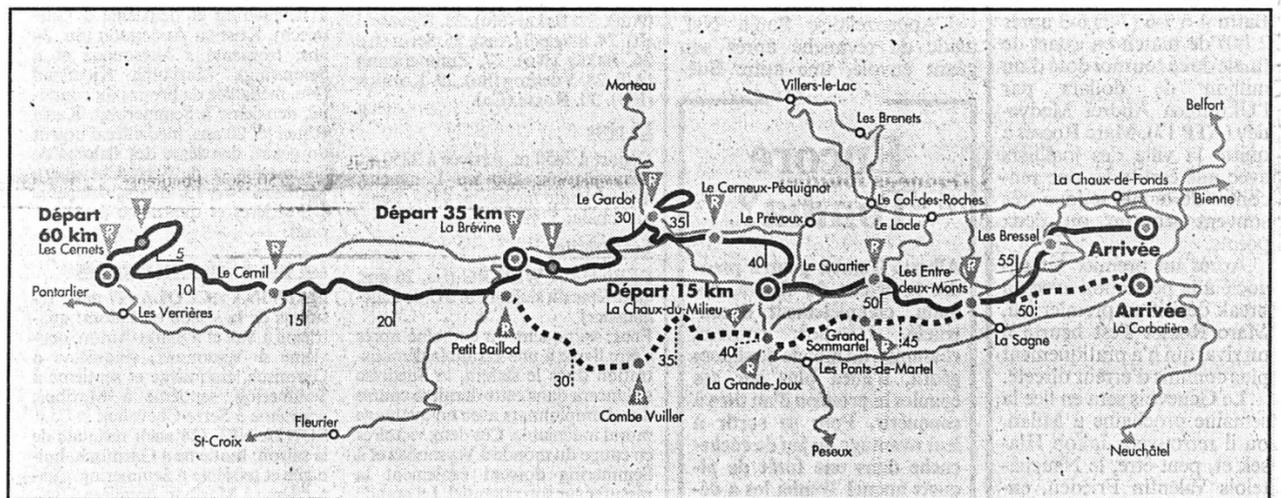
Le jumelage avec la Transjurassienne porte déjà ses fruits.

«Nous bénéficions des retombées d'une course internationale établie, confirme Jean-Bernard Vuille. Nous sommes aujourd'hui plus forts. Un exemple? J'ai reçu l'autre jour l'inscription d'un groupe de vingt-trois Parisiens qui avaient entendu parler de notre course à travers la promotion de la Transjurassienne. Et nous avons relevé pas mal de nouveaux noms dans les inscriptions, ce qui compense les absences de ceux qui ne veulent pas se lancer sur un tel tracé en n'ayant pas pu s'entraîner convenablement cette saison.»

Après avoir vécu des années pénibles – «Les deux annulations successives de 1989 et 1990 nous ont coûté cher au niveau de la popularité» relève Jean-Bernard Vuille –, la MegaMicro est enfin récompensée. «Nous espérons tous que la réussite programmée de l'édition 1996 soit synonyme de second souffle, confirme le nouveau président. La motivation des gens est proportionnelle au nombre d'inscrits. Et cette année, l'engouement renaît autant chez les compétiteurs que chez les organisateurs.»

On en aura la confirmation demain. R.T.

LE PARCOURS



Ne pas tenir compte du tracé en traitillé, qui était le tracé de remplacement en cas d'absence de neige.

Volleyball - LNB féminine: VFM sans étrangère à Bâle

Marjorie Veilleux blessée

Tuile au VBC Franches-Montagnes, la Québécoise Marjorie Veilleux est à nouveau blessée à un genou. Opérée à un genou mercredi, elle ne pourra pas tenir sa place pendant au moins deux matches. Aïe!

TGV-87: LAVER L'AFFRONT

Pour TGV-87, l'heure de la revanche face à son rival régional Bévillard-Malleray a sonné. «Nous voulons laver l'affront subi au match-aller (rés: défaite 0-3), souligne le directeur technique François Friedli. Comme tous les derbies, ce match ne répondra pas forcément à la logique et nous pouvons fort bien nous imposer. En tous les cas, nous avons tout fait pour bien préparer cette rencontre. Les joueurs sont très motivés et nous n'avons pas eu à leur mettre de pression supplémentaire.»

Cela dit, s'il n'est pas impératif, un succès serait très bienvenu pour les gars de La Marelle. «Il est clair que si nous voulons nous en sortir, il faudra engranger au moins six points lors de nos quatre derniers matches, spécule François Friedli. Donc, une victoire face à Bévillard-Malleray serait bonne à pren-

dre.» Et comment, mais le hic c'est que du côté des visiteurs, où l'on retrouvera certains anciens pensionnaires de la Marelle, on n'est pas forcément disposé à faire des cadeaux aux Tramelots. Autant dire que l'ambiance risque d'être électrique cet après-midi. Espérons, cependant, que les acteurs en présence sauront conserver leur calme.

J.C.

À L'AFFICHE

LNB féminine

Demain

15.15 Gr.-Bâle Est - Fr.-Montagnes

LNB masculine

Aujourd'hui

16.15 TGV-87 - Bévillard-Malleray

Première ligue féminine

Aujourd'hui

15.00 Val-de-Ruz - Lausanne

15.30 Nyon - Colombier

18.00 Wittigkofen - NUC

Première ligue masculine

Aujourd'hui

16.30 Münsingen - Val-de-Travers

17.00 Val-de-Ruz - Guin Boujean - Colombier

Basketball - Le coup de fil

Pas le droit à l'erreur

Défaite samedi passé à Martigny (78-81), l'équipe masculine du BBCC n'a pas franchement le droit à l'erreur aujourd'hui contre Villars-sur-Glâne. Car il apparaît comme acquis qu'il s'agit de gagner les deux points pour s'embarquer dans le bon wagon.

«C'est un match important, concède Philippe Chanel. Nous devons réagir et jouer quarante minutes à fond. Mais je suis confiant: une prise de conscience s'est effectuée cette semaine, et je sens que la défaite à Martigny a donné un coup de fouet à tout le monde.»

Et d'ajouter: «Pour nous imposer, il s'agira de rester concentrés durant quarante minutes, ce qui n'a pas été le cas lors des deux derniers matches.» Chapitre contingent, l'absence de Didier Chatellard sera compensée par le retour de Laurent Feuz.

LES FILLES POUR L'HONNEUR

L'équipe féminine du BBCC jouera quant à elle pour l'honneur, tant il est vrai que ses chances de promotion sont déjà réduites à zéro. «Tout le monde devrait être là, Fabienne Schmied et Noémi Gritti mises à

part, explique Stefan Rudy. Mais nous aurons affaire à forte partie, dans la mesure où Opfikon n'a pas caché ses ambitions.»

L'équipe allemande peut d'ailleurs compter sur le renfort d'une joueuse américaine, ce qui n'est pas le cas du BBCC. «De plus, le calendrier est particulièrement mal fait, qui nous impose de longues pauses entre les matches.» Mais, comme les autres, La Chaux-de-Fonds doit «faire avec»... R.T.

À L'AFFICHE

AUJOURD'HUI

Promotion-relégation LNB/Ire ligue masculine

17.30 Chx-Fds - Villars-sur-Glâne

LNB féminine, tour de promotion

15.15 Chx-de-Fds - Opfikon

LA PHRASE DU JOUR

«Je viens de vivre une quinzaine de mutation intéressante.»

Jean-Bernard Vuille

Ski alpin - Championnats du monde: deux slaloms ce week-end

A la recherche de l'or

La Suédoise Pernilla Wiberg, qui totalise déjà quatre médailles d'or olympiques et mondiales en slalom géant et en combiné depuis 1991, tentera, pour parfaire son écartisme, d'en ajouter une du même métal, aujourd'hui, dans le slalom des Mondiaux.

La petite (1,61 m) et robuste Scandinave, qui a remporté cette saison deux épreuves de Coupe du monde dans cette discipline, à Veysonnaz et à Semmering, possède indiscutablement les moyens techniques pour dompter l'imposant «mur» de la piste Nevadas.

Avantagée par rapport à ses principales rivales pour avoir testé ce parcours lors du combiné qu'elle avait largement dominé lundi, «Pilla» (25 ans) appartient à la famille des attaquantes. Avec, évidemment, les risques inhérents à cette fougue, qui l'ont conduite à plusieurs reprises à quitter la piste.

Mais, plus encore que de la Norvégienne Marianne Kjoerstad, adepte des pistes extrêmes et troisième du combiné, la championne de Norrköping (qui réside à Monaco) devra se garder de la Slovène Urska Hrovat, lauréate à Garmisch-Partenkirchen, et d'Elfi Eder, une Autrichienne de 25 ans qui s'est épanouie avec trois récents succès mais qui aurait préféré un parcours moins pentu.

L'Appenzelloise Sonja Nef, avide de revanche après son géant envolé, une autre Sué-

doise, Kristina Andersson, qui a attendu ses trente ans pour connaître la joie d'un premier succès (Maribor), la Néo-Zélandaise Claudia Riegler, la plus jeune de toutes (19 ans), sont les autres lauréates d'une saison riche en slaloms (neuf) et en gagnantes différentes (six). La brillante et jeune (20 ans) Katja Koren, autre élément de pointe de l'école slovène, mérite également l'attention.

L'HOMOGENEITE DES SUISSSESSES

La Suisse, qui aspire à renouer avec le récent et glorieux passé de l'ère Vreni Schneider, présente l'équipe la plus homogène. Outre Nef, Karin Koren (20 ans), argent du géant, et Marlies Oester, championne du monde juniors et déjà sur un podium de Coupe du monde (deuxième derrière Sonja Nef à Sestrières, sur une piste assez semblable à celle de la Sierra Nevada), voire

Martina Accola, préférée à Gabriela Zingre-Graf (troisième ici il y a deux ans), sont toutes candidates au podium.

L'Italienne Deborah Compagnoni, fraîche championne du

Absente pour blessure en début de saison, elle n'a pu travailler suffisamment les piquets. Mais sa dextérité technique, son moral et sa nouvelle paire de skis peuvent la porter vers une nouvelle médaille. (si)

monde du géant, a déjà obtenu des places d'honneur en spécial.

Karin Roten

La Valaisanne rééditera-t-elle sa performance de jeudi en géant?

(Keystone)



Becker: l'impasse sur les JO - Boris Becker a décidé de faire l'impasse sur le tournoi des Jeux olympiques d'Atlanta pour consacrer du temps à sa famille. Médaille d'or en double avec Michael Stich aux Jeux de Barcelone en 1992, il a expliqué, à Anvers, qu'il ne voulait pas être loin de sa famille pendant huit semaines d'affilée. Les Jeux se dérouleront en effet entre le tournoi de Wimbledon et l'Open des Etats-Unis. (si)

Tennis

Revers fatals

Deux erreurs en revers dans le jeu décisif du deuxième set et un malheureux break concédé au début de la troisième manche ont mis un terme au parcours de Marc Rosset (ATP 14) à Anvers.

Battu 4-6 7-6 (7-2) 6-3 après 2 h07 de match en quart de finale de ce tournoi doté d'un million de dollars par l'Ukrainien Andreï Medvedev (ATP 17), Marc Rosset a quitté la ville des joailliers avec une certitude: une rencontre de tennis se joue très souvent sur un ou deux points.

Après un premier set négocié à la perfection avec un break décisif au premier jeu, Marc Rosset s'est heurté à un rival qui n'a pratiquement plus commis d'erreur directe.

Le Genevois sera en lice la semaine prochaine à Milan, où il retrouvera Jakob Hlasek et, peut-être, le Neuchâtois Valentin Frieden, engagé dans les qualifications.

Anvers. Tournoi ATP. Simple messieurs. Quarts de finale: Becker (All/1) bat Clavet (Esp) 6-3 6-3. Medvedev (Ukr) bat Rosset (S/8) 4-6 7-6 (7-2) 6-3. Ivanisevic (Cro/3) bat Furlan (It) 4-6 7-6 (7/4) 6-2. Stich (All/6) bat Krajicek (Hol/4) 6-3 7-6 (7-4). (si)

Encore Tomba?

Alberto Tomba pourra prendre le départ du slalom, demain, complètement décontracté. L'Italien, nouveau champion du monde de slalom géant, n'aura plus sur ses épaules la pression d'un titre à conquérir. Pour se sortir à leur avantage du jeu de cache-cache dans une forêt de piquets auquel Tomba les a désormais conviés, ses rivaux devront prendre tous les risques.

Dans ce contexte, les quatre Suisses en lice ne peuvent guère songer à trouver place sur le podium, même si Michael von Grünigen aurait du plaisir à réussir un bon coup. (si)

● AUJOURD'HUI

Slalom dames (9 h 30 et 13 h). Les dossards: 1. Hrovat (Slo). 2. Riegler (NZ). 3. Kjoerstad. 4. Andersson (Su). 5. Wiberg (Su). 6. Accola (S). 7. Eder (Aut). 8. Nef (S). 9. Salvenmoser (Aut). 10. Wachter (AUT). 11. Roten (S). 12. Oester (S). 13. Koren (Slo). 14. Chauvet (Fr). 15. Ertl (All). 16. Compagnoni (It). 17. Gerg (All). 18. Nowen (Su). 19. Piccard (Fr). 20. Plank (It). 21. Köllerer (Aut). 22. Bokal (Slo). 23. Biavaschi (It). 24. Steggall (Aus). 25. Serra (It). 26. Bakke (No). 27. Zimmermann (All). 28. Ydeskog (Su). 29. Koznick (EU). 30. Rosza (Ca).

La piste

Départ à 2450 m. Arrivée à 2250 m. Dénivellation: 200 m. Longueur: 497 m. Pente moyenne: 44%. Pente maximale: 52%.

Les favorites

PERNILLA WIBERG (Su, 26 ans, quatrième du slalom des JO de Lillehammer)
Pour: vainqueur du combiné après s'être livrée à une véritable démonstration dans le slalom, la Suédoise s'élancera dans cette dernière course des championnats avec un avantage moral indéfectible. Ces deux victoires en coupe du monde à Veysonnaz et à Semmering doivent également la rassurer sur son potentiel. La grande favorite, c'est elle.
URSKA HROVAT (Slo, 22 ans)
Pour: deuxième des slaloms de Sankt-Anton et de Veysonnaz, la skieuse de Ljubjana devrait trouver sur cette piste de Sierra Nevada des conditions à sa convenance. On la dit en grande forme. L'occasion est venue pour elle de le prouver.
SONJA NEF (S, 24 ans)
Pour: Très malheureuse, jeudi, en géant (élimination dans la deuxième

manche alors que la médaille d'or lui était promise), l'Appenzelloise dispose d'une occasion de revanche qu'elle doit saisir. Sa victoire dans le slalom de Sestrières, à la fin janvier, fait d'elle une candidate aux médailles. Si le moral est toujours là, elle peut viser le podium.

Les outsiders

Elfi Eder (Aut, 26 ans, victorieuse cette saison à Vail, à Sankt-Anton et à Semmering et deuxième à Garmisch), Kristina Andersson (Su, 30 ans, troisième à Veysonnaz et à Semmering), Marianne Kjoerstad (No, médaillée de bronze du combiné, deuxième à Semmering), Karin Roten (S, 20 ans, médaillée d'argent du géant, deuxième des slaloms de Semmering et de Serre-Chevalier), Marlies Oester (S, 20 ans, deuxième à Sestrières et quatrième à Semmering).

Les quatre Suissesses engagées

MARTINA ACCOLA (27 ans): résultats de la saison en slalom: quatrième à Vail et à Sankt-Anton, neuvième à Veysonnaz, cinquième à Garmisch, cinquième et septième à Semmering, septième à Maribor, neuvième à Serre-Chevalier.
SONJA NEF (24 ans): résultats de la saison: huitième à Garmisch, huitième et seizième à Semmering, quatorzième à Maribor, première à Sestrières.
MARLIES OESTER (19 ans): résultats de la saison: dix-neuvième à Garmisch, quatrième et neuvième à Semmering, dix-huitième à Maribor, deuxième à Sestrières.
KARIN ROTEN (20 ans): résultats de la saison: cinquième à Vail, dix-neuvième à Veysonnaz, vingt et unième à Garmisch, deuxième à Semmering, onzième à Sestrières, deuxième à Serre-Chevalier.

AU JOUR LE JOUR

Il y a cinq ans

La dernière médaille suisse en slalom dans un championnat du monde a été l'œuvre de Vreni Schneider. En 1991, à Saalbach, la Glaronaise s'était adjugée la médaille d'or devant la Slovène Natasa Bokal et l'Autrichienne Ingrid Salvenmoser. Il y a trois ans, à Morioka, c'était l'Autrichienne Karin Buder qui s'était imposée devant l'Américaine Julie Parisien et l'Autrichienne Elfi Eder.

● DEMAIN

Slalom messieurs (9 h 30 et 13 h).

La piste

Départ à 2470 m. Arrivée à 2250 m. Dénivellation: 220 m. Longueur: 539 m. Pente moyenne: 45%. Pente maximale: 52%.

Les favoris

ALBERTO TOMBA (It, 30 ans)
Pour: vainqueur de trois slaloms sur huit (Madonna di Campiglio, Kranjska Gora et Flachau), cette saison, en coupe du monde, l'Italien tient la forme des grands jours. Sur cette piste taillée à sa mesure, il devrait faire merveille. L'homme à battre, ce sera lui.
THOMAS SYKORA (Aut, 28 ans)
Pour: comme Alberto Tomba, l'Autrichien est en forme. Vainqueur du slalom de Kitzbühel, au début janvier, il a encore terminé deuxième du slalom de Sestrières. Récemment, il a remporté coup sur coup trois slaloms de coupe d'Europe. S'il termine, il sera sur le podium.
MARIO REITER (Aut, 25 ans)
Pour: sa démonstration dans le slalom du combiné, mardi soir, a stupéfié tout le monde. Vainqueur cette saison à Sestrières, l'Autrichien aura son mot à dire dans ce slalom. Il sera l'un des plus sérieux rivaux d'Alberto Tomba.

Les outsiders

Sébastien Amiez (Fr, 24 ans, vainqueur du slalom de Veysonnaz, cet hiver, et deuxième à Vail), Jure Kosir (Slo, 24 ans, deuxième à Kranjska Gora et troisième à Flachau et à Kitzbühel), Christian Mayer (Aut, 24 ans, deuxième à Park City), Yves Dimier (Fr, 27 ans, deuxième du slalom de Madonna di Campiglio).

Les quatre Suisses engagés

MICHAEL VON GRÜNIGEN (27 ans): résultats de la saison en slalom: quatorzième à Kranjska Gora, huitième à Flachau, septième à Veysonnaz, dix-neuvième à Sestrières.
DIDIER PLASCHY (23 ans): meilleurs résultats de la saison: 42e de la première manche à Madonna di Campiglio, trente-quatrième de la première manche à Flachau. Actuel deuxième du classement général de la coupe d'Europe de slalom.
ANDREA ZINSLI (24 ans): meilleurs résultats de la saison: dixième à Vail, huitième à Park City, dix-septième à Madonna di Campiglio, vingt-sixième à Kranjska Gora, vingtième à Flachau, vingt-deuxième à Kitzbühel.
URS KÄELIN (30 ans): aucun résultat cette saison en slalom.

Il y a trente-six ans

La dernière médaille suisse en slalom dans un championnat du monde a été l'œuvre de Georges Schneider. Elle date de... trente-six ans. En 1950, à Aspen, Le Chaux-de-Fonnier s'était, en effet, imposé devant l'Italien Colo et le Norvégien Eriksen. Il y a trois ans, à Morioka, c'était Kjetil-André Aamodt qui s'était imposé devant Marc Girardelli et Thomas Stangassinger. Le Suisse Paul Accola avait alors terminé à la 5e place. G.J./ROC

GARAGE DU RALLYE SA

2400 Le Locle - Tél. 039 / 31 33 33

EXPOSITION DE PRINTEMPS DES PRIX SCALPES

Vendredi et Samedi	23 et 24 février 1996 de 9 h. à 20 h.
Dimanche	25 février de 10h à 18h
Lundi	26 février de 9h à 18h

Pour les enfants: Garderie des p'tits Sioux

DANCE OPEL 96

NOUVELLE VECTRA

CORSA SAFE-TEC

ASTRA CUP

OMEGA TOURING

CALIBRA KEKE ROSEBERG

TIGRA 1.6i 16V

FRONTERA WIN

COMBO TOUR

L'esprit des Grands Chefs règne au Garage du Rallye

A. et P.-A. Dumont, R. Gygax et toute l'équipe du Rallye vous attendent avec plaisir.

DIVERS

132-783586

tout pour la vue...

NOVOPTIC

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
© 039/23 39 55

TOUT LE MONDE PEUT AIDER!

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

Publicité intensive, Publicité par annonces

la clef de vos voyages révisés

WITWER

LE CHARTER DES NEIGES

Journées de ski - tous les dimanches

TORGON

skipass-évasion / Fr. 49.- adulte; Fr. 44.- enfant

OVRONNAZ

Fr. 49.- adulte; Fr. 35.- enfant

LES CROSETS

Fr. 69.- adulte; Fr. 51.- enfant

Départs de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Car et abonnements compris

Et pour les fans de ski...

Samedi 2 et dimanche 3 mars

LA FANTASTIQUE VALLÉE BLANCHE

Fr. 98.-

LA LOETSCHENLUECKE

Fr. 124.-

(TVA 6,5% incluse)
Demandez nos programmes!
Renseignements et inscriptions:
La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/24 15 24 • Neuchâtel - Tél. 038/25 82 82

Ski alpin - Championnats du monde: Tomba devant

Le couronnement du roi



Alberto Tomba
L'Italien a enfin remporté un titre mondial.

(Keystone)

Les championnats du monde n'avaient jamais été sa tasse de thé jusqu'ici. Après quatre échecs successifs à Crans-Montana, Vail, Saalbach et Morioka, Alberto Tomba a quand même fini par obtenir le titre de champion du monde après lequel il courait en vain depuis neuf ans. Présenté comme le grand favori de ce géant de Sierra Nevada, l'Italien a su saisir sa chance en Espagne, où il s'est magistralement imposé devant les deux coureurs les plus réguliers de la saison, les Suisses Urs Kaelin et Michaël von Grünigen, respectivement médaillés d'argent et de bronze. Également parmi ceux qui pouvaient prétendre à une médaille, Lasse Kjus et Steve Locher n'ont pas eu accès au podium. Le Norvégien a terminé quatrième à six centièmes de la médaille de bronze et le Suisse cinquième à 1^{er}11.

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC

Ce titre de champion du monde d'Alberto Tomba n'est évidemment pas usurpé. Fort de trois médailles d'or olympiques obtenues en géant et en slalom en 1988 à Calgary, puis en géant encore en 1992 à Albertville, l'Italien méritait bien le couronnement suprême auquel il pouvait prétendre ici. «J'attendais ce moment depuis les Jeux de Calgary, expliquait-il après la course. Ce premier titre de champion du monde à 29 ans

vaut bien une médaille d'or olympique. Ici, je n'ai pas eu la tâche facile. Ma première manche a été excellente, mais dans la deuxième j'ai connu une grosse frayeur. J'avais l'impression de voler, quand j'ai tout à coup glissé. Je n'ai alors pensé qu'à me récupérer. Enervé, j'ai ensuite tout risqué, ce qui m'a d'ailleurs peut-être sauvé. Si j'avais commis cette faute dans la première manche, probablement que je n'aurais pas rallié l'arrivée. Maintenant que j'ai atteint mon objectif, je vais pouvoir skier sans pression dans le slalom, où j'espère bien gagner ma seconde médaille d'or.»

LES SUISSES AU RENDEZ-VOUS

Si Alberto Tomba était attendu à l'occasion de ce géant, les

Suisses l'étaient tout autant. Ils n'ont pas raté leur rendez-vous. Deuxième, Urs Kaelin a démontré une fois de plus qu'il était bien l'homme des grands événements. Quatrième de la première manche, le Schwytzois, qui avait déjà été médaillé d'argent du géant des mondiaux de Saalbach en 1991 et du géant des Jeux olympiques de Lillehammer en 1994, a sorti le grand jeu dans la seconde, où il a signé le meilleur temps. «J'ai perdu la course dans la première manche, où j'ai commis plusieurs fautes» confiait le skieur de Dändeln. «Dans la deuxième, j'ai ensuite tout risqué. Ma manche n'a pas été parfaite pour autant. C'a été la différence avec Tomba aujourd'hui. Alors que nous avons tous commis des fautes, il a skié, lui, parfaitement dans la première manche.»

Après avoir survolé la saison (cinq victoires sur huit en coupe du monde), Michaël von Grünigen est un peu rentré dans le rang à Sierra Nevada. Sa médaille de bronze récompense malgré tout très logiquement le skieur le plus régulier de la saison. «Sur neuf courses, celle-ci comprise, j'en ai gagné cinq. J'ai aussi toujours terminé sur le podium. C'est donc logique que je sois moi aussi médaillé.»

Michaël von Grünigen était d'autant plus heureux de sa troisième place qu'il n'avait pas eu un très bon sentiment le matin. «Sur cette neige granuleuse, j'ai manqué de «feeling». Au départ, j'étais un peu plus nerveux que d'habitude. J'ai commis une petite faute dans la première manche, mais la suite s'est bien déroulée pour moi. Croyez-moi, je suis très content avec cette médaille.» G.J./ROC

Classement

Slalom géant messieurs: 1. Tomba (It) à 1'58"63. 2. Kälin (S) à 0"44. 3. von Grünigen (S) à 0"82. 4. Kjus (No) à 0"88. 5. Locher (S) à 1"99. 6. Mayer (Aut) à 2"48. 7. Nyberg (Su) à 2"67. 8. Kosir (Sln) à 3"28. 9. I. Piccard (Fr) à 3"49. 10. Strand-Nilsen (No) à 3"59. 11. Aamodt (No) à 3"63. 12. Mader (Aut) à 3"73. 13. Accola (S) à 3"83. 14. Kunc (Sln) à 5"60. 15. F. Piccard (Fr) à 5"95. (si)

Steve Locher privé de gâteau

Regrets atténués

Ils étaient trois suisses à rêver de podium: Michaël von Grünigen, Urs Kaelin et Steve Locher. Seul le Valaisan n'est donc pas parvenu à arracher la médaille à laquelle il pouvait prétendre. Une grosse faute commise peu après le temps intermédiaire dans la première manche avait déjà sérieusement mis à mal ses chances. Ces derniers se sont définitivement évanouies dans la deuxième, où il n'a pas toujours trouvé le bon dosage dans sa manière de skier.

Cette cinquième place va me permettre d'entrer la saison prochaine parmi les six ou sept meilleurs géantistes du monde, mon objectif du début de saison.»

«NOUS AVONS OBTENU LE MAXIMUM»

Les entraîneurs affichaient également la mine réjouie des grands jours dans l'aire d'arrivée du géant. Chef des techniciens, Fritz Züger se félicitait naturellement de ces deux médailles. «J'aurais bien voulu l'or, mais avec deux médailles je crois que nous avons obtenu le maximum qu'on pouvait espérer. Tomba était très fort aujourd'hui. Pour le battre, il aurait fallu que nos coureurs réussissent deux manches parfaites. Personne ne l'a fait. Von Grünigen, Kaelin et Locher ont tous commis des fautes dans la première manche. Malgré tout, la performance d'ensemble est excellente.»

Sur le plan individuel, Fritz Züger adressait surtout des louanges à Urs Kaelin. «Il a réussi une super-course. C'est vraiment l'homme des grands rendez-vous. Von Grünigen et Locher ont été un tout petit peu moins bon. Je ne sentais pas très bien «Mike» aujourd'hui. A l'entraînement, le matin, il n'avait pas été extraordinaire. En revanche, j'attendais plus de Locher, dont la forme est pourtant ascendante. Peut-être qu'il n'a pas été assez régulier cette saison pour espérer venir sur le podium ici.» G.J./ROC

«Sur le premier parcours, je suis très bien parti, expliquait Steve Locher. Malheureusement, j'ai commis une faute juste avant le replat, qui m'a fait perdre une bonne partie de ma vitesse pour la suite. Dans la deuxième manche, je n'ai certainement pas assez skié avec la tête. Il aurait fallu mieux doser. Sur cette neige, il fallait être tantôt fin, tantôt agressif. Dans l'ensemble, j'ai certainement trop skié sur les carres. C'est dommage, car à l'entraînement le matin, j'avais eu un très bon sentiment.»

Cinquième à l'99 d'Alberto Tomba, Steve Locher n'en a pas moins signé là son meilleur résultat dans un géant des championnats du monde. En 1993, à Morioka, il avait terminé huitième. «Ce podium est tout-à-fait logique, poursuivait-il. Les quatre qui sont devant moi l'ont déjà été durant toute la saison. Sur ce plan-là, je n'ai donc pas trop de regrets. Même si je visais évidemment une médaille aujourd'hui, je ne suis pas déçu.

Médailles suisses -
L'Obwaldienne Theres Huser (en fond 5 km) et le Lucernois Walter Widmer (sur 10 km) ont obtenu leur seconde médaille de bronze aux Mondiaux des handicapés de Sunne, en Suède. La délégation suisse totalise désormais six médailles. (si)

Athlétisme

Ganguillet conquérante

Les 15e championnats d'athlétisme en salle qui se déroulent demain à Macolin seront bien fréquentés par les athlètes neuchâtelois et jurassiens. Quelques médailles semblent à la portée des meilleurs représentants de notre région.

Une seule sociétaire de l'Olympic seulement sera présente sur les hauteurs de Bienne, à savoir Nathalie Ganguillet qui défendra son titre au jet du poids. Quant à Céline Jeannet qui espérait se hisser en finale du 400 m, elle a dû déclarer forfait pour cause de grippe. La Schaffhouseuse Kaethi Sutter et la Saint-Galloise Karin Hagman seront les principales adversaires de Nathalie Ganguillet en l'absence de Céline Jeannet. C'est Christelle Méritat, du CA Courtelary, qui défendra les couleurs régionales sur cette distance. Issue du même club, Noémie Sauvage ne manquera pas l'occasion de faire un bon chrono et peut-être de se hisser en finale du 200 mètres.

Chez les hommes, Raphaël Monachon, du CA Courtelary, est un sérieux prétendant au titre du 60 m haies. Tout comme Olivier Berger, du CEP Cortaillod, au triple saut où le niveau suisse reste très modeste. Son camarade Patrick Bachmann s'alignera sur 60m, alors que quatre féminines du CEP Cortaillod complèteront la délégation régionale à savoir Carole Jouan (60 m), Geneviève Swedor, Séverine Pétrini et Dejana Cachot-Rakita (triple saut).

SÉBASTIEN REFUSÉE

La Fédération suisse d'athlétisme a refusé la participation de la Chaux-de-Fonnière Nelly Sébastien (16 ans), de nationalité française, sous prétexte qu'elle n'a pas possédé quatre licences. Un comble, puisque la cinquième valeur suisse du saut en hauteur en 1995 entame sa cinquième saison dans notre pays et est issue de la formation de l'Olympic. Attitude fédérative d'autant plus dommageable que la talentueuse chaux-de-fonnière a déjà disputé les championnats suisses la saison dernière. Même refus pour Paulo Alves, de nationalité portugaise et scolarisé depuis toujours en Suisse. Enormité des règlements, les requérants d'asile peuvent disputer des championnats suisses quelques jours après leur entrée sur sol helvétique. S'agissant de Nelly Sébastien, le directeur technique national français a déjà manifesté son vif intérêt pour la voir figurer lors des championnats de France. (Jr)

TV-SPORTS

● SAMEDI

TSR
23.05 C'est très sport.
Suisse 4
09.20 Ski alpin. Championnats du monde. Slalom dames. Première manche.
12.55 Ski alpin. Slalom dames. Deuxième manche.
DRS
09.20 Ski alpin
12.25 Ski alpin
12.55 Ski alpin
22.25 Sport aktuell
TSI
09.20 Ski alpin
12.55 Ski alpin.
22.10 Dopo partita.
TF1
16.50 Football. Huitième de finale de la Coupe de France. AJ Auxerre - PSG.
18.50 Patinage artistique.
00.35 Formule foot.
France 2
09.30 Ski alpin.
15.35 Tiercé.
France 3
08.40 Magazine olympique.
09.05 Rencontres à XV.
13.00 Ski alpin.
20.35 Tout le sport.
TV5
11.30 Sport Africa.
ARD
09.00 Ski alpin.
12.45 Ski alpin.
14.00 Sport extra.
19.10 Sportschau.
ZDF
22.20 Das aktuelle Sport-Studio.
RAI Due
13.20 Dribbling.
TVE
13.00 Basketball.

14.30 Area deportiva.
20.30 Football. Racing Santander - Deportivo La Corogne.
EUROSPORT
08.30 Basketball.
09.00 Ski nordique.
09.25 Ski alpin.
11.00 Ski nordique.
11.30 Ski nordique.
12.55 Ski alpin.
13.45 Ski nordique.
14.00 Ski nordique.
15.00 Tennis.
17.00 Tennis.
18.00 Tennis de table.
20.00 Tennis.
20.15 Tennis.
22.30 Ski alpin.
23.00 Tennis.
01.00 International motorsports.

● DIMANCHE

TSR
18.25 C'est très sport.
23.45 Top chrono.
Suisse 4
09.20 Ski alpin.
Championnats du monde. Slalom messieurs. Première manche.
12.55 Ski alpin. Slalom messieurs. Deuxième manche.
22.05 C'est très sport.
DRS
13.05 Sport aktuell.
18.30 Sportpanorama.
TSI
09.25 Ski alpin.
12.55 Ski alpin.
19.00 La domenica sportiva.
TF1
10.15 Auto moto.
10.55 Téléfoot.
18.00 Patinage artistique.
France 2
17.50 Stade 2.
France 3
09.25 Ski alpin.
13.00 Ski alpin.
15.35 Sport dimanche.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.50 Ski alpin.
La Cinquième
14.00 L'esprit du sport.
M6
20.35 Sport 6.
00.45 Sport 6.
ARD
14.30 Sport extra.
18.05 Sportschau.
19.50 Sportschau.
ZDF
10.15 Ski alpin.
12.45 Ski alpin.
17.30 Die Sport-Reportage.
22.05 Sport am Sonntag.
RAI Uno
18.10 Novantesimo minuto.
RAI Due.
19.00 Football.
19.50 Domenica sprint.
TVE
13.00 Basketball.
14.30 Area deportiva.
21.30 Sólo goles.
22.30 Basketball.
RTP
11.00 Handball.
23.00 Domingo desportivo.
EUROSPORT
08.30 Eurofun.
09.00 Ski alpin.
09.25 Ski alpin.
11.00 Ski nordique.
12.15 Ski nordique.
12.55 Ski alpin.
13.45 Ski nordique.
14.00 Ski alpin.
15.00 Tennis.
18.00 Bobsleigh.
20.00 Tennis.
22.00 Tennis.
23.00 Athlétisme.

Hockey sur glace - LNB: trois joueurs remplissent aux Mèlèzes

Une base solide

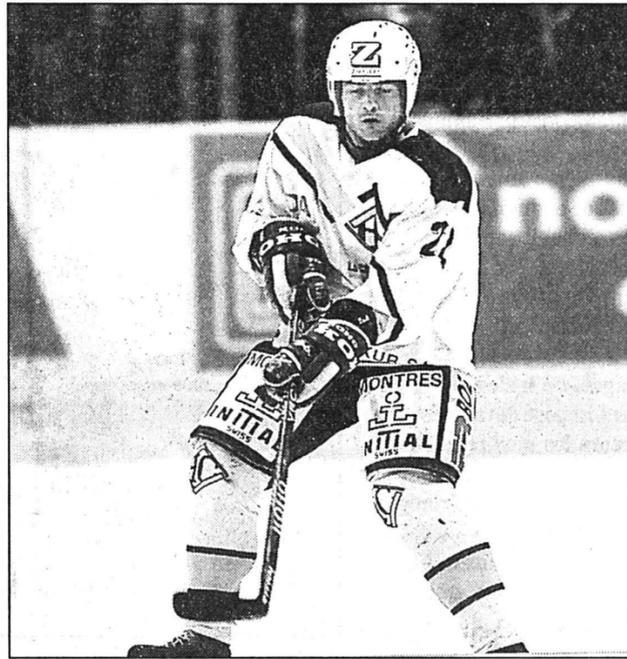
Le 22, le 23 et le 25... Non, vous ne vous trouvez pas à un loto, vous n'assistez pas non plus au tirage de la loterie à numéros. Si vous croyez tenir là le téléphone de Pamela Anderson, vous n'y êtes pas non plus. En fait, c'est du côté des Mèlèzes qu'il faut chercher la solution à cette équation à trois inconnues. Le 22, le 23 et le 25? Tout simplement les numéros portés par Eric Bourquin, Gilles Dubois et Jean-Luc Schnegg qui viennent tous les trois de remplir pour deux saisons au HCC. Sautillez...

Deux jours après avoir accédé aux demi-finales, le HCC offre donc trois cadeaux d'un coup à ses supporters. En obtenant la signature de ces trois joueurs clés, les dirigeants des Mèlèzes ont en

quelque sorte posé la base - solide - de leur future équipe.

En se montrant d'ores et déjà fidèles au HCC, Eric Bourquin, Gilles Dubois et Jean-Luc Schnegg ont dont fait abstraction de l'inconnue de la catégorie dans laquelle ils militeront dès septembre prochain. «Cela n'a pas d'importance, estime «Quinquin». J'éprouve énormément de plaisir à évoluer au sein du club de mes débuts. Et comme le public suit, je pense que cela vaut la peine. J'ai bien évidemment envie que le HCC parvienne au plus haut niveau. Si ce n'est pas cette année, ce ne sera que partie remise car le club est ambitieux et je considère que c'est très bien d'aller de l'avant.»

Gilles Dubois tient un discours quasi semblable. «Je suis venu ici dans l'intention d'y terminer ma carrière. Et puis, je ne vois pas de raisons de changer, d'autant moins que l'on accomplit du bon travail dans ce club. La LNA? J'y ai joué durant dix saisons et cela ne me dérangerait



pas d'y retourner, cela quand bien même je n'en fais pas une fixation. J'avoue en effet éprouver du plaisir en LNB...»

Les motivations de Jean-Luc Schnegg sont du même ordre. «Bien sûr que j'aimerais évoluer en LNA, concède-t-il. Tous les clubs sont pourtant bien «gardés» et il me paraît difficile de prendre une place. Et puis, FR Gottéron me semble en perte de vitesse et je ne suis pas convaincu que le jeu en vaille la chandelle. Tous comptes faits, je préfère aligner les victoires ici que de collectionner les défaites ailleurs.»

Les premiers résultats de la campagne des transferts du HCC soutiennent la comparaison avec ceux obtenus sur la glace. Gageons que la suite sera de la même trempe... J.-F. B.

Eric Bourquin
Encore deux saisons sous les couleurs du HCC. (Impar-Galley)

Tschumi à GE Servette - Ancien joueur du HCC, mais passé à Bienne depuis le début de la saison qui vient de se terminer pour lui, Mike Tschumi portera la saison prochaine les couleurs de GE Servette. Corollaire: son épouse Allison ne jouera plus pour le BCC la saison prochaine. (rt)

BRÈVE

Hockey sur glace

Serrières-Peseux sauvé

En battant Crémigne 8-2 jeudi soir à Tramelan, Serrières-Peseux assure son maintien en troisième ligue, alors que Crémigne disputera la poule de promotion-relégation 3e/4e ligue dès ce soir (match à 20 h contre Les Enfers-Montfaucon à Moutier).

BANCO JASS

- ♥ 7, 10, R
- ♣ 6, 9, A
- ♦ 7, 9, 10
- ♠ 6, 10, R

GRAND7

Combinaison gagnante: 9 - 8 - 11 - 7 - 12 - 3 - 6

Rapports pour 20 centimes

7 gagnants: 733.193,20 fr.
6 gagnants: 895, 40 fr.
5 gagnants: 18,20 fr.

Promotion en première ligue
Franchement bien

● **FORWARD-MORGES - FRANCHES-MONTAGNES** 3-4 (2-1 0-1 1-2)

Face à un Forward-Morges qui fait figure d'épouvantail dans cette poule de promotion, Franches-Montagnes s'est comporté de façon exemplaire.

L'équipe jurassienne a forgé son succès grâce à une meilleure base de jeu. En effet, les Vaudois ne pouvaient compter que sur six à huit joueurs, tirés par l'inévitable Burkart. Pris à froid, les visiteurs grignotèrent peu à peu du terrain à leurs adversaires qui doutaient toujours plus au fil des minutes.

Lorsque les Taignons prirent l'avantage pour la première fois (4-4e), un élan les poussa encore plus en avant, ce qui permit d'inscrire le 4-2 synonyme de victoire.

Après ce bras de fer en ouverture des finales, on se réjouit de voir la suite de ce mini-championnat où tout sera possible pour chaque équipe.

Eaux-Minérales: 515 spectateurs.

Arbitres: MM. Emery et Verleirt.

Buts: 2e Bernard 1-0. 4e Suhner (Pain) 2-0. 11e Gehriger (Cattin) 2-1. 21e Frésard (Gigon) 2-2. 44e Gillet (Cattin) 2-3. 49e Lamielle (Jobin) 2-4. 55e Suhner 3-4.

Pénalités: 2 x 2' contre Forward-Morges, 1 x 2' contre Franches-Montagnes.

Forward-Morges: Guignard; Burkart, Fournier; Hingray, Pellet; Grandchant, Rey; Suhner, Baragaño, Pain; Grand, Maylan, Bernard; Cavadini, Ponti, Lapointe; Dupont, Vranj, Delacrétaç.

Franches-Montagnes: Steiner; Boehlen, Bertrand; Gehriger, Guenet; Jeanbourquin, Erard; Lamielle, Houser, Cattin; Frésard, Jeannotat, Gigon; Jobin, Gillet, Léchenne; Faivet, Houlmann. (ye)

Ce soir 18.15 Tramelan - Nendaz

Le coup de fil aux entraîneurs
Ajoie: repartir du bon patin

Au repos depuis une semaine, Ajoie reprend ce soir la compétition et espère repartir du bon patin dans sa course à la promotion en LNB. Ce sera autour de Viège de se trouver sur la route des Ajoulots.

«Je pense que ce sera plus dur que contre Fleurier, révèle Hans Kossmann. On va essayer de dé-

buter cette série le mieux possible et de la passer en deux manches.» Un objectif réaliste pour une phalange au grand complet qui apparaît très en forme en ce mois de février.

A Neuchâtel, Eric Morin lui ne se livre pas à trop de calculs à la veille de recevoir Star Lausanne. «Que le onzième soit relégué

ou non, nous devons gagner ce soir face aux Vaudois, résume-t-il. Un match nul ne suffira plus.» C'est clair et même si Pahud (blessé) tout comme I. Lutz (raisons professionnelles) ne seront pas de la partie, la victoire des «orange et noir» semble impérative pour que le dernier espoir de maintien subsiste aux patinoires du Littoral. J.C.

À L'AFFICHE

LNA,

Play-off, quarts de final (au meilleur des cinq matches)

Ce soir

20.00 Berne - Zurich (1-1 dans la série)
Kloten - Lugano (1-1 dans la série)
Rapperswil - Ambri-Piotta (Ambri-Piotta mène 2-0)
Zoug - Davos (1-1 dans la série)

Play-out (au meilleur des sept matches)

Ce soir

20.00 Lausanne - FR Gottéron (FR Gottéron mène 1-0)

LNB

Quarts de finale, au meilleur des cinq matches

Ce soir

20.00 Herisau - Langnau (Langnau mène 2-1)

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Play-off, demi-finales (au meilleur des trois matches)

Ce soir

17.45 Sierre - Saas Grund
20.00 Ajoie - Viège

Contre la relégation

Ce soir

20.00 Loèche - Yverdon
Neuchâtel YS - Star Lausanne

CLASSEMENT

1. Yverdon	3	2	0	1	14-10	20	(16)
2. Star LS	3	1	2	0	9-6	16	(12)
3. Loèche	3	0	2	1	8-13	15	(13)
4. Neuchâtel YS	3	0	2	1	5-7	13	(11)

Entre parenthèses points de la qualification

PMUR
Demain à Vincennes, Prix de d'Espalion (trot-attelé, Réunion I, 5e course, 2800 m, 15 h 40).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina
Rue du Bois-Noir 39
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COEF	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Captain-Clairchamp	2800	P. Vercruysse	P. Vercruysse	18/1	1aDa3a	16	IMPAR-PRONO
2	Camel-des-Crennes	2800	J.-P. Fichaux	E. Szirmay	24/1	6a0a1a	16*	17*
3	Cyrano-de-Stevir	2800	J. Raffin	J. Raffin	19/1	3aDa0a	14*	20
4	Cyr-des-Fontaines	2800	P. Boutin	P. Boutin	23/1	1a4a0a	9	1
5	Car-Lap	2800	J.-P. Darondel	J.-P. Darondel	48/1	Da0a0a	14	3
6	Comte-de-Mai	2800	J.-P. Mary	J.-L. Peupion	28/1	Da0aDa	20	11
7	Cytec	2800	A. Meunier	A. Meunier	30/1	0aDaDa	9	*BASES
8	Concerto-de-Retz	2800	J.-M. Bazire	A. Gougeon	45/1	DmDmDa	9	COUP DE POKER
9	Canodi	2800	J.-F. Popot	J.-F. Popot	13/1	2a1a1a	1	1
10	Congo-de-Vezin	2800	R. Mevel	R. Mevel	26/1	2a0a1a	1	AU 2/4
11	Coquin-d'Odyssée	2825	S. Delasalle	C. Bazire	12/1	0aDa1a	1	16 - 20
12	Crac-Fier	2825	R. Mascle	R. Mascle	25/1	0a0a0a	3	AU TIERCÉ
13	Cobra-du-Pont	2825	J.-C. Dersoir	H. Dahougabel	38/1	DaDa0a	3	POUR 18 FRANCS
14	Corail-de-la-Motte	2825	N. Roussel	M. Lenoir	11/1	3a0a0a	11	16 - 17 - X
15	Castor-de-Gournay	2825	F. Boulard	F. Boulard	22/1	0a0a0a	11	IMPAR-SURPRISE
16	Colombo	2825	J. Bodin	J. Bodin	7/1	0a3a4a	11	9
17	Carrousel	2825	P. Levesque	P. Levesque	8/1	7a5a3a	18	20
18	Comme-d'Habitude	2825	D. Dauverne	D. Dauverne	15/1	1a1a6a	18	17
19	Caïd-de-Cande	2825	M. Dixneuf	M. Dixneuf	18/1	2a5a5a	19	4
20	Calumet	2825	B. De Folleville	B. De Folleville	12/1	6aDaDa	19	2

LES REMPLAÇANTS:

18
19
Comme il y a de bons éléments devant, il lui sera difficile de s'illustrer, mais surtout pas impossible.

Football - LNA, tour final: Moldovan, des buts plein la tête

L'Euro en point de mire

Décès d'Helmut Schoen - Helmut Schoen, l'entraîneur qui avait conduit l'équipe d'Allemagne à la victoire lors de la Coupe du monde 1974, grâce à une victoire en finale sur la Hollande, est décédé à Wiesbaden, à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie. Le nom d'Helmut Schoen est associé à l'âge d'or de la sélection nationale allemande, qu'il a dirigée de 1964 à 1978. (si)

BRÈVES

Football

René Sutter à Yverdon

René Sutter (30 ans) a obtenu d'ASF les autorisations nécessaires pour évoluer désormais avec Yverdon. Dans un premier temps, l'ancien sociétaire de Young Boys portera les couleurs yverdonnoises jusqu'à l'été prochain.

Allemagne: deux nuls

Bundesliga. 20e journée: Bayer Leverkusen - Borussia Mönchengladbach 0-0. Kaiserslautern - St-Pauli 0-0. SV Hambourg - Cologne renvoyé.

Strasbourg passe

Coupe de France, huitièmes de finale: Niort (D2) - Strasbourg (D1) 0-1. Caen (D2) - Sochaux (D2) reporté au 28 février. Valence (D2) - Laval (D2) 1-0. Toulon (N1) - Montpellier (D1) 1-1 a.p (1-4 aux t.a.b.).

Défaite des «vert»

France. Match en retard: Gueugnon - St-Etienne 1-0.

Football-tennis

Finale à Neuchâtel

La troisième édition de la poule finale de la Coupe de Suisse aura lieu le dimanche 3 mars à la halle omnisports de Neuchâtel.

Hockey sur glace

Montandon suspendu

Le Bernois Gil Montandon, auteur d'un coup de canne à l'encontre du Zurichois Michel Zeiter lors du deuxième match des quarts de finale des play-off, a été sanctionné de deux rencontres de suspension par le juge unique de la Ligue nationale Heinz Tännler.

Brodmann out

La saison est déjà terminée pour Mario Brodmann. L'attaquant du CP Zurich, âgé de 30 ans, s'est en effet déchiré les ligaments du genou lors de la deuxième rencontre des play-off contre Berne.

Hollenstein se casse le nez

Felix Hollenstein (31 ans) victime d'un coup de canne dans le visage lors de la deuxième rencontre des quarts de finale des play-off contre Lugano, souffre de plusieurs fractures du nez. L'attaquant sera cependant sur la glace ce soir.

Viorel «Dinu» Moldovan sera-t-il un buteur aussi efficace lors du tour final qui débute demain que lors des premiers mois passés sous le maillot «rouge et noir»? S'il dribble avec aisance la question, le Roumain fera tout pour porter NE Xamax au sommet de la hiérarchie du football suisse. De cela, on peut en être certain.

Par

Fabrice ZWAHLEN

En dix-neuf matches joués au sein de la formation de Gilbert Gress, le Roumain a trouvé à treize reprises le chemin des filets. Un bilan prestigieux que le joueur des Carpates espère confirmer ces prochains mois. «Je suis content de ce que j'ai montré jusqu'à présent. J'espère marquer le plus de buts possible sans pour autant me fixer un objectif précis. C'est primordial pour NE Xamax.»

D'un point de vue plus personnel Moldovan espère, sans véritablement l'avouer, devenir roi des buteurs. «Pour chaque joueur, c'est quelque chose de magnifique de terminer meilleur marqueur.» Toutefois, le Roumain continuera à évoluer de façon altruiste pour ses collègues attaquants, Isabella et Kunz, le classement des buteurs demeurant secondaire pour lui. «Vous savez, c'est le résultat de l'équipe qui est primordial. Que ce soit Patrick (réd: Isabella), Adrian (réd: Kunz) ou moi qui marquions, peu importe.» La bonne entente régnant actuellement au sein du trio offensif neuchâtelois ne peut, aux dires de Moldovan, «qu'apporter un plus au jeu collectif de NE Xamax.»

Depuis juillet dernier, Viorel Moldovan a eu tout loisir de s'intégrer à la vie neuchâteloise. Pour preuve, le Roumain suit depuis octobre des cours de français à raison de deux fois par semaine. «Ça permet de créer une meilleure communication, même si je pouvais déjà m'entretenir avec plusieurs de mes coéquipiers en italien. Si j'arrive à peu près à comprendre



Bernt Haas - Viorel Moldovan - Ramon Vega

Le Roumain fera-t-il parler la poudre demain après-midi face à Grasshopper? (Lafargue)

des questions en français, je rencontre encore pas mal de problèmes de prononciation lorsque je dois m'exprimer (réd: les progrès réalisés en cinq mois par le Roumain sont toutefois assez spectaculaires).»

Comptant parmi les joueurs les plus appréciés par le public «rouge et noir», Viorel Moldovan s'est très vite senti accueilli par les Neuchâtelois. «Parfois les gens m'arrêtent dans la rue, discutent avec moi ou me serrent la main.»

MOLDOVAN RASSURE

Revenant sur le tour qualificatif, notre interlocuteur se montre satisfait. «L'équipe a fait pour

se sont blessés. Je souhaite bien sûr qu'ils puissent rejouer rapidement. Quant aux résultats des matches amicaux, il faut relativiser. Ce genre de rencontres n'a rien à voir avec le championnat. Demain, en entrant sur le terrain pour affronter Grasshopper, je peux vous assurer que nous serons prêts à livrer un bon match. J'espère même que l'on pourra gagner.»

Voilà les esprits chagrins rassurés. Face aux Zurichois, Moldovan et ses coéquipiers devront composer avec un nouveau gardien, Florent Delay, après la blessure de Joël Corminboeuf. «Nous n'aurons pas plus de pression sur les bras, assure notre interlocuteur. Florent est un bon gardien. J'espère qu'il pourra parfaitement suppléer Joël.»

L'AVENIR EN ESPAGNE?

S'il se sent à son aise à Neuchâtel, Moldovan espère rejoindre rapidement un grand club européen. «Peu m'importe le pays, souligne le Roumain. Cependant, si je devais choisir, j'irais en Espagne.» La possibilité de côtoyer ses partenaires internationaux, Florin Raducioiu (Español Barcelone) et Dan Petrescu (Barcelone) motive tout particulièrement le numéro 9 xamaxien.

Toutefois, il garde la tête sur les épaules. «Ce genre de transferts est tellement imprévisible... De toute manière, je n'ai que 24 ans. Je désirerais encore jouer au moins six ans» révèle Viorel Moldovan. Le club cher au président Facchinetti représente donc un tremplin rêvé pour le Roumain. Car en cas d'excellentes prestations à NE Xamax, le joueur des Carpates pourrait ainsi, réaliser ses deux rêves: évoluer sans le maillot roumain à l'Euro et jouer dans l'un des championnats européens les plus prestigieux.

«L'entraîneur de l'équipe nationale Angel Iordanescu devrait sélectionner quatre ou cinq attaquants, pense le Neuchâtelois d'adoption. Si Lacatus, Raducioiu et Vladioiu devraient être du voyage, il reste une ou deux places à prendre. J'espère qu'il y en aura une pour moi» hasarde-t-il.

Une éventuelle participation à l'Euro 96 n'apparaît pas comme un leurre pour le Roumain. Pour preuve, ne fut-il pas titula-

risé face à la Slovaquie lors de l'ultime rencontre des qualifications pour l'Euro 96, disputée par la sélection roumaine en novembre dernier à Bucarest?

S'il rêve d'évoluer dans un grand club, les rencontres européennes disputées par l'attaquant xamaxien cette saison, une face à Etoile Rouge et deux contre l'AS Roma, lui ont laissé un sentiment contrasté. «Même si je n'ai pas marqué, ce ne fut pas une déception, relativise Viorel Moldovan. Eliminer l'Etoile Rouge fut une performance. Contre l'AS Roma, on aurait dû gagner à domicile, alors qu'en Italie, on avait payé certaines erreurs de concentration. C'est la vie...» F.Z.

À L'AFFICHE**LNA, tour final****Demain**

14.30 Aarau - Saint-Gall
NE Xamax - Grasshopper
Servette - Bâle
Sion - Lucerne

CLASSEMENT

1. Grasshopper	22*
2. Sion	21
3. NE Xamax	21
4. Lucerne	20
5. Bâle	15
6. Servette	14
7. Aarau	14
8. Saint-Gall	14

* = points partagés du tour de qualification

PROMOTION-RELÉGATION**LNA/LNB****Demain**

14.30 Kriens - Lugano
Yverdon - Lausanne
Zurich - Young Boys
15.00 Delémont - Etoile Carouge

LNB, tour de relégation**Demain**

14.30 Chiasso - Naters
Locarno - Winterthur
Soleure - Schaffhouse
(Wil - Baden a été renvoyé)

CLASSEMENT

1. Winterthur	16*
2. Baden	16
3. Schaffhouse	14
4. Wil	14
5. Chiasso	13
6. Soleure	12
7. Locarno	11
8. Naters	9

* = points partagés du tour de qualification

Moldovan et l'arrêt Bosman

L'arrêt Bosman rendu en décembre dernier par la Cour européenne de justice à Luxembourg ne laisse pas indifférent le Roumain. Toutefois, le renfort xamaxien n'a pas encore compris toutes les finesses dudit arrêt. Dans les grandes lignes, Viorel Moldovan donne cependant son avis sur le fond de cette décision. «La liberté de travail, c'est une chose normale même pour les joueurs de football. Le fait que l'on ne puisse plus obliger tel ou tel joueur d'évoluer dans un club dans lequel il ne veut pas évoluer me paraît judicieux.»

Toutefois, le second volet de l'arrêt déplaît fortement au renfort xamaxien. «Qu'un club puisse engager onze étrangers va augmenter le fossé séparant les clubs riches d'avec les formations ne pouvant se permettre d'acheter que trois ou quatre mercenaires.» Autre élément évoqué par le Roumain, les équipes nationales. «Le fait qu'un nombre restreint de joueurs d'une nation puisse évoluer dans leur championnat risque de réduire le choix des sélectionneurs nationaux.»

Messieurs les décideurs européens prenez-en bonne note! F.Z.

LA PREUVE PAR SEPT**Reprise, reprise...**

Nous voilà donc à l'heure de la reprise. Celle du football évidemment.

Mais oui à quoi pouviez-vous penser? Ce week-end, alors que vous serez enthousiasmés pour les exploits des skieurs et que vous aurez suivi avec passion et intérêt les évolutions des hockeyeurs dans les patinoires, vous pourrez aussi voir les footballeurs suisses, un tantinet frigorifiés, courir après un ballon sur les pelouses grasses et gelées de la douce Helvétie, le tout sans vraiment pouvoir maîtriser les capricieux rebonds dudit cuir, ce qui débouchera sur un spectacle souvent pitoyable.

Mais bon, vous, spectateurs assidus, supporters inconditionnels, vous aurez payé votre place.

C'est cela qui compte.

Julian CERVIÑO

Le coup de fil aux entraîneurs**Leader en visite à la Maladière**

La première journée du tour final de LNA propose d'entrée un affrontement de titans entre le leader Grasshopper et l'un de ses plus sérieux contradicteurs, NE Xamax. Le spectacle est donc garanti.

A La Maladière, les Zurichois seront privés de Haas (suspendu), Thüli, Yakin, Nemtsoudis, Ali Ibrahim et Subiat (tous blessés). Malgré leurs incommensurables absences, les Zurichois ne seront pas simples à manier.

Gilbert Gress souligne: «La question à se poser est: va-t-on rencontrer le Grasshopper dominateur du début de saison ou l'équipe un peu en perte de vitesse de la fin du tour qualificatif? Pour nous, cette première échéance de la saison représentera un peu un match test, une rencontre à six points. En évoluant à domicile, on n'a pas le droit de perdre.»

Pour ce début de tour final, Gilbert Gress sera privé de Corminboeuf et Moret. Quant à

Rothenbühler, il devrait pouvoir tenir sa place.

PARTIR DU BON PIED

Dans le tour de promotion-relégation LNA/LNB, les SR Delémont débiteront à domicile face à Etoile Carouge. «Nous aurons l'obligation de battre les Genevois si l'on veut prétendre à une ascension» souligne Roger Läubli. Pour ce premier match officiel de l'année, le Chauv-de-Fonnier procédera à quelques changements par rapport à la fin de la saison dernière.

«Boudouma et Dominé prendront une place de titulaire à Przybylo et Froidevaux. Considéré depuis janvier comme assimilé, le Polonais jouera donc le rôle de joker demain.» Face aux Genevois, la tactique de Roger Läubli sera simple. «Nous devrons attaquer à outrance sans toutefois oublier de défendre. On devra donc jouer avec intelligence.»

Contre Etoile Carouge, l'entraîneur delémontain pourra compter sur un effectif complet. F.Z.

«X» a un nom

Le renfort chaux-de-fonnier a un nom. Le fameux «X» s'appelle Vinicius Dantas. Jeune Brésilien d'à peine 20 ans, il évoluait depuis septembre dernier au sein des espoirs de NE Xamax, après avoir effectué ses classes juniors à São Paulo. «C'est un joueur qui possède un niveau technique au-dessus de la moyenne» se plaît à souligner Pierre-Philippe Enrico. Le Brésilien a été prêté par le club «rouge et noir» jusqu'au terme du présent championnat. «Toutefois, il ne pourra pas porter seul le poids de l'attaque chaux-de-fonnière» conclut PPE.

Pour ceux qui voudrait visionner la nouvelle recrue chaux-de-fonnière, rendez-vous cet après-midi à 15 h au terrain de La Riverraine de Neuchâtel. Le FCC y affrontera les Inters AI de NE Xamax, pour autant que la météo le permette. F.Z.

Il était une fois - Rafael Serena, ancien gymnaste de l'Ancienne

Une médaille et plein de souvenirs

Une date à retenir - Toujours membre actif et dirigeant de l'Ancienne, Rafael Serena prépare avec plusieurs de ses camarades le 150e anniversaire de sa société. «Une grande manifestation est prévue les 23 et 24 novembre» annonce-t-il. Voilà encore une date à retenir! (jc)

CARRIÈRE

C'est à Valence (sur de l'Espagne), sa ville natale, que Rafael Serena, né le 28 mai 1951, a fait ses premières pirouettes sur des engins gymniques. Il avait alors 14 ans et fit rapidement preuve de beaucoup d'aptitudes pour la gymnastique. Alors qu'il avait 15 ans, il immigra en Suisse en compagnie de ses parents. Peu après son arrivée à La Chaux-de-Fonds, en 1966, il s'inscrit à la société de gymnastique l'Ancienne.

Très vite remarqué, Rafael Serena, avec son ami Jean-Claude Perroud, participa à plusieurs cours destinés aux meilleurs espoirs helvétiques. Ayant brillamment réussi les tests de sélection, le Chaux-de-Fonnier d'adoption fut admis dans les cadres nationaux. Mais, s'il s'entraînait avec l'équipe nationale, Rafael Serena n'avait pas la possibilité de concourir sous les couleurs helvétiques lors des compétitions internationales.

Repéré par les entraîneurs espagnols lors d'une rencontre entre l'Ancienne et son ex-société de Valence en 1969, Rafael Serena déclina néanmoins l'offre intéressante de ses compatriotes qui lui proposaient d'entrer dans l'équipe nationale d'Espagne tout en bénéficiant d'une bourse d'études. Homme de parole, l'Hispano-Chaux-de-Fonnier refusa car il s'était déjà engagé moralement avec l'Ancienne et l'équipe nationale.

Rafael Serena poursuivit donc sa carrière en Suisse. Il obtint d'ailleurs la nationalité helvétique en 1974, année au terme de laquelle il alla conquérir sa plus belle distinction: une médaille de bronze à la barre-fixe lors des championnats suisses le 24 novembre 1974, le tout malgré une grosse entorse à une cheville.

Les blessures allaient d'ailleurs lui coûter cher, puisqu'elles lui firent manquer plusieurs sélections pour les championnats du monde et d'Europe. Qu'à cela ne tienne, Rafael Serena, après son retrait de l'équipe suisse en 1975, continua de pratiquer la gymnastique avec sa section.

En 1985, il cessait toute activité gymnique avec une médaille de bronze nationale, cinq participations aux championnats suisses, deux couronnes fédérales (il prit part à trois Fêtes fédérales) et quatre-vingts couronnes cantonales à son actif, plus tous les moments inoubliables qu'il vécut durant sa brillante et longue carrière. J.C.



Rafael Serena

«J'ai rencontré des gens merveilleux durant ma carrière et, pour moi, cela représente plus que les résultats». (Impar-Galley)

Durant plus de dix ans, Rafael Serena aura marqué son époque dans le monde de la gymnastique régionale et nationale. Ancien membre de l'équipe nationale, le sociétaire de l'Ancienne aurait certes pu obtenir plus de distinctions, mais, lui, il ne regrette rien, ou presque. Toujours actif au sein de sa société, il conserve précieusement sa médaille de bronze, obtenue en 1974 lors des championnats suisses, et ses nombreux souvenirs. Pour lui, le plaisir, les amitiés qu'il a nouées durant sa carrière ont plus d'importance que les résultats, aussi brillants soient-ils.

Par Julian CERVIÑO

Si Rafael Serena, fils d'immigrés espagnols, n'était pas venu en Suisse en 1966 peut-être aurait-il connu, au niveau international surtout, plus de satisfactions, mais avec le recul il n'a pas trop de regrets. D'abord parce qu'il n'a pas vraiment eu le choix, puis parce qu'il a vécu des moments inoubliables pendant toutes les années qu'il a passées à concourir dans les quatre coins de l'Helvétie. «J'aurais certes pu retourner dans mon

pays pour intégrer l'équipe d'Espagne et faire des études de médecine, mais je m'étais engagé moralement en Suisse et je n'ai pas voulu trahir la confiance que certaines personnes avaient placée en moi, raconte Rafael Serena. Si j'avais accepté de partir seul à Madrid, ma vie aurait certainement totalement changé, mais je ne regrette rien. Si c'était à refaire, je prendrais la même décision.»

Rafael Serena est donc devenu un membre du cadre national helvétique et apprenti ferblantier. Pour lui, la gymnastique a alors été un magnifique moyen d'intégration. «La société de l'Ancienne est pour moi comme une seconde famille, confie-t-il. Les membres de l'époque m'ont permis de trouver du travail et de pratiquer mon sport alors que ma situation, comme celle de mes parents, n'était pas encore régulière.» Et cet accueil, Rafael Serena a voulu s'en montrer digne jusqu'au bout. C'est pour cela qu'il est resté en Suisse et qu'il a tout mis en œuvre pour défendre de son mieux les couleurs de sa société au niveau national.

UN RÉGIME TRÈS RUDE

Quand Rafael Serena fit son entrée dans le cadre national, il s'arma ainsi de patience avant de pouvoir obtenir sa nationalité et fit les sacrifices nécessaires pour honorer sa place dans l'équipe de Suisse. «Au début, je me rendais à Macolin trois fois par semaine, puis je me suis installé pendant quatre ans à

Bienne où je travaillais à mi-temps, narre-t-il. Nous étions alors soumis à un régime très rude.» Et cela ne convenait pas forcément à ce gymnaste.

«Il fallait s'entraîner énormément, souligne-t-il. Notre entraîneur, Jacques Gunthard, était très exigeant. Nous devions tous suivre le même programme ce qui n'était pas forcément idoine, étant donné que chaque gymnaste possède ses caractéristiques propres. Moi, je n'appréciais pas trop cela et, d'ailleurs, je me suis blessé souvent, ce qui ne changeait pas grand-chose puisque nous devions nous entraîner même lorsque nous étions blessés.» Voilà qui devait raccourcir sensiblement la durée d'une carrière.

LE PIRE ET LE MEILLEUR

Mais, même s'il n'était guère ménagé, Rafael Serena parvint à tirer son épingle du jeu. Il devait d'ailleurs conquérir son unique médaille aux championnats suisses avec les ligaments d'une cheville déchirés. «C'est en même temps le pire et le meilleur souvenir de ma carrière, affirme-t-il. J'ai énormément souffert durant tout le concours, mais j'ai finalement réussi un super résultat.» Reste que cela relève tout de même de la folie.

Mais, en fait, si ces championnats de suisses de 1974 ont marqué Rafael Serena, ce n'est pas le seul concours qu'il gardera en mémoire. Sa participation à un match contre la Hongrie, une rencontre aller et retour avec sa société de Valence, ses participa-

tions à trois Fêtes fédérales ou les différentes éditions de Gymnastrada restent pour lui des grands moments, qu'aucune médaille ne peut remplacer.

DES MOMENTS FORMIDABLES

«Avec le recul, je me dis que j'aurais pu participer à des Jeux olympiques et des championnats du monde si j'étais retourné en Espagne, mais cela ne me procure pas trop de regrets, assure-t-il. J'ai rencontré des gens merveilleux durant ma carrière et, pour moi, cela représente plus que les résultats. L'important était de me faire plaisir en pratiquant mon sport favori. Je déplore simplement que nous n'ayons pas été un peu plus menagés par nos entraîneurs de l'époque.»

Aujourd'hui, Rafael Serena essaie ainsi de privilégier le plaisir lorsqu'il s'occupe des jeunes pupilles de l'Ancienne. «Mon but n'est pas d'en faire des champions, je veux d'abord que mes élèves se sentent bien, explique-t-il. Quand je vois le régime auquel sont soumis les athlètes d'élite actuels, cela m'inquiète. Moi, je n'aurais pas voulu suivre cette voie-là. Les gymnastes d'aujourd'hui sont devenus des professionnels et, moi, je n'aurais surtout pas voulu faire de mon sport un métier. J'ai vécu des moments formidables et cela m'a beaucoup apporté au niveau humain. A mes yeux, cela passe avant tout.» Eh oui, il est comme ça Rafael Serena, humain... J.C.

SOUVENIRS

LES LARMES AUX YEUX

Le 24 novembre 1974 aura vraiment marqué Rafael Serena. «Pendant ce concours du championnat suisse j'ai beaucoup souffert, insiste-t-il. Je me souviens que j'ai souvent eu les larmes aux yeux dans le courant de la journée. On m'avait bien administré quelques piqûres pour calmer la douleur, mais j'ai eu très mal.» En tout cas, le Chaux-de-Fonnier n'avait pas le droit à l'erreur lors des réceptions. «En sortant du reek, avec mes chevilles bandées, je n'ai pas bougé à la station. Heureusement, sinon ma médaille m'aurait filé sous le nez.»

LE SERVICE EN PRIME

Espagnol d'origine, Rafael Serena n'a pas échappé au service militaire lorsqu'il a obtenu sa nationalité. «En 1974, à 23 ans, je me suis retrouvé dans l'aviation à Payerne où j'ai effectué mon école de recrues, raconte-t-il. Si cela représentait un handicap pour le sport, je conserve quelques bons souvenirs de cette période même si je n'apprécie pas trop la discipline militaire.» Il faut ce qu'il faut paraît-il...

UN RECORD

Rafael Serena se vante d'avoir détenu pendant longtemps un record très particulier dans le monde de la gymnastique suisse. «Lors du traditionnel camp d'entraînement à Saint-Moritz, j'ai battu le record du nombre d'exercices réussis dans une journée, narre-t-il. En tout, j'en ai réalisé quarante-trois, ce qui équivaut à sept concours.» On ne sait pas vraiment si ce record a été battu depuis, mais à coup sûr Rafael Serena avait signé ce jour-là un exploit peu commun.

LE SUKAHARA EN PRIMEUR

Devenu célèbre depuis, le fameux sukahara était une des spécialités de Rafael Serena. «J'avais vu le Japonais Sukahara réaliser cette figure lors des championnats du monde, explique-t-il. J'ai retenu ce que j'avais vu sur mon petit écran et le lundi en arrivant à l'entraînement j'ai tenté cette sortie à la barre-fixe. Je l'ai exécutée sans problème devant mes camarades qui m'ont ensuite tous félicité. Par contre, mon entraîneur n'a rien dit.» Pourtant, ce n'est pas à la portée du premier magnésien venu de réussir un double périlleux ouvert avec une vrille complète à la fin d'un exercice.

DES TROUS

Les gymnastes ont beau répéter inlassablement leurs exercices, il leur arrive d'avoir des trous de mémoire lors des concours et Rafael Serena en sait quelque chose. «Le stress de la compétition occasionne souvent des blancs et ce n'est que lorsqu'on arrive sur l'engin que l'on a tout d'un coup un flash, indique-t-il. Soudain, on se souvient de tout et on exécute son programme presque automatiquement.» Presque...

UN HANDICAP?

Le fait d'être étranger a-t-il handicapé Rafael Serena au début de sa carrière en Suisse? «Disons que parfois, à la lecture des notes distribuées par certains juges on remarquait que j'étais étranger» répond le Chaux-de-Fonnier. Eh oui, c'est qu'à l'époque les mouvements xénophobes avaient une certaine aura en Helvétie. J.C.

age 16

L'IMPARTIAL

Lundi 25 novembre 1974

LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF • LE MONDE SPORTIF

Bilan romand exceptionnel, lors des championnats suisses aux engins

Le Chaux-de-Fonnier R. Serena, troisième au reek

Au titre du combiné remporté samedi, le Lucernois Bernhard Locher a conservé son titre au cheval-arçons et il a pris la deuxième place au reek. Légèrement blessé, il a préféré ne pas défendre ses chances au sol et au saut de cheval. Son désistement à cette dernière spécialité a permis à Edi Kast de prendre part à la finale et de s'adjuger le titre à la surprise générale devant le Montrouzien René Tichelli qui, auteur d'un excellent premier saut, n'a raté la médaille d'or que pour un dixième. La troisième place de Raphaël Serena et sa neuvième place au classement général, constituent deux des meilleures performances réalisées par un gymnaste chaux-de-fonnier, mais surtout une juste récompense envers un sportif ayant beaucoup sacrifié à son sport favori. Une quatrième place de Tichelli aux anneaux complète un bilan romand vraiment exceptionnel.

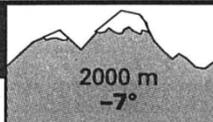
s absents de marque, à ces joutes

première partie du championnat aux engins s'est terminée samedi la victoire du Lucernois Bernhard Locher qui est sorti en tête du programme complet. En l'absence de trois autres concurrents, les trois autres places ont été attribuées à: 1. Schmid (105,90 (53,05 plus 52,85)); 2. Hölzl Looser (Evausfeld) (105,50 (53,05 plus 52,45)); 3. Raphael Serena (La Chaux-de-Fonds) (102,90 (52,95 plus 50,95)).

Anneaux: 1. Schmid 18,325 (9,275 plus 9,05); 2. Giess 18,25 (9,25 plus 9,00); 3. Vock 18,15 (9,10 plus 9,05); 4. Tichelli 18,025 (9,075 plus 8,95); 5. Bachmann (18,025 plus 8,95); 6. Locher (18,025 plus 8,95); 7. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 8. Schmid (18,025 plus 8,95); 9. Tichelli (18,025 plus 8,95); 10. Vock (18,025 plus 8,95); 11. Bachmann (18,025 plus 8,95); 12. Locher (18,025 plus 8,95); 13. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 14. Schmid (18,025 plus 8,95); 15. Tichelli (18,025 plus 8,95); 16. Vock (18,025 plus 8,95); 17. Bachmann (18,025 plus 8,95); 18. Locher (18,025 plus 8,95); 19. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 20. Schmid (18,025 plus 8,95); 21. Tichelli (18,025 plus 8,95); 22. Vock (18,025 plus 8,95); 23. Bachmann (18,025 plus 8,95); 24. Locher (18,025 plus 8,95); 25. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 26. Schmid (18,025 plus 8,95); 27. Tichelli (18,025 plus 8,95); 28. Vock (18,025 plus 8,95); 29. Bachmann (18,025 plus 8,95); 30. Locher (18,025 plus 8,95); 31. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 32. Schmid (18,025 plus 8,95); 33. Tichelli (18,025 plus 8,95); 34. Vock (18,025 plus 8,95); 35. Bachmann (18,025 plus 8,95); 36. Locher (18,025 plus 8,95); 37. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 38. Schmid (18,025 plus 8,95); 39. Tichelli (18,025 plus 8,95); 40. Vock (18,025 plus 8,95); 41. Bachmann (18,025 plus 8,95); 42. Locher (18,025 plus 8,95); 43. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 44. Schmid (18,025 plus 8,95); 45. Tichelli (18,025 plus 8,95); 46. Vock (18,025 plus 8,95); 47. Bachmann (18,025 plus 8,95); 48. Locher (18,025 plus 8,95); 49. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 50. Schmid (18,025 plus 8,95); 51. Tichelli (18,025 plus 8,95); 52. Vock (18,025 plus 8,95); 53. Bachmann (18,025 plus 8,95); 54. Locher (18,025 plus 8,95); 55. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 56. Schmid (18,025 plus 8,95); 57. Tichelli (18,025 plus 8,95); 58. Vock (18,025 plus 8,95); 59. Bachmann (18,025 plus 8,95); 60. Locher (18,025 plus 8,95); 61. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 62. Schmid (18,025 plus 8,95); 63. Tichelli (18,025 plus 8,95); 64. Vock (18,025 plus 8,95); 65. Bachmann (18,025 plus 8,95); 66. Locher (18,025 plus 8,95); 67. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 68. Schmid (18,025 plus 8,95); 69. Tichelli (18,025 plus 8,95); 70. Vock (18,025 plus 8,95); 71. Bachmann (18,025 plus 8,95); 72. Locher (18,025 plus 8,95); 73. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 74. Schmid (18,025 plus 8,95); 75. Tichelli (18,025 plus 8,95); 76. Vock (18,025 plus 8,95); 77. Bachmann (18,025 plus 8,95); 78. Locher (18,025 plus 8,95); 79. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 80. Schmid (18,025 plus 8,95); 81. Tichelli (18,025 plus 8,95); 82. Vock (18,025 plus 8,95); 83. Bachmann (18,025 plus 8,95); 84. Locher (18,025 plus 8,95); 85. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 86. Schmid (18,025 plus 8,95); 87. Tichelli (18,025 plus 8,95); 88. Vock (18,025 plus 8,95); 89. Bachmann (18,025 plus 8,95); 90. Locher (18,025 plus 8,95); 91. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 92. Schmid (18,025 plus 8,95); 93. Tichelli (18,025 plus 8,95); 94. Vock (18,025 plus 8,95); 95. Bachmann (18,025 plus 8,95); 96. Locher (18,025 plus 8,95); 97. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 98. Schmid (18,025 plus 8,95); 99. Tichelli (18,025 plus 8,95); 100. Vock (18,025 plus 8,95); 101. Bachmann (18,025 plus 8,95); 102. Locher (18,025 plus 8,95); 103. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 104. Schmid (18,025 plus 8,95); 105. Tichelli (18,025 plus 8,95); 106. Vock (18,025 plus 8,95); 107. Bachmann (18,025 plus 8,95); 108. Locher (18,025 plus 8,95); 109. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 110. Schmid (18,025 plus 8,95); 111. Tichelli (18,025 plus 8,95); 112. Vock (18,025 plus 8,95); 113. Bachmann (18,025 plus 8,95); 114. Locher (18,025 plus 8,95); 115. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 116. Schmid (18,025 plus 8,95); 117. Tichelli (18,025 plus 8,95); 118. Vock (18,025 plus 8,95); 119. Bachmann (18,025 plus 8,95); 120. Locher (18,025 plus 8,95); 121. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 122. Schmid (18,025 plus 8,95); 123. Tichelli (18,025 plus 8,95); 124. Vock (18,025 plus 8,95); 125. Bachmann (18,025 plus 8,95); 126. Locher (18,025 plus 8,95); 127. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 128. Schmid (18,025 plus 8,95); 129. Tichelli (18,025 plus 8,95); 130. Vock (18,025 plus 8,95); 131. Bachmann (18,025 plus 8,95); 132. Locher (18,025 plus 8,95); 133. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 134. Schmid (18,025 plus 8,95); 135. Tichelli (18,025 plus 8,95); 136. Vock (18,025 plus 8,95); 137. Bachmann (18,025 plus 8,95); 138. Locher (18,025 plus 8,95); 139. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 140. Schmid (18,025 plus 8,95); 141. Tichelli (18,025 plus 8,95); 142. Vock (18,025 plus 8,95); 143. Bachmann (18,025 plus 8,95); 144. Locher (18,025 plus 8,95); 145. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 146. Schmid (18,025 plus 8,95); 147. Tichelli (18,025 plus 8,95); 148. Vock (18,025 plus 8,95); 149. Bachmann (18,025 plus 8,95); 150. Locher (18,025 plus 8,95); 151. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 152. Schmid (18,025 plus 8,95); 153. Tichelli (18,025 plus 8,95); 154. Vock (18,025 plus 8,95); 155. Bachmann (18,025 plus 8,95); 156. Locher (18,025 plus 8,95); 157. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 158. Schmid (18,025 plus 8,95); 159. Tichelli (18,025 plus 8,95); 160. Vock (18,025 plus 8,95); 161. Bachmann (18,025 plus 8,95); 162. Locher (18,025 plus 8,95); 163. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 164. Schmid (18,025 plus 8,95); 165. Tichelli (18,025 plus 8,95); 166. Vock (18,025 plus 8,95); 167. Bachmann (18,025 plus 8,95); 168. Locher (18,025 plus 8,95); 169. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 170. Schmid (18,025 plus 8,95); 171. Tichelli (18,025 plus 8,95); 172. Vock (18,025 plus 8,95); 173. Bachmann (18,025 plus 8,95); 174. Locher (18,025 plus 8,95); 175. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 176. Schmid (18,025 plus 8,95); 177. Tichelli (18,025 plus 8,95); 178. Vock (18,025 plus 8,95); 179. Bachmann (18,025 plus 8,95); 180. Locher (18,025 plus 8,95); 181. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 182. Schmid (18,025 plus 8,95); 183. Tichelli (18,025 plus 8,95); 184. Vock (18,025 plus 8,95); 185. Bachmann (18,025 plus 8,95); 186. Locher (18,025 plus 8,95); 187. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 188. Schmid (18,025 plus 8,95); 189. Tichelli (18,025 plus 8,95); 190. Vock (18,025 plus 8,95); 191. Bachmann (18,025 plus 8,95); 192. Locher (18,025 plus 8,95); 193. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 194. Schmid (18,025 plus 8,95); 195. Tichelli (18,025 plus 8,95); 196. Vock (18,025 plus 8,95); 197. Bachmann (18,025 plus 8,95); 198. Locher (18,025 plus 8,95); 199. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 200. Schmid (18,025 plus 8,95); 201. Tichelli (18,025 plus 8,95); 202. Vock (18,025 plus 8,95); 203. Bachmann (18,025 plus 8,95); 204. Locher (18,025 plus 8,95); 205. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 206. Schmid (18,025 plus 8,95); 207. Tichelli (18,025 plus 8,95); 208. Vock (18,025 plus 8,95); 209. Bachmann (18,025 plus 8,95); 210. Locher (18,025 plus 8,95); 211. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 212. Schmid (18,025 plus 8,95); 213. Tichelli (18,025 plus 8,95); 214. Vock (18,025 plus 8,95); 215. Bachmann (18,025 plus 8,95); 216. Locher (18,025 plus 8,95); 217. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 218. Schmid (18,025 plus 8,95); 219. Tichelli (18,025 plus 8,95); 220. Vock (18,025 plus 8,95); 221. Bachmann (18,025 plus 8,95); 222. Locher (18,025 plus 8,95); 223. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 224. Schmid (18,025 plus 8,95); 225. Tichelli (18,025 plus 8,95); 226. Vock (18,025 plus 8,95); 227. Bachmann (18,025 plus 8,95); 228. Locher (18,025 plus 8,95); 229. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 230. Schmid (18,025 plus 8,95); 231. Tichelli (18,025 plus 8,95); 232. Vock (18,025 plus 8,95); 233. Bachmann (18,025 plus 8,95); 234. Locher (18,025 plus 8,95); 235. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 236. Schmid (18,025 plus 8,95); 237. Tichelli (18,025 plus 8,95); 238. Vock (18,025 plus 8,95); 239. Bachmann (18,025 plus 8,95); 240. Locher (18,025 plus 8,95); 241. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 242. Schmid (18,025 plus 8,95); 243. Tichelli (18,025 plus 8,95); 244. Vock (18,025 plus 8,95); 245. Bachmann (18,025 plus 8,95); 246. Locher (18,025 plus 8,95); 247. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 248. Schmid (18,025 plus 8,95); 249. Tichelli (18,025 plus 8,95); 250. Vock (18,025 plus 8,95); 251. Bachmann (18,025 plus 8,95); 252. Locher (18,025 plus 8,95); 253. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 254. Schmid (18,025 plus 8,95); 255. Tichelli (18,025 plus 8,95); 256. Vock (18,025 plus 8,95); 257. Bachmann (18,025 plus 8,95); 258. Locher (18,025 plus 8,95); 259. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 260. Schmid (18,025 plus 8,95); 261. Tichelli (18,025 plus 8,95); 262. Vock (18,025 plus 8,95); 263. Bachmann (18,025 plus 8,95); 264. Locher (18,025 plus 8,95); 265. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 266. Schmid (18,025 plus 8,95); 267. Tichelli (18,025 plus 8,95); 268. Vock (18,025 plus 8,95); 269. Bachmann (18,025 plus 8,95); 270. Locher (18,025 plus 8,95); 271. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 272. Schmid (18,025 plus 8,95); 273. Tichelli (18,025 plus 8,95); 274. Vock (18,025 plus 8,95); 275. Bachmann (18,025 plus 8,95); 276. Locher (18,025 plus 8,95); 277. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 278. Schmid (18,025 plus 8,95); 279. Tichelli (18,025 plus 8,95); 280. Vock (18,025 plus 8,95); 281. Bachmann (18,025 plus 8,95); 282. Locher (18,025 plus 8,95); 283. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 284. Schmid (18,025 plus 8,95); 285. Tichelli (18,025 plus 8,95); 286. Vock (18,025 plus 8,95); 287. Bachmann (18,025 plus 8,95); 288. Locher (18,025 plus 8,95); 289. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 290. Schmid (18,025 plus 8,95); 291. Tichelli (18,025 plus 8,95); 292. Vock (18,025 plus 8,95); 293. Bachmann (18,025 plus 8,95); 294. Locher (18,025 plus 8,95); 295. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 296. Schmid (18,025 plus 8,95); 297. Tichelli (18,025 plus 8,95); 298. Vock (18,025 plus 8,95); 299. Bachmann (18,025 plus 8,95); 300. Locher (18,025 plus 8,95); 301. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 302. Schmid (18,025 plus 8,95); 303. Tichelli (18,025 plus 8,95); 304. Vock (18,025 plus 8,95); 305. Bachmann (18,025 plus 8,95); 306. Locher (18,025 plus 8,95); 307. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 308. Schmid (18,025 plus 8,95); 309. Tichelli (18,025 plus 8,95); 310. Vock (18,025 plus 8,95); 311. Bachmann (18,025 plus 8,95); 312. Locher (18,025 plus 8,95); 313. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 314. Schmid (18,025 plus 8,95); 315. Tichelli (18,025 plus 8,95); 316. Vock (18,025 plus 8,95); 317. Bachmann (18,025 plus 8,95); 318. Locher (18,025 plus 8,95); 319. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 320. Schmid (18,025 plus 8,95); 321. Tichelli (18,025 plus 8,95); 322. Vock (18,025 plus 8,95); 323. Bachmann (18,025 plus 8,95); 324. Locher (18,025 plus 8,95); 325. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 326. Schmid (18,025 plus 8,95); 327. Tichelli (18,025 plus 8,95); 328. Vock (18,025 plus 8,95); 329. Bachmann (18,025 plus 8,95); 330. Locher (18,025 plus 8,95); 331. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 332. Schmid (18,025 plus 8,95); 333. Tichelli (18,025 plus 8,95); 334. Vock (18,025 plus 8,95); 335. Bachmann (18,025 plus 8,95); 336. Locher (18,025 plus 8,95); 337. Hölzl Looser (18,025 plus 8,95); 338. Schmid (18,025 plus 8,95); 339. Tichelli (18,025 plus 8,95); 340. Vock (18,025 plus 8,95); 341. Bach

Samedi 24 février 1996

Fête à souhaiter: Modeste

Lever: 7 h 23
Coucher: 18 h 08Lever: 10 h 06
Coucher: -2000 m
-7°Lac des Brenets
750,22 m
Lac de Neuchâtel
429,07 m

La face cachée des hivers chauds-de-fonniers

Le «blues» du couvreur

Une fois de plus, l'hiver propose à la ville un arrangement à l'amiable. La neige s'amoncelle un peu partout, la glace revêt l'aspect de stalactites dangereuses et le froid tire toutes les ficelles. La Chaux-de-Fonds ressemble alors à une carte postale, certains automobilistes deviennent des victimes, les assureurs ouvrent leur bas de laine et les couvreurs s'imposent un nouveau défi. L'hiver, une saison calme? Ailleurs sans doute, mais ici...

dangereux. Ils savent que l'hiver ne leur fait pas de cadeaux.

Les plus vieux se souviennent. C'était hier ou avant-hier mais en tout cas dans les années 50. Les saisons n'en finissaient tellement pas de s'imposer, qu'ils ont dû déblayer trois ou quatre fois les mêmes surfaces glissantes. Le métier était très fatiguant et les accidents inévitables.

Un collègue se blessait, il arrivait en charrette à l'hôpital. Une caution de 300 francs était exigée. Le malheureux, qui ne possédait pas cette somme, restait sans soins dans les couloirs, attendant que le patron ne retrouve, bien cachés au fond d'un tiroir secret, les quelques deniers de l'espoir.

UN DÉFI PERMANENT

Il est 7 heures du matin, l'aube vient tout juste de se lever et des hommes attendent. Equipés comme s'ils partaient gravir la face nord de l'Eiger, ils sont là pour déblayer une partie de la neige qui s'est amassée sur les quelque 600.000 m² de toitures que compte le district de La Chaux-de-Fonds.

Tous connaissent les règles d'un jeu qui peut s'avérer très

Aujourd'hui, la période de gel a permis à la neige de rester sur les toits. Dessous, la glace s'est accumulée, envahissant même les chéneaux. Il va falloir être prudent. Ne pas oublier que tous les toits ne possèdent pas forcément de barrières à neige.

Les couvreurs sont deux sur le toit, à 12 mètres de haut. Un vrai jeu d'enfants pour Frédéric et son copain qui, harnachés et



Invite à la grimpe

Chaque hiver, les toits de la ville disparaissent sous une épaisse couche de neige. Les dangers d'accidents sont bien réels, les couvreurs sont sur les dents et les assureurs déboursent.

assurés, se sont attachés au pilier central de la charpente. Sou-

dain, le charme se rompt. Un bruit différent vient perturber le calme tout relatif de Frédéric. Son collègue a glissé. Tel une marionnette, il pend à six mètres du sol, retenu par la corde. Un bout de barrière à neige manquant! L'homme perd connaissance, les premiers secours arrivent. Quelques heures après, par bonheur, il quitte l'hôpital.

L'accident est survenu jeudi dernier rue du Nord. Secoué mais sachant son copain indemne, Frédéric remonte sur le même toit quelques heures plus tard: «D'ici, le point de vue est si différent qu'à chaque fois, j'ai un peu l'impression de me glisser dans la peau d'un fantôme». Et ses propos se perdent dans l'immensité du ciel.

PROPRIÉTAIRES «JEAN-FOUTRE»?

Le couvreur a tout intérêt à bien gérer le vide et le froid. Certes, il peut connaître l'état de quelques toitures, mais pas celui de tous les toits de la ville! Trop de tuiles sont vieilles, recouvertes de mousse, donc synonymes de danger, surtout en hiver. Un propriétaire qui construit un nouveau bâtiment ou qui transforme un toit est tenu, selon la

loi, à y faire poser des barrières à neige, s'il n'y en avait pas.

La situation géographique d'une ville comme La Chaux-de-Fonds devrait amener certains propriétaires à plus de réflexion, la vie de quelques hommes n'en dépend-elle pas?

LA CASCO EST BÉNIE DES DIEUX

Le pouvoir de la neige est sans limite. Chaque hiver, elle rend les gens fous de joie ou les anéantit! Exemple, quelques automobilistes kamikazes qui osent tout, même se parquer à l'abri d'un toit enneigé. L'avalanche ne se fait pas désirer. Le bruit de la chute est aussi fracassant que le montant de la facture est douloureux pour celui qui ne possède pas une casco, partielle ou totale. Inutile de se retourner contre le propriétaire de l'immeuble. Car si ce dernier peut prouver qu'il a donné l'ordre à une entreprise (débordée et qui n'a pas encore exécuté le travail) de déblayer son toit et qu'il n'a pas neigé depuis trois jours, seul l'assureur est à même de panser les plaies.

Ouvrir l'œil et le bon reste encore le meilleur moyen de passer entre les avalanches et autres stalactites indésirables.

Christiane MERONI

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Tricouti va déménager

Sans être encore franchement obèse, Tricouti, l'atelier de créations pour chômeuses se sent tout de même serré dans son jeans! Un régime? Quelle proposition ridicule! L'atelier vient de trouver plus grand et va déménager.

Page 20

Val-de-Travers

Le «cow-boy des pâturages» condamné

Le «cow-boy des pâturages» a été condamné hier à Môtiers à 18 mois de prison avec sursis pendant cinq ans par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Le 12 juillet 1995, cet homme avait notamment incendié une loge sise dans la Montagne de Buttes.

Page 24

Porrentruy

Ex-notaire inculpé

Après deux notaires et deux avocats, c'est au tour de l'ex-notaire bruntrutain Paul Petignat de devoir répondre de deux inculpations: abus de confiance qualifié et inobservation des prescriptions légales sur la comptabilité. Le Tribunal correctionnel de Porrentruy ouvrira ce volumineux dossier mercredi prochain.

Page 26

Réalisation du tronçon N5 entre Areuse et Bevaix

Le feu presque vert

Les oppositions qui pesaient sur le projet de construction du tronçon N5 entre Bevaix et Areuse ont été levées ou retirées sans qu'aucun recours ait été déposé. Après une dernière mise en consultation, le projet définitif sera envoyé à la Confédération d'ici à un petit mois. Le feu vert fédéral est attendu pour l'automne.

Le Conseil d'Etat vient de mettre en consultation auprès des communes de Bevaix, Boudry, Cortaillod et Colombier, la décision finale d'approbation du projet définitif de réalisation du tronçon N5 Bevaix - Areuse prise par l'Etat ainsi que l'étude d'impact sur l'environnement y relative. «C'est la toute dernière étape», se réjouit Pierre Hirschy, patron de la gestion du territoire.

Les oppositions manifestées lors de la mise à l'enquête publique, notamment par les milieux de protection de la nature, ont en effet été retirées ou levées au terme d'une bonne année et demie de discussions et de négociations. A ce jour, aucun recours n'est intervenu contre ces décisions.

La consultation, prévue jusqu'au 13 mars, peut encore donner lieu à des recours auprès du Tribunal fédéral, mais le patron de la Gestion du territoire n'y croit pas trop: «Le projet définitif mis en consultation tient compte des remarques formulées par les opposants. D'ici à un mois, nous avons donc bon espoir de pouvoir transmettre à la Confédération le projet définitif pour approbation». Une approba-

tion fédérale attendue au mieux pour l'automne.

Le calendrier des travaux sera établi en fonction des disponibilités financières fédérales. Mais les grandes manœuvres sur le tronçon Areuse - Bevaix ne sont pas pour demain: «Nous pourrions certes entreprendre des travaux préparatoires une fois obtenu le feu vert définitif de la Confédération, mais nous entendons d'abord mettre la priorité sur la réalisation du tronçon de La Béroche afin de pouvoir utiliser au moins un des deux tubes lors de l'Exposition nationale de 2001», explique Pierre Hirschy.

Du coup, l'achèvement du tronçon Areuse - Bevaix, devisé à 570 millions de francs, n'est pas prévu avant 2004-2005. (cp)

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: éclaircies et temps assez ensoleillé, nuages élevés l'après-midi.

Températures la nuit -6°, l'après-midi 0°. -7° à 2000 m.

Sud des Alpes et Engadine: beau temps. -2° la nuit, 8° l'après-midi.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam Nuageux	-4°	5°	Lisbonne Clair	2°	11°
Athènes Nuageux	8°	13°	Londres Nuageux	3°	7°
Barcelone Clair	3°	11°	Madrid Clair	0°	12°
Beyrouth Clair	14°	22°	Mexico Clair	3°	27°
Berlin Nuageux	-7°	0°	Moscou Nuageux	1°	1°
Bruxelles Neigeux	-1°	2°	Oslo Clair	-16°	-7°
Copenhague Nuageux	-11°	-3°	Paris Nuageux	-3°	3°
Francfort Nuageux	-8°	0°	Rome Clair	0°	8°
Genève Nuageux	-3°	1°	Stockholm Nuageux	-18°	-6°
Helsinki Neigeux	-10°	-9°	Varsovie Neigeux	-3°	-1°
Jérusalem Clair	5°	18°	Vienne Clair	-4°	0°

Le temps qu'il va faire...

De l'air maritime plus doux se dirige vers les Alpes, derrière la perturbation qui achève de traverser notre pays.

Evolution probable de dimanche à mercredi: ouest et sud du pays: dimanche, augmentation de la nébulosité en cours de journée. Moins froid. Lundi et mardi: temps changeant, quelques précipitations pas exclues. Tendance au fœhn dans les Alpes. Mercredi amélioration probable. Est du pays: dimanche partiellement ensoleillé. Lundi éclaircies de fœhn. Dès mardi nébulosité changeante.



1re COURSE INTERNATIONALE DE MOTONEIGE À SAIGNELÉGIÉ
Les 24 et 25 février 1996

Org: Motoneige-club Franches-Montagnes

Avec le soutien de L'Impartial



LA CHAUX-DE-FONDS	
<p>CARÈME I GRAND-TEMPLE. Dimanche 10 h 15, culte aux Planchettes. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance. FAREL. Dimanche 9 h 45, culte, M. Mora et Mme Galataud, sainte cène, garderie d'enfants. Mercredi 18 h 45, culte de jeunesse. Jeudi 9 h, prière au Presbytère; 19 h 30, office du soir à la chapelle du Presbytère. Vendredi 15 h 30, culte de l'enfance. ABEILLE. Dimanche 10 h, culte aux Forges. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges. LES FORGES. Dimanche 9 h, rendez-vous «tartines géantes»; culte, M. Carrasco, sainte cène, garderie d'enfants. SAINT-JEAN. Dimanche 9 h 45, culte, M. Petitpierre. Vendredi 16 h, le dernier vendredi du mois, culte de jeunesse; 16 h 15, culte de l'enfance. LES ÉPLATURES. Samedi 20 h, culte, M. Carrasco, sainte cène. Vendredi 15 h 45, culte de l'enfance aux Forges. LES PLANCHETTES. Dimanche 10 h 15, culte à la salle de paroisse, M. Morier, lancement de la campagne P.P.P. LA SAGNE. Dimanche 10 h 15, culte à la salle polyvalente du Foyer, M. Baker, sainte cène. DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE (Temple-Allemand 70). Sonntag, kein Gottesdienst.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>NOTRE DAME DE LA PAIX. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 18 h, célébration. MISSION ITALIENNE. Samedi 17 h 30, messe en italien aux Forges. SACRÉ-CŒUR. Samedi 14 h, messe en portugais; 18 h, messe (chorale). Dimanche, 9 h, messe en italien; 10 h 15, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ÉGLISE SAINT-PIERRE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 45, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Jardinière 90). Dimanche 9 h 45, culte. Mercredi 20 h, nouvelles missionnaires et prières. ARMÉE DU SALUT (Noma-Droz 102). Dimanche 9 h 45, culte avec nos officiers divisionnaires, les Maj. G. et L. Donzé; 17 h, évangélisation avec film: «Les héros au ciel». Jeudi 20 h, étude biblique régionale avec la Cap. P.-Y. Zwahlen: l'Apocalypse, un message d'espoir pour un monde en crise. COMMUNAUTÉ ISRAËLITE (Synagogue, Parc 63), Solennités religieuses: vendredi 18 h, samedi 9 h 15. DOJO ZEN, Bellevue 22 (Mission Maître Deshimaru, ☎ 28 75 79). Horaire des zazen: mardi et jeudi 6 h 45/19 h 15, mercredi 6 h 45/20 h 30, vendredi 6 h 45, samedi et dimanche 10 h. ÉGLISE ADVENTISTE (Jacob-Brandt 10). Samedi 9 h 15, étude biblique; 10 h 30, culte. Mardi 20 h, cercle d'études. ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST DES SAINTS DES DERNIERS JOURS (L.-Robert 105). Dimanche 9 h, réunion de prière des jeunes filles et de la société de secours; 10 h, école du dimanche; 10 h 50, sainte cène. ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE «LE FLAMBEAU» (Manège 24). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène, garderie, école du dimanche; 18 h 30, soirée de bénédiction et de renouveau. Mercredi 20 h, soirée de louange et de bénédiction avec prière pour les malades. Vendredi 20 h, groupe de jeunes. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Paix 126). Dimanche, culte annulé en notre église, remplacé par celui de la Fédération des Églises Libres à 10 h, à Cort'Agora à Cortaillod. Jeudi 20 h, étude biblique: l'épître à Tite (1). ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE RÉVEIL (Nord 116). Dimanche 9 h 30, culte avec sainte cène. Garderie et école du dimanche. Jeudi 20 h, réunion de prière. ÉGLISE MENNONITE (Les Bulles 17). Dimanche 10 h, culte. ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Combe-Grieurin 46). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins. ÉVANGÉLISATION POPULAIRE (Jaquet-Droz 25). Dimanche 9 h 45, culte. EVANGELISCHE STADTMISSION (Musées 37). Sonntag 9.45 Uhr, Gottesdienst und Sonntagschule. Montag 20.00 Uhr, Wir Singen... Dienstag 14.00 Uhr, Bazargruppe. Donnerstag 20.00 Uhr, Bibelabend. LA FRATERNITÉ (Église évangélique baptiste, Soleil 7). Dimanche 10 h, culte. Mardi 20 h, réunion de prière. Jeudi 20 h, étude biblique: «Pleine délivrance des sciences occultes». TÉMOINS DE JÉHOVAH (Collège 97). Lundi 19 h 15, école théocratique, réunion de service. Mardi 19 h 15, étude de livre. Samedi 18 h, discours public. Étude de la Tour de Garde.</p>	<p>AUTRES COMMUNAUTÉS</p>

LE LOCLE	
<p>TEMPLE. Dimanche 9 h 45, culte avec sainte cène, M. F. Moser; garderie d'enfants à la cure. CHAPELLE DU CORBUSIER. Dimanche 8 h 30, culte M. E. Julsaint. SERVICES DE JEUNESSE. Monts: dimanche 10 h, école du dimanche. LES BRENETS. Dimanche 10 h, culte M. E. Julsaint. HÔPITAL DU LOCLE. Dimanche 9 h 45, célébration animée par l'équipe liturgique de la paroisse catholique. LA BRÉVINE. Dimanche 9 h, culte Fr.-P. Tüller. LA CHAUX-DU-MILIEU. Dimanche 10 h 15, culte Fr.-P. Tüller. LES PONTS-DE-MARTEL. Dimanche 9 h 45, culte, garderie. Mardi 20 h, réunion de prière avec l'Alliance Évangélique de la salle de paroisse. DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE LE LOCLE (M.-A. Calame 2). Sonntag, kein Gottesdienst.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>LE LOCLE. Samedi 17 h 30, messe. Dimanche 9 h 30, messe; 10 h 45, messe en italien. LES BRENETS. Samedi 19 h, messe. LE CERNEUX-PÉQUIGNOT. Dimanche 11 h, messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>ACTION BIBLIQUE (Envers 25). Dimanche 17 h 30, culte (garderie). Mardi 20 h 15, prière. Jeudi 12 h, aînés-repas au Chauffaud. ARMÉE DU SALUT (Marais 36). Dimanche 9 h 15, prière; 9 h 45, culte. ÉGLISE APOSTOLIQUE ÉVANGÉLIQUE (Chapelle 5). Dimanche 9 h 30, culte. En semaine, rencontre dans les foyers, ☎ 039/31 46 48 ou 31 58 80. ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE (Angle Banque-Bournot). Dimanche 10 h, journée des Églises de la Fédération à Cortaillod; pas de culte dans notre chapelle. Pour les personnes ne pouvant pas descendre, culte à l'Action Biblique à 9 h 45. Lundi 20 h, groupe Contact. Jeudi 20 h, étude biblique - I Corinthiens. ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE (Chapelle Girardet 2a). Dimanche 9 h 30 et 20 h, services divins. COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE LES PONTS-DE-MARTEL (Chapelle 8). Dimanche 10 h, culte. TÉMOINS DE JÉHOVAH (Envers 39). Mardi 19 h 15, école théocratique; 20 h, réunion de service. Mercredi 17 h 15 et jeudi 19 h 15, étude biblique. Samedi 17 h 30, discours public; 18 h 30, étude de la Tour de Garde.</p>	<p>AUTRE COMMUNAUTÉ</p>

MÉDITATION

AVOIR FOI EN L'AN 2001 OU PEUR DE L'AN 2000

Ces dernières semaines, il a été beaucoup question de l'expo 2001. Un défi à relever pour jeunes et vieux! Il nous est donné la possibilité de créer tous ensemble une exposition qui sera le reflet de notre volonté d'agir de manière responsable, d'espérer et d'aimer, bref il nous a donné un moyen de concrétiser notre foi en l'avenir.

Lors d'une séance de catéchisme certains jeunes m'ont fait part de leur peur de l'an 2000! Ils ont entendu des personnes qui prédisent la fin des temps pour cette échéance. En effet, les passages de millénaires sont particulièrement propices au chant des sirènes apocalyptiques. Et la fin du monde, lorsqu'on est jeune on ne la voit pas d'un œil particulièrement favorable. Mais il paraissait de bon goût, comme un jeu entre attirance et répulsion en quelque sorte, de se faire peur en écoutant des prédictions pessimistes et morbides. Combien de victimes potentielles compterons-nous dans les années qui nous séparent de l'an 2000, de victimes qui accorderont du crédit à des voix qui n'hésitent pas à profiter de la crédulité ambiante.

J'avais beau expliquer que dans la Bible, nous trouvons des paroles d'espérance, des avertissements contre tous ceux qui se hasardent à prédire la fin du monde; j'avais beau redire que ce qui comptait vraiment c'est de vivre pleinement le moment présent dans la confiance en un avenir ouvert et sous la bénédiction de Dieu, il était apparemment plus intéressant de se faire peur avec la fin du monde! Alors, peur passive de l'an 2000 ou foi active en l'an de grâce 2001? Mon choix est fait; et le vôtre?

Werner HABEGGER

JURA BERNOIS	
<p>SAINT-IMIER. Dimanche 9 h 45, culte. COURTELARY/CORMORET. Dimanche 9 h 45, culte à Cormoret. LA FERRIÈRE. Dimanche 9 h 45, culte au Temple; 20 h 15, culte du soir au centre paroissial des Bois. RENAN. Dimanche 9 h 45, culte au temple. SONVILIER. Dimanche 9 h 45, culte. TRAMELAN. Dimanche 9 h 30, culte. VILLERET. Dimanche 9 h 45, culte.</p>	<p>ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE</p>
<p>SAINT-IMIER. Samedi 18 h 15, messe de communauté en espagnol. Dimanche 9 h, messe de communauté à Sonvilier; 10 h, messe de communauté. COURTELARY/CORGÉMONT. Dimanche 9 h, messe à Courtelary; 10 h 15, messe à Corgémont. TRAMELAN. Samedi 18 h, messe des familles. Dimanche 9 h, messe de communauté.</p>	<p>PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE</p>
<p>SAINT-IMIER. Église Saint-Paul, rue des Roses. Dimanche 9 h 30, pas de messe.</p>	<p>ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE</p>
JURA	
<p>LES BOIS. Dimanche 9 h 30, messe. LE NOIRMONT. Samedi 18 h 30, messe. Dimanche 11 h, messe. LES CÔTES. Dimanche 9 h, messe. LES BREULEUX. Dimanche 9 h 30, messe. MONTFAUCON. Samedi 19 h 30, messe. SAINT-BRAIS. Dimanche 11 h, messe. LAJOUX. Dimanche 11 h, messe. LES GENEVEZ. Samedi 19 h 30, messe. SAULCY. Dimanche 9 h 30, messe. LES POMMERATS. Dimanche 11 h, messe. SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, messe. HÔPITAL DE DISTRICT. Samedi 16 h 30, messe. SAIGNELÉGIER. Dimanche 9 h 30, culte.</p>	<p>DOYENNÉ DES FRANCHES-MONTAGNES</p>
	<p>PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE FRANCHES-MONTAGNES</p>

DIVERS

Location 28-40418

Robes de mariées Smokings

Annette Geuggis Beau-Site 3
2016 Cortaillod ☎ 038/42 30 09

Tous genres musicaux

Leçons de chant privées

Leibundgut Paul-André
Diplômé Conservatoire Neuchâtel
Membre SSPM
☎ 039/28 30 30

132-768784

AVIS OFFICIEL

MUSÉE D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER
EXPOSITION
Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâtelaises hier et aujourd'hui
Visite commentée: dimanche 25 février à 10 h 30
Entrée libre
Parc des Musées
☎ 039/23 50 10

LA CHAUX-DE-FONDS

VILLE DE

132-783545

Télési du Chapeau-Râblé
La Chaux-de-Fonds

Du lundi 26 février au vendredi 1er mars: le télési sera ouvert de 9 à 17 heures et de 19 h 30 à 22 heures

Avec la carte journalière, une soupe sera offerte à midi

Pour le 1er mars: **1/2 prix!!!**

132-783978

Police-secours: 117

AUTOS - MOTOS - VELOS



PASSEZ NOUS VOIR ET LAISSEZ-VOUS ENTHOUSIASMER PAR LA NOUVELLE GAMME ALFA ROMEO ET PAR NOS OFFRES PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTES!

INVITATION

JOURNÉES PORTES OUVERTES

VENDREDI 23 FÉVRIER 1996 DE 14 H. À 21 H.
SAMEDI 24 FÉVRIER 1996 DE 10 H. À 19 H.
DIMANCHE 25 FÉVRIER 1996 DE 10 H. À 18 H.

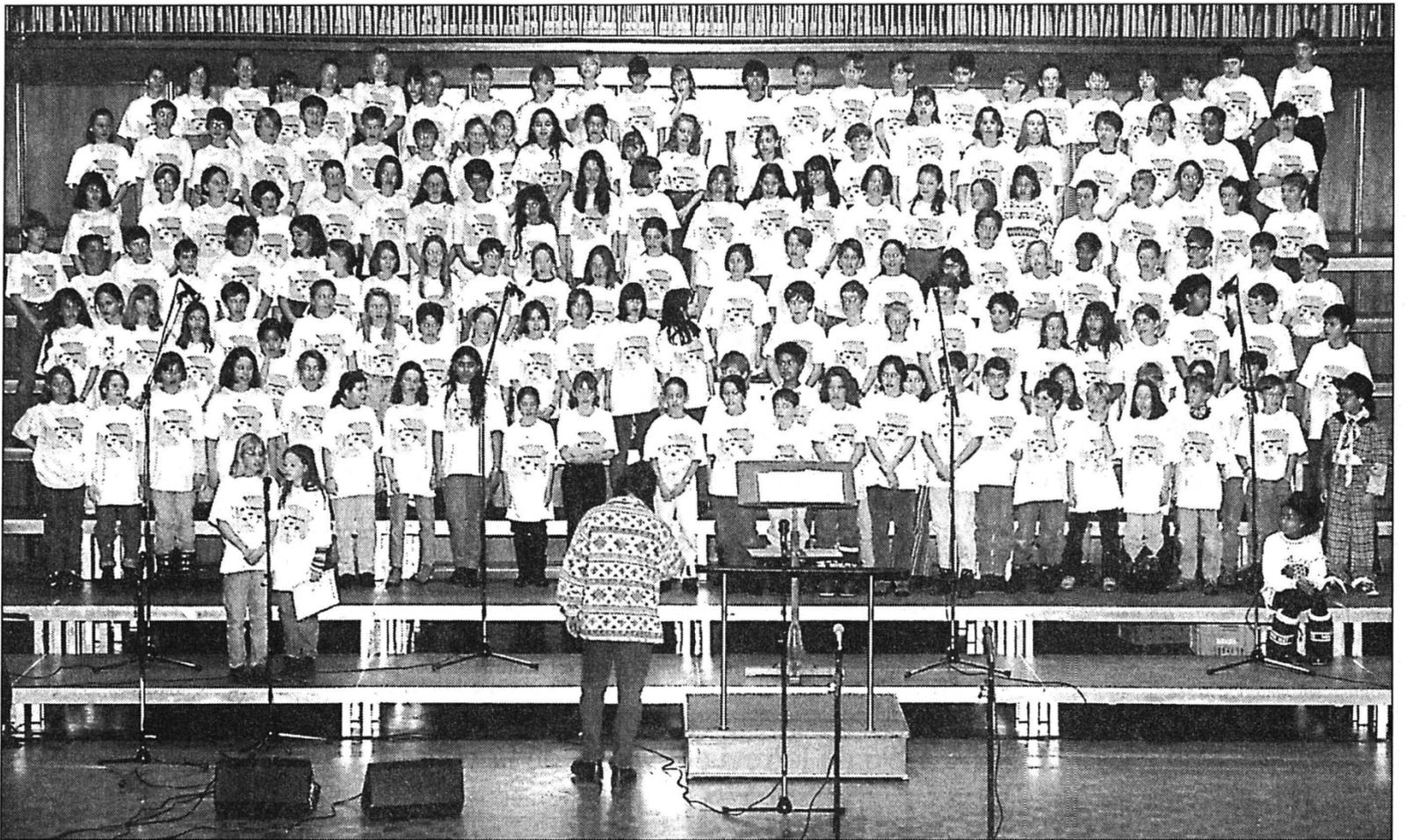
La Chaux-de-Fonds: Garage Auto-Centre, Emil Frey SA, 039/27 97 77
 Le Locle: Garage & Carrosserie G. Rustico, 039/31 10 90
 St-Brais: Garage Joseph Froidevaux, 066/58 46 76

Cuore Sportivo

118-700951

Primavox en concert à la Salle de musique

Un merveilleux cadeau



Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Bikini Test dans la «Jungle»
A Guy Called Gerald, explorateur

Ce soir, (ouverture des portes à 21 heures), jusqu'à quatre heures du matin, Bikini Test sera le théâtre d'une «Jungle Party» mémorable. Les spécialistes anglais A Guy Called Gerald, Kenny Ranks et K Groove, tous du label Juice Box, investiront en effet les lieux avec leur «Jungle» intelligente. En matière de dance music plus encore que dans d'autres disciplines, un gouffre sépare faiseurs cyniques et véritables artistes. Alors que les premiers, recyclant des recettes pourtant faciles à répéter, finissent sur des compilations tiroir-caisse anonymes, insipides et périssables, les seconds définissent de nouvelles déclinaisons (que les premiers, deux ans plus tard, décalqueront sur le mode inodore). Gerald Simpson, alias A Guy Called Gerald, est de ces sorciers du son qui emmènent la dance music électronique vers des territoires vierges. «Voodoo Ray», gigantesque succès house de la fin des années 80, c'était lui. «Black Secret Technology», pièce essentielle de la Jungle sortie en 95, c'est encore lui. Attaché au concept d'«ambient jungle» (la violence n'est pas sa tasse de thé), ce jeune Noir chaleureux a fondé le label Juice Box en 1991 pour pouvoir créer en toute liberté. Depuis, il est le principal promoteur d'une Jungle élaborée, médiative et aérienne qui non seulement se danse, mais s'écoute – la nuance est d'importance. Gerald est régulièrement l'invité des plus prestigieux clubs d'Europe et s'attaque désormais au continent américain. Deux compagnons de label seront également de la fête: Kenny Ranks et K Groove. Plus, en appui, DJ Karm'Affree, un ami de la maison. Une grande nuit de Jungle en perspective! (mam)

NAISSANCE

Salut vous tous,
je m'appelle

NAOMI

Je me suis décidée à voir toute cette neige, le 23 février 1996

pour la plus grande joie de mon frère Lloyd et mes parents: Michaela et Yves PERRENOUD Succès 25
2300 La Chaux-de-Fonds
Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Un grand merci au Dr Reichen et toute son équipe

«Les enfants qui chantent se préparent une vie équilibrée...» a dit Philippe Moser, en ouvrant la soirée de l'Ecole primaire, hier soir à la Salle de musique. «Soyez leur soutien...» a poursuivi le sous-directeur, en s'adressant à un parterre de parents et d'amis, si vaste, qu'il débordait sur le hall.

«Bonjour» une chanson d'entrée en matière, composée pour la circonstance – on le devine –

par le chef Laurent Develey, plusieurs tubes bien choisis, pour les textes et la musique, dans la production de Charles Trenet, d'autres airs retenus ailleurs, «Chez Laurette», «O my darling», «L'oiseau», «Carnaval», «La rose», «Liberté»: le chœur Primavox, 140 enfants de 9 à 11 ans, provenant de tous les collèges de la ville, est en grands progrès. Toutes les mélodies sont chantées, par cœur, à deux

voix, et parfois en langues étrangères, anglais, portugais, et même en allemand ou latin, lorsque le chœur aborde la musique classique avec Jean-S. Bach, «Chorale», et Mozart, «Ave Verum», «Panis angelicus».

Introduit par un joyeux petit clown qui énonce, clairement, ses textes, quelques voix solistes, le programme «chanson» est accompagné par le trio Eric Develey, clavier, Vincent Kohler,

batterie, Michel Boder, contrebasse.

Si les prestations de Primavox se veulent sans prétention, comme le précise Laurent Develey, cela n'exclut pas la recherche. Et former le goût est l'un des objectifs du dynamique directeur de Primavox qui recevait, hier soir, l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds. Dirigé par Pierre-Henri Ducommun, en ouverture de programme, l'or-

chestre interpréta les pièces qu'attendait le public: des pages de Johann Strauss, un rag time, des danses hongroises de Brahms, de Dvorak. En fin de programme le chœur d'enfants eut la chance d'être accompagné par l'Orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds: Mozart, Trenet, des exécutions qui déclenchèrent les plus chaleureux applaudissements.

(DdC - photo Leuenberger)

Monsieur tourisme évoque la MegaMicro Appelée à croître

Entré en fonction au début du mois, Marc Schlusel est le nouveau Monsieur tourisme des Montagnes. L'homme est un féru de ski de fond. Trois rendez-vous figurent sur son agenda cette année: la Mara des Rasses, le Marathon de l'Engadine, et bien sûr, en premier lieu, la MegaMicro, qu'il évoque pour nous.

L'Impartial. – Quelle est l'importance de cette course pour la région?

Marc Schlusel. – C'est le porteur de drapeau des Montagnes pour ce qui est du ski de fond. Plus qu'au strict plan touristique et des nuitées, elle joue un rôle essentiel sur l'image de la région, ses infrastructures et ses capacités en kilomètres. Du point de vue touristique, nous avons la volonté de la développer afin d'attirer davantage de monde. Cela sous une forme encore à définir. Le problème, ce sont les conditions d'enneigement changeantes. Cette année, typiquement, la moitié des inscriptions nous sont parvenues en dernière semaine.

Quelles sont les changements ou les améliorations que vous souhaitez y apporter?

Au niveau organisationnel, nous devons repenser le travail de l'office dans le sens d'une meilleure rationalisation. S'agissant de développements futurs, il est trop tôt pour en parler, mais le succès ou non de l'édition de cette année aura son im-

portance. Une chose est certaine: le potentiel de croissance est important! Prenez le Marathon de l'Engadine, il arrive chaque année à attirer plus de 10.000 participants. Or, la MegaMicro me paraît plus intéressante, c'est une des plus belles courses, avec ses superbes paysages. Il est à cet égard très décevant de constater le faible nombre de compétiteurs – 500 ou 600 – compte tenu simplement de la proportion de pratiquants de ce canton! Les gens n'en profitent pas, alors qu'il faut aussi voir cette course comme une

chance de se défouler sur un parcours impeccable, sans forcément un esprit de compétition. Concrètement, nous devons aussi effectuer un gros travail au niveau de la Suisse allemande, afin de favoriser le nombre de coureurs. Il s'agira également d'intensifier la collaboration avec la Transjurassienne.

Serez-vous sur la piste demain?

Je suis inscrit et j'espère pouvoir participer. Malheureusement, je souffre du dos depuis trois semaines, après une semaine de ski de fond en France... (pfb)

Double invitation

Le départ est quasiment donné. Demain, la région vibrera à la vue du passage fluide des coureurs de la MegaMicro. Le public est vivement attendu dans l'aire d'arrivée des Foulets (le gros des arrivées doit intervenir entre 10 h 30 et 14 h) ainsi qu'aux abords de la piste.

Véritable première cette année, des cars postaux partiront à la découverte de la course, avec arrêts à sa proximité. Une initiative à saluer, ouverte à toute la population, pour autant qu'un réveil matinal ne lui fasse pas peur. Le premier car partira de la gare à 6 h 50 pour rejoindre Polyexpo, d'où l'ensemble de la flotte se lancera à l'assaut des meilleurs points de vue dès 7 h. N'hésitez pas!

Le même cri du cœur est lancé aux jeunes, nés entre 80 et 87, pour les inciter à participer à la course ski jeunesse sur deux, quatre et six kilomètres, style libre ou classique. Arguments imparables: les conditions idéales qui présideront à la pratique du ski de fond et l'opportunité de prendre part à une compétition internationale.

Exceptionnellement, il sera encore possible de s'inscrire pour la course, demain entre 11 h et midi au Collège des Foulets. Le départ sera donné à 12 h 30 dans l'aire d'arrivée de la MegaMicro. (pfb)

Une nouvelle librairie ouvre ses portes Un monde de papier

Quatre ans après la fermeture de «La Plume», La Chaux-de-Fonds dispose à nouveau d'une bonne vieille librairie, une de ces petites échoppes où l'amateur se sent à l'aise et prend plaisir à feuilleter longuement avant d'acheter. «La Méridienne» a ouvert ses portes hier dans les anciens locaux du Crédit Foncier Neuchâtelois, rue du Marché 6.

La Méridienne, c'est une affaire de femmes, puisqu'elles sont quatre – Anne-Marie Grau, qui avait continué une activité de librairie en chambre à l'enseigne de «La Plume», Aline Calame, Chantal Nicolet et Marinette Pipoz, l'administratrice – à faire tourner la s.à.r.l.

Les locaux – 80 m² réaménagés avec goût – sont loués à un prix favorable par la BCN, qui a jugé le projet intéressant.

Littérature, sciences humaines et livres pour enfants sont les trois piliers de «La Méridienne». A moyen terme, les libraires souhaitent développer le secteur livres d'art. Inutile de

chercher le dernier Barbara Cartland ou la toute nouvelle méthode pour perdre du poids: la maison privilégie la qualité par rapport à la quantité.

Deux indépendants partagent l'espace avec «La Méridienne» pour apporter une offre complémentaire. Marc Mettler, libraire indépendant à Neuchâtel, vend et achète des livres anciens ou rares à l'enseigne du Cabinet d'amateur. Il propose également un service de recherche d'ouvrages épuisés.

Enfin, le disquaire Gabriel Meuwly, de Saint-Imier, propose un choix de CD classiques, rock, jazz, français ou «ethno» et un service commande, ainsi que du matériel hi-fi et de sonorisation. (am)

PUBLICITÉ

Demain, dimanche 25 février 1996 à 16 heures, Maison du Peuple La Chaux-de-Fonds

GRAND MATCH AU LOTO DU BOXING-CLUB

Système fribourgeois
Carte d'abonnement à Fr. 18.–
pour tout le match + 1 tour gratuit
30 quines à Fr. 50.–
30 doubles quines à Fr. 100.–
24 cartons à Fr. 150.–
6 cartons à Fr. 250.–
en bons CID

Coupons à 60 ct Enfants admis

AVIS URGENT

BUFFO

accompagné de PAUL COKER
THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
jeudi 14 mars à 20 h 00

Pré-location dès le 29 fév.

MEMBRES ABC dès le 24 février
TABATIÈRE DU THÉÂTRE 23 94 44

132-783060

Tricouti, l'atelier de créations pour chômeuses va déménager

Version deux tailles au-dessus

Sans être encore franchement obèse, Tricouti, l'atelier de créations pour chômeuses sent tout de même serré dans son jeans! Un régime? Quelle proposition ridicule! L'atelier vient de trouver plus grand et va déménager. Début avril, pour autant que les travaux soient terminés, Tricouti va troquer ses 80 m² de surface actuelle, rue du Doubs 69, contre 240 m², rue du Nord 49. Le nouveau propriétaire a réduit le loyer, payé le matériel, et depuis début janvier, quatre chômeuses ont entrepris les transformations.

coup de neuf aux futurs nouveaux locaux de l'atelier Tricouti.

Trop à l'étroit dans les locaux actuels, et après que le propriétaire leur eut annoncé une substantielle hausse de loyer, Antoinette Moeckli et Nimrod Kaspi, tous deux responsables de l'atelier de créations pour chômeuses, ont décidé, fin septembre, de rompre le contrat de location, sans pour autant qu'une autre surface sympa n'ait encore été trouvée.

Mais comme tout arrive à temps pour celui qui sait attendre et surtout regarder, à mi-décembre, Antoinette tombe fortuitement, rue du Nord 49, sur les locaux dont elle a toujours rêvés. Après avoir fait les beaux jours de Spillmann boîtes or, puis plus tard de l'atelier de mécanique lourde Brandt, la surface mérite un sérieux coup de neuf.

CHANTIER TEMPORAIRE POUR CHÔMEUSES

Les transformations envisagées sont l'occasion idéale de créer un chantier temporaire pour chômeuses. Les travaux, qui ont débuté en janvier, occupent des chômeuses, professionnels ou non du bâtiment, et alternative-



Tricouti déménage

Un coup de neuf avant l'ouverture prévue pour début avril. (Henry)

ment, deux chômeuses de l'atelier Tricouti. Pour certaines, l'aubaine de quitter la couture est aussi évidente que l'opportunité d'approfondir leurs connaissances professionnelles dans un domaine plutôt masculin, est réelle.

Une fois remis à neuf, les locaux offriront tout le charme d'une vieille bâtisse, un espace

vaste, ensoleillé et grâce à son jardin, un contact merveilleux avec la nature.

PLEINS DE NOUVELLES IDÉES

Pour les chômeuses, vivre en direct le chantier et savoir que l'on est que de passage, la pillule a parfois eu un goût amer. S'il est vrai que rue du Nord 49, la production va véritablement être

mise en valeur et qu'un bureau fermé va enfin pouvoir personnaliser les contacts, il est hors de question de laisser le moral des dames s'effriter.

Pour y pallier, Antoinette Moeckli vient de mettre sur pied une nouvelle formule de cours. Le premier a été adapté aux exigences carnavalesques et les chômeuses ont pu découvrir que tous les tissus de récupération s'alliaient parfaitement. Il leur a suffi d'oser faire preuve d'un peu d'imagination pour assembler couleurs et formes et sortir ainsi du quotidien.

Un autre cours est prévu qui concernera la technique du repassage. D'autres idées, encore plus originales, sont en train de mûrir. En particulier, Carnaval. Nous y reviendrons.

C. M.

● Atelier de créations pour chômeuses, rue du Doubs 69 jusqu'en avril prochain. Tél. (039) 28.02.74. Heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 8 à 17 heures non stop. L'atelier est fermé le samedi pour autant qu'aucun client ne s'annonce préalablement par téléphone.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

AGENDA

Musée d'histoire et médailler

Visite commentée

Actuellement, se tient au Musée d'histoire et médailler, une exposition intitulée «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises, hier et aujourd'hui». Pour la découvrir dans toute sa richesse, une visite commentée, ouverte à tous, sera organisée demain dimanche 25 février à 10 h 30. En voiture svp! (Imp)

Théâtre de la ville «Tango» par Scaramouche

La compagnie de Scaramouche de Neuchâtel donnera ce soir, au Théâtre de la ville, l'ultime représentation de son spectacle «Tango», du grand auteur contemporain polonais Slawomir Mrozek, dans l'adaptation française de Claude Roy. Denise et Max Kubler emmèneront leurs camarades, dont les Chaux-de-Fonniers Serge Vulliens et Fabio Morici, dans la mise en scène de l'une des pièces les plus célèbres de cette seconde moitié de siècle. Théâtre de La Chaux-de-Fonds, samedi 24 février, à 20 heures. (nm)

Belix Bar

Big Business

Le groupe de hard rock allemand Big Business fait actuellement une tournée «unplugged». Il a ajouté à son instrumentation habituelle mandoline, bouzouki et violon, et enrichi son répertoire de quelques ballades irlandaises. C'est sous cette forme qu'ils se produiront ce soir au Belix. (Imp)

L'odeur agréable de la peinture fraîche chatouille les narines des curieux qui s'aventurent au rez-de-chaussée de la rue du Nord 49. Avec sérieux et professionnalisme, quatre chômeuses, deux femmes, deux hommes, aidés par Antoinette Moeckli et Nimrod Kaspi, redonnent un sacré

Prix littéraire 1996 de la revue [vwa] et de la ville Rajeuni et ouvert à Haïti

Lancé voici dix ans, le Prix littéraire de la revue [vwa] et de la ville de La Chaux-de-Fonds, destiné aux auteurs francophones non publiés, a lié à son nom la France, la Belgique, l'Algérie, le Canada et le Sénégal. Il a déjà récompensé des auteurs suisses, belge et canadien. Evolutif et rajeuni, il s'ouvre aujourd'hui à la création littéraire haïtienne.

Désormais, le Prix littéraire de La Chaux-de-Fonds, doté de 10.000 francs et d'une montre Ebel, sera ouvert à tous les écrivains suisses de langue française et leurs confrères d'un pays invité, déjà ou pas encore publiés, à tous les genres, mais sera thématique. C'est là que réside la nouveauté de cette sixième édition.

«Ce qui n'enlèvera rien à la qualité», expliquait hier Philippe Marthaler, de la revue [vwa], dans le mesure où le prix n'a pas pour objectif de commercialiser au maximum un livre, comme c'est le cas dans le circuit éditorial ordinaire, mais au contraire vise à privilégier, en mettant sur pied d'égalité auteurs publiés et inconnus, la pure création littéraire.

Le thème retenu pour le prix 1996, qui sera remis au printemps 1997 pour des raisons d'organisation, est «Insularités». Le/la lauréat/e ainsi que les auteurs de textes retenus pour être publiés dans la revue [vwa] seront connus le 21 février 1997.

Pour se rendre compte de l'importance que revêt ce prix littéraire, complémentaire aux différentes aides à la littérature consenties par le canton, ainsi que l'a relevé Hughes Wülser, responsable des Affaires culturelles, il vaut la peine de relever que la plupart des lauréats couronnés jusqu'à présent - Antonin Moeri en 1986, Carel Logist 1988 ou encore Vittorio Frigerio, 1992, le Franco-Suisse du Canada - ont pu profiter de leur pécule pour se consacrer à publier un livre.

Par ailleurs, on se souvient que l'édition 1994 du prix avait suscité, à La Chaux-de-Fonds, une quinzaine culturelle sénégalaise, alliant la découverte littéraire francophone d'Afrique noire via diverses rencontres et conférences aux arts plastiques, au théâtre et au cinéma.

Les Ecoles de commerce et le

Gymnase cantonal avaient également manifesté leur intérêt pour une littérature qui ne figure pas aux programmes habituels.

Cette année, après le Sénégal et l'Algérie, le prix s'ouvre à nouveau au sud et s'adresse aux écrivains d'une île, Haïti, souvent d'ailleurs dispersés dans la diaspora et, pour cette raison, un peu plus connus parce que publiant notamment en France.

La manifestation débouchera également sur une quinzaine culturelle haïtienne, à l'instar de ce qui s'était fait pour le Sénégal, afin d'aller au-delà de la remise d'une somme, certes importante, mais devant, selon les organisateurs, laisser ici une marque plus durable et profonde. D'où la volonté de poursuivre la démarche pédagogique d'une part et de solliciter le public par diverses animations d'autre part.

S. G.

● Information et règlement: Affaires culturelles, 1, rue de l'Hôtel-de-Ville, 2300 La Chaux-de-Fonds et Revue [vwa], case postale 172, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Incendie aux Joux-Derrière Chalet détruit

Un chalet a été détruit par un incendie hier soir aux Joux-Derrière. Les pompiers ont été alertés à 21 h 30 par le propriétaire, qui se trouvait seul sur les lieux au moment où le sinistre s'est déclaré. La cause en est inconnue. Le chalet détruit se trouvait dans la combe située à l'est du hameau des Joux-Derrière, à environ 150 mètres du restaurant, à proximité du chemin pour piétons qui conduit au lieu-dit Chez Bonaparte, au bord du Doubs. Le propriétaire a dû monter jusqu'au restaurant pour téléphoner. Les pompiers sont intervenus avec 15

hommes, commandés par le capitaine Gyger. L'intervention s'est révélée difficile. Le chalet étant inaccessible pour les véhicules, il a fallu tirer des tuyaux à travers les prés recouverts d'une couche de 50 cm de neige. En outre, l'approvisionnement en eau s'est fait à partir d'une hydrante située en plein champs à l'opposé du lieu du sinistre. Les hommes du feu n'ont pu qu'éteindre les flammes et préserver les arbres environnants. Pris de malaise, le propriétaire a été hospitalisé à La Chaux-de-Fonds. (am - photo Impar-Leuenberger)



FINANCE

10000

Veuillez me verser Fr. _____ Profession _____ Adresser à Banque Procrédit, Av. L.-Robert 25, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15/13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner au _____
 Je rembourserai par mois env. Fr. _____ Employeur _____ (aucune demande de renseignements)
 Nom _____
 Prénom _____ Depuis quand _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Salaire mensuel Fr. _____
 Lieu d'origine _____ Nationalité _____ 13^{ème} salaire (gratification) oui non
 Rue _____ No. _____ Revenus accessoires par mois Fr. _____ (par ex. épouse)
 NPA/Domicile _____ depuis _____ Autres engagements de crédit _____
 No de tél. _____ Date _____ Signature _____
 Adresse précédente _____

J'autorise la Banque Procrédit à utiliser les indications précitées pour l'examen de cette demande et pour la ZEK.

MARIEZ-VOUS

dans la plus belle
salle de la région



Tél. 039 53 11 04

Hôtel du Soleil
2725 Le Noirmont

Le Locle: les libéraux-PPN fêtent la Révolution neuchâteloise La politique 148 ans plus tard...

Ils se sont retrouvés au Restaurant de la Croisette pour déguster les traditionnelles tripes – à la mode d'ici, bien sûr! – ou le pot-au-feu, pour ceux à qui le premier plat ne convenait pas. Discours, animation surprise, toast à la patrie porté par la conseillère générale Sylvia Baillod et hymne neuchâtelois ont agrémenté cette sympathique veillée de retrouvailles empreinte d'amitié.

Président de la section, Pierre-André Zanchi a ouvert les feux en adressant ses sentiments de reconnaissance à Rolf Graber, qui a dirigé pendant douze ans les dicastères des finances et de la culture.

Tout en rappelant l'organisation d'un prochain débat public consacré à la revitalisation du commerce local, M. Zanchi a établi un petit bilan de la législature écoulée: «Nous n'avons nullement à rougir de ce que nous avons fait durant ces quatre ans. A l'avenir, il s'agira de renforcer notre présence au sein du législatif.»

Orateur officiel de la manifestation, Jean-Paul Wettstein, conseiller communal et bientôt nouveau président de commune

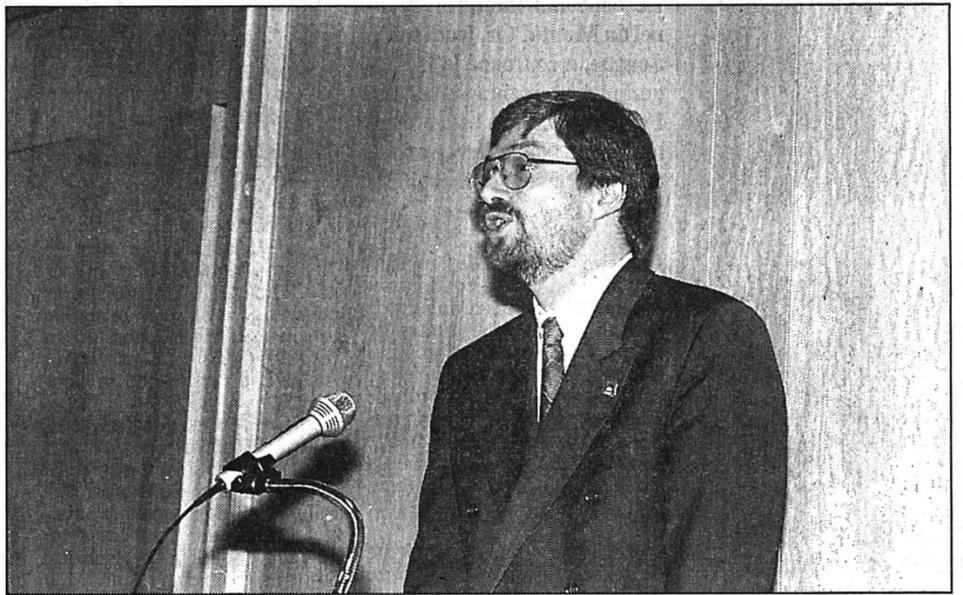
de la cité, a divisé son intervention en trois parties.

PROBLÈME MAL CIBLÉ

Il a d'abord parlé de l'égalité entre hommes et femmes, en estimant que l'on pose mal les problèmes: «Le fait de féminiser les textes, avec l'adjonction de multiples parenthèses, rend leur lecture souvent difficile. Au lieu de révolutionner des choses qui n'en ont pas besoin, il serait plus judicieux de laisser à la femme une place où elle se sent bien. Que ce soit un homme ou une femme, il est fondamental de disposer de gens compétents qui s'engagent. Sur le plan des salaires certes, il y a encore beaucoup à faire; mais les politiciens ne peuvent pas y changer grand-chose. Avec le temps, seule la nature fera évoluer les mentalités.»

M. Wettstein a ensuite évoqué une des nombreuses aberrations que le système administratif actuel produit: «Sur la base d'une erreur effectuée à l'échelon national, nous avons reçu un prélèvement compensatoire de... quatre centimes. Cela n'est rien du tout à côté des 300 ou 400 francs qu'il a fallu pour régler l'affaire.»

«A un autre niveau, il était logique de supprimer l'avantage qu'avaient les handicapés sur les taxes de voiture. Quant aux places de parc qui leur sont réservées, il serait nécessaire de



Jean-Paul Wettstein

«L'égalité des salaires entre hommes et femmes n'est pas l'affaire des politiciens». (Impar-Favre)

veiller à ce qu'elles ne soient pas tout le temps occupées par des véhicules qui n'ont rien à y faire.»

APPARENTEMENT EN VUE

Côté finances, le conseiller communal s'est dit convaincu de la possibilité de manœuvrer. Il a évidemment parlé du vote pour

la diminution des impôts en ville du Locle, une décision prouvant que les autorités peuvent aller dans le sens d'une aide au citoyen.

Terminant sur l'échéance que sont les élections communales, il a précisé que l'arrivée de Droit de parole en 1992 n'a pas modifié les données: «La majorité est

restée à gauche dans presque toutes les circonstances. Afin de tenter de remédier à ce phénomène, nous allons négocier un apparemment avec le Parti radical.» David Kohli et Gabriel Tornet ont proposé en intermède un spectacle de jonglage et de magie.

PAF

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

La Brévine: record de froid

Moins 31,5 degrés

A la faveur d'un ciel complètement dégagé, le mercure de la station météorologique de La Brévine est descendu à moins 31,5 degrés dans la nuit de jeudi à vendredi, pour «remonter» à quelque moins 22 degrés au petit matin. L'arrivée de nouveaux nuages a été à l'origine de cette sensible hausse. Il s'agit du record absolu enregistré cette saison; mais évidemment pas celui de tous les temps... qui sera sans doute d'ailleurs très difficile à égaler. C'était au matin du 12 janvier 1985 et là, la température avait atteint les moins 41,8 degrés! (paf)

Mi-mars

Importantes mises aux enchères

A mi-mars l'Office des poursuites du Locle mettra en vente, par voie d'enchères publiques, plusieurs immeubles. Deux sont situés au centre de la ville du Locle. D'abord Daniel JeanRichard 13 – qui abrite le bar du Rubis – ainsi que Temple 1 où est logée la boulangerie Achini. Dans le premier cas l'estimation de l'expert s'est arrêtée à 1,5 million alors qu'elle se monte à 350.000 dans le second, quand bien même cet immeuble est inscrit pour 534.000 francs au cadastre. La vente de Daniel-JeanRichard 13 est prévue pour le 15 mars à 10 heures et celle de Temple 1 une heure plus tard. (Imp)

Société mycologique

Riche mois de septembre

Les amateurs de champignons n'ignorent pas que, dans nos contrées, le mois de septembre est fréquemment la période la plus propice à la récolte des cryptogames. Parmi ses nombreuses activités réservées à ses membres c'est à cette époque que la société mycologique du Locle a essentiellement choisi de se manifester publiquement. D'une part, avec ses collègues mortuaires, elle prendra part à l'exposition «Metropole» prévue du 16 au 21 septembre. Par ailleurs elle a agendé son exposition, à Paroiscentre, en date des 21 et 22 septembre. A noter que celles de Morteau et du Russey auront respectivement lieu les 28, 29, 30 septembre et les 5 et 6 octobre. (Imp)

Interpellations au Conseil général Entre gris et rose

Les gens, leurs soucis, l'administration communale et son devoir de réserve, le développement bienvenu de certains quartiers: mercredi soir, le Conseil général du Locle s'est livré à un tour de ville entre gris et rose.

13e salaire à Dixi.– La socialiste Lucette Matthey évoquait le 13e salaire payé par tranches aux employés de Dixi, une décision subite «qui a mis en difficulté de nombreux travailleurs du groupe pour faire face aux échéances en matière d'impôts.»

Mme Matthey demandait par interpellation au Conseil communal de trouver avec ces travailleurs un arrangement financier qui leur évite de payer l'intérêt moratoire engendré par le retard de leurs paiements.

Supprimer ces intérêts moratoires, non, a répondu Rolf Graber, qui par ailleurs a pris contact avec les intéressés et le canton. Cela se fait certes, mais dans des cas très particuliers. «Si nous voulions le généraliser, cela créerait une inégalité de traitement inacceptable dans cette ville, par rapport à ceux qui ont perdu leur emploi ou qui peinent toute l'année à payer.»

Parmi les travailleurs de Dixi, certains avaient des revenus suffisants (2e salaire), continuait M. Graber. La commune analyse chaque cas individuellement et est relativement large quant à des facilités de paiement, mais l'arrangement pris doit alors être tenu sous peine de poursuites.

L'interpellatrice ne s'est pas déclarée satisfaite.

Droit de réserve.– Autre interpellation, celle de Jane-Antoinette Gschwend (lib-PPN) relevant que le devoir de réserve, soit le secret professionnel, figure en bonne place dans les statuts du personnel de la ville. Mme Gschwend demandait si chacun des collaborateurs communaux en était informé de façon personnelle, ajoutant que «l'éthique professionnelle, en ces temps de déliquescence morale, doit retrouver tout son poids pour la tranquillité et la

sécurité de tous les habitants de notre cité.»

«Oui», a répondu Rolf Graber, «chaque collaborateur de l'administration communale est tenu à ce devoir de réserve, pendant et après son mandat. Nous regrettons des fuites et des dérapages, mais nous ne pouvons malheureusement pas tous les contrôler.»

L'interpellatrice s'est déclarée satisfaite.

Pas d'ophtalmo!– Par motion, Louise Jambé (soc) demandait au Conseil communal d'étudier le problème de manque d'un médecin ophtalmologue au Locle, ce qui contraindrait les patients d'ici à des déplacements et de longues attentes, outre le fait que «les oculistes refusent le plus souvent de prendre de nouveaux clients.»

Le POP ainsi que Droit de parole soutenaient cette motion. Pour sa part, P.-A. Häslér (lib-PPN) attendait pour se prononcer la position du Conseil communal. «Le problème n'est pas récent. Il est dû aux infrastructures de l'hôpital, où il n'est pas possible pour un ophtalmologue d'opérer.»

Verger-Intérieur.– L'octroi de quatre droits de superficie au Verger-Intérieur, afin d'y construire deux maisons familiales mitoyennes, a passé comme une lettre à la poste.

Le quartier se développe, tout le monde était content. Paul Jambé a précisé que dès que les actes sont signés, les bénéficiaires ont deux ans pour faire construire les immeubles prévus.

A Hermann Widmer (lib-PPN) qui s'inquiétait de savoir si le chauffage au gaz était obligatoire pour les futurs habitants, M. Jambé a répondu que «nous avons essayé de promouvoir une énergie respectueuse de l'environnement. C'est pour cela que le gaz a été amené dans ce quartier.»

«Donc, il n'y a pas de raison d'admettre, autant que faire se peut, que les gens se chauffent au mazout. Cela dit, il y aurait possibilité juridique de revenir en arrière, mais nous ne le conseillons pas!» (cld)

Collège des Girardet: respect de la tradition

Rire aux éclats c'est carnaval!

Mardi dernier, soit le jour de Mardi Gras, les enseignants du collège des Girardet avaient décidé que l'ensemble des classes de cet établissement scolaire célébrerait à sa manière la fête de carnaval. Les gosses ont du plaisir et les passants furent peut-être surpris, mais surtout charmés lorsqu'ils rencontrèrent cette joyeuse et bruyante cohorte.

L'ensemble des classes de ce collège avait joliment préparé cette animation carnavalesque. A commencer par les déguisements des gosses et la confection du bonhomme hiver finalement dévoré par les flammes.

Auparavant les élèves gagnèrent le centre de la ville en empruntant un itinéraire légèrement sinueux pour ensuite retrouver la cour du collège. Ce défilé haut en couleur fut de surcroît bruyant grâce aux crécelles, sifflets, trompettes, maracas, couvercles de casserole utilisés tant par les enseignantes et enseignants que les élèves.



Mardi Gras

Les élèves du collège Girardet font cercle autour du Bonhomme Hiver, auquel le feu régla son sort. (Impar-Perrin)

mamans. Et c'est naturellement chantée en chœur par les enfants, que s'est terminée cette célébration carnavalesque. (jcp)

PUBLI-REPORTAGE

GARAGE DU RALLYE SA France 80-82 – 2400 Le Locle



Le GARAGE DU RALLYE et toute son équipe ont «détérré la hache de guerre OPEL», mais ceci tout en douceur et haut en couleurs!!

Ah, ah, ah, ils ont «fait fort»!!

Qu'il est beau ce chemin des indiens qui vous fait découvrir toute la gamme OPEL à travers ce garage superbement décoré.

Par ce temps hivernal, une visite au GARAGE DU RALLYE AU LOCLE est un véritable bonheur, découvrir tant de belles voitures, rebaptisées à la mode «indien», colorées à souhait et dans la bonne humeur, met du soleil dans le cœur!!

Et... chacun bénéficie des «Prix Scalpés»

NAISSANCE

Florence et Nicolas
AUBERT-LI SEN LIE

ont le bonheur d'annoncer
la naissance de

STÉPHANIE

le 23 février 1996

à la Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Billodes 27
2400 Le Locle

132-784032

Jougne: Concours interprofessionnel du Mont-d'Or

Les Fourgs, au sommet

Le concours interprofessionnel du Mont-d'Or, jeudi soir à Jougne, a couronné la fromagerie des montagnons des Fourgs, devant la coopérative laitière de Noël-Cerneux (plateau du Russey) et la fruitière Badoz (Pontarlier).

Les seize fabricants de l'appellation Mont-d'Or avaient donc remis entre les mains d'un jury de spécialistes quelques boîtes de leur récente production. Les examinateurs ont arrêté leur choix en fonction d'une grille de sélection portant sur l'appréciation de l'aspect du fromage (cinq points), de son parfum (trois points) de sa texture (cinq points), et de son goût (dix points).

Au terme d'une heure trente de délibérations, le jury a écarté dix des seize producteurs de la compétition. Les six finalistes furent difficiles à départager tant leurs fromages révélaient une grande homogénéité.

Le faible écart de la notation entre les trois premiers de 19 sur 20 pour Les Fourgs, à 15,95 pour Pontarlier prouve la grande maîtrise de cette production hivernale qui «ne présente plus de fromages défectueux», souligne François Petite, président du syndicat interprofessionnel de défense du Mont-d'Or. Le goût en bouche, qui a

lui seul permet d'avoir la moyenne à ce concours, est un paramètre décisif et auquel évidemment le jury a attaché la plus extrême importance pour établir le palmarès.

INDUSTRIALISATION MENAÇANTE

Luc Poirot, professeur de technologie à l'école nationale de laiterie de Mamirolle et membre du jury, évoque cet élément majeur. «Le Mont-d'Or doit avoir un petit goût boisé en raison de sa sangle d'épicéa, ainsi qu'un petit goût de crème, et surtout laisser une persistance en bouche».

Sur ce point, le vainqueur, François Tournier, maître fromager aux Fourgs, a obtenu la note maximale. Ce lauréat travaille le lait de dix-neuf producteurs disposant d'un troupeau de 1100 vaches montbéliardes. Sa coopérative produit 130 tonnes de Mont-d'Or par an.

Le goût du Mont-d'Or est très influencé par la qualité des herbages et par le soin apporté au processus de fabrication. Autrement dit, le Mont-d'Or est un fromage de terroir, artisanal, qui ne supporterait pas l'industrialisation. C'est une raison qui explique aussi la relative confidentialité d'une production globale qui n'excède pas 1700 tonnes.

François Petite, garant de l'éthique du Mont-d'Or a d'ailleurs rappelé jeudi soir que la ru-



Le jury dans ses œuvres
Une sélection très ardue.

(Impar-Prêtre)

ralité ne pourrait jamais rimer avec agriculture industrielle. «Nous devons être solidaires face au rouleau compresseur de l'industrie agroalimentaire qui signifie nivellement des prix du lait et capacité à détruire l'aménagement du territoire».

En marge de ce concours, un

prix d'estime a été décerné en outre à la fromagerie des Longevilles/Mont-d'Or pour la régularité dans la noblesse de sa production tout au long de la saison.

Les touristes, nombreux en cette période de vacances sco-

laire, ont été conviés par les fabricants à déguster le fameux Mont-d'Or. Un fromage qui s'apprécie «accompagné d'un blanc ou d'un rosé le matin et d'un rouge ou d'un vin jaune en fin de repas», conseillait Henri Maire, le célèbre viticulteur d'Arbois. (pr.a)

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

AGENDA

Charquemont

Grand carnaval

Le Sporting-Club de Charquemont organise aujourd'hui, sur la patinoire à partir de 20 h, un grand carnaval. Les meilleurs déguisements seront récompensés. (pr.a)

Maïche

Théâtre

La troupe théâtrale de Charquemont l'Arc en Ciel présentera, aujourd'hui à 20 h 30, à la salle des fêtes de Maïche, son nouveau spectacle, «Tailleur pour dames», une comédie de Georges Feydau. (pr.a)

Pontarlier

Défilé de Carnaval

La ville de Pontarlier organise en collaboration avec la MJC des Capucins, la MPT des Longs-Traits et la Maison de quartier des Pareux un défilé de Carnaval, aujourd'hui à 14 h 30 au départ de la place du 5 septembre. (pr.a)

Pontarlier

Coupe de ski nordique

Le site de La Malmaison à Pontarlier accueille demain à partir de 9 h la Coupe de France de ski nordique (junior, seniors hommes et dames). Cette compétition se déroulera en style libre sur une distance de 15 km. (pr.a)

1500 jeunes skieurs en lever de rideau de la Transjurassienne

Ruée sur la Transjeune

La Transjurassienne, c'est l'épreuve phare du ski de fond dans le massif du Jura. Depuis trois ans, les organisateurs ont eu la bonne idée d'y associer les jeunes skieurs en organisant, quelques jours avant la grande épreuve, sa petite sœur, la Transjeune.

Le succès de cette épreuve, qui se déroule aux Rousses, comme son aînée, va croissant puisque de 500 en 94 puis 1200 en 95, ils étaient 1500 cette année à s'élaner sur les traces de Balland, Branco, Sandoz et autres virtuoses du ski de fond.

Quel succès! Il a suffi de quelques flocons pour transformer radicalement la physiologie du massif jurassien. De quoi transcender quinze cents gamins et gamines avides de glisse, de neige, qui ont participé avec une joie non dissimulée sans se poser la moindre question sur la longueur du tracé ou leur degré de forme.

PAS D'ÉQUIVALENT

«Il n'y a pas d'équivalent. Nous allons d'ailleurs intensifier nos efforts pour que cette Transjeune prenne encore plus d'importance dans les années à venir», déclarait Yves Blondeau, le patron de la Transjurassienne.

Grâce à l'USEP (pour les écoles primaires) et l'UNSS

(pour les collèges et lycées), le val de Morneau et ses environs

étaient représentés par près de 150 skieurs, à la disposition des

quels le Conseil général du Doubs avait mis gracieusement des moyens de transport.

De deux kilomètres pour les plus jeunes, nés en 1989, à 15 kilomètres pour les plus âgés, tous les parcours se terminaient en plein cœur de la station du Haut-Jura. Chacun recevait au passage de la ligne d'arrivée un bonnet et une médaille récompensant aussi bien les vainqueurs que l'on retrouvera sans nul doute aux premières places des épreuves régionales ou nationales à venir, que ceux qui étaient là uniquement pour le plaisir de participer. Cet état d'esprit remarquable n'est pas étranger au succès de cette épreuve. (r.v. - photo Very)



DIVERS

NATEL C + D
Toutes marques
Batteries - programmation
Montage - réparations
SON' AUTO
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures
132 77 71 18

POURQUOI
PAS
VOUS?

Donnez de
votre sang
Sauvez
des vies

Police-
secours:
117

AVIS OFFICIEL

Office des poursuites du Locle
**Vente d'un immeuble
locatif au Locle**

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 13 mars 1996, à 14 h, au Locle, Hôtel judiciaire, salle du tribunal.

Débiteur: VERNIER Philippe, Villa l'Oasis, à Lully.

CADASTRE DU LOCLE

Parcelle 5450: rue des Jeanneret (rue des Jeanneret Nos 45 et 47), bâtiment garages de 453 m² et places de 1149 m², soit au total 1602 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 1 150 000.-
de l'expert: Fr. 1 100 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en 1er, 2e, 3e, 4e et 5e rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 4 mars 1996 à 14 heures sur place.

Office des poursuites:
Le préposé, R. Dubois

132-782906

Office des poursuites du Locle
**Vente d'un immeuble
locatif et commercial, au Locle**

Date et lieu de l'enchère: le 15 mars 1996, à 10 h, au Locle, Hôtel judiciaire, salle du tribunal.

Débiteurs: GRENARD Pierre, Daniel-Jeanrichard 13, au Locle et GRENARD Edwige, Abraham-Robert 39, à La Chaux-de-Fonds, codébiteurs et copropriétaires solidaires.

CADASTRE DU LOCLE

Parcelle 5380: rue Daniel-JeanRichard (rue Daniel-JeanRichard 13), bâtiment de 251 m² et place-jardin de 121 m², soit au total 372 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 1 661 000.-
de l'expert: Fr. 1 500 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en 1er, 2e, 3e et 4e rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 4 mars 1996, à 14 heures sur place.

Office des poursuites:
Le préposé, R. Dubois

132-782903

Office des poursuites du Locle
**Vente d'un immeuble locatif
et commercial, au Locle**

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 13 mars 1996, à 11 h, au Locle, Hôtel judiciaire, salle du tribunal.

Débiteur: SCHUTZ Charles, représenté par Me Jean Studer, avocat, rue des Fausses-Brayes 15, à Neuchâtel.

CADASTRE DU LOCLE

Parcelle 638: rue du Temple (rue du Temple No 1), bâtiment de 197 m² et place-jardin de 80 m² soit au total 277 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 534 000.-
de l'expert: Fr. 350 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en 1er rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 4 mars 1996 à 14 heures sur place.

Office des poursuites:
Le préposé, R. Dubois

132-782904

Atelier pédagogique au Musée d'art et d'histoire

Arabesques: un jeu d'enfant!

En quatre jours, des enfants de sept à huit ans ont appris la technique des arabesques sur papiers peints au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Hier soir, leurs œuvres ont été présentées aux parents: des merveilles!

C'est bon d'entendre des gazouillis d'enfants dans un musée et d'autant plus quand ces enfants sont heureux et manifestement passionnés par ce qu'ils font! A Neuchâtel, dans le cadre de l'exposition «L'Esprit du mur», la classe de 2e année de Paulette Ecklin, du collège de La Maladière, a vécu une expérience pédagogique extraordinaire.

POCHOIR

Les enfants ont débuté leur atelier par une visite commentée de l'exposition où ils ont ensuite choisi deux motifs d'arabesques qu'il leur a fallu dessiner. Ces dessins, ils ont dû les épurer pour en découper les contours au cutter, afin qu'ils puissent servir de pochoir.



Papiers peints

Les enfants jouent des couleurs après avoir réalisé les outils pour l'impression.

(Impar-Galley)

Un découpage réalisé sur un papier plastifié plié en deux, car le motif devait être symétrique.

Alors, en appliquant les deux pochoirs en alternance sur un rouleau de papier à tapisser, ils

ont réalisé les plus jolies arabesques qu'on peut imaginer.

En quatre demi-journées

d'atelier, les enfants ont fait tout le cycle de la création, en fabriquant d'abord l'outil qui leur a permis de réaliser un papier peint. Leur créativité était soumise à des règles qu'ils ne pouvaient enfreindre, celle de l'organisation verticale et symétrique propre à l'arabesque.

DE MULHOUSE

Le résultat de leur travail ne manque pas pour autant de personnalité, vu la diversité des motifs et des couleurs choisies par chacun. Venue spécialement de Mulhouse, Colette Treichler, a supervisé l'atelier, un travail mené en collaboration avec Iris Maag, responsable des ateliers pédagogiques du musée.

Hier soir, Caroline Junier-Clerc, directrice du département des arts appliqués, pouvait inaugurer une extension de l'exposition «L'Esprit du mur», avec les décors en panneaux de 2,50 mètres sur 50 centimètres réalisés par chaque enfant.

A l'issue de l'exposition, le 21 avril, les petits créateurs pourront emporter leur œuvre. Le musée se réserve toutefois la possibilité d'en prélever un morceau, pour ses archives... AT

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Simone ECKLIN
Tél: 038/24 34 76
Fax: 038/24 34 67
Annette THORENS
Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVES

Armée française Inspecteur général en visite

L'inspecteur général des armées françaises, le général Michel Duhamel, sera en visite en Suisse du 5 au 7 mars prochain. Il effectuera un séjour d'étude auprès des polices cantonales neuchâteloise et vaudoise.

Neuchâtel

Trois blessés

Jeudi dernier à 18 h., M. E. M. de La Chaux-de-Fonds circulait rue des Draizes en direction de Peseux. A la hauteur de l'immeuble No 44, il entra en collision par l'arrière avec l'auto de M. C. F., de Cormondrèche, qui était immobilisée sur le bord nord de la chaussée. Sous l'effet du choc, le véhicule C. F. fut projeté en avant sur plus de 40 mètres. Blessés, les deux conducteurs et Mlle F. M., de Moutier, passagère de l'auto C. F., ont été transportés par deux ambulances à l'Hôpital des Cadolles.

AGENDA

Saint-Blaise

Timbres postes et compagnie

La Salon des timbres postes, cartes postales, télécartes et vieux papiers se tiendra demain dimanche 25 février au collège de Vignier, à Saint-Blaise. A part les collectionneurs privés, il y aura une vingtaine de marchands, venus de Zurich, Lucerne, Genève, Sion. L'association romande des collectionneurs tiendra également un stand. (comm)

Neuchâtel

L'Ancien Régime

Dans le cadre des Mardis du Musée, le conservateur du département historique, Jean-Pierre Jelmini, donnera une conférence sur «Le passage de l'Ancien Régime à la République». Mardi 27 février, de 12 h 15 à 13 h 15, au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. (at)

Neuchâtel

Afrika Bambaata

Père spirituel et fondateur de la Zulu Nation (communauté noire au code d'honneur qui aide à transformer les gangs américains en poseses «Hip-hop»), Afrika Bambaata est un mythe vivant. Sa tournée s'intitule «Throw your funky hands up!». Il sera ce soir samedi 24 février à la Case à Chocs de Neuchâtel (Serrières). En plus, la soirée sera animée par Mr Dee Nasty en personne. (comm)

Tribunal correctionnel de Boudry

Enfants violentés: renvoi des débats

Elle est accusée d'avoir violenté sa fille et son bébé. Lui est accusé d'avoir menti pour «couvrir» son épouse. Le procès devait avoir lieu, hier, au Tribunal correctionnel de Boudry. Les débats ont été renvoyés sur demande de l'avocat des prévenus car le juge a décidé d'étendre la prévention du mari. Lors d'une prochaine audience, il devra répondre de violation du devoir

d'assistance et d'éducation. L'affaire est plutôt triste. En 1991, la mère brutalisée sa propre fille. Pour la soustraire à toute condamnation pénale, le mari s'est déclaré être l'auteur des lésions corporelles. Il a été condamné en 1994. Mais le jugement a été annulé à la suite des aveux de l'épouse qui, de plus, a réitéré ses gestes à l'endroit, cette fois-ci, de la petite

sœur de sa fille, un bébé de deux mois et demi.

Le mari aurait-il violé son devoir d'assistance vis-à-vis des enfants? N'étant pas convaincu de son innocence sur ce point, le juge a décidé d'étendre la prévention. L'avocat du couple a dès lors demandé le renvoi des débats pour modifier en conséquence son «système de défense». (se)

Service Center Reparation des Télécom: ISO 9001

Toubibs de la cornette au top

Air de fête, hier au Centre de réparation des Télécom PTT à Neuchâtel (Service Center Reparation - SCR): ces «toubibs de la cornette» se sont vu remettre le tant convoité certificat ISO 9001. Un premier pas sur le chemin d'un système de qualité totale que les Télécoms eux-mêmes entendent appliquer à tous leurs services.

Créés il y a à peine trois ans, les six SCR des Télécom PTT répartis dans toute la Suisse ont subi avec succès la procédure de test ISO 9001.

Hier, c'est dans le centre de Neuchâtel sis aux Péreuses que le fameux certificat de qualité a été remis au personnel du centre par l'organisme de certification suisse et européen TÜV, en présence de Francis Javet, directeur adjoint des Télécom PTT de Neuchâtel.

Un grand moment pour Wer-

ner M. Steiner, responsable suisse des SCR et surtout pour Tino Senoner, responsable du centre neuchâtelois: «C'est l'aboutissement d'une bonne année de travail et d'efforts consentis par tous qui nous ont permis d'améliorer nos procédures de test et de réparation.»

INDISPENSABLE

Désormais, le centre neuchâtelois, comme ses cinq autres homologues, peut se prévaloir de ce certificat devenu quasiment indispensable, les gros clients ne traitant d'ailleurs presque plus qu'avec des entreprises au bénéfice de ce label de qualité, reconnaissent les responsables.

L'obtention du certificat par les SCR n'est qu'une étape. Les Télécoms eux-mêmes entendent soumettre à la même procédure d'audit afin d'obtenir le label d'ici à fin 1997 avant de poursuivre sur la voie de cet au-

tre défi qu'est la Qualité totale (Total Quality Management).

Les Télécom envisagent aussi de subir la procédure de certification afin d'ajouter la future norme environnementale que l'organisme ISO est en passe d'édicter.

PETIT CENTRE DEVIENDRA GRAND

En trois ans, le SCR de Neuchâtel a passé d'un effectif d'une douzaine de personnes à une bonne trentaine. Parallèlement, le volume des appareils traités dans le centre a augmenté de 25% chaque année. Et ce n'est pas fini.

Le centre se verra complété d'un des deux groupes spécialisés que les Télécom mettent sur pied dans le domaine de la réparation d'appareils de téléphonie sans fil. A la clef, une augmentation de l'effectif de 6 à 7 personnes dans les deux ans. (cp)

Grand Conseil

Session extraordinaire

Le Grand Conseil tiendra session extraordinaire les 25, 26 et 27 mars prochain. Menu copieux à l'ordre du jour puisque ce ne sont pas moins de huit rapports qui seront soumis à la sagacité des députés.

Dans le détail, les membres du législatif cantonal auront à examiner trois projets de loi relatifs à la construction, à l'aide aux institutions de santé ainsi qu'au

maintien et à la promotion de l'agriculture cantonale.

Différentes révisions de loi devront aussi être abordées portant notamment sur le Service des automobiles et de la navigation, la formation du personnel enseignant et l'organisation judiciaire.

Enfin, outre la kyrielle de motions et interpellations, le Grand Conseil aura à se prononcer sur deux projets de décret, l'un

concernant un crédit de 1,7 million de francs pour l'achat d'équipements informatiques et scientifiques destinés à l'Université, l'autre relatif à une crédit-cadre de 1,3 million pour le troisième programme d'assainissement énergétique des bâtiments de l'Etat.

Différentes naturalisations ainsi que des élections judiciaires figurent encore à l'ordre du jour de la session. (cp)

ASLOCA: loi sur la vente d'appartements

«Achetez ou partez!»

Les 9 et 10 mars prochain, le peuple devra se prononcer sur la modification de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués (LVAL). Les sections Neuchâtel et Montagnes neuchâteloises de l'Association suisse des locataires (ASLOCA) font campagne pour le «non au retour des congés-ventes» sous le titre «Achetez ou partez!».

La LVAL modifiée restreindrait les compétences de la commission et entraînerait le retour des congés-ventes. Michel Bise explique qu'il est facile pour un propriétaire ou un promoteur déterminé de déstabiliser suffisamment les locataires pour qu'ils achètent leur appartement à contrecœur ou en partent».

CRAINTES

Faisant allusion aux revers spéculatifs de certains promoteurs, il ajoute que cette possibilité «serait un moyen rêvé pour se refaire facilement une santé financière sur le dos des locataires».

Pour l'ASLOCA, il y a toujours pénurie en matière de logements à loyers modérés, alors qu'il existe «énormément d'appartements construits et conçus pour la vente en PPE qui ne trouvent pas d'acquéreurs et sont offerts en location».

L'association redoute dès lors que l'on vende les appartements locatifs alors qu'on loue ceux qui étaient destinés à la vente. En conclusion, elle remarque qu'à l'encontre du slogan «Oui à la liberté du locataire», il est évident que les partisans de la révision de la loi «n'ont pas pour objectif de faire le bonheur des locataires». (at)

Acceptée par le Grand Conseil puis combattue par voie de référendum, la modification de la LVAL reviendrait à «vider la loi de toute sa substance», a commenté hier le président de la section Neuchâtel de l'ASLOCA, Michel Bise.

Dans une conférence de presse, il a expliqué comment l'acceptation de la loi entraînerait le retour aux congés-payés. Jusque-là, la commission chargée d'appliquer la loi avait le pouvoir d'apprécier si l'achat d'un appartement par son locataire pouvait être accordée.

«Les cas où les locataires ont été empêchés d'acquiescer leur appartement sont extrêmement rares, et ont pratiquement toujours été approuvés par le Tribunal administratif, voire le Tribunal fédéral».

Expo 2001: comité stratégique

Développer le contenu

Le comité stratégique de l'Exposition nationale a décidé d'inviter un groupe de cinq personnalités pour participer au développement du contenu de l'Expo 2001. Il a en outre confié la poursuite de tous les travaux prévus en 1996 aux managers qui ont réalisé l'étude de faisabilité.

Le comité veut inviter des personnalités connues de divers secteurs d'activités. Ce groupe devra déterminer la forme de développement du contenu de l'Expo 2001. Les personnalités n'ont pas encore été choisies, a indiqué Laurent Paolielli, du service de presse de l'Expo. Les contacts seront pris prochainement et le groupe sera constitué

rapidement, a-t-il précisé. Pour 1996, le comité a accepté le budget provisoire sous réserve de l'approbation de la Confédération.

Les managers qui ont réalisé l'étude de faisabilité assureront la poursuite de travaux cette année. Ceux-ci concernent notamment les plans d'affectation cantonaux, les sites retenus, les études d'impact sur l'environnement et l'organisation de concours.

Le service de relations publiques sera en outre renforcé en Suisse alémanique. Le secrétaire de l'Association Exposition nationale sera également réorganisé et développé, a indiqué un communiqué du service de presse de l'Exposition. (ats)

Tribunal correctionnel du Val-de-Travers

Sursis pour un incendiaire

Juillet 1995. La Montagne de Buttes vit un été chaud. Très chaud même. Le 12, une loge part en fumée. Neuf jours plus tard, l'incendiaire – un ouvrier agricole – revient sur les lieux de son forfait et menace son patron avec un fusil d'assaut chargé, avant d'être arrêté. Hier matin, le jeune homme a été condamné à 18 mois d'emprisonnement avec sursis par le Tribunal correctionnel du Val-de-Travers. Un jugement qui lui vaut d'être libéré, après sept mois passés derrière les barreaux.

L'ouvrier agricole a commencé par crever les pneus des voitures de son patron et par saboter des machines, à la Montagne de Buttes et à Yvonand, obligeant la gendarmerie vaudoise à une surveillance serrée pendant une

dizaine de jours. Des «avertissements» suivis de l'incendie de la loge dans laquelle périrent sept veaux.

FUSIL D'ASSAUT

Mais les frasques du jeune homme, âgé de 26 ans, ne s'interrompent pas. Le 21 juillet, il est aperçu à Yvonand, lieu de son domicile légal. Un domicile qu'il quitte armé d'un fusil d'assaut chargé.

L'ouvrier agricole se rend alors à la Montagne de Buttes avec l'intention d'intimider son employeur et non de tirer sur lui. Son patron et un ami sont avertis par un gendarme du littoral vaudois. Ils voient arriver le jeune homme et se terrent dans un chalet.

Dans l'intervalle, la brigade spéciale d'intervention – neuf hommes cagoulés, armés jusqu'aux dents et vêtus de gilets pare-balles – montent au Vallon. Le haut-parleur de la police résonne dans les sous-bois. L'ouvrier agricole comprend qu'il ne faut pas insister et pose

son arme. Il est arrêté, un pistolet pointé sur sa tempe.

UN HOMME POLI

C'est un homme poli, le cheveu court et la barbe bien taillée qui s'est présenté hier matin devant le juge Senn. Que s'est-il passé pour que le domestique en arrive là? Une accumulation de petites choses, tout simplement.

Quelques remarques de son employeur sur son travail, les lettres de l'Office des poursuites qui s'accumulent, sans oublier qu'il était persuadé d'avoir été licencié et qu'on lui devait donc de l'argent...

Bref, l'homme voyait tout en noir, était à bout et peu enclin à dialoguer pour arranger les bidons. Il aura fait vivre la famille de son employeur dans un climat de terreur.

«La violence est le langage de ceux qui ne savent pas trouver les mots», dira le procureur Thierry Béguin. Estimant que les sept mois de préventive purgés constituent une punition pour le prévenu, un avertisse-

ment de nature à le détourner d'infractions futures, il demande une peine de 18 mois avec sursis pendant cinq ans et une mesure de patronage. Le tribunal a suivi cette réquisition.

LIBRE

Le jeune homme s'en est retourné au pénitencier – il avait demandé à subir sa peine par anticipation – pour la levée d'écrou et récupérer ses affaires avant de rejoindre le domicile de ses parents qui ont accepté de l'accueillir. A l'heure qu'il est, il doit être libre.

Entre frais de justice et indemnités de dépens, l'ouvrier agricole – 2500 francs de salaire mensuel – devra s'acquitter de quelque 15.000 francs. Et ce n'est que la partie visible de l'iceberg, la procédure civile n'étant pas close.

Le préjudice subit par les plaignants, et notamment l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière, dépasse le quart de million de francs. Un boulet que le jeune homme traînera toute sa vie. MDC

Tireurs du Val-de-Ruz

Les jeunes assurent

La Fédération de tir du Val-de-Ruz se porte bien puisque bon nombre de ses membres figurent parmi les meilleures gâchettes du canton, cela dans toutes les catégories. Elle n'a en outre pas de souci de relève, puisque les jeunes gâchettes se distinguent aussi.

Son président Marcel Fatton a rappelé jeudi, lors de l'assemblée générale des sociétés qui la composent, que l'année dernière avait été celle du grand rendez-vous fédéral de Thoune. Les résultats obtenus se situent dans la moyenne des sociétés, et il reste cinq ans pour les améliorer, dans l'optique du prochain Tir fédéral qui aura lieu en Romandie.

1995 a été aussi l'année de la constitution de la Fédération suisse des tireurs, née de la fusion de la Société suisse des carabiniers et de la Fédération suisse de tir au pistolet. Les sociétés devront être attentives aux nouvelles dispositions du tir obligatoire du fait de la réorganisation de l'armée. Les résultats d'ensemble des tireurs satisfont Marcel Fatton.

Le président en a donné tout le détail. L'assemblée a également, sur proposition du comité, décidé de ne plus donner des channes lors du tir de la fédération, pour les remplacer par des gobelets.

AU PROGRAMME

Le programme d'activité de cette année débutera le 13 avril avec le championnat de groupe du district, à Dombresson pour le tir à 300 mètres et le 27 avril à Vilars pour le 50 mètres. Vendredi 31 mai, samedi 1er et dimanche 2 juin auront lieu les tirs en campagne, à Savagnin pour la compétition à 300 mètres et à Vilars, à 50 mètres avec des joutes anticipées.

Les concours des jeunes tireurs et le tir des vétérans se dérouleront le 15 juin au stand de Dombresson, tout en étant organisés par La Montagnarde. Le tir de la fédération aura lieu les 21 et 23 juin à Chézard-Saint-Martin, à 300 mètres, et aux Hauts-Geneveys, à 50 mètres. (mh)

Lauréats: 4e maîtrise à 300 mètres: Eugène Kägi, Fontainemelon. 3e maîtrise à 50 mètres: Daniel Zaugg, Fontainemelon. 2e prime au concours individuel: Roland Glauser, Max Gugelmann, Montmollin et Marianne Mosset, Cernier. Coupe des champions: Christian Bron, 50 mètres; Michel Glauser en cat. A; Noël Rollinet, cat. B; Frédéric Perroud, cat. C.

Rédaction
VAL-DE-RUZ
Tél: 038/53 16 46
Fax: 038/53 43 31

VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVES

Les Hauts-Geneveys Démission

Madjid Saghir, conseiller général aux Hauts-Geneveys, a annoncé sa démission des autorités avec effet au 15 mars prochain. L'élu, qui siégeait dans les rangs du groupe radical, part en effet de la localité. (mh)

Cernier

Les Glaçons tapent dans le ballon

Le groupe de football des Glaçons, composé d'anciens élèves de La Fontenelle, organise pour la première fois ce week-end un tournoi à six et en salle. Dix-huit équipes prendront part à cette compétition qui se déroulera dans la salle omnisports du collège secondaire du Val-de-Ruz, à Cernier, aujourd'hui de 8 h 30 à 14 heures et demain de 9 heures à 15 heures. Les matches auront une durée de huit minutes pour les éliminatoires et de douze minutes pour les finales. Il va de soi que les organisateurs comptent également sur un nombreux public pour venir encourager les joueurs. (comm)

Cernier: journée sport

Pour tous

Dimanche 24 mars prochain aura lieu, au centre scolaire de La Fontenelle de Cernier, la troisième journée multisports organisée par l'association Espace Val-de-Ruz sport.

Au menu de ces joutes amicales figurent notamment du volleyball, des jeux aquatiques et un parcours d'agilité. Cette manifestation est ouverte à toutes et à tous. La seule condition pour y participer est de former une équipe de quatre à six joueurs, avec au moins une présence féminine. C'est l'occasion – pourquoi pas – de faire un peu de sport en famille...

Ces joutes, placées sous le signe de la bonne humeur, débuteront dès 8 heures. Durant toute la journée, les équipes s'affronteront dans toutes les disciplines prévues. La deuxième édition avait vu 15 groupes répondre à l'invitation des organisateurs. C'est un chiffre à dépasser!

Toutes celles et tous ceux qui veulent s'amuser en transpirant un peu doivent s'inscrire auprès de Pascal Jeanneret, au tél. (038) 53 56 19. Une cantine sera installée sur place. (vch)

Le Louverain

Le théâtre au fond de soi

Le centre du Louverain, au-dessus des Geneveys-sur-Coffrane, accueillera le 16 mars et pendant la semaine du 8 et 14 avril un stage de théâtre et de développement personnel, visant à intégrer le jeu de scène à sa propre personnalité.

Cette session sera à nouveau animée par Bernard Serez, formateur d'adultes et théologien, et par Martine Moreau-Clanet,

comédienne à Paris. Elle sera ouverte au public par le biais d'un spectacle, samedi 13 avril à 20 h 30, sur place.

Les personnes intéressées par la démarche de ce stage peuvent encore s'inscrire en prenant contact avec Le Louverain, jusqu'au 29 février. Comme le disait Louis Jouvet, il faut mettre de l'art dans sa vie et de la vie dans son art. Les techniques

théâtrales et l'art dramatique sont utiles dans la vie quotidienne, soutiennent les deux animateurs du stage.

Les participants auront l'occasion de faire connaissance le 16 mars, avant de passer une semaine à travailler la voix, le geste, le souffle, la dynamique de groupe et de se livrer à une recherche approfondie sur leur personne. (phc)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Injures au féminin et au téléphone

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz a dû se pencher mardi sur une affaire d'injures et de menaces impliquant deux femmes. Les deux prévenues, M.M. et N.M., sont accusées d'avoir traité, par téléphone, la plaignante de « salope » et de « putain », puis de lui avoir dit qu'elle pouvait préparer son cercueil.

Dans la mesure où il s'agit d'un problème familial, le juge Da-

niel Jeanneret a suspendu la procédure pour un mois pour permettre la conclusion d'un arrangement à l'amiable. A l'échéance de ce délai, la plaignante avisera le Tribunal si elle retire sa plainte.

ACCRO DE L'HÉROÏNE

G.B. a comparu également pour infraction à la Loi fédérale sur les stupéfiants. De mai 1994 à janvier 1996, elle a été dénoncée

à de nombreuses reprises pour consommation d'héroïne.

Malgré un traitement ambulatoire et une période de sevrage à Perreux, la prévenue n'est jamais parvenue à arrêter définitivement de consommer de la drogue. Le ministère public requiert une peine de 75 jours d'arrêts et la mise en place d'un nouveau traitement ambulatoire. Le juge rendra son verdict dans quelques jours. (pt)

AUTOS MOTOS VÉLOS

Achète au plus haut prix VOITURES

bus,
camionnettes,
Kilométrage, état
sans importance.
 Paiement
comptant.
☎ 077/47 61 89
28-37690

L'annonce, reflet vivant du marché

Feu: 118

AVIS OFFICIEL

Office des poursuites du Locle Vente d'une villa, aux Petits-Ponts

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 15 mars 1996, à 11 h, au Locle, Hôtel judiciaire, salle du tribunal.

Débiteur: DECRAUZAT Pierre-André, Clos-de-Serrières 31, à Neuchâtel et DECRAUZAT Josette, Les Petits-Ponts, commune de Brot-Plamboz, codébiteurs et copropriétaires.

CADASTRE DE BROT-PLAMBOZ

Parcelle 818: aux Petits-Ponts, bâtiment de 103 m² et place-jardin de 856 m², soit au total 959 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 370 000.-
de l'expert: Fr. 300 000.-

Vente requise par le créancier gagiste en 1er rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 4 mars 1996 à 15 heures sur place.

Office des poursuites:
Le préposé, R. Dubois

132-782909

Office des poursuites du Locle Vente d'un appartement

en propriété par étage, aux Ponts-de-Martel

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 15 mars 1996, à 14 h, au Locle, Hôtel judiciaire, salle du tribunal. Débiteur: HUG Alain, Poudrières 31, à Neuchâtel et HUG Janine, Industrie 25 aux Ponts-de-Martel, codébiteurs et copropriétaires.

CADASTRE DES PONTS-DE-MARTEL

Désignation de la part de copropriété à vendre: Parcelle 2262 E: aux Ponts (Rue de l'Industrie No 25), appartement: rez supérieur ouest, 4 pièces, 1 cuisine, 1 salle de bains-WC, 1 vestibule de 112 m² au total.

Estimation: cadastrale (1995): Fr. 188 000.-
de l'expert: Fr. 137 000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle 470, bâtiments, dépendances de 490 m² au total.

Vente requise par le créancier gagiste en 1er rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 février 1996.

Aucun droit de préemption (art. 712c CCS) n'est annoté au Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 4 mars 1996 à 16 heures sur place.

Office des poursuites:
Le préposé, R. Dubois

132-782910

Office des poursuites du Locle Vente d'un immeuble locatif en transformation, aux Ponts-de-Martel

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 15 mars 1996, à 10 h, au Locle, Hôtel judiciaire, salle du tribunal.

Débiteurs: SEILER Willy, chemin des Rochettes 36, à Auvannier et CAO Lucien, chemin des Chênes 2, à Saint-Blaise, codébiteurs et copropriétaires.

CADASTRE DES PONTS-DE-MARTEL

Parcelle 1308: aux Ponts (Grande-Rue 54), bâtiment de 346 m², pré-champ de 606 m² et cours de 700 m², soit au total 1652 m².

Parcelle 1222: aux Ponts (Grande-Rue 54), place-jardin de 660 m² et dépendances de 55 m², soit au total 715 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 1 022 035.- (pour les deux parcelles)
de l'expert: Fr. 200 000.- (pour les deux parcelles)

Vente requise par le créancier gagiste en 1er rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 7 février 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 4 mars 1996 à 14 heures sur place.

Office des poursuites:
Le préposé, R. Dubois

132-782908

Lamboing: assemblée du Cercle agricole du Jura bernois

L'unité pour contrer les difficultés

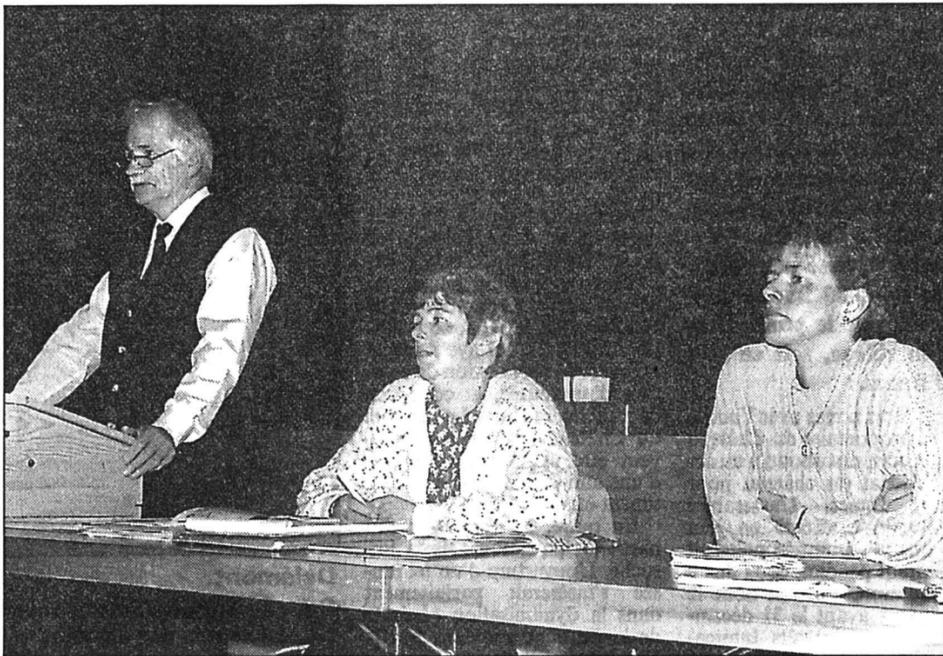
Jamais peut-être depuis sa création, le Cercle agricole du Jura bernois (CAJB) n'a autant justifié sa raison d'être qu'actuellement. Regroupant tout ce que la région compte d'associations, de fédérations, de sociétés et de syndicats agricoles, cet organe, de par son activité, se doit d'aiguiser la solidarité de ses 103 membres.

La saison prête sa complicité. Partout, l'époque est propice aux réunions d'organismes agricoles. Partout, l'inquiétude face à l'avenir est la même. Tenue hier à Lamboing, l'assemblée des délégués du CAJB n'a pas échappé à la règle.

S'inspirant d'une lecture du bulletin d'information du cercle, Roger Carrel, maire de Lamboing, ponctuait son propos de bienvenue de ce cette considération: «Il n'y a de combats perdus que ceux que nous refusons de mener».

DOSSIERS EN AUGMENTATION ENVELOPPES EN DIMINUTION

Cette remarque donnait le ton à une assemblée qui a préféré prêter son cadre à une analyse complète de la situation plutôt qu'à une énumération de lamentations. Vice-président de l'Union centrale des producteurs de lait, Stephan Lager se trouvait particulièrement qualifié pour compléter la partie statutaire d'une conférence consacrée à l'avenir laitier, dont on sait qu'à très court terme il va être marqué par une baisse de 10 centimes par litre.



Préoccupation partagée

Le comité du Cercle agricole du Jura Bernois, ici représenté par son président Constant Bourquin, à gauche, sa secrétaire Annemarie Haemmerli et sa caissière Josiane Ganguillet, partage avec sa base une même inquiétude face à l'avenir.

Chef du service cantonal des améliorations foncières, Ulrich Mayer soulignait la problématique née d'une forte augmentation des demandes de subventions intervenues dans ce secteur alors que les enveloppes à disposition se sont, elles, nettement allégées.

LA QUESTION DU PRÉSIDENT

Avant de diriger la partie statutaire, rituel pour lui connu depuis qu'il est président du CAJB depuis 1977, année de sa création, Constant Bourquin posait à

haute voix une interrogation partagée par la centaine de délégués présents. «Y a-t-il encore en Suisse une volonté politique au niveau de la Confédération de maintenir un tissu paysan qui soit source d'une campagne vivante et ce, jusque dans les régions les plus défavorisées?»

Afin de montrer toute l'étendue de son scepticisme, l'orateur soulignait que la déréglementation concoctée par l'Etat n'avait d'autre objectif que d'assurer son désengagement. Fût-ce au prix de contraintes nouvelles pour les exploitations pay-

sannes, entraînant une augmentation des coûts de production. Dans le projet helvétique «politique agricole 2002», actuellement en phase de consultation, Constant Bourquin, même s'il s'abstient de le condamner en bloc, déplore que, par rapport à l'importance des changements envisagés, l'étude fasse l'économie d'une analyse approfondie des conséquences économiques et sociales.

Il lui préfère de loin l'approche bernoise qu'une nouvelle loi cantonale sur l'agriculture concrétisera à terme. Reste que,

pour lui, une évidence s'impose... l'agriculture suisse se trouve dans une impasse.

FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

Du seul point de vue comptable, le CAJB vit lui un présent plus souriant puisque les délégués ont eu l'occasion d'entériner une augmentation de fortune de quelque 7100 francs résultant de l'exercice écoulé. La pratique désormais retenue par le canton du subventionnement forfaitaire, fixé dans ce cas à 45.000 francs, préférée à l'épongeage des déficits, n'est pas étrangère à ce résultat.

Au sourire de la caissière Josiane Ganguillet remerciée pour ses 15 ans de dévouement succédait celui de Willy Von Kaenel, employé méritant, félicité pour ces 40 ans de service auprès de la famille Geiser à Tavannes.

UNE CULTURE DE VERTUS

Les attentions délivrées, la précarité de la situation actuelle de l'agriculture suisse en général et régionale en particulier, alimentaient le point divers.

Constant Bourquin attend impatiemment la réunion du grand comité de l'Union suisse des paysans, convoqué le 26 février afin de se prononcer sur l'utilité et les modalités d'une journée nationale d'actions paysannes. Pour que cette mobilisation nationale se concrétise, elle doit encore se jouer de certaines réticences alémaniques.

Dans ces temps d'incertitudes, le président du CAJB s'accroche à sa conviction. Pour faire entendre sa voix, l'agriculture doit rester unie et ses acteurs cultiver les vertus de la collaboration et de la solidarité. (nic)

BRÈVES

Patinoire de Tramelan Plaisirs glacés

Afin de garantir le plaisir de tous, l'utilisation de la patinoire des Lovières est dûment réglementée. Cette après-midi les patineurs sont attendus entre 14 h 30 et 17 h. Durant la première heure, ils partageront la glace avec les amateurs de hockey. Demain, les premiers nommés bénéficieront de l'intégralité de la surface entre 14 h 15 et 17 h. Ils peaufineront leurs pirouettes mardi 27 février entre 9 h et 10 h 15 et le lendemain entre 13 h 30 et 16 h. (comm)

Université de Berne Deux promotions

Le gouvernement bernois vient de nommer Hans Jörg Altermatt, actuellement privat-docent, professeur titulaire d'anatomie pathologique. Il prendra ses nouvelles fonctions début mars prochain. Par ailleurs, Matthias Böhnke, professeur extraordinaire d'ophtalmologie à titre principal, a été nommé médecin-chef. Cette nomination prendra également effet le 1er mars prochain. (oid)

La Neuveville Amélioration foncière

Le canton de Berne subventionne à raison de 288.000 francs la deuxième partie des travaux réalisés dans le cadre de la sixième étape du remaniement parcellaire viticole de La Neuveville. (oid)



Radio Jura bernois

6.00 Amorces. 6.50 RJBulle. 7.45 Jeu. 8.00 Journal. 8.30 Flash. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.05 Dédicaces. 9.30 Chronique TV. 10.00 Lotoboule. 10.30 Sport Hebdo. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Musique populaire. >14.00 100% musique. 17.00 Métro Dance. 17.45 Jeu. 18.00 Journal. 18.30 RJB Week-end jusqu'à 23.00.



Radio Jura bernois

9.00 Flash info + sports. 9.05 Religion. 9.30 Rediffusion magazine. 11.00 Histoire d'en rire. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 RJB Week-end. 14.00 100% musique. 17.00 Métrotop. 18.00 Journal. 18.30 Disques à la demande. 20.00 100% musique.

3e âge en institution

L'aspect financier

Sous le thème «L'entrée d'un parent en institution pour personnes âgées: l'aspect financier et ses conséquences pour la famille», l'ADIJ (Association pour la défense des intérêts jurassiens) organise un colloque ouvert à toutes les personnes intéressées.

L'entrée d'un parent en institution est déjà, en soi, une question sensible. S'y ajoutent encore les problèmes financiers pour la famille concernée, et le dédale des différentes lois. Il est donc souvent difficile de s'y retrouver. Consciente de ce problème, la commission sociale de l'ADIJ a donc décidé de réunir des spécialistes qui présenteront les faits et répondront aux questions qui ne manquent pas de se poser dans ces circonstances.

Ainsi s'exprimeront tout d'abord Paul-André Berger, directeur du Service social du Jura bernois, et Dominique Fasnacht, infirmier-conseil auprès du Service de la santé de la République et canton du Jura. Tous deux traiteront le thème «Situation normale et actuelle: les tarifs et la manière de les appliquer». Christian Lehmann, de l'Office des prestations complémentaires, à Berne, et Louis Girardin, de la caisse de compensation, à Saignelégier, aborderont ensuite la question des calculs des prestations complémentaires. Une discussion avec le public sera enfin animée par Pierre Boillat, du «Quotidien jurassien». (sp)

● Mardi 26 mars, Moutier, de 16 h 30 à 19 h. Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'ADIJ, case postale 57, Moutier, tél. 032/93 41 51, fax 032/93 41 39.

Saint-Imier: remise de 62 diplômes dans les professions de la santé Un équilibre subtil

Le CEFOPS (Centre de formation des professions de la santé de langue française du canton de Berne) remettait hier soir 62 diplômes, à de nouveaux professionnels dont les spécificités se complètent parfaitement. L'occasion d'une fête sympathique et riche d'humour, et d'un discours de la directrice, Olga Glauser, laquelle soulignait que les professions de la santé demandent un équilibre subtil en valeurs humaines et techniques.

Traduisant son émotion et sa joie, Mme Glauser ne manquait pas de souligner que ces 62 réussites sont le fruit d'une collaboration permanente entre les professionnels œuvrant sur les terrains de stage et les pédagogues du CEFOPS.

Plus avant, la directrice relevait que les professions de la santé associent les valeurs humaines à la technique, dans un mélange subtil. Des valeurs humaines telles que la tolérance, la compréhension de l'autre et l'éthique notamment, et des connaissances techniques qui sont autant pratiques que théoriques.

UN ENGAGEMENT RÉJOUISSANT

Mme Glauser ajoutait que les quatre formations enseignées au CEFOPS sont complémentaires, qui s'inscrivent toutes dans le concept de transition des soins infirmiers.

En psychiatrie, tout d'abord, quinze diplômé(e)s ont été fêtés hier, au terme de presque une

année d'expérience professionnelle, puisqu'ils ont été certifiés en avril de l'an passé.

En soins généraux, douze personnes ont obtenu leur diplôme en septembre dernier; et Olga Glauser de souligner l'esprit d'ouverture, la solidarité et le dynamisme constructif qui a régné au sein de cette quatrième volée.

Egalement diplômés en septembre 1995, les quinze nouveaux et nouvelles infirmiers(es)-assistant(e)s de la volée 7 ont démontré pour leur part une grande implication et un sérieux considérable dans la prise en charge de leur formation, devait affirmer la directrice en relevant par ailleurs leur bon sens pratique et leurs capacités à s'intégrer dans les équipes soignantes.

Vingt aides-soignant(e)s, enfin, ont obtenu leur certificat voici deux mois. A leur sujet, Mme Glauser soulignait qu'ils se sont fait remarquer par leur soif de savoir, non sans rappeler que la courte durée de leur formation les a obligés à un processus d'apprentissage rapide, tout en satisfaisant aux exigences de leur activité professionnelle parallèle.

N'omettons pas de mentionner que la cérémonie d'hier, à la salle de spectacles imérienne, était agrémentée par de nombreuses productions préparées par les élèves du CEFOPS. Elle était relevée de surcroît par la présence et le discours de Rosette Poletti, directrice-adjointe de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier à Lausanne.

Après la remise des diplômes, un apéritif a réuni les nombreux participants à cette soirée, laquelle se poursuivait sur le mode disco.

LES DIPLOMÉS

– **Infirmiers(ères) en psychiatrie:** Chantal Blatter (Renan), Françoise Dokmak (Pontenet), Sylvia Hirschi (Bévilard), Sandra Nussbaumer (Les Pommerats), Micheline Oppliger (Bienne), Mireille Paulme (Colombier), Cécilia Rossel (Porrentruy), Bertrand Saucy (Le Prédame), Salomé Schüle (Bienne), Raphaël Scheidegger (Saint-Imier), Solange Taillat (Bellelay), Sandra Vollenweider (Neuchâtel), Marlis Wenger (Sonceboz), Nathalie Wilhelm (Sorvillier) et Patrick Zybach (Tramelan).

– **Infirmiers(ères) en soins généraux:** Anne Ackermann (Châtel-Saint-Denis), Thérèse Amstutz (Prêles), Florence Baillif (Diesse), Daniela Biedermann (Jens), Ariane Borel (Cortailod), Claude Bourquin (Villeret), Patricia Carnal (Souboz), Danièle Doman (Bienne), Karin Humair (La Chaux-de-Fonds), Tarcisio Jean-Mairet (La Chaux-de-Fonds), Loraine Müller (Porrentruy) et Corinne Rutscho (Bienne).

– **Infirmiers(ères)-assistant(e)s:** Serge Biemann (Colombier), Rose-Marie Brechbuehler (La Heutte), Yvan Chédel (Reconvilier), Patricia Duffait (Montlebon, France), Florence Fruttschi (Le Locle), Karin Jost (Malleray), Carla Marzano (Saint-Imier), Rose-Marie Oeguel (Cornaux), Sandra Pulver (Bienne), Christine Rossel

(Nods), Lucienne Silveira (Sonvillier), Cécile Soncini (Evillard), Leonor Soveral-Dias (Saint-Imier), Murielle Tanner (Saint-Imier) et Sabine Zeller (Haute-rievre).

– **Aides-soignant(e)s:** Sullivan Asselin (Tavannes), Inès Bacinoni (Moutier), Cynthia Baumberger (Saint-Imier), Ana Emilia Bernasconi (La Neuveville), Christine Forchelet (Corgémont), Lucien Froidevaux (Corgémont), Sylvie Geiser (La Ferrière), Christelle Hertlein (Moutier), René Kuendig-Wahli (Malleray), Sandra Marchand (Court), Caroline Mac Gillivray (Moutier), Christine Montassier (Le Landeron), Maryline Montassier (Le Landeron), Murielle Noblat (Courtavon), Sandra Roy (Court), Steve Rumo (Villeret), Janique Sangouchitte (Reconvilier), Nathalie Schaefer (Bévilard), Cécile Tas (La Neuveville) et Hélène Volcher-Papa-theodoru (Brügg). (de)

NAISSANCE

Enfin, le moment temps attendu est arrivé!
AGNÈS et MARC sont fiers d'annoncer la naissance de (leur petit frère)

YVAN

le 23 février 1996
à la Maternité de Saint-Imier

Famille JEANNERET
Maurice et Rosemarie
Envers-de-Sonvillier
2615 Sonvillier

Fondation du Château de Miécourt Créer un Musée suisse de l'alambic

Dans son rapport d'activité de 1995, la Fondation du Château de Miécourt (FCMI), que préside le maire de la localité M. Michel Juillard, rappelle qu'elle a été créée en avril 1995 et inscrite au Registre du commerce en juin dernier. Le Conseil comprend 14 membres. En 1995, 36 donateurs ont versé une contribution de 5600 francs, auxquels s'ajoute le profit de la fête du village, soit en tout 8000 francs.

Les contacts noués avec l'hoirie Zutter, propriétaire du Château de Miécourt, ont abouti à un accord d'achat du château pour 350.000 francs. L'assemblée communale a décidé en juin 1995 que la commune prêterait ce montant pendant deux ans à la Fondation, qui doit donc le rembourser avant le 31 décembre 1997, les intérêts intercalaires étant à la charge de la commune.

MUSÉE DE L'ALAMBIC

Les contacts noués avec la Régie fédérale des alcools (RFA) en vue de créer dans le château le

Musée suisse de l'alambic ont été fructueux. La RFA acceptait initialement de céder sa collection d'appareils de distillerie, qui proviennent de toute la Suisse, au futur musée. Par la suite, le Syndicat d'initiative de Delémont a fait une démarche identique auprès de la RFA, en vue de créer un tel musée à Delémont.

Apprenant cela, la FCMI a demandé au Gouvernement de prendre une décision quant à la localisation du futur musée, car il ne serait pas heureux que la collection de la RFA soit fractionnée. La FCMI ayant fait la première la proposition de création d'un musée, la collection devrait lui revenir. Les locaux du Château de Miécourt peuvent être aménagés en moins d'une année, l'enveloppe du bâtiment étant en bon état.

En outre, la distillation fait partie du patrimoine de la Baroche. L'ouverture d'un tel musée s'insérerait parfaitement dans la dynamisation générale de la Baroche soutenue par le Fonds suisse du paysage.

Ces dernières années, la régénération des vergers, la création d'une cidrerie et d'un monument dédié à Henri Giraud à Charmoille, ainsi que d'autres



Delémont

Créer un Musée suisse de l'alambic avec la collection de la Régie fédérale des alcools.

efforts ont été menés à chef dans la Baroche. Le Musée de l'alambic parachèverait cet effort remarquable mené à chef en quelques années.

Président de la Fondation,

ra à la promotion d'un tourisme doux tourné vers la nature qui s'insère parfaitement en Ajoie, en particulier après la rénovation du Château de Pleujouse tout proche.

DÉCISION GOUVERNEMENTALE

La FCMI doit fournir le mois prochain à M. Gilbert Lovis, délégué aux affaires culturelles et responsable administratif des musées jurassiens, le projet général d'écomusée lié à celui de l'alambic. Sur la base de ce dossier, le Gouvernement décidera d'encourager concrètement l'ouverture d'un musée de l'alambic, à Miécourt ou à Delémont. Le choix de Miécourt s'impose pour de multiples raisons. Ainsi sera-t-il donné suite à l'idée lancée par Jean-Claude Rennwald, quand il était encore député au Parlement jurassien.

Si la rénovation complète du Château de Miécourt est évaluée à 3 millions, le Musée pourrait être ouvert en engageant moins d'un million, que la FCMI a la certitude de pouvoir recueillir. La création d'un arborescent aux alentours de l'immeuble assurerait d'autres soutiens financiers. Le projet de Miécourt devra donc être étudié avec un grand sérieux. V. G.

Rédaction JURA

Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85
Michel GOGNIAT

BRÈVE

Porrentruy

Centenaire seule dans son logement

Madame Bertha Voirol, née aux Genevez, fête aujourd'hui son centième anniversaire, dans le petit logement qu'elle occupe à la rue Merguin à Porrentruy où elle vit seule. Chaleureuse et disposant de toutes ses facultés, Bertha Voirol fut dame de compagnie dans plusieurs familles de Porrentruy où elle compte de nombreux amis. Nos félicitations. (vg)

AGENDA

Les Bois

Messe solennelle

Ce soir à 20 h à l'Eglise des Bois, ainsi que demain à 17 h au Temple de La Coudre (Neuchâtel), le Chœur mixte de La Coudre interprétera la Messe solennelle «Ancilla Domini» d'Aloys Fornerod, œuvre composée en 1957. Les chanteurs poursuivront avec «Lauda Sion», de Felix Mendelssohn, op 73 (1849), pour soli, chœur et orchestre. (comm-se)

J'ÉCOUTE... 1008

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 6.30 Flash FJ. 7.00 Infos FJ. 7.15 Les étoiles de Didier Walzer. 7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ. 8.30 Flash FJ. 9.00 Flash FJ. 9.05 Objectif week-end. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Le joker. 11.00 Flash FJ. 11.05 Le joker. 11.30 Pronostics PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.50 Le zappeur. 17.00 Flash FJ. 17.05 Top français. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Les clés du succès. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Les ensoirées. 23.00 Flash FJ. 23.05 Le bas du samedi soir. 01.30 Trafic de nuit.

J'ÉCOUTE... 1008

8.05 Juke-box 9.00 Flash FJ. 9.05 Dimanche dédicaces. 10.00 Flash FJ. 10.05 Pronostics PMU. 10.07 Dimanche dédicaces. 10.15 Odyssees du rire. 11.00 Flash FJ. 11.05 Laissez chanter le français. 11.15 Les grandes légendes de la chanson. 11.30 Pronostics PMU. 11.32 Les commérages ou les délires de ristretto. 11.45 Les étoiles de Didier Walzer rediffusion. 12.00 Titres. 12.15 Juramidi. 12.35 Météo. 12.37 Sport 12.45 Carnet rose. 12.50 L'histoire de mon pays rediffusion. 13.00 Juke-box 17.00 Flash FJ. 17.05 Juke-box. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. Sport 18.30 Rappel des titres. 18.31 Clé de sol. 19.30 Rappel des titres rediffusion. 19.31 Arrêt sur village. 20.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Carnaval du Noirmont

Exposition de photos

D'année en année, le Carnaval des Franches-Montagnes attire, dans les soirées comme lors du cortège, une imposante cohorte de masques inédits. Tant le spec-

tateur que l'acteur ont la joie de rencontrer de jolis minois ou des grimaces délicates. Visages et masques se mêlent dès lors à la fête qui bat son plein. A l'Hôtel

du Soleil du Noirmont, jusqu'au 10 mars, plus de six cents photographies restituent ces instants magiques et prolongent la fête en couleurs. (z - photo z)



Ecole Saint-Paul à Porrentruy

Création d'un cycle secondaire

La réforme scolaire provoque des modifications également dans les écoles privées. C'est ainsi que l'Ecole Saint-Paul, à Porrentruy, ouvrira dès la rentrée scolaire d'août prochain, un cycle secondaire complet, soit les années 7, 8 et 9, ainsi qu'une classe de 10e.

Jusqu'à présent, Saint-Paul enseignait à des jeunes filles jurassiennes de 8e et 9e et des Suisses allemandes en 10e année. Le passage de tous les élèves au cycle secondaire dès la 7e dans l'école publique a provoqué une forte baisse des contingents de Saint-Paul, qui a entrepris des démarches auprès des autorités afin de disposer des reconnaissances nécessaires.

A ce jour, indique Sœur Anne-Marie Rebetez, directrice,

Saint-Paul compte 6 enseignants diplômés, dont 3 laïcs. La reconnaissance des diplômés et des programmes d'enseignement est en cours. Elle devra notamment démontrer que les élèves de Saint-Paul peuvent poursuivre leurs études au niveau supérieur, une fois la scolarité terminée dans cet établissement.

St-Paul compte aujourd'hui 24 élèves jurassiennes et 30 Suisses allemandes. Une quarantaine de ces élèves sont inter-cantons. L'école dispose de locaux qui permettent d'accueillir au moins vingt élèves supplémentaires.

UNE CERTAINE CONCURRENCE

Sœur Anne-Marie admet que l'offre de Saint-Paul constituera

sous certaines formes une concurrence pour les autres écoles privées de Porrentruy. Les dirigeants de ces écoles se rencontrent régulièrement et coopèrent, ce qui n'exclut pas une certaine concurrence, chacun devant se battre pour assurer sa survie. Saint-Paul n'étant ouverte qu'aux jeunes filles et pratiquant des tarifs inférieurs aux autres, la concurrence n'est peut-être que toute relative.

Les jeunes Jurassiennes qui suivent les cours de Saint-Paul proviennent des trois districts. Les difficultés de transport en commun sont notamment à l'origine du choix de cette école en internat, en plus de l'objectif de conférer une éducation chrétienne et de jouir d'une pédagogie personnalisée. V. G.

Porrentruy: abus de confiance avoués

Ex-notaire inculpé

Après deux notaires et deux avocats, c'est au tour de l'ex-notaire bruntrutain Paul Pétignat, 60 ans, de devoir répondre de deux inculpations: abus de confiance qualifié, inobservation des prescriptions légales sur la comptabilité. Le Tribunal correctionnel de Porrentruy ouvrira ce volumineux dossier mercredi 28 février.

Cette affaire pénale fait suite à la procédure administrative qui avait abouti, en 1993, à la suspension du notaire, pour deux ans, notamment parce qu'il n'avait pas tenu régulièrement de son étude et tardé à inscrire des ventes au registre foncier, ainsi qu'en raison du non-respect d'autres prescriptions légales.

Le Gouvernement avait d'abord retiré le brevet de notaire, retrait que la Cour administrative transformait en suspension, suite à un recours, ce que le Tribunal fédéral avait confirmé. L'an dernier, quelques mois avant la fin de la suspension, l'intéressé a de lui-même renoncé à son sceau de notaire.

DÉLITS PÉNAUX

L'enquête pénale menée conjointement a abouti à la conclusion que le notaire a utilisé pour lui une somme de 200.000 francs appartenant à une succession. Il a de même utilisé des petites fortunes qu'il devait gérer, le tout portant sur

un montant proche de 400.000 francs. A ce jour, la succession n'a pas été remboursée, mais l'ex-notaire prétend disposer, sur des clients, de créances qui permettraient un remboursement partiel.

Il reconnaît les faits, qu'il n'a jamais niés, de sorte qu'il n'a pas été incarcéré. Plusieurs inspections officielles de son étude avaient, ces dernières années, mis de graves lacunes en évidence et provoqué des avertissements qui n'ont cependant pas abouti au redressement de la situation.

Comme explication de ses agissements, l'ex-notaire invoque des difficultés familiales importantes, notamment dues aux maladies et accidents dont ont été victimes ses trois enfants et qui ont eu des répercussions financières importantes.

Le défenseur du prévenu, Me Jean-Marc Christe, avocat et notaire à Delémont, qui avait déjà demandé de soumettre son client à un examen psychiatrique, renouvellera sa demande devant le Tribunal correctionnel. Le prévenu est en effet en traitement depuis de nombreux mois et une expertise pourrait atténuer sa part de responsabilité.

La culpabilité ne faisant aucun doute, l'attention se portera sur la quotité de la peine, en deçà ou au-delà des 18 mois pouvant être assortis de l'octroi du sursis. V. G.

Fonctionnaires jurassiens

Renchérissement de 1,59%

La convention conclue cet automne entre les syndicats de la fonction publique et le Gouvernement vient de trouver sa première concrétisation avec l'octroi du renchérissement en 1996. L'indice des prix ayant passé de 100,4 à 102,8, la hausse de 2,4 points équivaut à 2,39%.

Déduction faite de 0,8% comme convenu dans la convention, c'est une compensation du renchérissement de 1,59% que recevront les fonctionnaires et enseignants jurassiens, ainsi que le personnel des institutions et établissements autonomes.

Cet abandon de 0,8% de renchérissement permet de réduire ipso facto la contribution de solidarité d'un quart de son montant, différent selon le revenu de chaque salarié. Ce système sera encore appliqué dans les trois années à venir, ce qui entraînera alors la suppression de la contribution de solidarité. S'engageront alors des négociations, qu'on peut prévoir difficiles, en vue de compenser entièrement ou partiellement la diminution de salaire qu'aura provoquée la contribution de solidarité pendant sept ans. V. G.

Ecrit sans prétention, un témoignage utile et émouvant

Vuille, spahi d'Algérie

Dans l'arbre généalogique de sa famille sagnarde, «presque aussi grand qu'un vrai arbre», ainsi qu'il se plaît à le relever, Jean-Bernard Vuille est inscrit sur la première branche. Avant de rencontrer à La Sagne, le jour de l'Ascension tous les deux ans impairs à quinze heures, les Vuille qui le veulent bien, il a tâté de l'Afrique. C'était au sortir de la guerre, il n'avait pas vingt ans.



L'Algérie
Le service et l'aventure, après la guerre. (sp)

Jean-Bernard Vuille est né à Fontainebleau de parents suisses. Maréchal-ferrant après un apprentissage accompli durant la guerre, trop jeune pour prendre part à celle-ci de manière directe, mais se sentant néanmoins appelé à servir la patrie après avoir vécu l'occupation, JBV endosse enfin un uniforme militaire en août 1945. Il a 18 ans, il rêve de voyages. Il quitte alors pour la première fois sa famille, sa région et la France dévastée. En direction de l'Algérie. Il n'a jamais vu la mer. C'est l'aventure.

Au fil des quatre-vingts pages de son récit, JBV raconte, de ma-

nière très simple mais sincère, ce que furent ses dix-huit mois d'engagement africain, terminé au Maroc en décembre 1946. On suit avec intérêt cette histoire peu banale d'un jeune homme qui ouvre grands ses yeux sur la côte méditerranéenne, traverse la mer sur un bateau américain dans des conditions spartiates, avant de se retrouver incorporé au 9e Régiment de spahis algériens à Batna. A l'agréable petit rosé local succède rapidement la faim, une sensation compensée par la joie de chevaucher une Harley-Davidson de gros cube pour le nouveau motocycliste qui rêvait de monter à

cheval dans les beaux atours des spahis, rapidement relégués par le progrès au rang d'objets de parade. Entre autres anecdotes, on apprend comment l'honnête JBV s'est retrouvé au cachot ou a été réprimandé pour être sorti de nuit, sans permission, pour aider un futur père à organiser l'hospitalisation de sa femme, alors que Rabat était paralysé par un petit déluge. Commandement, loisirs de spahi, ruses pour trouver de la nourriture, JBV décrit par le menu son cheminement maghrébin, d'Algérie au Maroc.

«J'ai écrit ce parcours voici une quinzaine d'années, pour mes en-

fants et petits-enfants», explique-t-il. Bien lui en a pris, car si son récit ne présente pas d'intérêt littéraire, il en comporte un autre, celui de témoignage, d'autant plus précieux que l'immense majorité des individus emportent leur histoire avec eux, n'en laissant au mieux qu'une version orale, vite déformée avec le temps. Aujourd'hui retraité des CFF - il était aiguilleur à Moutier -, JBV tenait une sorte de journal durant ses années africaines, y consignait les événements les plus importants. «Je ne voulais pas en faire un livre», précise-t-il, mais Benoîte Crevoisier, écrivain jurassienne, l'a encouragé à mettre son texte en forme. Même si son opuscule est tombé comme un cadeau de Noël, quelques jours avant les fêtes, ce soldat suisse recruté à 22 ans à son arrivée de Bourgogne, motocycliste averti qui fut mitrailleur à pied, sait ce que signifie chercher un éditeur... Ce qui ne l'a en tout cas pas découragé de l'écriture, puisque il confie qu'actuellement il songe sérieusement à écrire un «vrai roman», dédié à feu sa femme, dont l'histoire commence un peu comme un roman de Zola.

S.G.

● «Etre Suisse chez les spahis d'Algérie», Jean-Bernard Vuille, 32 rue du Crêt, 2740 Moutier.

Cinéma

«N'oublie pas que tu vas mourir»

«N'oublie pas que tu vas mourir» trace le portrait de Benoît (Xavier Beauvois), 20 ans, étudiant en histoire de l'art, qui vit une double cassure, le service militaire et sa séropositivité. Il n'a plus d'avenir, se rebelle, contemple des beautés de l'art, rencontre en Italie une jeune femme et finalement mourra pour la «Yougoslavie». Le cinéphile trouve ses informations dans des revues de cinéma, les meilleures pour moi étant «Télérama» (hebdo), «Positif» et «Les Cahiers du cinéma» (mensuels), souvent d'accord entre eux avec des approches différentes. «Positif» (No 419-janvier 1996), écrit: «Beauvois en dit beaucoup de son héros. En dit trop. Mais il se refuse (ellipse) à dire l'essentiel, la séropositivité. Certes, le spectateur comprend. Mais pourquoi, cette soudaine pudeur, cette difficulté à dire le mot (...)? Au cours d'un long entretien dans «Les cahiers du cinéma» (No 498-janvier 1996), Beauvois s'explique sur son silence: (...) le spectateur est intelligent et il a compris. Parce que Benoît ne le dit à personne. Parce que ce n'est pas le sujet du film. Parce que c'est un mot que je n'ai jamais prononcé avec ceux que j'ai connus et qui en sont morts.» (Fyly)

● La Chau-de-Fonds, abc.

RADIO

Les langues vont-elles mourir?

On ne joue pas impunément avec les langues, car si l'on n'y prête garde, les querelles linguistiques peuvent tourner en guerres. «Rue des entrepreneurs» (samedi de 9 h 10 à 10 h sur France-Inter) est une émission traitant d'économie, tout en ouvrant des perspectives sociologiques. Thème abordé, samedi dernier, la vie des langues.

On compte aujourd'hui quelque 6000 à 7000 langues de par le monde, dont un nombre important est malheureusement appelé à mourir, pour des raisons politiques, guerrières, économiques, ou tout simplement par manque croissant de locuteurs. Ainsi donc des dialectes de brousse, des langues de minorités vont s'éteindre faute de combattants pour les parler ou les défendre. C'est aussi le danger pour les langues régionales, comme le breton, peut-être le romanche en Suisse, pour ne pas parler des patois.

Les animateurs, Didier Adès et Dominique Dambert, se sont penchés sur l'avenir des principales langues de la planète. Seront-elles victimes du syndrome de la «langue unique», qui serait en l'occurrence l'anglais? Dans quelle mesure le français, l'espagnol, l'allemand ou l'italien, pour ne citer que quelques langues européennes, vont-ils résister à la prise du pouvoir de l'espéranto économique qu'est l'anglo-américain?

Très curieusement, ces langues sont en meilleure posture qu'on ne l'imaginait, parce qu'elles ont des bassins assez vastes de locuteurs. En dépit des assauts répétés des anglicismes, elles ne sont pas trop menacées d'abâtardissement, sous forme d'un bas-français ou d'un bas-allemand, comme on avait connu le bas-latin en fin d'Empire romain. Car on n'adopte pas aussi facilement une langue étrangère pour remplacer son propre idiome.

Si l'anglais est devenu la langue de communication mondiale par excellence, rien ne dit qu'elle ne disparaisse pas un jour ou l'autre, par suite de l'effondrement de l'économie américaine. On pourrait aussi imaginer que les Nippons cessent un jour de se plier à l'usage de l'anglais et imposent le japonais. La Chine, grande puissance ascendante, pourrait aussi imposer son idiome. Et fait intéressant, l'effondrement de l'Union soviétique aura eu un effet linguistique heureux, puisque nombre de langues des républiques asiatiques fédérées, menacées par le russe hégémonique, sont littéralement sauvées grâce à l'indépendance de ces pays. Il n'en reste pas moins qu'une langue demeure l'expression d'un sentiment identitaire et d'un ciment communautaire. Lorsque ces deux éléments s'évanouissent, il a y fort à craindre pour la survie d'une langue. B.I.N.

Télévision

«Wild palms» tient ses promesses

«Wild palms» n'est certes pas la première série télévisée qui joue avec le spectateur et ses nerfs en usant de l'imaginaire, de l'étrange, de l'insolite, de l'inquiétant, dans le présent ou le futur. Il y eut le lointain et remarquable ancêtre, le «Belphegor ou le fantôme du Louvre» de l'ex-ORTF. Plus près de nous brillent «Aux frontières du réel», «Au-delà du réel» et surtout l'excitant «Twin Peaks» si «réel» avec ses glissades. «Wild palms» trouve sa place dans cet ensemble. Arte vient de réussir son lancement pour exciter la curiosité. Lors du premier épisode (samedi 17 février), a-t-on déjà rencontré les principaux thèmes annoncés, le pouvoir du média télévision, l'empire des sectes, les réalités virtuelles, les drogues synthétiques, le désir de jouissance? En partie...

Harry (James Belushi), l'avocat brillant mal dans sa peau, impuissant, en analyse chez un psy, voit partout des rhinocéros, dans une piscine vide par exemple. Mais comment Kreutzer le sait-il? Son comportement in-

quiète Grace (Dana Delany), sa femme. Son fils Coty prononce la même phrase mystérieuse que le sénateur Kreutzer (Robert Loggia): «Toute chose doit partir un jour». Son ancienne maîtresse, Paige (Kim Cattral) l'engage pour retrouver son fils disparu, mais elle se prépare à le duper. Et quel rôle joue donc sa



Josie, la très méchante. (sp)

séduisante belle-mère, Josie (Angie Dickinson), auprès de Kreutzer? Harry est bien cerné, donc le personnage «coincé». Kreutzer n'est pour le moment

que manipulateur discret: le salut est à venir. Des allusions ont été faites à une secte qui enlèverait des enfants, à une autre, ou la même, au rôle politique trouble. Les choses sont bien mises en place. Les acteurs doublés sont excellents.

En 2007, avec la télévision virtuelle, on peut amener un personnage là où il n'est pas (le samouraï et Kreutzer), le doubler, incarner ses fantasmes en costumes. Cette télévision de demain, ce n'est rien d'autre, techniquement, que le cinéma de fantôme d'aujourd'hui, projeté dans le futur inquiétant. La ville de 2007 ressemble à l'actuelle, les voitures de sport sont rouges, les costumes élégants, les restaurants chics, les décors familiaux bien équipés. Mais au restaurant, dans la rue, en arrière-plan surgissent les violences, avec bagarres et blessés. Cela n'étonne personne, sauf Harry...

Bref, «Wild palms» tient les promesses annoncées...

Freddy LANDRY
● Arte, ce soir, à 20 h 45, deuxième épisode.

Main verte

Le jardinage pratique

Dix spécialistes français du jardinage, sous la direction de Patrick Mouliane, ont participé à la rédaction d'une nouvelle encyclopédie pratique qui associe l'art de vivre au jardin au savoir-faire authentique: «Le Truffaut».

Le nom de Truffaut est associé à l'univers du jardin depuis 1824. Cet ouvrage volumineux est le digne successeur du célèbre «Comment on soigne son jardin» que Georges Truffaut publia en 1911 et qui est devenu, pendant plus de trois quarts de siècle, l'ouvrage de référence.

«Le Truffaut» présente tous les types de plantes et de jardins. Six mille plantes ont été sélectionnées en 1500 fiches de culture, des plus classiques aux plus originales. Des centaines d'astuces et de photo-gestes permettent de gagner du temps tout en allant tout de suite à l'essentiel et un calendrier du jardin permet de savoir tout faire au bon moment. Un repérage en couleur guide facilement le lec-

teur: vert pour le jardin de légumes, orange pour le jardin fruitier, rose pour les rosiers, rouge pour les fenêtres, balcons et terrasses, violet pour les serres et vérandas et jaune pour les plantes de la maison. Le calendrier du jardin donne, en quarante pages, mois par mois, les conseils de culture pour chaque type de plante, le pense-bête du jardinier prévoyant, le geste clé du mois tout en images, la sélection des meilleures plantes du mois. Des rubriques sont spécialement conçues pour les plantes d'intérieur et les jardins de ville.

Un index général de 6500 entrées classées par ordre alphabétique facilite la recherche des thèmes pratiques développés dans l'ouvrage ainsi que tous les genres, espèces et variétés de plantes. Enfin, un carnet d'adresses répertorie associations et sociétés botaniques, magazines et revues, parcs et jardins et fêtes des plantes. (ap)

● «Le Truffaut», Editions Bordas, 1996.

MOTS-CROISÉS No 782

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 781:

Horizontalement : 1. Gigantisme. 2. Amoureux. 3. Epris - Or. 4. Nids - Onega. 5. Osé - Puînés. 6. Ut - Caséine. 7. Ion - Et - Te. 8. Lu - FL - Peur. 9. Celui - Ru. 10. Extra - Case. Verticalement : 1. Grenouille. 2. Pistou. 3. Garde - Ct. 4. Amis - Fer. 5. Nos - Paella. 6. Tu - Oust. 7. Ironie - Pic. 8. Sérénité. 9. Mu - Gèneurs. 10. Extase - Rue.

ROC 577



Horizontalement : 1. Pas encore la colère, mais presque! 2. Empreinte - Symbole radioactif. 3. Innocent - Les valaisannes se battent pour la gloire. 4. Objet d'échange, hélas! - Groupe compact. 5. Charcuterie grasse. 6. On le voit sur le terrain de golf - Filets d'eau. 7. Sigle pour demi-canton - Roi au théâtre - Article contracté. 8. Pâte alimentaire. 9. Mortier liquide - Monnaie nordique. 10. Préposition - Grosses bêtises.

Verticalement : 1. Certains s'en donnent facilement... 2. C'est vrai qu'il est souvent sympa! - Quelqu'un. 3. Campagnarde - Symbole métallique. 4. Pronom personnel - Sigle pour canton alémanique - Prénom du sud. 5. Dégénérée - Poétique Irlande. 6. La sagesse vient-elle vraiment avec lui? - Vive inquiétude. 7. Coloration. 8. Sans couverture - Pronom personnel. 9. Bordures boisées - Le feu y couve sous la cendre. 10. Fichu - Voiles humides.

Cinéma

Or pour Lemmon à Berlin

L'acteur américain Jack Lemmon, 71 ans, a reçu, lors du 46e Festival du film de Berlin, un Ours d'or pour l'ensemble de sa carrière.

Jack Lemmon est passé à la postérité pour son interprétation de «Daphné» dans «Certains l'aiment chaud» (1959) de Billy Wilder. Il y donne la réplique à Marilyn Monroe et Tony Curtis. Ce rôle lui a valu une nomination aux Oscars, mais la statuette lui a échappé au profit de Charlton Heston qui incarnait «Ben Hur». Jack Lemmon a tourné une cinquantaine de films et été nommé huit fois pour les Oscars. Il en a obtenu deux, dont celui du meilleur acteur pour «Save the Tiger» (Sauvez le Tigre, 1973) projeté peu après la remise de l'Ours d'or. Le comédien est venu à Berlin en compagnie de son épouse, la comédienne Felicia Farr. (ats)

Société

Fête du blé et du pain

Une deuxième Fête du blé et du pain sera organisée à Echallens (VD) en été 1998. Le poète Emile Gardaz, le musicien Patrick Bron et le metteur en scène Gérard Demierre en seront les principaux artisans, à la tête d'un millier d'acteurs et de figurants. La première édition s'était déroulée en 1978. Cette célébration à la gloire des paysans et des boulangers avait été organisée un an après la Fête des vigneron en 1977 à Vevey. La seconde édition précédera cette fois la prochaine Fête des vigneron agendée en 1999. Gérard Demierre construira une tour de Babel faite de centaines de sacs de blé. Chanteurs, danseurs, acteurs, cascadeurs et enfants investiront la scène. Le musicien Patrick Bron fera appel à des chœurs et fanfares ainsi qu'au collège de cuivres de Suisse romande. (ats)

Suisse romande

7.00 Euronews 8.05 La famille Addams 8.30 Hot-dog 9.45 Smash 11.30 Troubadour du ciel 11.55 Vive le cinéma! 12.10 Magellan 12.45 TJ-midi 13.00 TV à la carte Téléphonez au 156 56 58 1, 2 ou 3 pour choisir vos séries. L'enfer du devoir 16.40 Cap danger (R) 17.05 Océane Le secret 17.30 Planète nature: Le dernier saumon sauvage Météo régionale 18.25 Pas de problème! 19.20 Loterie suisse à numéros 19.30 TJ-soir.

20.00 Météo
20.05 Le fond de la corbeille

20.35 Miss, Mister TSR 96
Une émission de Nathalie Nath, animée par Jean-Marc Richard
Invité: Frédéric François
Ce soir: 16 candidats des cantons de Vaud et Fribourg
Cette émission de variétés inédite met l'accent sur la proximité et l'interactivité, à la fois avec le public venu sur le plateau et les téléspectateurs. Il s'agit aussi d'un concours, qui permettra à sa lauréate ou son lauréat de jouer au présentateur(trice) sur la TSR. La grande finale aura lieu le 1er juin 1996.

22.10 Rick Hunter
Une fille sur la plage
23.05 C'est très sport
23.40 TJ-nuit
23.45 La fille de Jack l'Eventreur
Film britannique de Peter Sasdy (1971)
Avec Eric Porter, Dora Bryan
1.05 Le fond de la corbeille (R)
1.30 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00 Euronews. 9.20 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de Sierra Nevada: Slalom dames, 1e manche. 11.30 Euronews. 12.55 Ski alpin: Championnat du monde. En direct de Sierra Nevada: Slalom dames, 2e manche. 14.00 Euronews. 18.55 Best of Economie. 19.30 Helena. 20.00 Mémoire vivante. Qui était vraiment Lee Harvey Oswald? 21.05 Mémoire d'un objectif. L'art dans tous ses états... 22.00 TJ-soir (R). 22.30 CH-Magazine (R). 23.00 Euronews.

Allemagne 1

16.00 ca. Tagesschau. 18.02 Heute abend im Ersten. 18.03 Tagesschau-Telegramm. 18.04 Wetterschau. 18.10 Verbotene Liebe-Weekend. Zusammenschritt der Folgen der vergangenen Woche. 18.40 Marienhof-Weekend. Zusammenschritt der Folgen der vergangenen Woche. 19.04 Tagesschau-Telegramm. 19.10 Sportschau. 19.50 Ziehung der Lottozahlen. 20.00 Tagesschau. 20.15 Der Havelkaiser (2/6). 21.45 Tagesthem. 22.05 Das Wort zum Sonntag. 22.10 Scheibenwischer. Von und mit Dieter Hildebrandt. 22.55 Vierzig Wagen westwärts. Amerik. Spielfilm (1964). Mit Burt Lancaster, Lee Remick. 1.15 Tagesschau.

RADIOS

La Première

7.15 La presse romande. 7.21 Sports loisirs. 7.37 Coup de projé. 7.44 Point de mire. 7.50 Journal des sports. 8.13 La presse romande. 8.19 Com' des bêtes. 8.24 Altitude. 8.41 La 5e rangée. 8.48 Bande-annonce spectacle. 8.54 Bande-annonce concert ou Entre laser et vinyl. 9.10 La smala. Les tribus d'aujourd'hui. 11.05 Le kiosque à musique. 12.30 Le 12.30. 12.40 Et pourtant... elle tourne. 13.00 Taxi. 14.05 Pousse-café. 15.05 Village global. 16.45 Entr'acte. 17.05 Plans séquences. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 18.25 Revue de presse à 4. 18.35 Sport-première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Accompagnement musical. 23.05 Bakélite. 0.05 Programme de nuit.

France 1

5.55 Intrigues 6.30 Millionnaire 7.00 TF 1 info 7.10 Club Dorothée 8.30 Télé shopping 9.15 Disney Club samedi 10.25 Gargoyles 10.50 Ça me dit... et vous? 11.50 Millionnaire 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.30 Reportages: Les cinés de campagne 14.05 L'homme qui tombe à pic 15.00 Mac Gyver La taupe 15.55 Melrose Place 16.40 Hercule 17.30 30 millions d'amis 18.10 Alerte à Malibu. Nuits blanches à Malibu 19.20 Spécial sport: Patinage artistique Finale des Champions.

20.00 Journal
20.30 Le résultat des courses / La minute hippique

20.45 Spécial sport: Patinage artistique
Finale des champions
En direct du palais omnisports de Paris Bercy. Cette finale des champions n'est pas destinée à concurrencer le championnat du monde qui aura lieu en mars à Edmonton, au Canada. Elle constitue néanmoins un événement de taille dans le milieu du patinage artistique. Le libre messieurs met en présence le Russe Alexi Urmanov et l'Américain Todd Eldredge. Le libre dames réunira Michelle Kwan, Josée Chouinard, Hanæ Yokoya, sans oublier l'exceptionnelle Lu Chen, championne du monde en titre.

22.50 Hollywood night: Enquête à fleur de peau
Téléfilm de David Zito
Avec Michael Paré, Barbara Carrera
0.35 Formule Foot
Spécial Coupe de France
1.10 TF1 nuit / Météo
1.20 Les rendez-vous de l'entreprise
1.50 La création
3.45 TF1 nuit
3.55 La pirogue
4.50 Musique

R.T.L.

12.50 La vie de famille (R). 13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Les cinq dernières minutes: Hallali (R). 15.10 Arnold et Willy (R). 15.35 Kojak. 16.25 Les anges gardiens. 17.10 Starsky et Hutch. 18.05 Christy. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Femmes de sable. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 Les cinq dernières minutes: Dernier Grand Prix. Téléfilm français de Gilles Katz (1987). 22.15 Imogène contre-espionne. Téléfilm français de Paul Vecchiali (1991). Avec Dominique Lavanant, Louba Quertchikoff. 23.50 Télé-achat. 0.05 Otages en direct. Téléfilm britannique de Christopher Baker (1988).

ZDF Allemagne 2

13.05 Diese Woche. 13.30 Im Dutzend heiratfähig. Amerik. Spielfilm (1952). Mit Jeanne Crain, Myrna Loy. 14.55 Reise-lust. 15.30 Kaffeeklatsch. 16.00 Hera Lind + Leute. 16.57 Anders fernsehen 3sat. 17.00 heute. 17.05 Länderspiegel. 17.45 mach mit - Aktion Sorgenkind aktuell und Wochengewinner der Aktion Sorgenkind-Lotterie. 17.55 Frauenarzt Dr. Markus Merthin. Anschl.: Guten Abend (VPS 18.50). 19.00 heute. 19.20 Wetter. 19.25 Florida Lady. 20.15 Wetten, dass...? Die Highlights. 22.05 heute-journal. 22.20 Das aktuelle Sport-Studio. 23.40 Verführung aus dem Reich der Toten (1). Spielfilm (Hongkong 1987). Mit Leslie Cheung, Joey Wang.

France 2

6.15 Doc: Cousteau (R) 7.00 Thé ou café 7.45 Hanna Barbera Dingue Dong 8.45 Sam'di mat 9.30 Championnat du monde de ski. Slalom dames 1re manche 10.25 Warner Studio 11.15 Motus 11.45 Pyramide 12.15 Les Z'amours 12.50 Point route 12.59 Journal 13.35 Consomag 13.40 Savoir plus santé 14.38 L'ABC des plantes 14.40 Histoires sauvages 15.35 Tiercé en direct d'Enghien 15.50 Viper 16.40 Dans l'œil de l'espion 17.30 Un privé sous les tropiques 18.25 Le choix gagnant 19.00 Surprise sur prise 19.55 Tirage du Loto 19.59 Journal.

20.40 Tirage du Loto

20.45 La fureur du samedi soir
Emission présentée par Arthur avec la complicité de Pascal Sevran (photo)
Des jeux et des épreuves où s'affrontent deux équipes, l'une féminine avec Jade, Michèle Bernier, Vanessa Demouy, Gabrielle Lazure, Maureen Dor, et l'autre masculine avec Mousse Diouf, Dany Boon, Tonton David, Philippe Lavil. Au rendez-vous également: Hervé Vilard, Adamo, Sacha Distel, Frédéric François, Nicoletta, Los Machucabos.



23.10 Les enfants de la télé
0.35 Journal
0.45 La 25e heure
Maman derrière les barreaux
1.45 Le poids de la preuve
4.35 Bouillon de culture

TV 5 Europe

10.30 Flash Infos. 10.35 Champion's. 11.25 Sport Africa. 12.15 Sida Mag. 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Horizons. 13.30 Claire Lamarche. 14.15 Sous la couverture. 15.00 Montagne. 15.30 Evasion. 16.00 Journal. 16.15 Francophonies. 16.45 Génies en herbe. 17.15 Luna Park. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 7 jours en Afrique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Ya pas match. 19.30 Journal télévisé belge. 20.00 Les Ritals (2/fin). Téléfilm de Marcel Bluwal. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.30 Faites la fête. 0.30 Journal/Météo internationale. 1.00 Journal télévisé suisse.

SWF Allemagne 3

11.00 GG Sehen statt hören 11.30 13x Griechenland 12.00 Französisch 12.30 Geschichte 13.00 Mathematik Integralrechnung 13.30 Englisch 14.00 Zell-O-Fun 15.00 Chaos im Knast. Spielfilm 16.20 Malaysia 17.00 Das Rausthaus 17.50 Träume unterm Hammer 18.50 Der Medien-Apostel 19.20 Landesschau - unterwegs 19.50 Nachrichten 20.00 Tagesschau 20.15 Das Tier Mensch 21.00 Menschen unter uns 21.45 Südwest aktuell 21.50 Jetzt schlägt's Richtig 22.00 Say Amen. Somebody 23.40 Extraspät live mit Matthias Holtmann 2.40 Nonstop-Fernsehen.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.10 Un jour, une fête 8.40 Magazine olympique 9.05 Rencontres à XV 9.35 Saga cités 10.00 Sidamag 10.15 D'un soleil à l'autre 10.45 Top défense 11.15 Le jardin des bêtes 11.45 Le 12/13 13.05 Sur un air d'accordéon 13.30 Pousse-café 14.05 Les souvenirs de Sherlock Holmes 15.00 Couleur pays 17.45 Montagne 18.15 Expression directe 18.20 Questions pour un champion 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter
20.35 Tout le sport

20.50 L'avocate
Film de Philippe Lefebvre
Avec Corinne Dacla, Irène Tassemedo

22.20 Les dossiers de l'Histoire: Mourir à Verdun
Histoire d'une hécatombe
23.20 Soir 3
23.40 Musique et compagnie
0.40 Musique graffiti



MAGELLAN - Le sitcom de A à Z, de «Hélène et les garçons» à «La petite famille».

Suisse alémanique

16.25 Tier-Report (1/6). 16.55 CinéClip (W). 17.10 Die Draufgänger. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 ZEBRA. 18.45 Wäaled Si...! 01 / 61 22 33 - Das volkstümliche Wunschtelefon. 19.20 Evasion des Schweizer Zahlenlotos. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 Wort zum Sonntag. 20.10 Wetten, dass...! Das Beste aus 99 Sendungen Spiel und Spass mit Thomas Gottschalk. 22.10 Tagesschau. 22.25 Sport aktuell. 23.15 Blütige Skizzen. Amerik. Spielfilm (1989). Mit Gil Gerard, Melody Anderson 0.45 Nachtbulletin/Meteo. 0.55 Verlorene Jahre. Engl. Spielfilm (1992). Mit Kathy Bates, Colin Firth. 2.35 ca. Programmorschau/TextVision.

Suisse italienne

12.55 Sierra Nevada: Sci. Campionato mondiale: Slalom speciale femminile, 2. prova. Cronaca diretta. 13.50 Street Legal. 14.40 FAX (R). 16.00 Tele-revista. 16.15 Oltre l'arcobaleno. Film fantastico di Vojta Jasný (CAN 1986). Con Karen Elkin, Michael Blouin. 17.45 Scacciapensieri. 18.10 Natura amica. 18.45 Il Vangelo di domani. 18.55 Telegiornale. 19.00 Il Quotidiano/Sport. 19.25 Estrazione del lotto svizzero a numeri. 19.30 Il Quotidiano (2). 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Ma guarda un po' sti americani. Film commedia di Amy Heckerling (USA 1985). Con Chevy Chase, Beverly d'Angelo. 22.05 Telegiornale. 22.10 Dopo partita. 23.05 Telegiornale/Meteo.

La Cinquième

9.30 Ma souris bien-aimée. 9.45 Des religions et des hommes: Jésus et les évangiles. 10.00 L'œil et la main: Les nouvelles technologies. 10.30 C'est pas normal! 11.00 Pierre et le loup. 12.00 Fenêtre sur court. 12.30 Les lumières du music-hall. 13.00 Mag 5. 13.30 Va savoir: Les fous roulants. 14.05 A tous vents: Course zéro. 15.00 Business humanum est. 16.00 Jacques Becker. 17.00 Qui vive. 18.00 Arrêt sur images. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Lee Evans 19.30 Histoire parallèle. La papauté en question.
20.20 Le dessous des cartes
20.30 Journal

20.45 Wild palms (2)
Une vie sans histoires

21.35 Métropolis
22.25 Plan séquence
Le videur
22.30 Music Planet
Sting
23.35 Kaspar Hauser (1/2)
Téléfilm allemand
1.05 Cartoon factory (R)
1.30 L'enfance égarée (R)
1.55 Toxicos sous ordonnance

M 6

8.15 M6 kid 8.20 Cascadogs 3001, l'odyssée des dogs 8.45 La guerre des tomates Siffler n'est pas jouer 9.05 Huricane Les hooligans 9.30 Samourai pizza cats L'école des félins 10.00 M6 boutique Infoconso 10.35 Hit machine 11.55 Mariés deux enfants Le nouveau bar sportif 12.20 Madame est servie L'ex d'Angela (1) 12.55 La saga des séries 13.00 Docteur Quinn, femme médecin Portrait 14.05 Supercopier Si j'avais des jambes 15.10 Booker Liaisons dangereuses 16.15 Les champions L'espion 17.10 Chapeau melon et bottes de cuir Miroirs 18.10 Amicalement vôtre Le coureur de dot 19.05 Warning. Magazine 19.10 Turbo 19.54 6 minutes/météo.

20.00 Hot forme Magazine
20.35 Coming next Magazine

20.40 Les samedis fantastiques: Aux frontières du réel
Roland
Avec Davis Duchovny, Gillian Anderson
Un terrible drame vient de se produire à l'Institut technologique de Washington: un professeur qui travaillait à l'élaboration d'un nouveau type de moteur à réactions a été enfermé dans la soufflerie lors d'un essai nocturne. Mulder et Scully mènent l'enquête.

21.45 Les hybrides
22.40 Les petits hommes verts

23.30 A l'ouest d'Edern
Mensonge et vérité

0.50 Dance machine club
1.25 Hit dance
1.55 Best of Dance
3.25 Jazz 6
4.20 Frank Sinatra

Autriche 1

10.35 Blinky Bill. 11.00 Samstag-Spiel. 11.05 Disney Festival. 12.05 Harry et die Hendersons. 12.30 Sierra Nevada: Alpine Ski-WM. Slalom Damen, 2. Lauf. 14.00 Blossom. 14.25 Der Prinz von Bel-Air. 14.50 Superman - Die Abenteuer von Lois + Clark. 15.35 Beverly Hills 90210. 16.20 Melrose Place. 17.10 UP. 18.00 Sport. Sierra Nevada: Alpine Ski-WM. WM-Studio. 18.30 Tohuwabohu. 19.00 Nonstop Nonsense. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.53 Wetter. 20.00 Sport. 20.15 Wetten, dass...? - Die Highlights. 22.10 Sport am Samstag. 23.10 Kofferraum. Mit Hans Peter Heinzl, Erwin Steinhauer. 0.10 Zeit im Bild.

RTP Portugal

6.15 Remate. 6.30 Os dias uteis (R). 7.30 Ver artes. 8.00 Acontece (R). 8.30 Remate (R). 8.45 Actual (R). 9.45 Artes e letras (R). 10.45 Jornal jovem. 11.00 Na paz dos anjos. 13.00 Parlamento. 14.00 Jornal da tarde. 14.15 Médicos escritores portugueses. 14.45 Cinema: Duas causas. 16.15 Musical. 17.15 O mundo de ca. 18.00 Estudantina universitária. 19.00 Quem é o quê? 20.00 Telegiornal. 20.45 Parabens. 22.45 Gala dos travestis. 1.00 24 horas. 1.30 Quem é o quê? (R). 2.30 Cinema: Duas causas (R). 4.00 Futebol (R). 5.30 24 horas.

Eurosport

11.30 En direct: Ski nordique: Coupe du monde, Trondheim. 12.55 En direct: Ski alpin: Championnats du monde. Sierra Nevada: Slalom dames, 2e manche. 13.45 Ski nordique (R). 14.00 En direct: Ski nordique: Coupe du monde, Trondheim. 15.00 En direct: Tennis: Tournoi d'Anvers, demi-finales. 17.00 Tennis: Tournoi d'Essen, demi-finales. 18.00 Tennis de table: Coupe d'Europe des clubs champions. Final retour: Charleroi - Levallois. 20.00 Tennis: Tournoi d'Anvers, demi-finales. 22.30 Ski alpin: Championnats du monde (R). 23.00 Tennis: Tournoi d'Essen, demi-finales. 1.00 Int. Motorsports

CANAL ALPHA +

8.00-12.00 Journal cantonal. 17.00-24.00 Journal cantonal.

Espace 2

6.10 Ballades. 9.10 Chemins de terre. 10.00 L'humeur vagabonde. 12.05 Correspondances. 12.35 Archives musicales. 14.00 L'amateur de musique. 16.00 D'ici, d'ailleurs. 17.05 Parables. 18.00 Musique aujourd'hui. 20.00 A l'Opéra: Macbeth. Musique de Giuseppe Verdi. 23.20 Amici italiani. 23.30 Correo español. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

9.00 Memo. 9.05 Wetterfrosch. 9.10 Gratulationen. 9.50 Denk an mich. 10.00 Musik-Lade. 11.30 Samstagrundscha. 12.00 Samstag mittag. 12.22 Météo. 12.30 Mittagjournal. 12.45 Zweierleier. 14.00 Plaza. 15.00 Amstad + Hasler. 16.05 Volksmusik aktuell. 17.00 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 17.40 Sport live. 18.00 Samstagjournal. 19.30 Zwischenhalt. Unterwegs zum Sonntag mit Gedanken, Musik und den Glocken der ev.-ref. Kirche von Schinz nach Dorf/AG. 20.00 Schnabelweid-Magazin. 20.30 Sport live. Mit Berichten von den Playoff-Spielen in der Eishockeymeisterschaft. 23.00 Musik vor Mitternacht. 23.30 Zweierleier (W). 0.00 Nachtclub.

RTN

7.00 Journal. 7.20 PMU + rapports. 8.00 Journal. 8.50 Petites annonces. 9.03 Revue de presse. 9.10 Les naissances. 9.20 Sélection TV. 11.33 PMU. 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine des sports. 13.05 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.00 Musique non-stop. 17.10 PMU. 18.00 Journal. 18.02 PMU + rapports. 18.55 Sélection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03 Sports et musique. 22.30 Résultats sportifs. 22.35 Musique.

tve Espagne

9.00 Euronews internacional. 9.30 Radical. 10.00 Sopa de gansos. 10.30 Jara y sedal. 11.00 Norte - Sur. 11.30 Canarias a la vista. 12.00 Zona franca. 13.00 Baloncesto: Real Madrid - Caja San Fernando. 14.30 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 Desde Galicia para el mundo. 17.00 Corazon, corazon. 17.30 Al filo de lo imposible: Vértigo de espuma. 18.00 Carnavales 96. 19.00 Cine: El duque negro. 20.30 Futbol: Campeonato Nacional: Racing de Santander - Deportivo de La Coruña. 22.20 Telediario. 22.50 Esto es espectáculo. 0.20 Baloncesto: Partido semifinal de la Copa del Rey. 1.50 Noticias. 2.20 Despedida y cierre.

Suisse romande

7.00 Euronews 8.10 Les Schtroumpfs 8.35 Capitaine Fox! 10.05 Le tour du monde par les cimes 11.00 Pot aux roses et potes à pattes 11.30 Table ouverte: avenir de l'agriculture 12.45 Tj-midi 13.00 Melrose Place. Révélation 13.45 La vie à tout prix. La séparation 14.30 Un tandem de choc. Le secret de Victoria (1/2) 15.20 Hommage à Fernandel: L'auberge rouge. Film français de Claude Autant-Lara (1951). Avec Fernandel, Françoise Rosay, etc. 17.05 Odyssees: Les derniers dinosaures 18.05 Racines. Le champ du deuil 18.25 C'est très sport 19.30 Tj-soir.

20.00 Météo 20.05 La petite famille

20.35 Navarro Mauvaise action Avec Roger Hanin, Pierre Maguelon, Jean Lescot La Bourse est en émoi. En pleine séance de cotations, un golden boy à l'avenir prometteur s'effondre, poignardé à mort. Navarro, qui ne connaît rien au monde boursier, se voit confier l'enquête qui ne tarde pas à s'enrichir d'un nouveau meurtrier. Ce qui aurait pu passer de prime abord pour un crime passionnel se voit contredit par une piste liée à des opérations frauduleuses.

22.05 Viva Chassez les bonnes manières...

22.55 Le juge de la nuit Les voies du Seigneur...

23.40 Tj-nuit 23.45 Top chrono 23.55 Dream on (R) Le feu aux fesses 0.20 Table ouverte (R) 1.35 Bulletin du télétexte

TF1 France 1

6.00 Méaventures 6.25 Histoires d'amour - Passions 6.50 TF1 info 7.00 A tout Spip 7.20 Disney club 10.15 Auto moto 10.55 Téléfoot. Spécial Coupe de France 11.55 Millionnaire 12.20 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal 13.20 Walker Texas Ranger 14.15 Arabesque 15.10 Le rebelle 16.00 Les dessous de Palm Beach 16.50 Disney Parade. Jack le montagnard (1) 18.00 Spécial sport: Patinage artistique. Finale des Champions: Gala de clôture 19.00 7 sur 7. Magazine.

20.00 Journal / L'image du sport 20.30 Résultat des courses / La minute hippique

20.45 Ciné dimanche: Marche à l'ombre Film français de Michel Blanc (1984) Avec Gérard Lanvin, Michel Blanc, Sophie Duez Les déambulations de deux marginaux qui cherchent à se sortir de la galère. Michel Blanc fit ses débuts de metteur en scène avec cette sympathique comédie, dont les élans de tendresse, l'humour désabusé, les irrésistibles réparties et la parfaite interprétation furent très largement plébiscités par le public à sa sortie.

22.30 Les films dans les salles

22.35 Faux témoin Film de Curtis Hanson Avec Steve Guttenberg, Elisabeth McGovern 0.30 TF1 nuit / Météo 0.40 Concert Solti Tchaikovsky 1.30 TF1 nuit 1.40 Les défis de l'océan 2.35 TF1 nuit 2.45 Histoires naturelles 3.35 TF1 nuit 3.45 Méaventures 4.10 TF1 nuit 4.20 Intrigues 4.45 TF1 nuit 4.55 Musique

France 2

5.55 Projet Atlantide (3/4) 7.00 Thé ou café 7.45 Dimanche mat 8.35 Expression directe P.C. 8.45 Emissions religieuses. Connaitre l'Islam 9.15 Emission israélienne. Source de vie 10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur 11.00 Messe 11.50 Midi moins sept 12.00 Polémiques 12.59 Rapports du lot 13.00 Journal 13.25 Dimanche Martin Le monde est à vous 15.10 Cousteau 16.00 L'école des fans 17.00 Ainsi font font... 17.50 Stade 2 18.45 Déjà dimanche 19.25 Déjà le retour 19.59 Journal.

20.45 Le grand film du dimanche: La cuisine au beurre Film français de Gilles Grangier (1963) Avec Fernandel, Bourvil, Claire Maurier Un ancien prisonnier de guerre, qui a vécu quinze ans auprès d'une Allemande après la fin du conflit, revient chez lui pour trouver sa femme remariée et son restaurant rebaptisé. La rencontre longtemps attendue mais restée unique entre deux monstres sacrés du comique français: Fernandel et Bourvil. Elle prend ici la forme d'un match opposant la faconde marseillaise à la finesse normande.

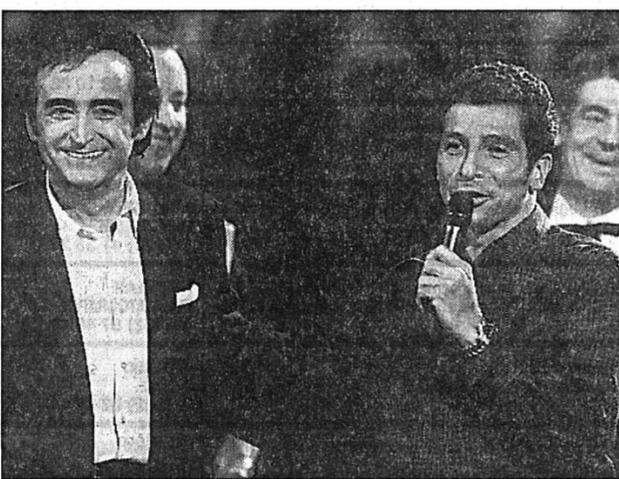
22.25 Taratata Invité: Dick Rivers 23.35 Journal 23.45 Musiques au cœur 1.00 Meurtres contre remboursement Téléfilm 2.35 Polémiques (R) 3.20 Savoir plus santé (R) 4.15 Urti 5.10 Stade 2 (R) 6.00 Dessin animé

France 3

6.00 Euronews 7.00 Bonjour Babar 7.30 Minikeums 9.05 Microkid's Multimédia 9.25 Championnat du monde de ski à Sierra Nevada 10.58 Expression directe 11.10 Outremers 11.55 Le 12/13 13.00 Championnat du monde de ski à Sierra Nevada 13.35 Keno 13.40 Les quatre dromadaires 14.40 New-York district 15.35 Sport dimanche 15.40 Tiercé à Vincennes 15.50 Best of des championnats du monde de ski alpin 16.10 Notre-Dame de Paris. Téléfilm américain de Michael Tuchner (1982) Avec Anthony Hopkins, Derek Jacobi. 17.55 Lignes de mire 18.55 Le 19/20.

20.08 Débat Marc Jolivet 20.15 Benny Hill

20.50 Inspecteur Derrick Le cœur a ses raisons 21.55 Un cas pour deux 22.55 Dimanche soir 23.45 Soir 3 0.00 Cinéma de minuit: Le portrait de Dorian Gray Film américain d'Albert Lewin (1945) 1.50 Grandpa called it art 2.05 Grafitti



TARATATA - Présenté par Nagui, avec Dick Rivers

La Cinquième

9.15 Affaires publiques: La banque de France. 9.30 Quinquina, l'écorce antipalu. 9.45 L'œuf de Colomb. 10.00 La rue de la Gaîté. 11.00 Droit d'auteurs. 12.00 Le feu sacré. 13.00 Détours de France: Le drap de Bonneval. 13.30 Fête des bébés. 14.00 L'esprit du sport. 15.00 La conquête des pôles. 16.00 Deux ans de vacances. 17.00 Le sens de l'histoire: Rwanda, l'histoire qui mène au génocide. 18.30 Va savoir: La chapelle du roi. 18.55 Le journal du temps.

19.00 Cartoon factory 19.30 Maestro Edson Cordeiro.

20.30 Journal

20.45 Thema: Prévert Drôle de drame Film français de Marcel Carné (1937) 22.20 Tentative de description d'un dîner de têtes à Paris-France 22.50 Prévert de Montand 23.35 Paris la belle 0.05 Aubervilliers 0.30 Bibliographie 0.45 Metropolis 1.45 Francfort: toxi-cité

M 6

8.05 Covington Cross Hors la loi 9.50 Les années coup de cœur Norma et Jack 10.20 Projection privée 11.50 Sport/Événements 12.55 La saga du dimanche 13.00 Tuez madame l'ambassadeur Téléfilm américain de Lee Phillips Avec Jaclyn Smith, Robert Wagner, etc. 15.50 Hot forme 16.20 Fréquentstar 17.15 L'étrange rançon Téléfilm français de George Mihalka Avec Jan-Michael Vincent, Gabrielle Lazure. 19.00 Bugs Contrôle absolu 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 E=M6 20.35 Sport 6

20.45 Les dossiers de Capital Révolution du travail: Que va-t-il nous arriver? Magazine proposé par Emmanuel Chain - Matière grise, marché mondial - La fin du travail salarié? - L'entreprise éclatée Hewlett Packard - Les travailleurs de l'an 2000 - Bienvenue à Volkswagen-ville

22.40 Culture pub 23.15 L'immorale Film français de Claude Mulot Avec Sylvia Lamo, Yves Jouffroy 0.45 Sport 6 0.55 Sport / événement 1.20 Best of 100 pourcents nouveaux 2.50 Sea, sex and sun. Documentaire 3.45 Jazz 6 4.45 Culture pub 5.10 Boulevard des clips

Suisse 4

6.00 Euronews. 9.20 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de Sierra Nevada: Slalom messieurs, 1e manche. 11.30 Euronews. 12.55 Ski alpin: Championnats du monde. En direct de la Sierra Nevada: Slalom messieurs, 2e manche. 14.30 Euronews. 18.45 Viva - Quand Hervé Dumont raconte le cinéma suisse. 19.30 Helena. 20.00 D'un pôle à l'autre (fin). 20.50 Best of... Informations nationales. 21.35 Tj-soir (R). 22.05 C'est très sport (R). 23.00 Point de vue. 23.50 Euronews.

Allemagne 1

14.30 ARD-Sport extra: Tennis-WTA-Turnier. Essen: Nokia Grand Prix: Finale Damen-Einzel. Calgary: Viererbob-WM. Trondheim: Weltcup-Skispringen. 17.00 ARD-Ratgeber: Recht. 17.30 Jeder Tropfen zählt. Ueber-Lebensmittel Wasser. 18.00 Tagesschau. 18.05 Die Kriminalpolizei rät. 18.08 Sportschau. 18.40 Lindenstrasse. 19.09 Die Goldene 1. 19.10 Weltspiegel. 19.50 Sportschau-Telegramm. 19.58 Heute Abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Geld oder Liebe. Spiele für Singles mit Jürgen von der Lippe. 22.15 Kulturreport. 22.45 Tages-themen. 23.00 ZAK - Der Wochenüberblick. 23.30 Der Dokumentarfilm: Die Wismut. 1.20 Tagesschau.

RADIOS

La Première 7.38 Le bonjour de Monsieur Jardinier. 7.54 Pronostics PMU. 8.15 Monsieur Jardinier: courrier et sujet du jour. 8.32 Journal des sports. 8.37 Monsieur Jardinier: téléphones des auditeurs. 9.10 Sous réserve. 10.05 C'est comme une fois... 10.15 Bergamote. 11.05 Le petit carnet de Christian Sulser. 12.15 env. La tarine. 12.30 Le 12.30. 12.40 Tribune de première. 13.00 En pleine vitrine. 14.05 Sport-première. 17.05 Les Romandises. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 19.05 Amis-amis. 20.05 Les fruits de la passion. 21.05 Le savoir-faire du cœur. 22.05 Tribune de première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Accompagnement musical. 23.05 Et pourtant... elle tourne. 23.30 Bac à disques.

R.T.L.

13.15 Charles s'en charge (R). 13.40 Vous êtes folle, Imogène (R). Téléfilm français de Paul Vecchiali (1990). 15.05 Popeye. 15.15 Kojak. 16.05 La saga des McGregor. 16.55 Starsky et Hutch. 17.50 Jeu Téléstar. 18.00 Femmes de sable. 18.30 Le Grand Jury RTL - Le Monde. 19.30 Charles s'en charge. 19.55 La vie de famille. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 Stock car city. Film américain de Randal Kleiser (1984). Avec Jamie Lee Curtis, Thomas Howell 22.15 Permission jusqu'à l'aube. Film américain de John Ford et Mervyn Le Roy (1955). Avec Henry Fonda, James Cagney. 0.10 Télé-achat. 0.25 La grande bataille de Mareth. Film italien de Umberto Lenzi (1978).

ZDF Allemagne 2

17.25 heute. 17.30 Die Sport-Reportage. 18.15 ML Mona Lisa. Frauenjournal. 18.57 Guten Abend. 19.00 heute/Wetter. 19.10 Bonn direkt. 19.30 Die Knoff-hoff-Show. Von und mit Joachim Bublath. 20.15 Lustige Musikanten. Präsentiert von Marianne und Michael. 21.45 Sketchbonbons. 22.05 heute/Sport am Sonntag. 22.25 Ehepaare: Die Koschnicks. Hans und Christine Koschnick zu Gast bei Ruprecht Eser. 23.25 Tanz international: Pierrots Turm. Filmportrait des Tänzers und Choreographen Glen Tettley. 0.25 heute. 0.30-2.05 Don't Look Back - Schau nicht zurück. Amerik. Dokumentarfilm (1967). Mit Bob Dylan, Albert Grossman.

Espace 2

6.10 Initiales. 9.10 L'Abbaye de St-Maurice/VS: Messe. 10.05 Cathédrale St-Pierre, Genève: Culte. 11.05 Fin de siècle. 12.05 Concerts d'ici. 13.30 Dimanche, en matinée. 16.00 Le son des choses. 17.05 L'heure musicale. 19.00 Ethnomusique. 20.05 Soirée thématique: Quinze ans, la mort au bout du couloir: adolescents et peine de mort aux Etats-Unis. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Concert du XXème siècle. 0.05 Notturmo.

TV 5 Europe

12.00 Référence. 12.25 Alphabets de l'image (R). 12.45 Journal télévisé de France 3. 13.00 Itinéraire d'un gourmet (R). 13.30 Montréal, ville ouverte. 14.15 Bouillon de culture. 15.30 Outremers. 16.00 Journal. 16.15 Ça colle et c'est piquant. 17.00 L'école des fans. 17.45 Bon week-end. 18.15 Correspondances (R). 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 30 millions d'amis. 19.30 Journal télévisé belge. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. 21.55 Météo des 5 continents. 22.00 Journal télévisé de France 2/Météo internationale. 22.30 Cinéma: Passion (R). Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1982). 0.00 Kaléidoscope. 0.30 Journal/Météo internationale.

SWF Allemagne 3

9.05 Telekolleg aktuell 9.35 Babylon spricht viele Sprachen 10.35 Frauen der Welt 11.20 Tele-Akademie 12.05 Musikportrait: Hans Zender 13.05 Käpt'n Blaubär Club 14.02 Zoo-Olympics 14.05 Theuseus - Held von Hellas. Spielfilm 15.40 Millionenstadt im Meer 16.25 Fängt ja gut an 17.00 Tatsachen und Legenden 17.45 Ich trage einen grossen Namen 18.15 Freut Euch des Nordens 19.00 Treffpunkt 19.30 Die Fallers 20.00 Tagesschau 20.15 Reisewege: England 21.00 Abenteuer Wissenschaft 21.45 Sport im Dritten 22.35 Nachrichten mit «3erlei» 22.45 Wortwechsel 23.30 Tatsachen und Legenden 0.15 Schlussnachrichten 0.30 Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique

16.45 ZEBRA (W). 17.20 Istorgias da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.30 Svizra Rumantscha - Cuntrasts. 17.55 Tagesschau. 18.00 Lipstick. Schweizer Frauenmagazin. 18.30 Sportpanorama. 19.25 Eidg. Volksabstimmung vom 10. März. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 mitenand. Brot für alle. 20.05 Leo Sonnyboy. Schweiz. Filmkomödie (1989). Mit Mathias Gnädinger, Christian Kohlund. 21.45 neXt. Die Kulturereignisse der Woche. 22.20 Tagesschau/Sport. 22.40 Tanz: 3 x Heinz Spoerli (2/3). Ballett. 23.05 Sternstunde Philosophie (W). 0.05 ca. Nachtbulletin/Météo. Programm-vorschau/TextVision.

Suisse italienne

14.40 Ol Gilberto e i so'donn (1). Di Martha Fraccaroli e Vittorio Barino. 15.30 Due dritti a Chicago. 16.20 Hanna + Barbera e fantasia. 16.45 Telegiornale/Sport. 16.50 Il Circo Arlette Gruss. 17.50 La National Geographic Society presenta: Explorer. 18.45 La parola del Signore. 18.55 Telegiornale. 19.00 La domenica sportiva. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Dalla finestra. TV Movie thriller di Shuli Levy (USA 1990). Con Lenny Von Dohlen, Deborah Shelton. 22.05 Telegiornale. 22.10 Grandangolo Mix. 23.00 Telegiornale/Météo. 23.15 Musica in... bianco e nero. Bartok: sonata per due pianoforti e percussioni. 23.50 Text-

RAI Italie 1

6.00 Euronews. 6.45 Il mondo di Quark. 7.30 Aspetta la banda! 10.00 Linea verde orizzonti. 10.45 Santa Messa. 11.45 Settimo giorno. 12.00 L'Angelus. 12.20 Linea verde - In diretta dalla natura. 13.30 Telegiornale. 14.00 Domenica in... Contentore. 15.50 Cambio di campo. 16.50 Solo per i finali. 18.00 Tg 1. 18.10 900 minuto. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.45 Film. 23.00 Tg 1. 23.05 Tv 7. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.15 Agenda. Zodiaco. Che tempo fa. 0.20 Film. 2.00 Ma la notte... percorsi nella memoria. Lirica d'amatore: Pagliaccio. Opera lirica. 3.45 Doc Music Club. 4.30 Diplomi universitari a distanza.

RAI Italie 2

6.55 Mattina in famiglia 7.00 Tg 2 10.05 Dov'è finita Carmen San Diego 10.30 Domenica Disney 11.30 Blossom. Le avventure di una teenager. Telefilm 12.00 Mezzogiorno in famiglia 13.00 Tg 2 13.25 Tg 2 - Motori 13.30 Telegiornale 13.55 Météo 14.05 Napoli capitale 16.05 Domenica Disney pomeriggio 16.50 Quell'uragano di papà 17.25 I pirati della notte 19.00 Calcio: Campionato Serie A 19.35 Météo 19.45 Tg 2 19.50 Domenica sprint 20.30 Tg 2 20.50 Infiltrato 22.35 Diversi 23.30 Tg 2 23.45 Météo 23.50 Sorgente di vita 0.20 Tg 2 0.50 Film 2.15 Ma la notte... percorsi nella memoria 2.45 Diplomi universitari a distanza 6.45 Speciale Orecchiochio.

Autriche 1

16.35 Bandit - Ein ausgekochtes Schlitz-zohr gibt Gas. Amerik. Komödie (1993). Mit Brian Bloom, Brian Krause. 18.00 Sierra Nevada: Alpine Ski-WM: WM-Studio. 18.30 Herzblatt. 18.55 Meisterkochen. 19.00 Verrückt nach Dir. 19.30 Zeit im Bild und Kultur. 19.45 Wetter. 19.54 Sport. 20.15 Alle meine Töchter. 21.05 Unsere Welt: Wie haben Sie's denn gern? Sportler und ihre Kultur. 21.55 Zur Sache mit Peter Rabl. 23.10 Zeit im Bild. 23.15 Visionen. 23.20 John Lasseter's «Toy Story». 23.50 Filmcasino: Die Geschichte der Dienerin. Amerik.-deutscher Spielfilm (1989). 1.35 Die Unsersättlichen. Amerik. Spielfilm (1963). 4.00 Das Plutonium Syndrom (W).

RTP Portugal

6.00 Grande noite (R). 7.00 Marginalidades. 8.00 Jogo falado. 8.30 Roseira brava. 11.00 Desporto: Andebol. 12.30 86-60-86 (R). 13.00 Jornal da tarde. 13.15 Sem limites (R). 14.00 Regies. 15.00 Missa dominical. 15.45 O homem e a cidade. 16.15 Made in Portugal (R). 17.15 Cacau da ribeira. 18.00 Isto é o agildo. 19.00 Marco Paulo. 20.00 Telegiornale. 20.45 Cinema: Maria do mar. 22.00 Musical com Cantares Africanos. 23.00 Domingo desportivo. 0.30 Notas para si. 1.00 24 horas. 1.30 Gala dos travestis (R). 3.00 Cinema: Maria do mar (R). 4.30 Regies (R). 5.30 24 horas.

Eurosport

11.00 En direct: Ski nordique: Coupe du monde, Trondheim. 12.15 En direct: Ski nordique: Coupe du monde, Trondheim. 12.55 En direct: Ski alpin: Championnats du monde, Sierra Nevada: Slalom messieurs, 2e manche. 13.45 Ski nordique: Coupe du monde (R). 14.00 Ski alpin: Championnats du monde, Sierra Nevada. 15.00 En direct: Tennis: Tournoi d'Anvers, finale. 18.00 Bobsleigh: Championnats du monde, Calgary. 20.00 En direct: Tennis: Tournoi Memphis, finale. 22.00 Tennis: Tournoi d'Essen, finale. 23.00 Athlétisme: Le meeting de Stockholm. 0.00 Ski alpin: Championnats du monde (R). 1.00 Catch (R).

CANAL ALPHA +

8.00-12.00 Journal cantonal. 12.00-17.00 Journal cantonal.

La Première

7.38 Le bonjour de Monsieur Jardinier. 7.54 Pronostics PMU. 8.15 Monsieur Jardinier: courrier et sujet du jour. 8.32 Journal des sports. 8.37 Monsieur Jardinier: téléphones des auditeurs. 9.10 Sous réserve. 10.05 C'est comme une fois... 10.15 Bergamote. 11.05 Le petit carnet de Christian Sulser. 12.15 env. La tarine. 12.30 Le 12.30. 12.40 Tribune de première. 13.00 En pleine vitrine. 14.05 Sport-première. 17.05 Les Romandises. 18.00 Journal du soir. 18.15 Journal des sports. 19.05 Amis-amis. 20.05 Les fruits de la passion. 21.05 Le savoir-faire du cœur. 22.05 Tribune de première. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Accompagnement musical. 23.05 Et pourtant... elle tourne. 23.30 Bac à disques.

Espace 2

6.10 Initiales. 9.10 L'Abbaye de St-Maurice/VS: Messe. 10.05 Cathédrale St-Pierre, Genève: Culte. 11.05 Fin de siècle. 12.05 Concerts d'ici. 13.30 Dimanche, en matinée. 16.00 Le son des choses. 17.05 L'heure musicale. 19.00 Ethnomusique. 20.05 Soirée thématique: Quinze ans, la mort au bout du couloir: adolescents et peine de mort aux Etats-Unis. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Concert du XXème siècle. 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

16.00 Entdecken + Erleben: Zurück in die Steinzeit. 16.45 ZEBRA (W). 17.20 Istorgias da buna notg/Gutenacht-Geschichte. 17.30 Svizra Rumantscha - Cuntrasts. 17.55 Tagesschau. 18.00 Lipstick. Schweizer Frauenmagazin. 18.30 Sportpanorama. 19.25 Eidg. Volksabstimmung vom 10. März. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 19.55 mitenand. Brot für alle. 20.05 Leo Sonnyboy. Schweiz. Filmkomödie (1989). Mit Mathias Gnädinger, Christian Kohlund. 21.45 neXt. Die Kulturereignisse der Woche. 22.20 Tagesschau/Sport. 22.40 Tanz: 3 x Heinz Spoerli (2/3). Ballett. 23.05 Sternstunde Philosophie (W). 0.05 ca. Nachtbulletin/Météo. Programm-vorschau/TextVision.

RTN

8.00 Journal. 8.13 PMU + rapports. 8.15 Contre toute attente. 9.10 Jazz Cocktail. 11.00 L'Odyssee du Rire. 11.33 PMU. 12.15 Journal. 12.30 Nusique non-stop. 17.10 PMU. 18.00 Journal. 18.10 Sports Dimanche. 18.20 PMU + rapports. 18.25 Journal des sports. 19.02 PMU + rapports. 19.03 Eglises actualités. 19.30 Magazine italien. 21.00 Magazine portugais. 23.00 Musique.

tve Espagne

6.00 Euronews. 6.45 Silencio roto. 7.15 Informe semanal. 8.15 Prisma Euronews. 8.45 Euronews magazine. 9.15 Concierto. 10.30 Circo pop. 11.00 Redes: La civilizacion de las averias. 11.30 Plaza mayor. 13.00 Baloncesto. 14.30 Area deportiva. 15.00 Telediario. 15.30 Bricomania. 16.00 Valor y coraje. 17.00 Corazon, corazon. 17.30 Especial musical. 18.30 Cartelera. 19.00 Cita con la tele. 19.30 Cruz y Raya: Estamos de vuelta. 20.00 Informe semanal. 21.00 Telediario. 21.30 Solo goles. 22.30 Baloncesto: Final Copa del Rey. 0.00 Dias de cine. 1.00 Noticias. 1.30 Despedida y cierre.

CINÉMAS	
N'oubliez pas que tu vas mourir (de X. Beauvois avec R. Zem), 18 ans, tous les jours à 20 h 30. UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (de E. Kazan avec V. Leigh), 16 ans, samedi et dimanche à 17 h 30; de lundi à mercredi à 18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert, G. Lanvin), 16 ans, tous les jours à 18 h. SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 20 h 15, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 15, samedi aussi à 23 h.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
ESPRITS REBELLES (Dangerous Minds), (de J. N. Smith avec M. Pfeiffer, G. Dzundza, C. B. Vance), 12 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi, dimanche et mercredi aussi à 15 h 30. MIAMI RHAPSODY (de D. Frankel avec S.J. Parker, M. Farrow, A. Banderas), 12 ans, tous les jours à 18 h en V.O., str. fr.-all.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h 15 et 20 h 30, samedi aussi à 23 h. LES NERFS À VIF (de M. Scorsese), tous les jours à 18 h en V.O.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 14 h 30. MIGHTY APHRODITE (de W. Allen) 12 ans, tous les jours à 18 h, et 20 h 30, toutes les séances en V.O.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
JUMANJI (de J. Johnston avec R. Williams), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
L'ÎLE AUX PIRATES (de R. Harlin avec G. Davis), pour tous, tous les jours à 15 h et 20 h 15, samedi aussi à 23 h SABRINA (de S. Pollack avec H. Ford), pour tous, tous les jours à 17 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
FOURBI (de A. Tanner avec K. Viard), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30 LES NERFS À VIF (de M. Scorsese), samedi à 18 h en V.O. LA VALSE DES PANTINS (de M. Scorsese), dès dimanche, tous les jours à 18 h en V.O. MONEY TRAIN (de J. Ruben avec W. Snipes), 12 ans, samedi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
ESPRITS REBELLES (de J.N. Smith avec M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h et 20 h 30, samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
IL POSTINO (de M. Radford avec Ph. Noiret), pour tous, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
SEVEN (de D. Fincher avec B. Pitt), 16 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O. et 20 h 15, samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
BABE, LE COCHON DEVENU BERGER (de C. Noonan), pour tous, tous les jours à 15 h. MON HOMME (de B. Blier avec A. Grimbert), 12 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 15, samedi aussi à 23 h.	REX ☎ (038) 28 10 77
MIGHTY APHRODITE (de W. Allen), 12 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
SUR LA ROUTE DE MADISON (de et avec C. Eastwood), 12 ans, dimanche à 15 h. MONEY TRAINS (de J. Ruben), 12 ans, dès samedi, tous les jours à 20 h 30, dimanche aussi à 17 h 30.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
LISBON STORY (de W. Wenders avec R. Vogler), samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez), 14 ans, samedi à 21 h, dimanche à 17 h. LE CONTE DES TROIS DIAMANTS (de C. Vincent), 12 ans, samedi à 18 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
ASSASSIN (de R. Donner), samedi, dimanche à 20 h 30. L'INDIEN DU PLACARD (de F. Oz), pour tous, dimanche à 16 h.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
LE MAÎTRE DES ÉLÉPHANTS (de P. Grandperret), pour tous, samedi à 16 h et 20 h 45, dimanche à 20 h 30.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ (de E. Chatiliez), 12 ans, samedi à 20 h 30, dimanche à 15 h 45 et 20 h.	LES BREULEUX LUX
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Gare, L.-Robert 68, samedi jusqu'à 19 h 30; dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17 PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17 HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200.400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace-santé, pharmacie Coop, Pont 6, samedi jusqu'à 19 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h. En dehors de ces heures, ☎ 31.10.17. PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bormand, rue Saint-Maurice, samedi jusqu'à 20 h, dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 17 h à 20 h. En dehors de ces heures, ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: Pharmacie Marti, Cernier, ☎ 53.21.72, dimanche de 11 h à 12 h, en cas d'urgence poste de police ☎ 24.24.24; médecin de service, Dr J. Raetz, Cernier, ☎ 53.21.24, du samedi 8 h au lundi 8 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Areuse, Travers, ☎ 63.13.39, samedi dès 16 h jusqu'à lundi 8 h. MÉDECIN DE SERVICE: Dr Brugger, Travers, ☎ 63.13.05/63.32.26, samedi dès 8 h à dimanche 22 h. HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Liechti, ☎ 41.21.94, samedi de 13 h 30 à 16 h et de 19 h à 19 h 30, dimanche de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h 30. En dehors de ces heures, ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: ☎ 93.55.55, du samedi 8 h à lundi 8 h.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. Vivarium: tous les jours, 10 h-12 h et 14 h-17 h, fermé mercredi matin. CONCERT: Nyctalope, le P'tit Paris, samedi à 22 h. THÉÂTRE: «Tango», par la Compagnie Scaramouche, Théâtre, samedi à 20 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: samedi dès 22 h, soirée dance. Dimanche, ouv. jusqu'à 22 h.	LE LOCLE
CONCERT: Chœur mixte de La Coudre, Temple de La Coudre, dimanche à 17 h. THÉÂTRE: «Vacances de rêve», par les Amis de la scène de Boudry, Théâtre, samedi à 20 h 30. «Huitclos» par le Théâtre d'Ailleurs, Théâtre du Pommier, samedi à 20 h 30 et dimanche à 17 h.	NEUCHÂTEL
CONCERT: C. Haering et L. Pantillon, violons; M. Schnorh et D. Courvoisier, altos; F. Abeille, violoncelle, Temple, dimanche à 17 h.	CORTAILLOD
CONCERT: Nuit du jazz, salle des spectacles, samedi à 20 h.	PESEUX
CONCERT FOLKLORIQUE: A. Flück, l'Echo du Pillichody, Famille Scheidegger, les Anémones, salle de La Mareille, à 20 h.	TRAMELAN
CONCERT: Chœur mixte de La Coudre, Eglise, samedi à 20 h.	LES BOIS
BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h. Fermée durant les vacances scolaires.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h. Fermée durant les vacances scolaires.	LE LOCLE
PUBLICQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.s/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
COMMUNALE: tous les mardis de 9 h 30 à 11 h; tous les mercredis de 16 h 30 à 18 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique, dentelles. «Promenons-nous dans le bois...» et «Sauvez les toits en tavillons et en bardeaux», jusqu'au 26.2.96. Mercredi, samedi, dimanche, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres, jusqu'au 10.3. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Les chemins de fer dans les Montagnes neuchâteloises hier et aujourd'hui», jusqu'au 10 mars 96.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Maja Zürcher, gravures sur bois, jusqu'au 3.3. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. «L'esprit du mur», papier peint en Suisse romande au XVIIIe siècle, jusqu'au 21.4. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Naïf, mon œil», jusqu'au 3.3. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Dimanche et jours fériés, visite à 14 h. Groupes: visites toute l'année sur rendez-vous. Renseignements ☎ 038/63 30 10.	TRAVERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péquignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Henri Meyer, jusqu'au 16.3. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DU MANOIR. René Duvillier, jusqu'au 24 février. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. VILLA TURQUE. Graziano Spinosi, peinture-sculpture, jusqu'au 29.2.96. Sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Willy Schreyer, aquarelle et dessin, jusqu'au 1.3.96. ECOLE CLUB MIGROS. O. Ziegler, photographies, jusqu'au 28.3. Lundi-jeudi 10-12 h et 14-20 h 30, vendredi 10-12 h et 14-17 h. LES ARBRES. Yves Landry, peinture, jusqu'au 21.4. Tous les jours 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DITESHEIM. Gabriel Kantor, dessin, gravure, jusqu'au 3.3. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DU PEYROU. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. «Sophie et Babette», jusqu'au 17.3. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. AMIS DES ARTS. Lise Perregaux, terre cuite, Guy Renaud, peinture, jusqu'au 17.3. Mardi-vendredi 14-18 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. ARCANE 1. Ursula Salathe, peinture, Valentine Mosset, céramique, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 13-16 h 15, samedi 14-17 h. ARCANE 2. Logovarda, peinture, jusqu'au 24.2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h. HOME CLOS-BROCHET. Marie-France Guerdat, cuirs, jusqu'au 10.3. Tous les jours 14 h-18 h	NEUCHÂTEL

COMMUNIQUÉ

Les positions de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie

Le conseil d'administration de la Chambre s'est réuni le 15 février 1996 sous la présidence de M. Yann Richter.

Se penchant sur des propositions de modification de la législation cantonale en matière d'allocations familiales, le conseil d'administration estime que le système neuchâtelois en vigueur ne doit pas servir à d'autres fins que celles prévues par la loi. Il estime qu'il appartient aux collectivités publiques, dans le cadre de leur programme d'assistance, de s'employer, comme elles en ont le devoir, à prodiguer les secours sociaux nécessaires.

La Chambre est d'avis que les moyens financiers des caisses de compensation, s'ils devaient être détournés à d'autres fins, priveraient nombre de familles avec charge d'enfants d'amélioration d'allocations familiales.

En matière de fiscalité, la Chambre en appelle à une prompte abolition de la loi de 1935 sur le droit de timbre cantonal dont la perception frappe de manière inique les transferts immobiliers et les contrats passés par l'Etat, les jeux de cartes et autres documents officiels sur papier timbré.

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 10 MARS 1996

Parmi les objets soumis, le seul qui ait réellement suscité un débat au conseil d'administration de la Chambre a été la suppression des compétences cantonales en matière d'équipement personnel des militaires. Le conseil de la Chambre estime que tout doit être mis en œuvre pour que notre canton et les autres de la Suisse occidentale obtiennent une part équitable de quelque dix milliards de francs que la Confédération dépense

en matière de commandes fédérales.

VOTATIONS CANTONALES

La Chambre est d'avis que la révision totale de la Constitution cantonale peut être entreprise par le Grand Conseil, pour autant que la population et les corps constitués soient associés à la réflexion entreprise sous forme d'une consultation générale de l'avant-projet.

S'agissant de la loi portant révision de la loi limitant la mise en vente d'appartements loués (LVAL), la Chambre estime que le droit fédéral offre des garanties suffisantes pour que l'on suive la majorité du Grand Conseil dans sa préoccupation de disposer d'un instrument mieux adapté en matière de vente d'appartements loués, tout en maintenant les règles propres à empêcher les abus.

(comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Suisse pas si arriérée que ça!



J'ai lu avec beaucoup d'attention l'article paru dans «L'Impartial» du 16 février 1996 portant pour titre «Taxes autos pour les handicapés» ainsi que la Tribune libre de M. Burri, à La Chaux-de-Fonds, qui intitulait «Suisse arriérée».

Les deux textes me font réagir de manière énergique. En effet, contrairement à ce qui peut être compris à la lecture de l'article, les politiciens, notamment les députés au Grand Conseil, dont je fais partie, n'ont pas oublié d'évaluer les conséquences liées à la révision de la Loi sur la taxe automobile.

Ce point a fait l'objet de réflexions particulières au sein des groupes politiques, et a même suscité une intervention en plénum de quelques députés.

Non, la Suisse n'est pas si arriérée que ça. Notre canton peut même être considéré comme à l'avant-garde s'agissant de la conception qu'elle a de la personne handicapée et de la façon de la prendre en charge ce, notamment, en regard avec la Loi sur la taxe automobile.

Le handicap, et j'en sais quelque chose puisque je suis directement concerné, ne doit pas être l'occasion de s'arrêter sur son sort, de responsabiliser la collectivité de sa situation et de regretter les manques subis par nos conditions personnelles.

Le handicap physique se doit, bien plus, d'être l'occasion de développer ses propres potentialités aux fins de compenser l'éventuel manque de mobilité

par d'autres attributs. Ce n'est que lorsque le handicap ne permet pas, par aucun moyen, de réaliser certaines activités que l'Etat se doit d'intervenir pour offrir son soutien.

Or, c'est précisément ce qui a été décidé dans le cadre de la modification de la Loi sur la taxe automobile. Il ne s'agissait pas de faire des économies sur le dos de personnes handicapées, souvent il faut le reconnaître, à revenu modeste. Il s'agissait bien plus de supprimer un privilège gratuit offert à bon nombre de personnes handicapées, légères, qui n'en ont pas forcément besoin et qui peuvent, sans trop de difficulté, compenser les difficultés liées à leur handicap par des prestations publiques «normales» telles que les transports publics.

La nouvelle loi prévoit en effet que, sur demande expresse, et non plus de manière automatique et après consultation du médecin-conseil, une exemption de taxe reste possible.

Cet élément permet de démontrer qu'il ne s'agissait pas de faire des économies sur le dos des personnes handicapées mais bien plus de rétablir une certaine équité entre les personnes valides et les personnes légèrement handicapées pouvant, dans bon nombre de situations, être considérées sur un pied d'égalité.

Les définitions modernes du handicap tendent à démontrer non pas l'aspect pathologique d'une situation, mais bien plus le manque d'interactivité entre

des conditions personnelles particulières et une situation sociale donnée. Les mouvements de personnes handicapées revendiquent, depuis de nombreuses années, un droit à l'égalité et à la reconnaissance d'une certaine spécificité. La décision prise va, exactement, dans ce sens en supprimant un privilège indu et en rétablissant la possibilité d'une véritable exonération, à la demande, pour les personnes qui en ont effectivement besoin.

Je suis et reste persuadé que le Service des automobiles, par son médecin-conseil, examinera avec beaucoup d'attention les demandes qui lui seront faites et ne manquera pas, dans tous les cas où cela paraît nécessaire, d'octroyer l'exonération souhaitée.

Suisse arriérée? Plutôt une Suisse en avance sur son temps en matière de conception et de perception de la personne handicapée. Pour une fois, notre canton fait peut-être œuvre de pionnier et il vaudrait mieux souligner ce fait plutôt que de le critiquer.

Pierre Cattin
Avocat, député au
Grand Conseil neuchâtelois,
handicapé physique important
Neuchâtel

FAITS DIVERS

La Chaux-de-Fonds

Violent feu de cheminée

Les premiers secours sont intervenus pour un violent feu de cheminée dans l'immeuble Crêdu-Loche 32. Le canal de la cheminée a été éteint au moyen de six extincteurs à poudre et de cinq fumigènes. Le ramoneur s'est rendu sur place. Pas de dégâts.

Neuchâtel

Collision en chaîne

M. C. B., de Neuchâtel, circulait jeudi à 20 h 20, du giratoire des Cadolles à l'avenue des Alpes. A la hauteur de l'immeuble No 6 de la rue du Verger-Rond, il a perdu la maîtrise de son auto qui a alors dévié à droite et est entrée en collision avec un véhicule en stationnement qui, sous l'effet du choc, a heurté deux autres voitures stationnées devant elle. Dégâts.

Neuchâtel

Collisions

Une automobiliste du chef-lieu, Mme M. L., circulait rue Matile en direction ouest, hier à 9 h 15. A la hauteur de l'immeuble No 58, elle est entrée en collision avec l'auto de M. F. B., de Neuchâtel, qui manœuvrait devant les garages situés devant l'immeuble et repartait en direction est. Sous l'effet du choc, le véhicule de M. L. a heurté la voiture de M. S. S., de Neuchâtel, qui était stationnée sur une place de parc devant l'immeuble.

Orchamps-Vennes

Feu au HLM

Un immeuble d'Orchamps-Vennes a été sérieusement endommagé hier par un incendie qui n'a heureusement pas fait de victime. Tous les occupants de cet immeuble, qui compte sept appartements et le cabinet d'un kinésithérapeute, ont pu être évacués à temps. Le feu s'est déclaré pour une raison qui reste à déterminer dans un appartement du deuxième étage dont les occupants étaient absents. Après avoir aidé à l'évacuation, les pompiers du village ont attaqué le feu sous différents angles. Mais l'intensité du brasier était telle qu'ils durent avoir recours à l'aide de leurs collègues du Valdahon et même de Morneau. Finalement le feu était circonscrit sans que l'on ne dénombre de victime. Mais les dégâts sont très importants et nombre d'occupants du bâtiment ont dû être provisoirement relogés. Une enquête est en cours pour déterminer les causes exactes de cet incendie. (p.sch)

Areuse

Deux blessés

Un automobiliste du chef-lieu, M. D. J., circulait de Boudry à Neuchâtel, hier à 15 h 30. Peu après la jonction d'Areuse, alors qu'il s'apprêtait à effectuer un dépassement, il a perdu la maîtrise de sa machine qui a quitté la chaussée à droite, est montée sur un talus puis a arraché la glissière de la bretelle d'entrée sur une vingtaine de mètres et, après avoir effectué des tonneaux, a terminé sa course sur le toit sur la voie sud de l'AR N5. Blessés, le conducteur et sa passagère, Mme A.-M. L., de Neuchâtel également, ont été transportés par ambulance à l'Hôpital des Cadolles qu'ils ont pu quitter après avoir reçu des soins.

Neuchâtel

Chocs

A midi et demi hier, M. F. G., de Coffrane, circulait sur l'auto-route de raccordement N5-J20 en direction de La Chaux-de-Fonds. A la hauteur du bâtiment administratif des Poudrières, il a été surpris par le ralentissement de la colonne et n'a pas été en mesure d'immobiliser son véhicule qui a alors heurté l'arrière de la voiture de M. C. L., de Coffrane, qui fut poussée à son tour contre celle de M. P. M., des Hauts-Geneveys. Dégâts.

Mouthé

Blessé par un scooter des neiges

Une collision heureusement très rare s'est produite hier matin sur une piste de ski de fond de Mouthé dans le Haut-Doubs. Le conducteur d'un scooter des neiges a perdu le contrôle de son engin qui a percuté un skieur. Sérieusement blessé celui-ci a dû être hospitalisé pour une fracture. L'accident s'est produit vers 11 h 30 hier au lieu-dit «Chez Liadet». M. V., employé du Syndicat intercommunal qui gère et entretient des dizaines de kilomètres de pistes est appelé à l'aide par le conducteur d'un dameur. L'engin est en panne et doit être dépanné rapidement afin de continuer son travail de traçage des pistes. Le mécanicien enfourche son scooter et part à son secours. Il doit alors circuler hors des traces et pour une raison qui reste à déterminer, il perd le contrôle de l'appareil qui bascule, revient sur la piste et heurte un skieur, M. H. M., 35 ans qui demeure non loin de Mouthé à Gellin. Le scooter l'a percuté par derrière au niveau de sa jambe gauche. Il souffre d'une fracture du tibia. (p.sch)

Auvernier

Chocs par l'arrière

M. C. C. d'Auvernier circulait route de La Brena en direction de Colombier, hier à 11 h 40. A la hauteur de l'immeuble Brena 2, il n'a pas été en mesure d'immobiliser son auto derrière celle de M. P. A., de Villars-Burquin, qui se trouvait à l'arrêt derrière l'auto de M. F. S., d'Auvernier également, qui était arrêtée en présélection pour bifurquer à gauche. Sous l'effet du choc, la voiture P. A. est venue heurter la voiture F. S. Dégâts.

Couvet

Collision

Hier peu avant 8 heures, une automobiliste, Mlle C. S., de Couvet, circulait rue Edouard-Dubied en direction de Fleurier, avec l'intention de bifurquer à gauche pour emprunter la Grand-Rue. Lors de cette manœuvre, elle est entrée en collision avec la voiture de M. F. B., de Boveresse, qui circulait en sens inverse. Dégâts.

Porrentruy

Importants dégâts

Le conducteur d'un minibus circulant de Porrentruy à Courgenay, hier à 17 h 30, a perdu la maîtrise de son véhicule sur la chaussée verglacée. Il est alors entré en collision avec une voiture arrivant correctement en sens inverse. Le conducteur du véhicule suivant cette dernière voiture n'a pas pu freiner à temps et une collision par l'arrière s'ensuivit. A la suite de ce choc, le minibus a effectué une tête-à-queue et il s'est encore fait heurter par une voiture qui arrivait derrière. Aucun blessé n'est à déplorer, mais les dégâts sont importants. Le police cantonale de Porrentruy et le groupe accidents se sont rendus sur les lieux pour le constat d'usage.

DÉCÈS

Neuchâtel

Mme Madeleine Liniger, 1909

Develier

M. Henri Charatte, 1913

Vermes

Mme Jeanne Schaller, 1916

Les Genevez

M. Rémy Humair, 1902

Miécourt

Mme Lotte Meier, 70 ans

Société éditrice et imprimeur: **L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds**
 Rédaction et administration:
 L'Impartial, rue Neuve 14
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ (039) 210 210 Rédaction
 ☎ (039) 210 310 Administration
 Fax: Rédaction 039 - 210 360
 Tirage contrôlé (REMP)
 28.143 ex.
 Régie des annonces: **Publicitas**
 La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
 Le Locle ☎ (039) 311 442

SAINT-IMIÉRIE
 Dieu est pour nous un refuge et un appui.
 Un secours qui ne manque jamais dans la détresse.
 Ps 46
 Madame Mary-Rose Geiser Kaser à Saint-Imier
 Ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs
 ainsi que les familles parentes et amies, ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Maurice GEISER
 leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 71e année, des suites d'une cruelle maladie supportée avec courage.
 SAINT-IMIÉRIE, Champ-de-la-Pelle 24, le 23 février 1996.
 Le culte sera célébré à la Collégiale de Saint-Imier mardi 27 février 1996 à 14 h, suivi de l'incinération sans cérémonie.
 IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

BERNE
 Je remets mon esprit entre tes mains.
 Tu m'as racheté, ô Eternel,
 Dieu de vérité.
 Psaume 31: verset 6
 Walter Kreienbühl, ses enfants Laurence, Isabelle et Yanick, à Berne;
 Jean et Elise Sauser-Kämpf, leurs enfants et petits-enfants, au Cerneux-Veusil;
 Adrian et Jeannette Kreienbühl-Michel et leurs enfants, à Berne,
 ainsi que les familles parentes ont le grand chagrin de faire part du décès de
Madeleine KREIENBÜHL
 née SAUSER
 leur chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante, cousine et amie que Dieu a reprise à Lui dans sa 37e année, après une pénible maladie.
 BERNE, le 22 février 1996.
 L'enterrement aura lieu mercredi 28 février à 14 h 30 au cimetière Schosshalde à Berne.
 Cet avis tient lieu de faire-part.

Les origines douteuses du neuvième art

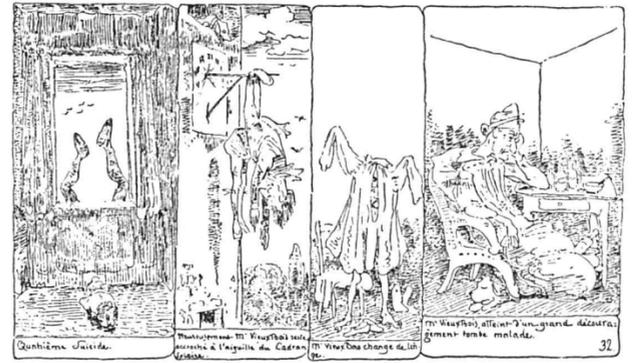
La BD se cherche un âge

La bande dessinée est une vieille dame survitaminée, qui cultive l'humour, le rêve et le mystère. Mystérieuse, elle l'est dès sa naissance: de ses pères, l'un est Genevois, Rodolphe Töpffer, un autre crée, outre-Atlantique, un petit personnage dont les propos d'abord transcris sur sa robe finissent par s'inscrire dans des phylactères. Le premier, pourrait-on dire, inventa le genre et le second lui donna sa forme définitive.

Tous les superhéros se sont cassés les dents sur cette énigme. Yellow Kid, gamin chauve aux larges oreilles, est apparu dans le *New York World* un jour d'octobre 1896. Töpffer, lui, s'est éteint le 8 juin 1846. Angoulême vient de faire la fête au Genevois, Genève s'apprête à vivre, grâce à lui, une année généreuse en expositions de planches. En Belgique, c'est l'effervescence du centenaire d'un art dont on se sent un peu père à cause de Hergé, Jacobs et Franquin. Lucky Luke, de son côté, célèbre ses cinquante ans, le cabotin. Et Astérix se met en quatre pour annoncer son trentième album qui paraîtra en octobre.

Vaut mieux en rire avec Spip l'écureuil de Spirou.

Les enfants de la vieille dame, eux, se chamaillent. L'école dite belge méprise les poussées de fièvre d'auteurs qui ont souvent cessé de s'intéresser aux univers enfantins. Krazy Kat fait la grimace, mais c'est comme ça. Peyo est mort et même si ses personnages, les Schtroumpfs, Johan et Pirlouit, défient le temps - repris et poursuivis par des tâcherons talentueux - même si les mythiques Francis Blake et Philip Mortimer vont réapparaître dans une nouvelle aventure annoncée par Dargaud pour la fin de l'année, sur un scénario de Jean Van Hamme dessiné par Ted Benoît, l'exubérance créatrice de la BD échappe plus que jamais à la mainmise du plat pays sur l'univers des bulles. Que Schuiten, Peeters et le groupe Frigo me pardonnent! Mais c'est un fait! Alix de Jacques Martin a du mal à se débarrasser de ses relents de naphthaline alors que le Lapinot de Lewis Trondheim trotte dans les champs.



Tiré des «Amours de M. Vieux Bois» de Töpffer.

COLLOQUE À MOULINSART

C'est à Moulinsart que les héros de papier tiendront salon pour commenter le double événement dans le plus grand secret et à l'écart des journalistes. On sait pourtant qu'à cette occasion une collection complète des bouteilles de Gamay, que la librairie-galerie genevoise Papier Gras, avec la

complicité de tant de dessinateurs, a étiquetées BD, sera servi dans les salons de la Marine.

S'y sentiront particulièrement à l'aise, Corto Maltese et les Passagers du vent. S'y trouvera aussi Olive, sans Popeye, qui fera la connaissance de Flupkette, le personnage fétiche d'Aloys. Barbarella et Tarzan danseront enfin ensemble. C'est la femme bleue de Bilal qui ouvrira le bal avec ce plouc de Raymond Calbuth.

Les cartons d'invitation sont déjà partis et l'on se demande pourquoi les petits mickeys des auteurs suisses alémaniques n'ont pas été conviés à la rencontre. Ils n'ont pourtant rien à envier à leur cousins du monde entier. Nestor, nous a assuré au téléphone, que c'était un oubli. On suppose pourtant que leur hommage appuyé à Rodolphe Töpffer, sous forme d'un coffret de carton kraft contenant seize fascicules sérigraphiés avec goût et réunis sous l'appellation bien trouvée de *Töpfferware*, est pour beaucoup dans leur mise à l'écart. Damned, encore un coup des centenaristes!



Les amoureux d'Ursula Fürst.

Les Töpfferiens risquent en faisant connaître la pensée de leur maître: «Pour ce qui est de la caricature, ou plutôt des histoires en estampes telles que je les ai essayées, j'estime que c'est un genre encore bien nouveau où il y a prodigieusement à moissonner et où, de plus, en engageant son crayon à la poursuite de certains travers tout en respectant toutes les convenances morales, sans se priver pour cela d'un seul grain de gaieté bouffonne ou de drôlerie comique, il y a moyen de se rendre utile tout autant pour le moins que les romanciers honorables. On est lu de beaucoup de gens et le trait graphique est, après tout, une langue rapide, accentuée, et qui pour la clarté est, ma foi, sans pareille.»

Töpffer a écrit ces lignes il y a 151 ans. Mic



Anna Sommer et son voleur volé.

BULLES

GENÈVE FÊTE

TÖPFFER, LA SUISSE AUSSI

Dès fin avril, le musée Rath ouvrira ses portes à une vaste rétrospective Rodolphe Töpffer. Parallèlement, la librairie-galerie Papiers Gras rendra hommage au même à travers les œuvres d'une trentaine de ses héritiers les plus doués. Toujours aux mêmes dates est attendu Zigzag, un film d'animation sur lequel une des trois âmes du studio carougeois GDS, Georges Schwitzgebel, est en train de plancher comme un fou.

En octobre, ce sont l'Office fédéral de la culture et Poussepain qui monteront, toujours à Genève, une expo sur les tendances actuelles de la BD à croix blanche. Un numéro de Passages, la revue bimensuelle de Pro Helvetia, sera aussi consacré au précurseur du bout du lac.

Un ouvrage de référence

Pour lire Töpffer dans le texte, avec une très bonne et minutieuse mise en perspective du personnage, il n'y a qu'un ouvrage: Töpffer, l'inventeur de la bande dessinée. Texte réunis et présentés par Thierry Groensteen et Benoît Peeters, chez Hermann Editeurs des sciences et des arts (1994).

Sur les cent ans et le retour de Blake

Le mensuel Lire consacre son numéro de février à l'événement et offre les premières planches du Blake et Mortimer de Van Hamme-Benoît.

A propos de Töpfferware

Ce coffret est la première production de IG Comic Schweiz, le premier syndicat du neuvième art du pays. Il rassemble des œuvres de Ursula Fürst, Gefe, Noyau, Anna Sommer, Lea Huber, Christophe Badoux, Melk Thalman, Chrigel Farner, Nicolas d'Aujourd'hui, Nadine Spengler, Ehfa, Reto Gloor, Rachel Duc, Franz Zumstein et les duos Kirchofer-Balli et Rivolta-Neuland. Renseignements chez Sabine Witkowski (061/381 88 43).

Du tout beau boulot, effervescent et créatif.

titeuf PAR ZEP

© GLENAT

